

Sciences pour
la communication

Opérateurs discursifs du français

Eléments de description sémantique
et pragmatique

Jean-Claude Anscombe, María Luisa Donaire
et Pierre Patrick Haillet (éds.)

Peter Lang

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Cet ouvrage est consacré à la description de plusieurs *opérateurs discursifs* – entités linguistiques dont l’emploi a pour effet de mettre en place une stratégie discursive spécifique. Leur fonctionnement est appréhendé à travers les propriétés morphosyntaxiques, sémantiques et pragmatiques qui caractérisent ces entités. Chaque opérateur est présenté de la même façon : propriétés linguistiques, structure polyphonique, brève notice diachronique, l’objectif étant de faire apparaître tant la spécificité de chacune des entités que les liens qu’elle entretient avec d’autres opérateurs auxquels elle s’apparente sémantiquement. Les descriptions proposées sont illustrées par de nombreux exemples authentiques. Deux textes théoriques complètent le volume : l’un porte sur la notion de polyphonie comme outil descriptif, et l’autre sur la notion de stratégie discursive.

Jean-Claude Anscombe est directeur de recherche émérite au CNRS-LDI, Paris XIII (France). Il travaille notamment sur les marqueurs de polyphonie et de médiativité, ainsi que sur la *Théorie des stéréotypes*, en particulier pour ce qui est de la relation entre morphologie et sémantique. Ses travaux en parémiologie se trouvent au confluent des deux approches.

María Luisa Donaire est professeur de Linguistique Française à l’Université d’Oviedo (Espagne). Elle anime le groupe de recherches OPÉRAS (Opérateurs sémantico-pragmatiques) et travaille notamment sur la notion de polyphonie, qu’elle a appliquée dans diverses publications à l’analyse du subjonctif, du conditionnel, des opérateurs et connecteurs, du lexique et de l’adjectif.

Pierre Patrick Haillet est professeur des universités en sciences du langage à l’Université de Cergy-Pontoise (France) et membre de l’UMR 7187 *Lexiques, Dictionnaires, Informatique*. Il a notamment proposé une approche polyphonique du conditionnel, de la temporalité et de l’aspect en tant que propriétés des énoncés, ainsi que de plusieurs opérateurs discursifs.

Opérateurs discursifs du français



Sciences pour la communication

Vol. 105

Comité scientifique

D. Apothéloz, Université de Nancy 2
J.-P. Bronckart, Université de Genève
P. Chilton, Université de Lancaster
W. De Mulder, Université d'Anvers
J.-P. Desclés, Université Paris-Sorbonne
F.H. van Eemeren, Université d'Amsterdam
V. Escandell-Vidal, UNED, Madrid
F. Gadet, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense
J.-M. Marandin, CNRS et Université Paris-Diderot
F. Martineau, Université d'Ottawa
M. Milton Campos, Université de Montréal
J. Rouault, Université Stendhal (Grenoble 3)

Les ouvrages publiés dans cette collection ont été sélectionnés
par les soins du comité éditorial, après révision par les pairs.

Collection publiée sous la direction de
Marie-José Béguelin, Alain Berrendonner,
Denis Miéville et Louis de Saussure

Jean-Claude Anscombe, María Luisa Donaire,
Pierre Patrick Haillet (éds.)

Opérateurs discursifs du français

Eléments de description sémantique
et pragmatique



PETER LANG

Bern • Berlin • Bruxelles • Frankfurt am Main • New York • Oxford • Wien

Information bibliographique publiée par «Die Deutsche Nationalbibliothek»
«Die Deutsche Nationalbibliothek» répertorie cette publication dans la
«Deutsche Nationalbibliografie»; les données bibliographiques détaillées sont disponibles
sur Internet sous <http://dnb.d-nb.de>.

Publié avec le soutien du Ministère espagnol chargé de la Recherche FFI2009-08714

Graphisme: Atelier 4b, Sandra Meyer

ISBN 978-3-0343-1398-8 br. ISBN 978-3-0351-0573-5 eBook
ISSN 0933-6079 br. ISSN 2235-7505 eBook

© Peter Lang SA, Editions scientifiques internationales, Berne 2013
Hochfeldstrasse 32, CH-3012 Berne, Suisse
info@peterlang.com, www.peterlang.com

Tous droits réservés.

Cette publication est protégée dans sa totalité par copyright.
Toute utilisation en dehors des strictes limites de la loi sur le copyright est interdite
et punissable sans le consentement explicite de la maison d'édition.
Ceci s'applique en particulier pour les reproductions, traductions, microfilms,
ainsi que le stockage et le traitement sous forme électronique.

Imprimé en Suisse

Table des matières

Introduction	1
<i>María Luisa Donaire</i>	

I. Notions de base: polyphonie et stratégie discursive

Polyphonie et représentations sémantiques: notions de base	11
<i>Jean-Claude Anscombe</i>	
Stratégie discursive: mise en relation de points de vue	33
<i>Pierre Patrick Haillet</i>	

II. Les opérateurs

Entité lexicale: à coup sûr	39
<i>Jean-Claude Anscombe</i>	
Notice diachronique	47
<i>Jean-Claude Anscombe</i>	
Entité lexicale: apparemment	49
<i>Jean-Claude Anscombe</i>	
Notice diachronique	58
<i>Jean-Claude Anscombe</i>	
Entité lexicale: au moins	63
<i>Pierre Patrick Haillet</i>	
Notice diachronique	69
<i>Flor María Bango de la Campa</i>	
Entité lexicale: bien sûr	73
<i>Jean-Claude Anscombe</i>	
Notice diachronique	81
<i>Jean-Claude Anscombe</i>	

Entité lexicale: certes	83
<i>Carolina Foullioux</i>	
Notice diachronique	88
<i>Flor María Bango de la Campa</i>	
Entité lexicale: de toute façon	91
<i>Emma Alvarez Prendes</i>	
Notice diachronique	95
<i>Flor María Bango de la Campa</i>	
Entité lexicale: du moins	97
<i>Pierre Patrick Haillet</i>	
Notice diachronique	101
<i>Flor María Bango de la Campa</i>	
Entité lexicale: enfin	105
<i>María Luisa Donaire</i>	
Notice diachronique	120
<i>Flor María Bango de la Campa</i>	
Entité lexicale: en tout cas	123
<i>Didier Tejedor de Felipe</i>	
Notice diachronique	135
<i>Flor María Bango de la Campa</i>	
Entité lexicale: et encore	137
<i>Sandrine Deloor</i>	
Notice diachronique	147
<i>Flor María Bango de la Campa</i>	
Entité lexicale: particulièrement	149
<i>Jesús Vázquez Molina</i>	
Notice diachronique	157
<i>Flor María Bango de la Campa</i>	
Entité lexicale: puisque	161
<i>Camino Alvarez Castro et María Luisa Donaire</i>	
Notice diachronique	170
<i>María Luisa Donaire</i>	

Entité lexicale: seulement	173
<i>María Luisa Donaire</i>	
Notice diachronique	189
<i>Flor María Bango de la Campa</i>	
Entité lexicale: spécialement	191
<i>Adelaida Hermoso Mellado-Damas</i>	
Notice diachronique	200
<i>Flor María Bango de la Campa</i>	
Entité lexicale: voilà	203
<i>Juliette Delahaie</i>	
Notice diachronique	221
<i>Juliette Delahaie</i>	

III. Tableaux récapitulatifs

à coup sûr	225
apparemment	226
au moins	227
bien sûr	228
certes	229
de toute façon	230
du moins	231
enfin	232
en tout cas	233
et encore	234
particulièrement	235
puisque	236
seulement	237
spécialement	238
voilà	239

Références bibliographiques	241
Annexe. Index des notions	255

Introduction

María Luisa DONAIRE

Cet ouvrage est le résultat d'un travail collectif développé pendant une période de trois ans au sein du groupe de recherche OPÉRAS, constitué par douze chercheurs de diverses universités françaises et espagnoles: Jean-Claude Anscombe (LDI, Université de Paris-13), Pierre Patrick Haillet (Université de Cergy-Pontoise), Sandrine Deloor (Université de Cergy-Pontoise), Carolina Foullioux (Université Autonome de Madrid), Didier Tejedor de Felipe (Université Autonome de Madrid), Adelaida Hermoso Mellado-Damas (Université de Séville), Emma Alvarez Prendes (Université d'Oviedo), Camino Alvarez Castro (Université d'Oviedo), Flor María Bango de la Campa (Université d'Oviedo), Jesús Vázquez Molina (Université d'Oviedo), sous la direction de María Luisa Donaire (Université d'Oviedo). Le groupe a bénéficié d'une aide financière du Ministère de la Science et l'Innovation espagnol (projet FFI-2009-08714).

Ce projet est né de la nécessité de combler les déficiences concernant la définition sémantique d'unités linguistiques que nous avons regroupées sous l'étiquette *opérateurs discursifs*. Le classement traditionnel en parties du discours ne s'adapte pas à la description de ces unités, car on y trouve aussi bien des adverbes que des conjonctions ou des locutions diverses, et à cela s'ajoute leur diversité morphologique et syntaxique. Leur homogénéité réside plutôt dans leur statut sémantique et plus précisément sémantico-pragmatique, ce qui exige une redéfinition de ces unités linguistiques.

Dans un dictionnaire conventionnel, pour connaître la signification de *à coup sûr*, par exemple, il faut chercher ou bien dans *sûr* ou bien dans *coup*, où cette expression est classée comme une locution. Le fait que son fonctionnement soit différent selon qu'elle est adverbe de constituant ou adverbe d'énonciation n'est pas pris en considération. Dans l'entrée *sûr* on trouve également *bien sûr* en tant que locution adverbiale, sans qu'on puisse déduire à partir des définitions proposées ce qui rapproche

et ce qui distingue cette entité de *à coup sûr*. On a en tout cas une ou plusieurs expressions qui sont présentées comme équivalentes, mais curieusement on ne trouve pas les mêmes partout: pour *à coup sûr* dans le *TLF*, sous *coup* les synonymes sont *surement* et *certainement*, mais sous *sûr* cette expression est l'équivalent de *d'une manière certaine* ou *inéluçtable*. Si on cherche *bien sûr*, on trouve cette fois comme synonyme *certes* qui, dans le même dictionnaire, est présenté comme synonyme de *bien sûr* mais aussi de *à coup sûr*. Finalement, la circularité de ces définitions conduit l'utilisateur du dictionnaire à une impasse.

Les dictionnaires de langue nécessiteraient un renouveau méthodologique qui tienne compte des apports récents des diverses théories sémantiques, en ce qui concerne notamment ces unités qui sont essentielles à la construction de l'énoncé et à l'articulation du discours, et qui sont les «mots linguistiques» par excellence. Le présent ouvrage s'est fixé comme objectif de proposer pour ces unités une description adaptée à leur spécificité.

Nous nous sommes donné comme cadre scientifique celui qui nous semble s'adapter le mieux à notre objet d'étude, à savoir, une version récente de la théorie de l'Argumentation dans la Langue qui incorpore, notamment, la notion de *stratégie discursive*, la théorie des *stéréotypes* et la *polyphonie*. L'apport de Jean-Claude Anscombe et de Pierre Patrick Haillet a permis d'élaborer une méthode d'analyse fondée sur ces notions et a contribué par ailleurs à un développement et à une mise au point de ces bases théoriques. Ce volume présente des développements récents de ces approches théoriques dans les textes qui suivent cette introduction et qui précèdent la description des opérateurs.

L'analyse se veut scientifique et elle s'est donné comme principe fondamental l'application de critères linguistiques explicites, tels que la commutation, les paraphrases que chaque unité autorise et les enchaînements possibles à partir de l'unité étudiée. Les contributions réunies ici constituent des présentations schématiques de travaux de recherche exhaustifs et approfondis publiés ou à paraître dans leur intégralité dans des revues spécialisées.

1. Notions et principes

La première notion qui appelle un commentaire est celle qui apparaît à la base des recherches et dans le titre même du volume: la notion d'*opérateur*. L'étiquette choisie rend compte de notre positionnement méthodologique, centré sur la description de la langue elle-même. Des étiquettes comme *connecteur*, *marqueur de discours* ou *particule* apparaissent d'abord comme partielles, comme ne faisant référence qu'à une certaine fonction de ces unités, ou bien comme trop générales. En effet, il y a dans la langue des unités qui ne sont que connecteurs ou que marqueurs du discours, mais la situation la plus fréquente est celle d'unités qui assument des fonctions diverses: une entité lexicale particulière est capable d'assumer des fonctions sémantico-pragmatiques différentes.

L'étiquette *particule* est en même temps trop générale et trop restrictive, car elle donne l'impression de désigner des unités mineures de la langue, ce qui n'est pas du tout le cas.

Nous avons donc préféré le terme d'*opérateur* car cette étiquette permet de faire référence à la fonction qui est commune à toutes ces unités, à savoir, celle d'instruire des opérations sémantico-pragmatiques ayant pour but la construction du sens de l'énoncé et guidant de ce fait son interprétation dans le discours. L'étiquette est suffisamment transparente pour référer à la valeur de ces unités et suffisamment générale pour permettre de les englober toutes.

Les opérations instruites par la signification de ces unités constituent des *stratégies discursives* diverses qui configurent des agencements particuliers définissant chaque unité et permettant d'établir des similitudes et des différences, ce qui est à la base de regroupements possibles, bien éloignés de ceux que propose la tradition.

Ces stratégies discursives mettent en jeu des ressources linguistiques diverses, dont notamment des structures argumentatives et des structures polyphoniques reliant des points de vue. C'est donc tout naturellement que les notions de stratégie et de description polyphonique constituent les deux aspects essentiels des fondements théoriques de notre dictionnaire. Deux textes *infra* précisent ces notions et les critères appliqués dans l'analyse. En particulier, Jean-Claude Anscombe fournit une des-

cription approfondie de la notion de point de vue et sa conception de la polyphonie, qui est appliquée dans les articles sous la rubrique *Modélisation polyphonique*. Cependant, la notation des points de vue, dans la modélisation polyphonique de chaque article, a été simplifiée pour alléger la présentation.

2. Public visé

Ce travail s'adresse à ceux qui s'intéressent à la langue française non seulement en tant que simples usagers mais aussi en tant qu'usagers s'interrogeant sur l'articulation du discours, sur les moyens les plus adéquats pour l'énonciation, les différences et les similitudes apparentes ou effectives entre des mots proches quant à la forme ou au sens, des usagers enfin qui conjuguent les besoins langagiers avec une certaine réflexion linguistique. Et spécialement à ceux qui s'intéressent au fonctionnement des opérateurs.

Nous visons plus particulièrement un public formé en linguistique, des universitaires qui s'intéressent à la langue sous différentes perspectives mais aussi des linguistes. Le métalangage utilisé et les notions que nous faisons intervenir sont adaptés à ces besoins sans renoncer à un certain niveau scientifique. Les aspects les plus techniques ont été allégés et expliqués dans les textes servant d'introduction.

3. Les unités analysées

Nous avons délibérément évité aussi bien l'ordre alphabétique que le classement traditionnel en parties du discours, si bien que le lecteur pourrait s'imaginer que les unités choisies n'entretiennent aucune relation et qu'elles ont été choisies de façon aléatoire. Ce n'est pas tout à fait faux, mais il y a une certaine logique. Nous avons voulu présenter un

échantillon le plus varié possible d'unités suffisamment représentatives parce qu'instruisant des stratégies discursives diverses et présentant des propriétés syntaxiques et sémantico-pragmatiques bien différenciées. Mais, en même temps, nous avons essayé de trouver des unités qui présentent certains points de contact et un certain degré de similitude, ce qui permet de se faire une idée de la carte des valeurs des opérateurs.

Les unités qui composent ce volume trouvent leur cohérence dans une chaîne de similitudes et de divergences. C'est ainsi que, par exemple, *particulièrement* et *spécialement* apparaissent comme proches et en même temps distincts, l'intérêt résidant dans l'analyse sémantique; *seulement* n'a avec ces derniers qu'une proximité formelle, mais dans certains emplois il se rapproche plutôt de *au moins*, lui-même se distinguant sous l'angle sémantique de *du moins*, proche quant à la forme. On a vu plus haut que les dictionnaires de langue établissent des liens mal expliqués entre *bien sûr*, *à coup sûr* et *certes*, et nous avons voulu les analyser ici à l'aide de notre méthode afin de vérifier ces relations en nous appuyant sur des critères explicites. *En tout cas* et *de toute façon* semblent proches aussi quant à leur valeur, mais l'analyse sémantico-pragmatique met en relief les différences. À part les adverbes et locutions adverbiales, nous avons également voulu inclure des unités considérées dans la littérature linguistique comme des connecteurs, tels que *puisque*; des unités comme *et encore* que notre analyse identifie comme opérateur présentant une valeur indépendante de celle de *encore*; et un mot aussi particulier que *voilà*, que les dictionnaires hésitent à classer parmi les prépositions ou parmi les verbes.

4. L'analyse

Notre objectif étant de décrire le fonctionnement des unités linguistiques choisies, nous avons pris comme observables le comportement des entités lexicales dans le discours pour arriver à déterminer les entités sémantiques correspondantes. Nous sommes donc partis du superficiel, de la forme, vers les structures sémantiques profondes. C'est ainsi que nous

partons de la relation entre l'opérateur et les segments matériels qui constituent son cotexte, désignés ici par X, Y, Z, pour arriver aux points de vue qui constituent la signification en structure profonde. Nous cherchons à rendre compte de la nature de la représentation discursive en surface, c'est-à-dire, de la nature de la combinaison de l'opérateur avec les segments matériels. Notre but est de décrire les relations que l'emploi de l'opérateur instaure entre les divers points de vue convoqués sous les segments matériels.

Nous avons pu constater qu'à une même entité lexicale correspondent, parfois, plusieurs entités sémantiques: c'est le cas, par exemple, de *seulement*, d'*apparemment* ou de *enfin*, mais aussi de *à coup sûr*, *au moins*, ou *puisque*.

Nous distinguerons les diverses entités sémantiques sous une même entité lexicale par le biais de leurs propriétés linguistiques: propriétés syntaxiques, propriétés sémantico-pragmatiques et en particulier structure polyphonique constituant leur signification.

5. Le corpus

Notre analyse a pris comme base des occurrences des opérateurs étudiés attestées en français contemporain, recueillies sur une vaste période à partir de 1960 jusqu'à 2011. Ces occurrences appartiennent, d'une part, à des textes littéraires (ceux que fournit la base *Frantext* mais aussi d'autres dépouillés par le groupe), d'autre part à des textes de presse (*Le Monde*, *Le Monde Diplomatique (LMD)*), ainsi que des éditions actuelles en ligne), et enfin, pour une moindre part, à des textes oraux et à des textes recueillis sur Internet.

6. La présentation des articles

Les divers articles qui composent ce volume présentent une extension variable, dépendant de la richesse de l'entité analysée, mais ils répondent à un même schéma de présentation, des fiches qui réunissent les aspects essentiels de la définition syntaxique et sémantico-pragmatique. À ceci s'ajoutent quelques données permettant à l'utilisateur de vérifier les hypothèses théoriques développées.

Chaque fiche commence par un *mini-corpus*, un ensemble limité d'occurrences suffisamment représentatives du fonctionnement de l'opérateur. Ces exemples sont numérotés et comportent les références d'auteur, titre, date, etc. Lorsqu'une même entité lexicale recouvre plusieurs entités sémantiques, il y a une sélection d'occurrences pour chacune de ces entités, numérotées de façon corrélatrice. Ceci explique que dans le mini-corpus du début les chiffres qui identifient les exemples ne se suivent pas, car ils correspondent aux exemples de chaque entité.

La deuxième donnée de l'analyse est le nombre d'*entités sémantiques* qui correspondent à l'entité lexicale analysée, entités identifiées par des indices numériques.

S'il y a plusieurs entités sémantiques différentes, nous incluons une brève description de chacune d'elles afin de montrer à la fois ce qu'elles ont de semblable et ce qui les distingue.

Pour chaque entité sémantique, nous présentons ensuite une description, une *glose*, dans un langage non technique, qui montre de façon simple à quoi correspond l'emploi de cette unité – ou l'effet produit par l'emploi de cette unité dans le discours. Cela nous semble d'un intérêt indéniable pour tous ceux qui consulteraient le volume à des fins de communication, mais c'est surtout une synthèse réunissant en quelques lignes la richesse sémantique de l'unité analysée, et qui correspondrait à la définition dans un dictionnaire conventionnel. La comparaison des gloses permet, à elle seule, de discerner les similitudes et les différences entre les divers opérateurs et entre les diverses entités sémantiques sous une même entité lexicale.

Le noyau des fiches est constitué, bien sûr, par la description des propriétés linguistiques de chaque entité. Celles-ci sont ordonnées en pro-

priétés syntaxiques, propriétés sémantico-pragmatiques, modélisation polyphonique, et parfois même propriétés prosodiques.

Les *propriétés syntaxiques* ne se présentent pas comme un simple catalogue, mais se fondent sur la mise en œuvre de tests linguistiques qui vérifient sur les occurrences les comportements décrits. Les propriétés syntaxiques trouvent leur correspondance dans des *propriétés sémantico-pragmatiques* et s'associent, dans certains cas, à des propriétés prosodiques.

Au niveau le plus profond, on trouve la *modélisation polyphonique*, c'est-à-dire, le type de stratégie discursive mise en jeu par l'opérateur analysé. Nous rendons compte sous cette rubrique du nombre et de la nature des points de vue, ainsi que des relations que l'opérateur instaure entre ces divers points de vue. La notation (simplifiée dans les fiches) et les notions qui apparaissent dans cette modélisation sont expliquées dans le texte de Jean-Claude Anscombe (*cf. infra*).

L'analyse synchronique est accompagnée d'un ensemble de *notices diachroniques*, essentiellement rédigées par Flor María Bango de la Campa, où sont présentés les parcours formels et sémantiques des opérateurs analysés. Le tout complété par un jeu de *références bibliographiques* limité à celles plus directement liées à l'analyse présentée. À la fin du volume, le lecteur trouvera une vaste sélection bibliographique générale.

Nous avons par ailleurs considéré utile d'inclure des *tableaux récapitulatifs* qui permettent de comparer de façon rapide et synthétique les diverses entités.

Un index des principales notions utilisées permettra au lecteur de s'orienter dans les diverses parties du volume.

PARTIE I

NOTIONS DE BASE: POLYPHONIE ET STRATÉGIE DISCURSIVE

Polyphonie et représentation sémantique: notions de base

Jean-Claude ANSCOMBRE

1. Introduction

Bien que les différentes fiches figurant dans ce volume ne fassent appel à la polyphonie que de façon non technique, il ne nous a pas paru inutile d'en faire une présentation certes pédagogique, mais faisant cependant ressortir les méthodes et les enjeux de cette approche. L'idée de départ de l'optique polyphonique est bien connue. À la suite d'un certain nombre de recherches (Authier-Revuz, Banfield, Plénat, entre autres), elles-mêmes issues de (nombreux) travaux sur le discours rapporté et en particulier le style indirect libre¹, est apparue l'idée de *polyphonie*, selon une terminologie empruntée à Bakhtine², et qui devait donner lieu à plusieurs courants se baptisant tous du même nom malgré des divergences. Citons entre autres les travaux de J.-C. Anscombe (à partir de 1983), J.-P. Desclés (à partir de 1976), O. Ducrot (à partir de 1979), H. Nølke (à partir de 1985), qui devaient être suivis de beaucoup d'autres, ainsi L. Abouda, P. Dendale, M.L. Donaire, P.P. Haillet, H. Kronning, L. Perrin, pour ce qui est de la polyphonie *stricto sensu*. Notons également que les travaux sur la *médiativité* (J.-C. Anscombe, D. Coltier, P. Dendale, Z. Guentcheva-Desclés, H. Kronning, C. Marque-Pucheu, etc.) présentent certaines similitudes avec les thèses de la polyphonie, et que l'étude des convergences et des divergences entre les deux approches n'a jusqu'à présent fait l'objet d'aucune étude de fond.

1 Les plus fameux étant ceux de Lipp (1926).

2 Rappelons que Bakhtine n'utilise le mot de *polyphonie* qu'une fois dans ses écrits sur le sujet, et que ce qu'on appelle *polyphonie* en linguistique correspond plutôt à ce que Bakhtine appelait *dialogisme*, bien que, là encore, ce qu'en dit Bakhtine est très éloigné d'une quelconque théorie linguistique.

La base commune à toutes les approches se réclamant de la polyphonie est, rappelons-le, le rejet fondamental de l'unicité du sujet parlant – c'est la thèse de *l'hétérogénéité énonciative*. La scène discursive voit intervenir divers «acteurs»: tout énoncé, et *a fortiori* tout discours fait entendre et consiste en un ensemble de *voix*. Thèse qui va de pair avec le rejet d'une autre thèse, la *thèse référentialiste*³. Dans l'optique polyphoniste radicale – tout énoncé est polyphonique dès le niveau profond – les entités «objectales», du moins en apparence, ne réfèrent à rien d'autre qu'à un faisceau de discours: c'est *l'illusion objectale fondamentale du langage*.

Quelles que soient les options spécifiques à chaque théorie, toutes distinguent plus ou moins explicitement, trois niveaux «d'acteurs linguistiques», en entendant par là les êtres dont le discours dit qu'ils interviennent dans la fabrication de l'énoncé et de sa valeur de sens: a) le niveau de la production empirique de l'énoncé; b) le niveau de la responsabilité de l'énoncé; c) le niveau des acteurs mis en scène par l'énoncé et son responsable.

Le premier niveau – la production de l'énoncé, est celui du *sujet parlant*⁴. C'est l'auteur empirique de l'énoncé, l'être du monde réel qui le produit, au travers du choix des mots, de leur combinaison selon certaines règles bien précises, et d'une activité neuronale, musculaire et phonique. Il ne s'agit pas en fait d'une entité linguistique mais bel et bien d'un être réel, n'occupant aucune place effective dans l'édifice proprement polyphonique. Tout autre est le locuteur *L* de l'énoncé, *i.e.* l'être cette fois discursif que l'énoncé lui-même présente comme son auteur, comme le responsable de sa production (deuxième niveau). De façon plaisante, le locuteur est le sujet parlant selon l'énoncé, alors que le sujet

3 La polyphonie radicale n'est en aucune façon la négation de la capacité du langage à référer. Elle affirme seulement que le signifié/sens n'est pas une description identifiante des objets du monde réel. Elle est par exemple parfaitement compatible avec une théorie de la *désignation rigide* à la façon de Kripke ou de Putnam.

4 Suivant une (mauvaise) habitude largement consacrée, je ne présenterai de l'optique polyphonique que de la partie concernant l'émission, et laisserai de côté la partie réception et ses acteurs: *auditeur, allocutaire, destinataire*, correspondants respectifs de *sujet parlant, locuteur, énonciateur*. À ma connaissance, une étude générale et détaillée n'en a jamais été faite.

parlant est sujet parlant selon le monde réel. Le testament notarié est un exemple indiscutable de distinction entre sujet parlant et locuteur. Il est clair que le locuteur au sens précédent du testament est le même personnage que celui désigné par la signature, et le même également auquel renvoie le pronom *je*. En revanche, le sujet parlant du testament n'est pas le référent de *je* (qui est le locuteur), mais le notaire (ou un de ses clercs). Le locuteur se confond avec le sujet parlant⁵ uniquement dans le cas de la signature de ce même testament. Les problèmes surgissent au troisième niveau, dès lors qu'il s'agit de définir les acteurs mis en scène par le responsable de l'énoncé – *L* dans la théorie considérée comme standard. En accord avec la métaphore théâtrale et musicale, le locuteur met en scène différents acteurs, que certains appellent les *énonciateurs*, responsables de *points de vue*. Et la valeur sémantique de l'énoncé résulte précisément de la répartition des rôles en quoi consiste l'organisation des énonciateurs et des points de vue par le locuteur, qui tire les fils des marionnettes polyphoniques. À ce stade, le locuteur disposait de trois possibilités pour se situer par rapport à un énonciateur: a) s'identifier avec l'énonciateur, et prendre alors en charge le point de vue (*pdv*) correspondant; b) se distancier de l'énonciateur, et donc ne pas prendre en charge le *pdv* afférent; c) du seul fait de mettre en scène un énonciateur auquel on ne s'identifie pas et un *pdv* qu'on ne prend pas en charge, adopter un autre *pdv*. Les problèmes de fond posés par ce point seront évoqués plus loin. Si l'on admet la notion de *ON*-locuteur, il conviendrait d'ajouter une quatrième possibilité, celle où le locuteur se situe par rapport à une communauté linguistique (en «disant» appartenir à elle ou encore s'en distancier).

Résumons: dans cette approche ultra-simplifiée, la polyphonie est essentiellement une approche non référentialiste de la langue: la langue ne décrit pas le monde mais fait sens à travers de multiples voix qu'elle 'met en scène'.

5 À condition qu'il n'y ait pas de délégation de signature. Un tel cas est étudié dans Anscombre (1990: 56 sq).

2. Un modèle polyphonique

2.1. *Structure superficielle et structure profonde*

Une des principales critiques adressée à la théorie standard brièvement évoquée ci-dessus est qu'elle confond allègrement *structure de surface* et *structure profonde*. Toute théorie qui se veut un tant soit peu scientifique rend compte des observables qu'elle se donne au moyen d'une organisation abstraite d'entités également abstraites. Des règles d'interprétation permettent de faire correspondre aux entités abstraites des éléments du niveau des observables. Dans le cadre de la physique newtonienne par exemple, les positions des planètes ne sont pas expliquées directement. Chaque planète est représentée par une entité abstraite (ce qu'on appelle un *point matériel* en physique), ces entités étant régies par des formules pouvant donner lieu à des calculs (structure profonde). L'interprétation du résultat des calculs est considérée comme révélant l'organisation des observables (structure de surface).

Or la «théorie standard» évoquée ci-dessus mélange les deux niveaux. Si on peut admettre que le locuteur relève bel et bien du niveau des acteurs du discours (structure de surface), les points de vue sont en revanche des éléments abstraits de la structure profonde, ainsi que les énonciateurs, si du moins on retient cette notion. Au niveau de surface, il n'y a ni énonciateurs, ni points de vue, mais simplement des voix. Les dissocier en énonciateur et point de vue, c'est déjà se situer au niveau de la représentation, *i.e.* de la structure profonde. De plus, le fait pour un locuteur de pouvoir s'identifier ou non à un énonciateur: a) fait d'un énonciateur un élément de la structure de surface – alors que d'après ce qui précède, il relève du niveau abstrait, *i.e.* de la structure profonde. On ne sait donc plus très bien quel est le statut de la notion d'énonciateur; b) provient des règles interprétatives qui permettent de passer de la structure profonde à la structure superficielle.

Il faut donc tout reprendre à zéro. Pour ce faire, nous nous inspirerons de différents travaux, en particulier Anscombe (1990, 2006b), Donaire (2006), Haillet (2006), et Nølke (1993, 2006), entre autres.

Notre hypothèse de départ sera une version radicale de la polyphonie. *Tout énoncé sera pour nous polyphonique*, en entendant par là que tout énoncé consiste en l'attribution de rôles *discursifs* aux *personnages du discours* – ce sont les fameuses voix, et en une certaine organisation de ces rôles discursifs, le tout se situant au niveau de la structure de surface. Par conséquent, même un énoncé aussi simple que *Il pleut* verra l'attribution d'au moins un rôle discursif à un personnage du discours, ce personnage n'étant pas nécessairement le locuteur, même s'il s'agit là d'un cas fréquent. Ces rôles et leur organisation, rappelons-le, sont le résultat de l'interprétation d'une structure abstraite affectée à l'énoncé considéré, par le biais de règles générales qui seront évoquées plus loin. De quel type sera cette structure profonde?

Nous partirons de deux hypothèses de base: a) tout énoncé est le fait d'un locuteur (au sens précédemment défini); b) tout énoncé se décompose fondamentalement (*i.e.* au niveau de la structure profonde) en une série d'entités abstraites, que nous appellerons *points de vue (pdv)*⁶ correspondant lors de l'interprétation à des rôles discursifs.

Une première proposition de représentation (structure profonde) d'un énoncé E_1 sera donc la suivante:

$$(R_1) ([Loc], pdv_1, pdv_2, \dots, pdv_n \dots)$$

Tout rôle discursif sera représenté par un *pdv*, qui se décompose sous la forme $[x]\{O\}$, où $[x]$ est l'origine (la *source*) du *contenu* ou encore *objet construit* $\{O\}$ ⁷, la graphie $\{O\}$ n'ayant d'autre but que celui d'éviter la confusion entre langue et métalangue. Quoi que ce soit qui figure pour O , $\{O\}$ ne pourra en aucun cas être pris pour un terme de la langue avec les conséquences qu'on devine. La nature et la représentation de cet objet construit O dépendent bien évidemment de la théorie sémantique adoptée, et en particulier des hypothèses qu'elle fait concernant la nature du

6 Le terme *point de vue* n'a donc ici pas la signification qu'il a dans d'autres théories, en particulier celles attribuant un point de vue à un énonciateur.

7 Ce mot de *contenu* est une simple désignation d'une formule de la métalangue, et n'implique aucune autre considération, en particulier pour ce qui serait une éventuelle vériconditionnalité. C'est pourquoi nous lui préférons le terme de *objet construit*.

sens⁸. Pourquoi parler d'*objet construit*? L'idée est que la langue ne met pas en scène des objets du monde réel par le biais de descriptions de ces objets, mais que le discours construit un monde d'objets également construits, un monde de représentations. Considérons par exemple l'énoncé *Si Pierre est gentil, je l'emmène au cinéma*⁹. Syntaxiquement parlant, le pronom personnel *le* renvoie à *Pierre*, mais d'un point de vue sémantique, la situation est plus compliquée. La personne que je me propose d'emmener au cinéma n'est en effet pas Pierre atemporel, mais une entité Pierre-gentil mise en scène par la protase, en bref l'objet construit {Pierre-être-gentil}. La notation [x] signifiera qu'il faudra interpréter la variable x, *i.e.* chercher à quel personnage du discours elle correspond. Enfin, la notation [Loc] signifiera donc «identifier le locuteur *l* de l'énoncé étudié». Voici ce qu'on obtient dans le cas d'une analyse élémentaire de la négation descriptive:

(1) A: Il ne fait pas beau.

Une analyse polyphonique classique consiste à le décomposer en deux rôles discursifs, à savoir l'affirmation *Il fait beau* à laquelle s'oppose un autre rôle. D'après la représentation (R₁), l'énoncé (1) se verrait affecter une structure profonde de type:

([Loc], [x₁]{il-faire-beau}, [x₂]{non})

Dans les cas les plus courants, les règles interprétatives assigneront la valeur A¹⁰ à Loc, ainsi qu'à x₂, mais ce n'est pas la seule possibilité. Cette représentation est d'ailleurs loin d'épuiser le sujet. On remarque en effet que, sous peine de contradiction, x₁ devra avoir une valeur distincte de x₂, et qu'il ne s'agit pas là d'une interprétation, mais bel et bien d'un composant de ce type de représentation de la négation. On en déduit que, dès la structure profonde, certaines contraintes régissant l'instanciation des variables devront être spécifiées.

8 Dans l'optique de la *Théorie des stéréotypes*, ces 'contenus' seraient des phrases de la langue, qui lors de l'interprétation et de l'instanciation des rôles discursifs deviendraient des énoncés réels ou virtuels.

9 Emprunté à Anscombe (1990).

10 Dans ce cas très simple, le locuteur de (1) est assimilé à la personne qui a proféré (1) au moment où elle l'a proféré, *i.e.* au sujet parlant.

2.2. L'organisation des variables

Ainsi donc, la structure sémantique profonde spécifie non seulement des *pdv*, mais également une certaine organisation de leurs sources respectives symbolisées par les $[x]$. Cette organisation peut concerner plusieurs points:

a) les éventuelles assignations des sources $[x]$. Nous venons d'en voir un cas, celui de la négation, pour lequel nécessairement, $[x_1] \neq [x_2]$. S'il s'avérait nécessaire, pour l'étude d'autres phénomènes, d'identifier deux sources comme étant la même, nous utiliserions la graphie $[x_1] \equiv [x_2]$. Il peut enfin se faire que la description d'une entité linguistique fasse intervenir une source qui ne peut être que le locuteur *Loc*. Ce que nous représenterons par une graphie comme $[\text{Loc}] \equiv [x]$. Ainsi dans le cas précédent de la négation, $[\text{Loc}] \equiv [x_2]$ dans les cas les plus banals;

b) le type éventuel de source intervenant dans une structure profonde. Certaines d'entre elles peuvent en effet avoir dès le niveau le plus profond une assignation particulière. Dans le cas de la négation ci-dessus, la source $[x_1]$ ne se voit généralement assigner aucune valeur spécifique, et reste indéterminée. Le locuteur de *Il ne fait pas beau* s'oppose, dans un nombre important de cas, à ceux qui ont dit, disent, auraient dit ou diraient quelque chose comme *Il fait beau*. Nous représenterons une telle source indéterminée par $[\text{ind}]$. Par ailleurs, la source peut-être un *ON*-locuteur, *i.e.* une communauté linguistique au sens donné à ce terme¹¹, *ON*-locuteur que nous représenterons par $[\text{ON}]$. Nous verrons qu'il y a des cas où une telle source est présente dès le départ, ainsi le présupposé, le thème, les formes sentencieuses, etc.¹² Par rapport à une telle source, une autre source $[x]$ pourra ou bien être identique à ce *ON*-locuteur – ce qui sera noté $[x] \equiv [\text{ON}]$, ou bien alors représenter une source spécifique appartenant à ce *ON*-locuteur, ce qui sera noté $[x] \in [\text{ON}]$. Ce dernier cas est destiné à représenter le fait qu'il arrive qu'un personnage du discours s'exprime en tant que membre d'une communauté linguistique. Il ne s'agit là que des cas les plus courants, et il n'est nullement exclu qu'il y en ait d'autres;

11 Sur ce terme et les implications qui lui sont liées, cf. Anscombre (2005, 2006).

12 Sur ces points, cf. Anscombre (1990, 2005).

c) elle peut concerner également un certain type de hiérarchie entre les sources. Le cas de la négation évoqué plus haut nous permettra de préciser ce point. Avec les notations que nous venons de proposer, la représentation de base de la négation prend la forme ($[Loc]$, $[ind]\{il\text{-faire-beau}\}$, $[x_2]\{non\}$), Loc étant instancié comme le locuteur de l'énoncé dans les cas les plus usuels. Considérons maintenant le $pdv [x_2]\{non\}$. Il pose un problème: en effet, le contenu que nous avons symbolisé par $\{non\}$ possède une caractéristique notable: il n'est pas indépendant de l'autre $pdv [ind]\{il\text{-faire-beau}\}$, mais en dépend au contraire directement. Le $pdv [x_2]\{non\}$ représente un pdv en relation d'opposition avec un autre pdv , l'inverse n'étant pas vrai. Nous parlerons alors de relation hiérarchique entre les deux pdv , le $pdv [x_2]\{non\}$ étant dominé par rapport au $pdv [ind]\{il\text{-faire-beau}\}$.

Il nous faut donc prévoir, outre ce qui a déjà été dit, un module d'organisation des variables, précisant ceux des trois points évoqués ci-dessus et qui font partie de la valeur profonde. Ce qui nous conduit à une représentation modifiée, à savoir:

$$(R_2) ([Loc], pdv_1, pdv_2, \dots, pdv_n, \dots, V)$$

où V représente l'organisation des variables, y compris hiérarchiquement. On pourrait utiliser une notation comme $pdv_1 \succ pdv_2$, avec la signification « pdv_1 est hiérarchiquement supérieur à pdv_2 ». Dans le cas de la négation descriptive, cette domination hiérarchique s'interprète comme « pdv_2 est à envisager dans le cadre de pdv_1 ».

2.3. La relation entre source et objet construit

Un dernier point – mais non des moindres – concerne les relations entre la source et l'objet construit. Une telle relation existe nécessairement: l'objet construit l'est par la source, et la source n'existe qu'en tant qu'elle sert à construire un objet. Mais cette relation est de nature variable, est de plus interne à un pdv , alors que les problèmes antérieurs concernaient l'organisation des pdv entre eux. Deux problèmes majeurs se posent à ce niveau de représentation:

a) Assertion *versus* monstration

Il est banal de considérer que la position du locuteur par rapport à un événement peut être présentée de deux façons: elle peut être *décrite*, ou encore *montrée*. En disant par exemple *j'ai mal* sur un ton neutre, on décrit sa douleur, alors qu'on la montre – ou encore on la joue – en énonçant cette fois *Qu'est-ce que j'ai mal!*¹³ La fonction d'expressivité et donc l'attitude de monstration jouent un rôle essentiel dans de nombreux phénomènes, en particulier – mais pas seulement – dans l'étude des exclamatives¹⁴. Dans le cas qui nous occupe, on remarque que la différence essentielle entre *J'ai mal* et *Qu'est-ce que j'ai mal!* n'est pas dans la douleur – elle est présente dans les deux cas – mais dans l'attitude du locuteur: décrite dans un cas, montrée dans l'autre. Les deux correspondraient donc à un même schéma polyphonique, à savoir un *pdv* de type [x]{moi-avoir-mal}, la différence fondamentale résidant dans la relation entre [x] et {moi-avoir-mal}, entre donc la source et l'objet construit quant à l'attitude de la source¹⁵. D'où l'idée d'ajouter à notre représentation l'indication de ces relations, que nous appellerons A, et qui comportera la liste $a_1, a_2, \dots, a_n, \dots$ des attitudes de $[x_1], [x_2], \dots, [x_n], \dots$, par rapport à $\{O_1\}, \{O_2\}, \dots, \{O_n\}, \dots$. Ce qui donne pour la représentation générale d'un énoncé:

$$(R_3) ([Loc], pdv_1, pdv_2, \dots, pdv_n, \dots, V, A)$$

Dans le cas de *J'ai mal*, A comporterait l'indication 'assertion' relativement au *pdv* [x]{moi-avoir-mal}, et l'indication 'monstration' dans le cas de *Qu'est-ce que j'ai mal!* Bien entendu, cette liste concernant A n'est pas close, et des études ultérieures amèneront sans doute à la compléter.

- 13 On aura reconnu les concepts de *représentation* et d'*expressivité* de K. Bühler, pour qui il s'agit de fonctions fondamentales du langage, reprises d'ailleurs par R. Jakobson.
- 14 Cf. par exemple leur intervention dans l'analyse de *tout* par Anscombe (2009).
- 15 Nous verrons cependant que cette façon de faire pose un problème, en particulier au niveau des critères invoqués pour justifier la présence d'un objet construit. Enfin, cette représentation ne distingue pas *Aie!* de *Qu'est-ce que j'ai mal!* Ce point doit donc être examiné plus à fond.

b) La médiativité

Il s'agit là encore de la relation entre la source et l'objet construit, non du point de vue de l'attitude, mais cette fois du point de vue de l'origine du *pdv*. Considérons par exemple le cas typique de médiativité par *oui-dire*:

I: Selon Max, il fera beau demain.

Le locuteur du tout, ici assimilé à I par défaut, prend en charge *Il fera beau demain* – tout en n'étant pas l'auteur, ce que l'on voit à la possibilité de l'enchaînement:

Nous pouvons partir en week-end: selon Max, il fera beau demain.

C'est ce qu'il s'agit de représenter dans notre «modèle». On aura bien sûr un *pdv* comme $[x]\{\text{il-faire-beau-demain}\}$, dans lequel x prendra la valeur *Max* lors de l'interprétation. Il s'agit donc de dire – et ce d'une façon générale – que le locuteur prend en charge un objet construit dont il n'est pas directement la source, cette source étant, pour les cas les plus courants le dire d'un autre (parfois baptisé *emprunt* ou *oui-dire*), une perception ou une inférence, ou encore une combinaison de plusieurs de ces cas, comme dans:

Max est là, j'ai vu sa voiture sur le parking.

Et le rôle d'un *marqueur de médiativité* est précisément d'indiquer le mode d'accès du locuteur à l'objet construit. C'est à ce niveau qu'interviennent les notions d'*expérience directe* et d'*expérience indirecte* qui jouent un rôle crucial dans certains phénomènes sémantiques et/ou pragmatiques. Nous nous bornerons ici aux cas de médiativité explicites, *i.e.* indiqués par un marqueur.

Comment représenter ces phénomènes? Une première façon de procéder serait de considérer que la médiativité n'est pas un phénomène polyphonique. La polyphonie concernerait uniquement la présence des voix, et non la relation entre la source et l'objet construit. Position en fait intenable, comme nous le montre l'exemple: I: *Selon Max, il fera beau demain*. Dans cet exemple en effet, le locuteur de *il fera beau demain* n'en est pas la source, qui est *Max*. Nous serions contraints à une notation du type ($[\text{Loc}]$, $[x]\{\text{il-faire-beau-demain}\}$, ($x \equiv \text{Max}$, $\text{Loc} \neq x$)). Or cette représentation passe sous silence le fait que dans cet exemple, le locuteur reprend à son compte une assertion dont il n'est pas l'auteur,

prise en charge dont nous avons signalé plus haut qu'elle apparaît dans les enchaînements:

On va pouvoir faire un picnic: (il fera beau demain + selon Max, il fera beau demain).

Il nous paraît donc plus adéquat d'inclure les indications médiatives dans le schéma polyphonique, au titre des relations entre source et objet construit.

Nous nous bornerons aux cas – qui correspondent à la définition intuitive généralement fournie de la médiativité – où le locuteur prend en charge un objet construit dont il n'est pas la source, bien qu'il soit possible qu'il y ait des cas plus compliqués. Dans l'exemple ci-dessus, il y aura bien sûr un *pdv* [x]{il-faire-beau-demain}, et la mention obligatoire dans V que $x \equiv Max$ ¹⁶. Il s'agit maintenant d'indiquer que Loc prend en charge cet objet construit {il-faire-beau-demain} par la graphie [Loc/x]{il-faire-beau-demain}, se lisant comme suit: 'Loc prend en charge le *pdv* [x]{il-faire-beau-demain} par un processus de médiativité', un ouï-dire dans le cas qui nous occupe. On peut imaginer dans le schéma proposé un composant M chargé de fournir ces indications. On aurait ainsi pour notre exemple, $M = (Loc/x = \text{ouï-dire})$. Ce qui aboutit à la représentation globale suivante:

([Loc], [Loc/x] {il-faire-beau-demain}, [x]{il-faire-beau-demain},
V = (Loc \equiv A, x \equiv Max), A = (assertion, assertion), M = (Loc/x =
ouï-dire))

On constate immédiatement que cette façon de représenter les analyses polyphoniques d'énoncés se complique rapidement. Précisons cependant qu'il ne s'agit en aucune façon, à ce niveau élémentaire, d'une formalisation, mais d'une notation destinée à rendre le raisonnement plus précis et plus fiable – en s'imposant de toujours représenter les choses de la même façon – et à échapper ainsi aux discours impressionnistes qui sont trop souvent la règle dans l'étude des marqueurs du discours. Par ailleurs, fait bien connu des linguistes qui tentent des formalisations, le souci même élémentaire de rigueur que suppose son utilisation a souvent pour consé-

16 Un point resterait à préciser: celui de savoir s'il s'agit de *Max* ici-maintenant, ou de *Max* ex-locuteur.

quence de mettre en évidence des faits qui seraient autrement passés inaperçus. Elle montre enfin de façon patente le chemin qui reste à parcourir pour parvenir à un système de représentation véritablement opératoire. Bien entendu, dans le cadre du travail présenté ici, qui est destiné à permettre au plus grand nombre un accès à l'essentiel du fonctionnement de marqueurs de discours, il n'est pas question de présenter ce type d'analyse pré-formelle, et nous nous contenterons d'en gloser les principaux traits en langage naturel. Nous présenterons, à la fin de cette introduction, et sur un exemple simple, une mise en parallèle des deux méthodes. En attendant, nous allons examiner une série d'outils permettant de décider de la présence/absence et de la nature des *pdv* en question.

3. Les critères

3.1. Les *pdv*

Les outils décisionnels ont toujours été le point faible des différentes versions de la polyphonie, d'autant plus regrettable qu'il vient s'ajouter à un cruel manque de définitions et critères opératoires dans le domaine des marqueurs de discours.

Un premier volet concerne les *pdv* et la justification de leur existence. Dans la plupart des cas, l'analyse polyphonique effectuée se contente de moduler le nombre de rôles discursifs au travers d'une démarche largement intuitive, de façon à parvenir tant bien que mal à une explication cohérente. Cette façon de procéder, très proche dans son essence de l'analyse littéraire, ne permet pas des analyses reproductibles, ne fournit aucun moyen de faire des prédictions, et ne permet pas non plus de choisir entre deux analyses différentes. Un certain nombre de sémanticiens ont proposé des critères permettant une introduction mieux contrôlée des entités polyphoniques, et plusieurs phénomènes ont été étudiés de ce

point de vue¹⁷. Parmi les linguistes s'efforçant de justifier leur démarche, trois critères semblent faire l'unanimité: la reprise anaphorique d'un *pdv*, la commutation dans les contextes minimaux et le critère d'enchaînement.

a) *La reprise anaphorique du pdv*

Rappelons qu'il s'agit de justifier l'introduction en structure profonde d'un *pdv* = [x]{O}, indépendamment de l'interprétation ultérieure des variables et paramètres. Ainsi, Anscombe (1983, 1985) utilise une telle reprise par anaphore pour montrer le caractère polyphonique de la négation, sur les exemples:

(2) Lia viendra à la fête, parce qu'elle sait que ça m'embête.

(3) Lia ne viendra pas à la fête, parce qu'elle sait que ça m'embête.

Dans (2), *ça* renvoie exclusivement à *qu'elle vienne à la fête*, alors que (3) est ambigu de ce point de vue: *ça* peut y être également interprété comme *qu'elle vienne à la fête* et comme *qu'elle ne vienne pas à la fête*. Résultat appuyant de la thèse antérieurement formulée de la négation descriptive comme siège de deux *pdv*. Le même critère appliqué à l'interrogation totale de type *p?* justifie d'y faire intervenir (entre autres choses) l'assertion préalable de *p*, c'est-à-dire un *pdv* de type [x]{p} avec nos notations en langage ordinaire¹⁸. La reprise pronominale par *le* dans:

(4) Est-ce que Lia viendra à la fête comme elle l'a promis?

17 Parmi les phénomènes les plus fréquemment étudiés de ce point de vue, citons: l'interrogation (Anscombe et Ducrot, 1983), la négation (Anscombe, 1983, 1985, 1990; Nølke, 1993), la concession (Anscombe, 1983, 1985), le conditionnel épistémique (Haillet, 1995), les marqueurs médiatifs génériques (Anscombe, 1995), le subjonctif (Nølke, 1985, 1993), etc. Dès les années 2000, ces études se sont multipliées: la concession (Anscombe, 2002, 2004; Bango, 2004; Donaire, 2005; Haillet, 2002, 2004), le conditionnel épistémique (Abouda, 2001; Haillet, 2002, 2004; Kronning, 2005; Korzen et Nølke, 2001), les marqueurs médiatifs spécifiques (Coltier et Dendale, 2004, 2006; Nølke, 2001), les marqueurs médiatifs génériques (Anscombe, 2000, 2005b, 2006a, 2006b), le subjonctif (Donaire, 2001), etc.

18 Anscombe et Ducrot (1983: 130 sq).

s'interprète comme 'elle a promis qu'elle viendrait' et non comme 'elle a promis qu'elle ne viendrait pas'. Phénomène que nous attribuons à la présence d'un *pdv* = [x]{Lia-venir-à-la-fête}, et l'absence du *pdv* contraire [x] {Lia-ne pas-venir-à-la-fête}. Ce dernier exemple montre clairement le caractère dissymétrique de l'interrogation et, par voie de conséquence, l'intérêt indiscutable du recours à des critères. Ils introduisent une systématique indispensable à l'heure de postuler la présence de tel ou tel *pdv*, et évitent les débordements d'une intuition en général peu fiable.

D'où un premier critère:

(C₁) Si un contenu est anaphorisable (par *ça/le*), il atteste de la présence d'un *pdv*.

Notons que cette condition est suffisante, mais non nécessaire: certains *pdv* (ainsi les présupposés, et d'une façon générale les cadres du discours) ne sont pas anaphorisables, nous y reviendrons.

b) La commutation dans les contextes minimaux

Dans le cas de la polyphonie, ce critère consiste à faire commuter – sans rien changer d'autre – deux énoncés ne différant que par la présence/absence supposée d'un *pdv*, de telle sorte qu'un seul des deux résultats soit valide. C'est le cas du contraste suivant, que j'emprunte à Donaire (2006):

(5) A: –J'ai fait un gros effort. B: –?Franchement, je te crois.

(6) A: –J'ai fait un gros effort. B: –Franchement, je ne te crois pas.

Notons que le fait signalé en (5) provient bien de l'adverbe (d'énonciation) *franchement* puisque la bizarrerie signalée disparaît si on élimine cet adverbe. Enfin, le phénomène tient bien à l'adverbe d'énonciation, puisque son effacement fait disparaître la bizarrerie:

(7) A: –J'ai fait un gros effort. B: –Je te crois.

(8) A: –J'ai fait un gros effort. B: –Je ne te crois pas.

Il n'est absolument pas nécessaire que l'énoncé que commente *franchement* soit axiologiquement positif ou négatif: on a aussi bien *Franchement, c'est une réussite* que *Franchement, c'est un échec*. Plus intéressante est la présence de la négation dans (8), responsable, nous l'avons

dit plus haut, de la présence d'un *pdv* de type [ind]{moi-te-croire}. Et ce fait semble général: *franchement*, *p* introduit un *pdv* attribué à d'autres, cadre à l'intérieur duquel il situe son discours, et auquel s'oppose *p*. On pourrait penser à un *pdv* comme [ON]{q}, avec $\text{Loc} \notin \text{ON}$, et *q* opposé à *p* – ce qui est en fait un thème –, structure polyphonique effectivement réalisée dans (6) et (8), cas pour lesquels $\sim q = p$. Considérons par exemple:

- (9) A: –Il paraît que Lia bat son mari. B: –Franchement, je trouve ça plutôt bien.
 (10) A: –Il paraît que Lia bat son mari. B: –Franchement, je trouve ça plutôt mal.

Deux remarques: a) aucun de ces deux exemples ne comporte de négation; b) les deux exemples sont également possibles. Ce que montre en fait notre analyse, c'est que (9) et (10) n'apparaissent pas dans les mêmes contextes. Dans (9), B dit se situer dans un cadre où il est habituel de réproucher qu'une femme batte son mari. Dans (10) à l'inverse, B dit se situer dans un cadre où il est habituel cette fois d'approuver qu'une femme batte son mari, pour ne citer que des cas évidents. Cette paire d'exemples appuie donc notre analyse, puisqu'elle montre que nous avons raison de ne pas postuler la présence obligatoire d'une négation ni même d'une polarité négative.

Ces considérations mènent au second critère:

- (C₂) La présence d'un *pdv* entraîne une non-possibilité de commutation dans des contextes minimaux identiques.

c) Le critère d'enchaînement

Ce critère – ainsi d'ailleurs que le précédent – permet de pallier le fait qu'un certain nombre de contenus (présupposés, thèmes, etc.), ne peuvent pas toujours être repris par anaphore. Considérons par exemple:

- (11) Lia vient d'arrêter de fumer.

Une analyse classique de (11) y voit un posé et un présupposé, *grosso modo* et de façon intuitive 'Lia ne fume pas maintenant' et 'Lia fumait avant' respectivement. Or on remarque que dans:

- (12) I: –Lia vient d'arrêter de fumer. II: –Ça m'étonnerait.

la reprise de B ne peut jamais signifier «Ça m'étonnerait qu'elle ait fumé avant», et que l'enchaînement se fait donc toujours sur le posé. Dans ces conditions, comment justifier l'existence du présupposé? En fait, le présupposé suit la règle suivante: «si p possède un présupposé q », un même locuteur ne peut dire « p , mais $\sim q$ ». Dans le cas présent:

(13) *Lia vient d'arrêter de fumer, mais elle ne fumait pas avant.

D'une façon générale, ce critère semble révéler les *pdv* (dont les présupposés) dont la source est un *ON*-locuteur, communauté à laquelle appartient le locuteur: il affirme en effet qu'un locuteur ne peut nier le cadre (présupposé, assertion préalable, thème, etc.) à l'intérieur duquel il dit se placer. L'enchaînement devient en revanche possible s'il s'agit du cadre d'un autre, comme on le voit sur:

(14) Tu me parles de nos prochaines vacances, mais il n'y aura pas de prochaines vacances.

Le présupposé d'existence relatif aux vacances, et attaché à la première partie de l'exemple, est le présupposé de *tu*, et non celui du locuteur du tout, qui peut donc nier leur existence future.

3.2. Les rôles discursifs

Un second problème concerne l'identification des sources. Si le précédent problème a été peu étudié, ce second problème l'a été encore moins. Il comporte deux parties:

a) L'identification des sources $[x]$ des *pdv*

La structure linguistique d'une phrase fournit généralement une partie de cette identification dès la structure profonde. Comme nous l'avons par exemple vu, un présupposé implique un *pdv* de type $[ON]\{p\}$, avec une assignation $Loc \in [ON]$. Dans les cas simples (*i.e.* sans enchaînement dans un verbe de dire), un posé entraînera la présence d'un $pdv = [x]\{p\}$, avec l'assignation cette fois $x \equiv Loc$. Avec les marqueurs de médiativité, les indications fournies sont plus complexes, puisqu'elles concernent à la fois l'identification de la source, mais aussi la relation entre la source et

l'objet construit. Pour s'en convaincre, on pourra (re)lire Coltier et Dendale (2004), qui montrent les modulations auxquelles donnent lieu *selon moi/d'après moi/à mon avis*, indicateurs pourtant d'un même type de médiativité.

b) *L'identification du locuteur et de ses différents aspects*

Dans le cadre de la distribution des rôles discursifs, c'est probablement le problème le plus ardu.

Lorsqu'un énoncé ne porte pas de marques personnelles ou d'indications équivalant à de telles marques, le locuteur – *i.e.* l'auteur avoué de l'énoncé – est par défaut le sujet parlant. Tout se gâte quand il y a des marques personnelles explicites, en particulier le pronom personnel *je*.

Ce pronom peut en effet renvoyer à différents rôles discursifs:

- a) le *locuteur*, *i.e.* le personnage discursif que l'énoncé désigne comme étant son auteur;
- b) le personnage discursif qui a été locuteur dans le passé (c'est l'*ex-locuteur*), ou qui sera locuteur dans le futur, mais qui n'est pas locuteur au moment de l'énonciation. C'est le cas dans des exemples comme:

(15) La météo a annoncé qu'il ferait beau.

(16) Max te dira qu'il n'a jamais dit ça.

(15) comporte un *ex-locuteur*, à savoir *la météo*, et (16) le cas compliqué d'un locuteur qui met en scène le même personnage à la fois comme locuteur futur et comme *ex-locuteur*;

- c) le locuteur en tant qu'être du monde (parfois noté λ): ce peut être une image du locuteur soit à un moment particulier de son histoire, soit en général, comme on peut le voir sur les exemples:

(17) Nølke vient de **m**'envoyer son dernier article.

(18) Nølke **m**'envoie toujours son dernier article.

- d) le locuteur en tant que *tel* (parfois noté *L*). Entité discursive également, le locuteur en tant que *tel L* est le locuteur en tant que responsable de l'activité discursive liée à l'énoncé, par exemple de certains actes de langage, quelle que soit la façon dont on les envisage. Tant λ

comme L sont deux façons d'envisager l , deux points de vue sur l . En tant que représentation d'un être réel, λ peut se présenter comme éprouvant des sensations et des sentiments: la première personne de *Je vois que le temps ne s'améliore pas* renvoie par conséquent à λ . En revanche, le locuteur de *Sors immédiatement d'ici!* n'est pas un λ mais L : le caractère jussif de l'acte accompli surgit de la propre production de l'énoncé. C'est également le cas dans les énoncés performatifs. Dans *Je te promets que je vais faire plein de fiches*, le premier *je* est locuteur en tant que tel, et le second est un λ .

On remarque que, hormis quelques cas clairs où les possibilités sont réduites, la distinction entre ces différents rôles dans des énoncés complexes est loin d'être évidente, et n'a donné lieu à ma connaissance, à aucune étude spécifique permettant d'établir des critères opératoires d'identification du locuteur et de ses différentes manifestations.

4. Marqueurs de discours, connecteurs et autres particules: quelques généralités

L'idée de départ est bien connue. Outre les habituelles catégories du nom, de l'adjectif et du verbe, beaucoup de langues possèdent d'autres catégories qui ne semblent directement reliées ni à des problèmes de référence (catégorie nominale), ni à des problèmes de propriétés (catégorie adjectivale), soit à des problèmes de processivité (catégorie verbale), le tout étant bien entendu une approche totalement intuitive, et vraisemblablement très critiquable. Elle suffira pour notre propos.

Ces autres catégories sont:

- a) la catégorie des conjonctions de coordination ou de subordination (parfois appelées *mots vides*), ou du moins une sous-classe d'entre elles, à savoir: *et, mais, car, etc.; parce que, bien que, même si, en outre, etc.*;
- b) la catégorie des interjections, ainsi *Aïe, Hélas, Tiens, etc.*, dont la fonction principale est de montrer une certaine attitude;

- c) la catégorie des adverbes d'énonciation, comme *franchement*, *justement*, *décidément*, etc., qui d'une part dénotent une attitude – comme les interjections, et d'autre part, comme les conjonctions – «portent» sur un ou plusieurs énoncés.

Si l'accord est à peu près unanime sur le sujet, la terminologie est foisonnante (connecteurs, opérateurs, modalisateurs, particules, marqueurs de discours, etc.), et la plupart du temps sans réelle justification; les définitions sont absentes ou impressionnistes, les études relèvent plus souvent de l'exégèse littéraire que de l'examen scientifique, du fait qu'elles se fondent plus sur la compréhension immédiate des énoncés que sur des procédés d'analyse opératoires et cohérents, et confondent systématiquement la langue et la métalangue. Un bon exemple en est la «notion» de *reformulateur*, très à la mode ces derniers temps, et dont aucune définition un tant soit peu opératoire n'a été formulée. Ce qu'on trouve sur le marché consiste en un mélange d'intuition immédiate et de confusion entre langue et métalangue. Ce qui n'a pas empêché certains de proposer des «classifications» de reformulateurs.

La question, et elle est générale, est de parvenir à définir des classes et des sous-classes dans la catégorie (pour l'instant intuitive) des marqueurs de discours. L'idée est que la caractérisation d'un marqueur de discours par rapport à la structure de surface ne fonctionnera jamais, et que c'est donc au niveau de la structure profonde qu'il faut opérer. Deux questions sont particulièrement à l'ordre du jour:

- a) peut-on définir au niveau de la structure profonde (et donc selon des critères objectifs, puisque la structure profonde est obtenue sur la base de critères appliqués à la structure de surface) une catégorie sémantico-pragmatique des connecteurs?;
- b) étant donnée une entité considérée comme étant un marqueur discursif, est-il dans une seule classe à la fois, ou peut-il être dans plusieurs?

Pour montrer ce qui est en jeu, nous raisonnerons sur deux exemples: celui de la négation, et celui – que nous simplifierons pour des raisons pédagogiques – de *mais* dans la version standard, la question de la validité de cette description ne jouant aucun rôle ici. Par ailleurs, nous nous

situerons au niveau de la glose de surface, et non de la représentation profonde.

Rappelons que dans la version standard, *mais* met en jeu deux énoncés (réels ou virtuels) E_1 et E_2 tels que¹⁹: E_2 est pour une certaine conclusion R un argument que reconnaît le locuteur, qui ne tire en revanche pas de E_1 la conclusion opposée. Ainsi, dans l'exemple suivant:

(19) Max est très gentil, mais il ne fait pas partie de mes proches.

on peut imaginer un contexte banal, celui où par exemple on décide de ne pas l'inviter à une fête, *i.e.* $R = je\ n'ai\ pas\ l'intention\ de\ l'inviter\ à\ ma\ fête$. Notons que dans cette concession interviennent des éléments implicites, à savoir la présence d'un ON_2 -locuteur source du principe général «On n'invite pas quelqu'un qui ne fait pas partie des proches», et celle d'un ON_1 -locuteur, source de l'autre principe général «On invite quelqu'un qui est gentil».

Nous nous inspirerons du modèle de représentation de la concession de Anscombe (1985) et supposerons, pour des raisons pédagogiques, qu'à chacun des E_1 et E_2 n'est associé qu'un seul *pdv*. On aboutit alors à l'analyse simplifiée suivante de E_1 , *mais* E_2 :

- a) E_1 est représenté par un point de vue $pdv_1 = [x_1]\{O_1\}$;
- b) E_2 est représenté par un point de vue $pdv_2 = [x_2]\{O_2\}$;
- c) la conclusion R est représentée par un point de vue $pdv = [x]\{O\}$;
- d) un point de vue $[ON_2]\{O_2 \rightarrow O\}$ nous dit que l'existence d'objets construits comme O_2 est en faveur de l'existence d'objets construits comme O . C'est la représentation de l'idée que si E_2 est un argument pour R , c'est en vertu d'un principe général. En termes de *pdv*, c'est l'idée que certains *pdv* utilisant O_2 seront 'favorables' à certains *pdv* utilisant O ²⁰;
- e) un point de vue $[ON_1]\{O_1 \rightarrow \sim O\}$ nous dit que l'existence d'objets construits comme O_1 est en défaveur de l'existence d'objets construits

19 Par convention, nous réserverons les majuscules aux entités de surface, et les minuscules aux entités de la structure profonde.

20 On remarquera dès ce niveau à quel point les représentations se compliquent, et également à quel point le niveau conceptuel actuel de la linguistique (et en particulier de la sémantique) est insuffisant.

- comme O. C'est la représentation de l'idée que si E_1 est un argument pour non-R, c'est en vertu d'un principe général;
- f) le locuteur s'identifie à x_2 et à ON_2 , ainsi qu'à x , mais ne s'identifie pas à ON_1 , son identification à x_1 ne jouant aucun rôle ici.

Une remarque: l'interprétation « E_2 plus fort que E_1 », fréquemment utilisée dans les descriptions de *mais* n'est en fait pas basique, et découle d'une banale loi de discours du type de «si on retient un argument A et non un argument B, c'est que A est meilleur que B».

Les possibles relations hiérarchiques entre *pdv* est ici le point important dans cette description simplifiée. On remarque par exemple que en tant qu'il tire la conclusion R, le locuteur agit dans le cadre du ON_2 -locuteur. Si l'on préfère, pdv_2 et pdv sont hiérarchiquement dominés par $[ON_2]\{O_2 \rightarrow O\}$, alors que pdv_1 est dominé par $[ON_1]\{O_1 \rightarrow \sim O\}$. Le point important ici réside dans l'absence de relation hiérarchique entre $pdv_2 = [x_2]\{O_2\}$ (attaché à E_2) et $pdv_1 = [x_1]\{O_1\}$ (attaché à E_1). Ce qui nous met sur la voie d'une possible définition de connecteur, de la façon suivante: soit un marqueur de discours M qui met en jeu un certain nombre d'énoncés réels ou virtuels E_1, E_2, \dots, E_i . M est un *connecteur* pour m de ces énoncés si les *pdv* correspondants ont le même niveau hiérarchique. De ce point de vue, *mais* est un connecteur si nous admettons la description succincte ci-dessus, dans laquelle pdv_1 et pdv_2 sont au même niveau hiérarchique.

Considérons maintenant la négation (descriptive), que nous avons représentée à l'aide des deux points de vue $pdv_1 = [\text{ind}]\{\text{il-faire-beau}\}$ et $pdv_2 = [x_2]\{\text{non}\}$, avec une relation hiérarchique $\text{ind} \succ x_2$, ce qui se lit, rappelons-le, comme « pdv_2 est à comprendre dans le cadre de pdv_{ind} ». Il y a donc une relation hiérarchique entre pdv_1 et pdv_2 , et la négation n'est donc pas un connecteur reliant ces deux points de vue, au sens précédemment défini du moins, mais un *opérateur* ou un *modalisateur* (au choix).

Nous terminerons par le cas de *franchement, p*, structure dans laquelle *franchement* est habituellement classé dans les marqueurs d'attitude. Par rapport au *pdv* associé à *p*, *franchement* indique une certaine attitude, ce qui paraît raisonnable. Mais si on admet l'analyse de Donaire (2006) et Hermoso (2009), dans *franchement, p, franchement* introduit un *pdv* attribué à d'autres, cadre à l'intérieur duquel il situe son

discours, et auquel s'oppose q , que nous avons proposé de représenter par un pdv comme $[ON]\{q\}$, avec $Loc \notin ON$, et q opposé à p (en simplifiant les notations). Dans ces conditions, et outre son rôle de modalité/modalisateur, *franchement* est *connecteur* par rapport cette fois à p et q . On voit donc sur cet exemple qu'une même entité peut éventuellement assumer plusieurs fonctions, l'attribution de ces fonctions dépendant bien évidemment du type de théorie choisi, ainsi que des critères mis en œuvre.

Stratégie discursive: mise en relation de *points de vue*

Pierre Patrick HAILLET

L'objectif de cette «notule» est de préciser le sens que l'on donne au concept de *stratégie discursive* – et de montrer comment il intervient dans l'élaboration des analyses présentées dans notre ouvrage.

Le postulat qui sous-tend notre démarche est que parler – ou écrire – a pour fonction fondamentale de «mettre en scène» des *objets* construits par le discours et ce, par le biais de *points de vue* (pour la définition détaillée de cette notion, cf. le texte de Jean-Claude Anscombe *supra*) correspondant à ces *objets construits*.

Or, parler de «mise en scène» conduit naturellement à préciser comment on désigne «ce qui est mis en scène». Dans cette perspective, les énoncés *Léa dort*, *Léa roupille* et *Léa fait une petite sieste* constituent trois séquences distinctes, matériellement différentes, qui peuvent – éventuellement – «faire référence» au même événement qui prend place indépendamment des discours susceptibles d'en parler; même dans ce cas de figure, la position que nous adoptons consiste à considérer qu'il s'agit de trois **constructions discursives** différentes, et à choisir – pour désigner «ce qui est mis en scène» – l'étiquette d'*objet construit* (au sens de «construit par le discours»). L'examen, sous cet angle, de nos trois exemples conduit à dire qu'ils correspondent nécessairement à trois *objets construits* différents. Par convention, les formules destinées à désigner l'*objet construit* seront forgées à partir de l'énoncé analysé de la façon suivante: les «blancs» seront remplacés par des traits d'union, le verbe conjugué sera mis à l'infinitif et le tout sera présenté entre accolades – soit {Léa-dormir} pour *Léa dort*, {Léa-roupiller} pour *Léa roupille* et {Léa-faire-une-petite-sieste} pour *Léa fait une petite sieste*. L'avantage qui découle de ce choix sur le plan méthodologique est double: d'une part, les formules ainsi forgées *ne sont pas des énoncés* et la désignation de «ce dont on parle» ne risque donc pas de se confondre

avec des énoncés susceptibles de constituer des «mises en scène» de tel ou tel *objet construit* – et d’autre part, cette façon de procéder permet de rendre compte du fait que *Le verre est à moitié vide* et *Le verre est à moitié plein* constituent fondamentalement – y compris dans le cas (envisageable mais non nécessaire) où ils «feraient référence» à la même réalité extralinguistique existant indépendamment des discours – deux constructions qui ne mettent pas en scène le même *objet construit*.

Ainsi, l’interprétation par défaut²¹ de *Léa dort* consiste à considérer que cet exemple met en scène un seul point de vue correspondant à l’*objet construit* {Léa-dormir}.

Venons-en au concept de *stratégie discursive*. L’approche pratiquée dans cet ouvrage considère qu’il y a stratégie discursive là où le discours met en relation deux (ou plusieurs) points de vue, l’objectif étant invariablement de déterminer quel procédé a pour résultat une telle mise en relation, et quels sont les points de vue mis en rapport. Vus sous cet angle, les phénomènes décrits dans ce volume illustrent tous un procédé consistant à recourir à un *opérateur*, à un segment matériel.

Commençons par l’exemple *Nous avons gagné parce que nous étions meilleurs que les autres*, où l’emploi de *parce que* met en relation le point de vue correspondant à l’*objet construit* {nous-gagner} – qui, lui, correspond au cotexte gauche de *parce que* – avec le point de vue correspondant à l’*objet construit* {nous-être-meilleurs-que-les-autres}, qui correspond quant à lui au cotexte droit de *parce que*.

L’agencement matériel des segments de discours à prendre en compte dans ce type d’analyse peut cependant être différent; c’est ce qu’illustre, par exemple, *Comme il faisait froid, je ne suis pas sorti*, où les points de vue que met en relation *comme* sont, respectivement, celui qui correspond à l’*objet construit* {il-faire-froid} et celui qui correspond à l’*objet construit* {moi-ne-pas-sortir}. Dans *Hydroxycut est un produit extrêmement puissant et déconseillé aux débutants. Je ne connais pas l’autre en revanche*, les points de vue mis en relation du fait de l’emploi de *en*

21 En d’autres termes, sans prendre en compte aucun élément extérieur à cet énoncé, le raisonnement exposé ici s’applique à l’énoncé *Léa dort* «tout seul», car s’il enchaîne, par exemple, sur *Vous parlez trop fort*, il peut parfaitement être compris comme destiné à faire admettre «Vous risquez de la réveiller», «Parlez moins fort, s’il vous plaît», etc.

revanche sont, respectivement, celui qui correspond à l'*objet construit* {Hydroxycut-être-un-produit-extrêmement-puissant-et-déconseillé-aux-débutants} et celui qui correspond à l'*objet construit* {moi-ne-pas-connaître-l'autre}. On évoquera, enfin, le cas des constructions discursives telles que *C'est probablement le cas*, où le point de vue correspondant à l'*objet construit* {ce-être-probablement-le-cas} est mis en relation avec le point de vue correspondant à l'*objet construit* {ce-être-le-cas}.

Pour chacun des procédés analysés (respectivement, le recours à *parce que*, à *comme*, à *en revanche*, et à *probablement*), on s'attache à préciser quels sont les points de vue mis en relation et quels sont les *objets construits* correspondants; telle est la démarche que nous avons adoptée en élaborant les fiches présentées dans notre ouvrage.

Enfin, l'approche visant à circonscrire la nature de certains agencements discursifs fera intervenir un *type* de points de vue correspondant à un type d'*objets construits* (faute de pouvoir postuler, à partir de l'analyse de l'énoncé étudié, un point de vue précis correspondant à un *objet construit* précis). Illustrons ce cas de figure par une analyse succincte des deux extraits ci-dessous qui comportent chacun une occurrence de la séquence *au moins*:

Alors ne me dites pas que l'hygiène est irréprochable dans tous les restaurants de cette enseigne, c'est faux pour au moins celui-là.

Ça fait quand même deux matchs qu'on se défonce et au moins celui-là on l'a gagné et comme il faut.

Dans le premier extrait, il est possible d'insérer, après *c'est faux pour au moins celui-là*, un enchaînement qui «enchérit» sur «c'est faux pour celui-là» – comme, par exemple, *et certainement pour d'autres* ou encore *voire pour de nombreux autres*. Le second extrait s'avère, quant à lui, compatible avec des enchaînements qui explicitent l'impossibilité d'enchérir sur «celui-là, on l'a gagné» – tels que *même si on a perdu l'autre, même si on n'en a gagné qu'un seul, même si on n'en a pas gagné d'autres*, etc. Dans les deux cas de figure, le point de vue correspondant à l'*objet construit* comportant le segment associé à *au moins* est mis en relation avec un point de vue qui enchérit par rapport à ce segment; une telle «surenchère» est représentée comme envisageable par le premier type d'agencements comportant *au moins* – et comme impossible à envisager par le second type. En d'autres termes, dans le premier cas, le

point de vue correspondant à l'*objet construit* {ce-être-faux-pour-celui-là} est mis en relation – du fait de l'emploi de l'opérateur *au moins* – avec des points de vue correspondant à des *objets construits* du type {ce-être-faux-pour-d'autres-restaurants-de-cette-enseigne}, points de vue représentés comme envisageables; dans le second cas, le point de vue correspondant à l'*objet construit* {celui-là-on-le-gagner} est mis en relation avec des points de vue correspondant à des *objets construits* du type {on-gagner-l'autre-match}, points de vue représentés par l'énoncé analysé ici comme impossibles à envisager.

Ce sont ces principes d'analyse qui se trouvent reflétés dans la structuration des fiches du présent ouvrage. D'une part, là où le recours à une entité lexicale donnée s'avère correspondre à deux (ou plusieurs) types de fonctionnement discursif, on fait correspondre à cette entité lexicale deux (ou plusieurs) entités sémantiques; d'autre part, les propositions réunies dans ce volume s'appuient sur l'utilisation de critères formels, tels que l'examen de la compatibilité d'un agencement donné avec divers types d'enchaînements, ou encore l'examen des commutations qu'une entité donnée admet – ou exclut – dans son environnement.

PARTIE II
LES OPÉRATEURS

Entité lexicale: **à coup sûr**

Jean-Claude ANSCOMBRE

1. Mini corpus

- (1) [...] qui connaît quelqu'un dont la fille a une copine de classe qui a une sclérose en plaques, et que c'est bien triste, cette maladie atroce qui vous tue **à coup sûr**. (V. Gault, *Le corps incertain*, 2006, *Frantext*)
- (2) [...] tu sais que tu ne leur feras jamais changer d'avis. N'essaie même pas. Montre-leur qu'ils ont raison. Deviens le personnage. C'est gagnant **à coup sûr**. (H. Mathews, *Ma vie dans la CIA: une chronique de l'année 1973*, 2005, *Frantext*)
- (3) Quand on fait quelque chose sans raison, on s'attire presque **à coup sûr** une raison de l'avoir fait. En psychologie, l'effet souvent précède la cause. (J.R. Huguenin, *Journal*, 1993, p. 297)
- (4) Si, si, j'y crois dur comme fer, dit-elle, bien que, de nos jours, n'est-ce pas, on ne se prémunisse **à coup sûr** contre rien. (P. Mertens, *Les Eblouissements*, 1987, *Frantext*)
- (11) [...] Celui-là, ma vie, mes nombreuses activités, mes amours, mes voyages n'avaient pour fin que de ne pas me confondre avec Manuel, d'échapper à son état? Son état qui, **à coup sûr**, serait définitif. Il avait eu raison de refuser le mot de «devenir». (J.B. Pontalis, *Le Dormeur éveillé*, 2004, *Frantext*)
- (12) Quitte à embrasser quelque chose, je préférerais, **à coup sûr**, que ce ne fût pas une carrière. Il m'a bien fallu montrer, à qui m'aimait et aux autres, que je pouvais, moi aussi, m'agiter comme tout le monde. (J. d'Ormesson, *La Douane de mer*, 1993, p. 228)
- (13) [...]—De plus en plus amusant.
—Le judaïsme tiendra, dit-il...
—**À coup sûr**.
—Mais le christianisme va-t-il se dissoudre finalement dans le judaïsme, ou non? (P. Sollers, *Le Secret*, 1993, *Frantext*)
- (14) Ce n'était pas pattes de velours, qu'il me faisait c'était yeux de velours. Mon maaaaahuhuh à moi a été un mououououuhh. Une improvisation. **À coup sûr** spéciale, mais assez engageante pour inciter mon visiteur à le franchir, mon seuil. (R. Forlani, *Gouttière*, 1989, *Frantext*)

2. Entités sémantiques

à coup sûr₁, à coup sûr₂

[à **coup sûr**₁ est adverbe de constituant, à **coup sûr**₂ est adverbe d'énonciation].

2.1. à coup sûr₁

Mini corpus

- (1) [...] qui connaît quelqu'un dont la fille a une copine de classe qui a une sclérose en plaques, et que c'est bien triste, cette maladie atroce qui vous tue à **coup sûr**. (V. Gault, *Le corps incertain*, 2006, *Frantext*)
- (2) [...] tu sais que tu ne leur feras jamais changer d'avis. N'essaie même pas. Montre-leur qu'ils ont raison. Deviens le personnage. C'est gagnant à **coup sûr**. (H. Matthews, *Ma vie dans la CIA: une chronique de l'année 1973*, 2005, *Frantext*)
- (3) Quand on fait quelque chose sans raison, on s'attire presque à **coup sûr** une raison de l'avoir fait. En psychologie, l'effet souvent précède la cause. (J.R. Huguenin, *Journal*, 1993, p. 297)
- (4) Si, si, j'y crois dur comme fer, dit-elle, bien que, de nos jours, n'est-ce pas, on ne se prémunisse à **coup sûr** contre rien. (P. Mertens, *Les Eblouissements*, 1987, *Frantext*)

Glose

à **coup sûr**₁ présente la réalisation du procès subsumé par le verbe qu'il modifie comme comportant un haut degré de certitude quant à l'obtention du résultat.

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

*prop*₁: expression totalement figée, n'admettant aucune substitution paradigmatique sur l'un quelconque de ses constituants:

- (1a) C'est bien triste, cette maladie atroce qui vous tue (à **coup sûr** / *à **coup certain**).

*prop*₂: adverbe de constituant, **à coup sûr**₁ commute avec des locutions adverbiales comme «de façon certaine» (exemples 1, 2, 3, 4), «en toute certitude» (exemples 2, 3, 4), «en toute sécurité» (exemples 2, 4):

(1b) C'est bien triste, cette maladie qui vous tue (**à coup sûr** / **de façon certaine**).

(2a) C'est gagnant (**à coup sûr** / **en toute certitude**).

(4a) Si, si, j'y crois dur comme fer, dit-elle, bien que, de nos jours, n'est-ce pas, on ne se prémunisse (**à coup sûr** / **en toute sécurité**) contre rien.

*prop*₃: **à coup sûr**₁ apparaît directement après le verbe (exemples 1, 2, 3, 4), parfois après le complément d'objet:

(5) La victoire ne pouvait lui échapper, et le champion avançait maintenant sa dame **à coup sûr**.

*prop*₄: **à coup sûr**₁ ne peut figurer en tête de phrase, même d'une phrase déclarative:

(5a) La victoire ne pouvait lui échapper, et ***à coup sûr**, le champion avançait maintenant sa dame.

*prop*₅: **à coup sûr**₁ ne peut figurer à gauche de la négation:

(1c) Cette maladie peut ne pas vous tuer **à coup sûr**₁ / Cette maladie peut ***à coup sûr**₁ ne pas vous tuer.

*prop*₆: **à coup sûr**₁ peut être focus de la phrase, et en particulier, être extrait par *c'est...que*:

(5b) La victoire ne pouvait lui échapper, et c'est **à coup sûr**₁ que le champion avançait maintenant sa dame.

*prop*₇: **à coup sûr**₁ ne peut figurer dans une pseudo-clivée:

(5c) Ce que le champion a fait ***à coup sûr**₁, c'est d'avancer alors sa dame.

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₈: comme un certain nombre d'adverbes de manière de constituant, **à coup sûr**₁ admet une variation de degré sous la forme de **presque** (variante **pratiquement**):

(6) Il s'était isolé aux feuillées quand un obus égaré de gros calibre, français **presque à coup sûr**, le seul qu'on ait jamais vu dans ces parages, était tombé précisément sur la crête de son casque. (M. Bataille, *L'Arbre de Noël*, 1967, *Frantext*).

*prop*₉: **à coup sûr**₁, contrairement à d'autres adverbes de constituant (comme *rapidement*), sélectionne une sous-classe de verbes. Il ne se combine qu'avec les verbes impliquant un résultat²², ainsi *gagner* ou *trouver*:

(7) Si vous achetez un numéro de loterie un vendredi 13, vous gagnez **à coup sûr**.

(8) Grâce aux petites annonces, on (*cherche / trouve) du travail **à coup sûr**.

*prop*₁₀: lorsque deux résultats sont possibles, l'un positif, l'autre négatif, c'est la combinaison avec **ne...que** qui seule supporte **à coup sûr**₁, le résultat envisagé étant nécessairement le positif:

(9) Quand elle va au casino, Lia (?joue **à coup sûr** + ne joue **qu'à coup sûr**).

(10) Max ne gaspille pas sa poudre aux moineaux, (??il tire **à coup sûr** + il ne tire **qu'à coup sûr**).

Modélisation polyphonique

à coup sûr₁ ne modifie pas le schéma polyphonique de l'énoncé dans lequel il apparaît (comme beaucoup d'adverbes de constituant). Il modifie le sens du prédicat sur lequel il porte, dans le sens d'un haut degré de certitude de réalisation.

22 *I.e.* accomplissements et achèvements, au sens de Vendler (1967) et Mourelatos (1978).

2.2. à coup sûr₂*Mini corpus*

- (11) Celui-là, ma vie, mes nombreuses activités, mes amours, mes voyages n'avaient pour fin que de ne pas me confondre avec Manuel, d'échapper à son état? Son état qui, **à coup sûr**, serait définitif. Il avait eu raison de refuser le mot de «devenir». (J.B. Pontalis, *Le Dormeur éveillé*, 2004, *Frantext*)
- (12) Quitte à embrasser quelque chose, je préférerais, **à coup sûr**, que ce ne fût pas une carrière. Il m'a bien fallu montrer, à qui m'aimait et aux autres, que je pouvais, moi aussi, m'agiter comme tout le monde. (J. d'Ormesson, *La Douane de mer*, 1993, p. 228)
- (13) [...]—De plus en plus amusant.
—Le judaïsme tiendra, dit-il...
—**À coup sûr**.
—Mais le christianisme va-t-il se dissoudre finalement dans le judaïsme, ou non? (P. Sollers, *Le Secret*, 1993, *Frantext*)
- (14) Ce n'était pas pattes de velours, qu'il me faisait c'était yeux de velours. Mon maaaahuhuh à moi a été un mouououououhh. Une improvisation. **À coup sûr** spéciale, mais assez engageante pour inciter mon visiteur à le franchir, mon seuil. (R. Forlani, *Gouttière*, 1989, *Frantext*)

Glose

Le locuteur de **à coup sûr₂** (Y), se présente comme ayant de bonnes raisons de croire au bien-fondé de Y. Il n'est pas la source de Y, mais se fonde sur des indices qui peuvent être de l'ordre du ouï-dire, de l'inférence ou simplement de la perception, il se présente comme quasi-assuré du bien-fondé de Y.

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

*prop*₁: **à coup sûr₂** est une expression totalement figée, n'admettant aucune substitution paradigmatique ni modification sur l'un quelconque de ses constituants:

- (15) (**À coup sûr** / ***à coup sûr et certain**), ils sont au premier étage en train de piquer un petit roupillon.

prop2: **à coup sûr**₂ apparaît très fréquemment en incise, soit initiale, soit médiane, soit finale. La position en incise finale reste cependant rare²³, ainsi:

(16) C'est dans les prochaines heures que nous verrons si une telle volonté existe partout; elle existe, chez nous, **à coup sûr**... (P. Mendès-France, *Oeuvres complètes*, t.3, 1986, *Frantext*)

prop3: on trouve également **à coup sûr**₂ devant un attribut ou un verbe fini:

(17) Je ne sais plus si l'eau de cette douche de campagne en milieu urbain était chaude ou froide, mais **à coup sûr** elle était courante. (G. Genette, *Bardadrac*, 2006, p. 229)

(18) Puisque le tout vaut toujours mieux que la somme de ses parties, l'oeuvre d'Artaud-Bataille est **à coup sûr** un monument considérable. (G. Genette, *Bardadrac*, 2006, p. 94)

(19) [...] la place restreinte que Conchita Rueda préservait pour faciliter l'arrosage, était **à coup sûr** occupée par l'un des deux acteurs, Pedrito Alcantara. (H. Bianciotti, *Le pas si lent de l'amour*, 1995, *Frantext*)

prop4: **à coup sûr**₂ commute régulièrement avec certaines locutions adverbiales comme «bien évidemment» (exemples 12, 13, 14), «naturellement» (exemple 12), «très certainement» (exemples 11, 13, 14), «visiblement» (exemples 11, 14):

(17a) Je ne sais plus si l'eau de cette douche de campagne en milieu urbain était chaude ou froide, mais **bien évidemment** elle était courante.

(18a) Puisque le tout vaut toujours mieux que la somme de ses parties, l'oeuvre d'Artaud-Bataille est **très certainement** un monument considérable.

(14a) Ce n'était pas pattes de velours, qu'il me faisait c'était yeux de velours. Mon maaaahuhuh à moi a été un mououououuhh. Une improvisation. **Visible-ment** spéciale, mais assez engageante pour inciter mon visiteur à le franchir, mon seuil.

prop5: contrairement à **à coup sûr**₁, **à coup sûr**₂ ne peut être focus de la phrase, et en particulier, ne peut être extrait par *c'est...que*:

(15a) *C'est **à coup sûr** qu'ils sont au premier étage en train de piquer un petit roupillon.

23 Six cas seulement dans *Frantext* sur plusieurs centaines d'exemples.

*prop*₆: contrairement à **à coup sûr**₁, **à coup sûr**₂ ne figure que difficilement dans une pseudo-clivée:

(15b) ?Ce qu'ils font **à coup sûr**, c'est être au premier étage en train de piquer un petit roupillon.

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₇: contrairement à **à coup sûr**₁, **à coup sûr**₂ n'admet pas le degré en **presque**:

(20) (**À coup sûr**₂ / ***presque à coup sûr**₂), il lui est arrivé quelque chose en cours de route.

*prop*₈: **à coup sûr**₂ représente une attitude du locuteur, qui exprime une croyance qu'il présente comme fondée sur certains indices (*cf. infra*). La paraphrase la plus naturelle est **c'est sûr** (en incise), parfois **je suis sûr** (également en incise):

(20a) (**A coup sûr** / **c'est sûr**), il lui est arrivé quelque chose en cours de route.

(20b) Il lui est arrivé quelque chose en cours de route, **je suis sûr**.

*prop*₉: le locuteur de **à coup sûr**₂ (**Y**) n'a pas une expérience directe de l'état du monde représenté en Y, et sa quasi-certitude en le bien-fondé de Y repose uniquement sur une déduction à partir d'indices. Il s'agit donc d'un marqueur médiatif. Si A est enfermé dans une pièce et ne peut voir l'extérieur, mais qu'il entende les bruits d'un violent orage, il pourra dire **À coup sûr**, *il fait un temps de cochon*. Si sortant à l'extérieur, il constate qu'il fait un violent orage, il ne pourra dire ***A coup sûr**, *il fait un temps de cochon*.

*prop*₁₀: pour le locuteur de **à coup sûr**₂ (**Y**), Y était prévisible à partir d'indications temporellement antérieures, y compris contextuelles. Supposons que B dise à A: *Max et Lia sont mariés depuis vingt ans*, A pourrait répondre **À coup sûr**, *ils ont plein d'enfants*, mais non (en l'absence d'autres indications) **À coup sûr**, *ils n'ont pas d'enfants*. L'indication antérieure est ici constituée par le stéréotype *On se marie pour avoir des enfants* (savoir partagé), alors qu'il n'y a pas le stéréotype *Quand on se marie, on n'a pas d'enfants*.

*prop*₁₁: le locuteur de **à coup sûr**₂ (Y) ne peut faire figurer en Y un savoir partagé objectif et qui n'est pas déduit d'autre chose. On comparera de ce point de vue, dit par un français: ***À coup sûr**, les Français boivent du vin (stéréotype objectif national) et **À coup sûr**, les Français aiment le vin (appréciation pouvant être comprise comme une déduction à partir d'indices).

Modélisation polyphonique

Le locuteur (*L*) de **à coup sûr**₂ fait intervenir trois points de vue, à savoir: un premier point de vue *pdv*₁, dont il assume la paternité, est attaché à Y. Le second point de vue, *pdv*₂ correspond à un certain nombre de faits, événements ou opinions, non nécessairement explicites sous forme d'énoncé(s) X: il peut s'agir de perceptions non verbalisées²⁴, et *L* n'en est pas nécessairement l'auteur. Un troisième point de vue, *pdv*₃, exprime l'idée que de X on peut tirer Y. Il s'agit habituellement d'une loi générale due à un *ON*-locuteur dont fait partie *L*. L'emploi de **à coup sûr**₂ dénote de la part de *L* l'opinion qu'il ne fait aucun doute que Y soit déductible de X. On remarquera que *pdv*₁ et *pdv*₂ sont tous deux des points de vue enchâssés dans *pdv*₃.

Exemple:

(21) Il est dix heures: **à coup sûr**, Max est dans son bureau comme tous les jours à cette heure.

Dans cet exemple, l'objet construit {Max-être-dans-son-bureau} correspond au *pdv*₁, dont la source est le locuteur; *pdv*₂ a ici aussi le locuteur comme origine et correspond à {il-être-dix-heures}; *pdv*₃ est une loi générale, ici explicite sous forme de traces («comme tous les jours à cette heure»), attribuée à un *ON*-locuteur, selon laquelle {à-dix-heures-Max-être-habituellement-dans-son-bureau}.

Notons que **à coup sûr**₂ est à la fois connecteur (il relie X à Y), et adverbe d'énonciation – il indique une attitude de son utilisateur par rapport à Y.

24 Peut donc correspondre à un énoncé X éventuellement virtuel.

Notice diachronique

Jean-Claude ANSCOMBRE

La locution adverbiale **à coup sûr** est très ancienne, et on trouve déjà dans le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694: «*Il fait fort bien des armes, il a un coup seur. vous le trouverez à coup seur*», puis en 1718: «*A coup seur. Façon de parler adverbiale. Immanquablement, infailliblement. Vous le trouverez à coup seur*». La tournure est vraisemblablement plus ancienne, puisqu'on trouve dès le *Testament de Pathelin* (ca 1460, p. 145) «*Que j'en soye à seur (= certain)*». L'association avec *coup* est également ancienne, comme le montre la citation ci-dessus. Le caractère figé apparaît très tôt, puisque l'on trouve, dans le *Féraud critique* (1787): *À coup sûr*: certainement. Vous m'y trouverez à *coup sûr*. – Il est rarement modifié par les adverbes de comparaison, mais si on les y joint, il faut qu'ils précèdent. «*Cette taille (des arbres) est destinée à faire naitre du fruit plus à coup sûr. Pluche: et non pas à coup plus sûr. Car, à coup sûr ne forme qu'une seule expression: il ne faut donc pas déranger l'ordre des termes qui la composent*» (s.v. *sûr*). La fonction d'adverbe d'énonciation semble apparaître également très tôt, si du moins on la lie à la possibilité de mise en incise: «*Un physionomiste / A vu, là, sur mon front, grosse somme d'argent / Que je dois, m'a-t-il dit, gagner en un instant. / C'est un lot, à coup sûr, que cet instant présage*». (C. Dufresny, *La coquette de village ou le lot supposé*, 1715, p. 306, Acte II, Scène III). Cet usage semble très proche de l'usage contemporain: «*La liberté et l'égalité sont là; et pourtant, à coup sûr, la civilisation n'y est point*». (Guizot, *Histoire générale*, 1828, *Leçon 1*, p. 14).

La formation de la locution telle qu'elle existe aujourd'hui résulte probablement d'une grammaticalisation accompagnée – comme cela est fréquent – d'une troncature, à partir d'une formule du type *vous le trouverez à coup sûr*. Cet exemple est en effet cité partout, ce qu'on peut difficilement voir comme un hasard.

Cette locution semble en voie de disparition en français contemporain – surtout dans la version adverbe de constituant, au profit d'autres entités lexicales; comme *bien sûr* et (très) *certainement*. Notons surtout en français la locution beaucoup plus usuelle *à tous les coups*,

formée de façon proche, et qui a également les deux valeurs d'adverbe de constituant et d'adverbe d'énonciation:

Il explique l'installation compliquée dans le poirier, et qui ne réussit pas **à tous les coups**, loin de là. (M. Sonnet, *Atelier 62*, 2008, p. 94).

Là, il pousse un peu..., **à tous les coups**, c'est lui qui a volé: il est coutumier du fait. (B. Bayon, *Le Lycéen*, 1987, p. 145).

Références bibliographiques

Anscombe, J.-C. (2001): «*À coup sûr / Bien sûr: des différentes manières d'être sûr de quelque chose*», *Recherches en linguistique et psychologie cognitive*, 16, pp.135-160.

Schlyter, S. (1977): *La place des adverbes en -ment en français*, Thèse, Constance.

Entité lexicale: **apparemment**

Jean-Claude ANSCOMBRE

1. Mini corpus

- (1) Ce n'est **qu'apparemment** que la dépense militaire est réduite de 3,3%. (www.radioradicale.it)
- (2) Si **apparemment** il se désintéressait de Maude, il s'arrêterait tout de même assez souvent au domaine. (M. Duras, *Les impudents*, 1946, *Frantext*)²⁵
- (3) Il est trop **apparemment** snob pour travailler dans un supermarché. (*Internet*)
- (4) [...] l'un sacrifiant spirituellement son pouvoir réel à l'intérêt général, l'autre sacrifiant matériellement sa vie réelle à un pouvoir qu'il ne partage qu'**apparemment**. (R. Vaneigem, *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*, 1972, *Frantext*)
- (5) Une aventure **apparemment** insignifiante mais qui devait avoir des suites. (J. d'Ormesson, *Tous les hommes sont fous*, 1986, *Frantext*)
- (6) La bonne tenue de la gauche parisienne aux législatives est un succès personnel pour le maire de Paris. Sa manière, apparemment toute simple, bluffe même ses adversaires. (*Le Monde*)
- (8) Le premier mot qui se présente sous ma plume est apparemment banal et faible, mais il se révèle d'une grande ressource: l'euphorie. (M. Tournier, *Le Roi des Aulnes*, 1970, *Frantext*)
- (9) Puis cette masse **apparemment** homogène se fissure de mille petits cris. (M. Tournier, *Le Roi des Aulnes*, 1970, *Frantext*)
- (12) **Apparemment**, nous sommes au début d'un processus, est-ce que ce processus ne risque pas de durer. (Conférence de presse, 01/09/2005)
- (13) Je retrouvai ce crabe assis tout seul à une table, une serviette-éponge autour du cou, qui reprenait son souffle devant un gin-tonic. Ses compagnons **apparemment**, l'avaient abandonné. (J.P. Toussain, *La salle de bains*, 1985, *Frantext*)
- (14) Je n'avais toujours pas vu ce Jean qui prétendait avoir des droits sur Clara. **Apparemment**, il n'était pas souvent là. (A. Jardin, *Bille en tête*, 1986, *Frantext*)
- (15) C'avait été difficile de trouver Berte: **apparemment**, on ne la connaissait pas sous le nom qu'elle avait donné. (M. Sizun, *Eclats d'enfance*, 2009, *Frantext*)

25 Exceptionnellement, on y inclut un exemple antérieur à 1960 parce qu'il n'y a pas dans *Frantext* d'autres cas de contexte négatif avec **Si apparemment**.

2. Entités sémantiques

apparemment₁, apparemment₂, apparemment₃

2.1. apparemment₁

Mini corpus

- (1) Ce n'est **qu'apparemment** que la dépense militaire est réduite de 3,3%. (www.radioradicale.it)
- (2) Si **apparemment** il se désintéressait de Maude, il s'arrêterait tout de même assez souvent au domaine. (M. Duras, *Les impudents*, 1946, *Frantext*)
- (3) Il est trop **apparemment** snob pour travailler dans un supermarché. (*Internet*)
- (4) [...] l'un sacrifiant spirituellement son pouvoir réel à l'intérêt général, l'autre sacrifiant matériellement sa vie réelle à un pouvoir qu'il ne partage qu'**apparemment**. (R. Vaneigem, *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*, 1972, *Frantext*)

Glose

apparemment₁ (X) est un adverbe de constituant qui possède une valeur très proche de *de façon apparente*. Il possède la particularité d'être à polarité négative, et d'être peu courant (*cf.* la notice historique).

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

*prop*₁: **apparemment₁** n'apparaît que dans les contextes négatifs typiques des items à polarité négative, à savoir: la négation (exemples 1, 4), le *si...alors...* (exemple 2), le *trop...pour...* (exemple 3). L'absence d'un tel contexte négatif rend l'énoncé impossible, ou fait passer à un autre **apparemment**, généralement **apparemment₃**:

- (4a) [...] l'un sacrifiant spirituellement son pouvoir réel à l'intérêt général, l'autre sacrifiant matériellement sa vie réelle à un pouvoir (??qu'il partage **apparemment** + qu'il partage, **apparemment**).

On notera par exemple que (1) est impossible sans la négation *ne...que*.

*prop*₂: **apparemment**₁ ne peut être mis en incise en position frontale:

(2) Si **apparemment** il se désintéressait de Maude, il s'arrêterait tout de même assez souvent au domaine.

(2a) ***Apparemment**, s'il se désintéressait de Maude, il s'arrêterait tout de même assez souvent au domaine.

*prop*₃: **apparemment**₁ peut apparaître dans une clivée, à condition de respecter la condition de contexte négatif:

(3) Il est trop **apparemment** snob pour travailler dans un supermarché.

(3a) *C'est **apparemment** qu'il est trop snob pour travailler dans un supermarché.

(3b) C'est trop **apparemment** snob pour travailler dans un supermarché qu'il est.

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₄: **apparemment**₁ admet d'être paraphrasé par **en apparence**, et parfois une glose fondée sur le substantif *apparences*:

(1a) Ce n'est qu'**en apparence** que la dépense militaire est réduite de 3,3%.

(3c) Il a **des apparences** trop snob pour travailler dans un supermarché.

*prop*₅: **apparemment**₁ + *p* n'implique pas nécessairement *non-p* (exemples 2b et 3d). Lorsqu'il en est ainsi, il existe une paraphrase possible par **visiblement**:

(2b) Si (**apparemment** / **visiblement**) il se désintéressait de Maude, il s'arrêterait tout de même assez souvent au domaine.

(3d) Il est trop (**apparemment** / **visiblement**) snob pour travailler dans un supermarché.

Modélisation polyphonique

En tant qu'adverbe de constituant, **apparemment**₁ ne modifie pas la structure polyphonique de l'énoncé dans lequel il apparaît.

2.2. apparemment₂

Mini corpus

- (5) Une aventure **apparemment** insignifiante mais qui devait avoir des suites. (J. d'Ormesson, *Tous les hommes sont fous*, 1986, *Frantext*)
- (6) La bonne tenue de la gauche parisienne aux législatives est un succès personnel pour le maire de Paris. Sa manière, **apparemment** toute simple, bluffe même ses adversaires. (*Le Monde*)
- (7) Certains insectes **apparemment** inoffensifs peuvent entraîner des infections graves. (*Internet*)
- (8) Le premier mot qui se présente sous ma plume est apparemment banal et faible, mais il se révèle d'une grande ressource: l'euphorie. (M. Tournier, *Le Roi des Aulnes*, 1970, *Frantext*)

Glose

apparemment₂ apparaît en combinaison avec un adjectif ou un participe passé, épithète (exemples 5, 6) ou attribut (exemple 8). Son rôle peut se paraphraser de la façon suivante: *en apparence adj, mais en réalité non-adj*. Ainsi dans:

- (7) Certains insectes **apparemment** inoffensifs peuvent entraîner des infections graves.

le rôle de **apparemment** peut se gloser de la façon suivante: «certains insectes sont en apparence inoffensifs, mais ils ne le sont pas réellement – car ils peuvent entraîner des infections graves».

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

*prop*₁: la suppression de **apparemment₂** est impossible, ou alors entraîne un changement de sens:

- (7) Certains insectes **apparemment** inoffensifs peuvent entraîner des infections graves.
 (7a) *Certains insectes inoffensifs peuvent entraîner des infections graves.
 (6) La bonne tenue de la gauche parisienne aux législatives est un succès personnel pour le maire de Paris. Sa manière, **apparemment** toute simple, bluffe même ses adversaires.

(6a) La bonne tenue de la gauche parisienne aux législatives est un succès personnel pour le maire de Paris. Sa manière, toute simple, bluffe même ses adversaires.

Dans (6a), la suppression de **apparemment** impose l'interprétation «sa manière est simple», et élimine l'interprétation (possible dans l'exemple 6) «ce n'est qu'une apparence», qui correspond précisément à **apparemment**₂.

*prop*₂: dans la mesure où **apparemment**₂ laisse entrevoir *non-adj*, il suppose la possibilité d'un enchaînement de type *mais non-adj*, réalisé de fait dans de nombreux contextes:

(5a) Une aventure **apparemment** insignifiante mais qui devait avoir des suites. (Elle n'est donc pas si insignifiante que ça).

(7b) Certains insectes **apparemment** inoffensifs peuvent entraîner des infections graves.

(7c) Certains insectes sont **apparemment** inoffensifs, mais peuvent entraîner des infections graves. (Ils ne sont donc pas inoffensifs).

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₃: lorsqu'une structure **apparemment** + *adj* peut être remplacée par *adj* ou **apparemment adj**, on a affaire à un **apparemment**₂:

(9) Puis cette masse **apparemment** homogène se fissure de mille petits cris.

(9a) Puis cette masse homogène **ou apparemment** homogène se fissure de mille petits cris.

Une telle combinaison est parfois explicite:

(10) [...] la distance **infranchissable – ou apparemment infranchissable** – qui séparerait les Romeros, descendants d'une esclave noir et d'un rabbin polonais, de ces O'Shaughnessy [...]. (J. D'Ormesson, *Le bonheur à San Miniato*, 1987, *Frantext*)

*prop*₄: **apparemment**₂ est habituellement paraphrasable par **en apparence seulement**:

(11) [...] tout ce compost hétéroclite, **apparemment** anonyme, mais identifiable, qui est comme l'odeur singulière que laisse un homme dans le trou où il dort. (R. Debray, *L'Indésirable*, 1975, *Frantext*)

(11a) Tout ce compost hétéroclite, anonyme **en apparence seulement**, mais identifiable, qui est comme l'odeur singulière que laisse un homme dans le trou où il dort.

Modélisation polyphonique

L'apparition de **apparemment**₂ correspond à une structure de type *concession triangulaire*: **Z**: **apparemment**₂ + **X** (adj), [*mais*] **Y**, où **Y** et **Z** peuvent être des énoncés virtuels, et où la graphie **apparemment**₂ + **X** (adj) est à comprendre comme «un énoncé **X** comportant une sous-structure **apparemment**₂ + adj». Cette concession triangulaire s'analyse en trois points de vue:

- un premier point de vue *pdv*₁ correspond à **X** (adj), et a pour origine une source indéterminée [*ind*], à laquelle le locuteur *L* ne s'identifie pas;
- un second point de vue *pdv*₂ tire du premier point de vue *pdv*₁ une conclusion correspondant à non-**Y**. *L* ne s'identifie pas non plus à la source de *pdv*₂, également indéterminée;
- un troisième point de vue *pdv*₃, dont la source est identifiée à *L*, contre-argumente en déclarant que **Y**.

Exemple:

(5) Une aventure **apparemment** insignifiante mais qui devait avoir des suites.

Dans cet exemple, le locuteur ne s'identifie pas à la source de *pdv*₁ correspondant à l'objet {aventure-être-insignifiante} ni à celle de *pdv*₂ qui tire de *pdv*₁ la conclusion {cette-aventure-ne-pas-avoir-des-suites}. Le locuteur contre-argumente avec *pdv*₃ correspondant à l'objet {cette-aventure-avoir-des-suites} et prend à son compte l'idée que l'aventure a eu des suites, contrairement à ceux qui pensent qu'elle était insignifiante et n'aurait donc pas de suites.

N.B. en toute rigueur, il faudrait faire intervenir un quatrième point de vue, correspondant à la phrase stéréotypique <une aventure insignifiante n'a pas de conséquences>, de source un *ON*-locuteur, auquel *L* dit appartenir.

2.3. *apparemment*₃*Mini corpus*

- (12) **Apparemment**, nous sommes au début d'un processus, est-ce que ce processus ne risque pas de durer? (Conférence de presse, 01/09/2005)
- (13) Je retrouvai ce crabe assis tout seul à une table, une serviette-éponge autour du cou, qui reprenait son souffle devant un gin-tonic. Ses compagnons **apparemment**, l'avaient abandonné. (J.P. Toussain, *La salle de bains*, 1985, *Frantext*)
- (14) Je n'avais toujours pas vu ce Jean qui prétendait avoir des droits sur Clara. **Apparemment**, il n'était pas souvent là. (A. Jardin, *Bille en tête*, 1986, *Frantext*)
- (15) Ç'avait été difficile de trouver Berte: **apparemment**, on ne la connaissait pas sous le nom qu'elle avait donné. (M. Sizun, *Eclats d'enfance*, 2009, *Frantext*)
- (16) Depuis que quelques-uns des acteurs de notre vie publique se sont donné pour rôle de «parler vrai», il est convenu de condamner la «langue de bois» de la plupart des hommes politiques et de vanter le langage neuf dont usent ceux qui savent **apparemment** se faire entendre de l'opinion. (T. Ferenczi, *Le Monde*, 15/03/1984)

Glose

apparemment₃ (X, Y) est un adverbe d'énonciation (*cf.* ci-dessous les propriétés linguistiques) qui évoque des faits F_1, F_2, \dots, F_n (= Y) que le locuteur L présente comme des indices en faveur d'une conclusion X que L ne prend pas totalement à son compte. Avec *apparemment*₃, le locuteur opère une mise à distance en reléguant les preuves au niveau de simples indices.

Exemple:

(17) [Il y a dans la salle de réunion, au vu et au su de tous, une pancarte d'interdiction de fumer. Max demande à Léa: Puis-je fumer? et Léa lui répond (en signalant la pancarte du doigt)]:

–**Apparemment**, il est interdit de fumer.

La pancarte étant visible, l'interdiction est indiscutable. Par l'utilisation de **apparemment**₃, le locuteur (*Lia* dans l'exemple) transforme une évidence en simple indice. Elle ne prend pas l'interdiction à son compte, et se contente d'en signaler l'existence. C'est le destinataire (ici *Max*) qui doit lui-même tirer la conclusion «Interdit de fumer!». La mise à distance est donc ici à rattacher à un procédé d'atténuation d'usage fréquent dans les rapports de politesse, la même réponse mais sans l'adverbe

apparemment₃ étant fortement agressive. Léa évite cette agressivité en ne déclarant pas directement à Max qu'il ne peut pas fumer.

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

*prop*₁: **apparemment**₃ ne peut être interrogé:

(13) Ses compagnons **apparemment**, l'avaient abandonné.

(13a) *Est-ce qu'**apparemment** ses compagnons l'avaient abandonné?

*prop*₂: **apparemment**₃ ne peut être nié. On comparera, de ce point de vue les exemples 14, 14a et 14b:

(14) Je n'avais toujours pas vu ce Jean qui prétendait avoir des droits sur Clara. **Apparemment**, il n'était pas souvent là.

(14a) Je n'avais toujours pas vu ce Jean qui prétendait avoir des droits sur Clara. *Il n'était pas **apparemment** souvent là.

(14b) Je n'avais toujours pas vu ce Jean qui prétendait avoir des droits sur Clara. *Il n'était pas, **apparemment**, souvent là.

*prop*₃: **apparemment**₃ ne peut apparaître dans une clivée. On comparera, de ce point de vue les exemples 12, 12a et 12b:

(12) **Apparemment**, nous sommes au début d'un processus.

(12a) C'est **apparemment** que nous sommes au début d'un processus.

(12b) *C'est qu'**apparemment**, nous sommes au début d'un processus.

*prop*₄: **apparemment**₃ peut figurer en incise, la position frontale étant majoritaire dans le corpus (*cf.* exemples 12, 14, 15):

(13) Je retrouvai ce crabe assis tout seul à une table, une serviette-éponge autour du cou, qui reprenait son souffle devant un gin-tonic. Ses compagnons **apparemment**, l'avaient abandonné.

(13a) Je retrouvai ce crabe assis tout seul à une table, une serviette-éponge autour du cou, qui reprenait son souffle devant un gin-tonic. **Apparemment**, ses compagnons l'avaient abandonné.

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

props: **apparemment**₃ n'admet ni la paraphrase adjectivale **il est apparemment que**, ni la paraphrase nominale **en apparence**:

(12) **Apparemment**, nous sommes au début d'un processus, est-ce que ce processus ne risque pas de durer?

(12a)***Il est apparent que** nous sommes au début d'un processus, est-ce que ce processus ne risque pas de durer?

(12b) ??**En apparence**, nous sommes au début d'un processus, est-ce que ce processus ne risque pas de durer?

*prop*₆: **apparemment**₃ se paraphrase très généralement par **selon toute apparence**:

(12) **Apparemment**, nous sommes au début d'un processus, est-ce que ce processus ne risque pas de durer?

(12c) **Selon toute apparence**, nous sommes au début d'un processus, est-ce que ce processus ne risque pas de durer?

(13) Je retrouvai ce crabe assis tout seul à une table, une serviette-éponge autour du cou, qui reprenait son souffle devant un gin-tonic. Ses compagnons **apparemment**, l'avaient abandonné.

(13b) Je retrouvai ce crabe assis tout seul à une table, une serviette-éponge autour du cou, qui reprenait son souffle devant un gin-tonic. Ses compagnons, **selon toute apparence**, l'avaient abandonné.

Modélisation polyphonique

Comme nous l'avons vu plus haut, **apparemment**₃ (**X**, **Y**) est un adverbe d'énonciation qui évoque des faits $F_1, F_2, \dots F_n$ non nécessairement explicités, et donc représentables par un énoncé **Y** éventuellement virtuel. Le locuteur (*L*) présente ces indices représentés par **Y** comme militant en faveur d'une conclusion **X** que *L* ne prend pas totalement à son compte. Ce qui suggère le schéma polyphonique suivant:

- un premier point de vue *pdv*₁ correspond aux faits $F_1, F_2, \dots F_n$, représentés par un énoncé éventuellement virtuel **Y**, et dont la source est identifiée au locuteur lui-même;
- un second point de vue *pdv*₂, lié à **X**, a une source indéterminée qui n'est pas le locuteur *L*;
- par ailleurs, *L* fait intervenir un *ON*-locuteur source d'un point de vue *pdv*₃ correspond à un principe général selon lequel l'objet construit en **Y** permet de valider l'existence de l'objet construit en **X**.

Il nous reste à préciser la position et l'attitude de *L* en particulier par rapport à *pdv*₂ et à *pdv*₃. En ne tirant pas lui-même la conclusion **X**, mais en signalant qu'il existe un principe général – de nature logique ou non –

autorisant à le faire, *L* dit ne pas appartenir au *ON*-locuteur. *L* reconnaît l'existence de ce *ON*-locuteur, mais au travers de **apparement**₃, il joue la prudence voire l'hésitation. En montrant son hésitation à se joindre aux rangs du *ON*-locuteur, *L* désengage sa responsabilité dans le processus conclusif, sans en nier la possible validité. C'est ce qui lui permet, dans l'exemple (17) ci-dessus, de se distancier d'une évidence, en en laissant ainsi au destinataire la totale responsabilité. On remarque que l'atténuation propre à **apparement**₃ consiste non pas à ne pas faire partie du *ON*-locuteur, mais à hésiter à le faire dans des circonstances où il est clair que l'appartenance devrait aller de soi.

Exemple:

(13) Je retrouvai ce crabe assis tout seul à une table [...]. Ses compagnons **apparement**, l'avaient abandonné.

Dans cet exemple, la source du *pdv*₁ correspondant à l'objet {moi-retrouver-ce-crabe-assis-tout-seul-à-une-table} est identifiée au locuteur; un second point de vue, *pdv*₂ correspondant à l'objet {ses-compagnons-abandonner-ce-crabe}, attribué à une source indéterminée qui ne s'identifie pas au locuteur, est présenté comme fondé sur un principe général, *pdv*₃ (d'après lequel on est seul quand les autres nous abandonnent), que le locuteur hésite à utiliser pour conclure *pdv*₂.

Notice diachronique

Jean-Claude ANSCOMBRE

On peut distinguer quatre étapes dans l'évolution de **apparement** en diachronie:

(1) En français médiéval, l'adverbe **apparement** (sous les formes *aparamment*, *apparanment*, *apparentement*, *apparenment*, *aparaument*, etc.) est tardif (il n'apparaît guère avant le XV^e s.)²⁶ et relativement rare. Il signifie *visiblement*, *manifestement*, et il s'agit d'un adverbe de constituant fréquemment associé à un verbe de per-

26 Cf. cependant *aparaument* en 1315, selon le *Dictionnaire* de Godefroy (1881-1902).

ception (*voir, sentir*) ou à un verbe faisant appel à la perception, ainsi *monstrer*:

Et si ne [les Anglais] tindrent oncques chose que te promissent, soit en forme de traictié ou de treves; et se tu le vuelz savoir, regarde les croniques, et tu le verras **apparemment**. (Juvénal des Ursins, *Audite celi*, 1435, p. 222, BTFM)

Il est sémantiquement proche de l'adjectif *aparant*, qui désigne ce qui est visible, évident, manifeste:

Car tout ausi come l'error et la folie s'en foï par la venue de lui et la verité fu lors **aparanz** et manifestee, autresint vos a Nostre Sires esleu sor toz autres chevaliers por envoier par les estranges terres por abatre les grevoses aventures et por fere conoistre coment eles sont avenues. (*La Queste del Saint Graal*, ca 1220, p. 38)

Il est aussi à rapprocher du substantif *l'aparent*, *l'aparence*. Ce dernier, au Moyen Age, désigne une évidence, une apparence et, par extension, un indice, une preuve, comme le montre le langage juridique²⁷:

[...] convient que li serjans les prueve, et en cel cas li serjans a deus voies de prouver: la premiere si est par prueves s'il les a; la seconde si est, s'il n'a prueves, par l'**aparence** du fet... donques apert il par l'**aparence** des choses que la voiture doie estre contee selonc la grandeur des choses et selonc le tans; [...]. (Philippe de Beaumanoir, *Coutumes de Beauvaisis*, ca 1283, vol. 1, p. 424)

L'aparence du fet/des choses, «l'évidence indéniable des faits» constitue donc une preuve en justice. Dans l'usage ordinaire, *l'aparence* est un indice qui permet de tirer une conclusion indéniable. L'adverbe **apparemment**, l'adjectif *apparent*, le substantif *l'apparence* du français médiéval s'appliquent ainsi à ce qui se voit facilement, qui est manifeste, évident, à ce qui apparaît clairement à la vue et à l'entendement. *L'apparence* désigne certes l'aspect extérieur, mais aussi un indice, un signe, qui fonctionne comme preuve de la réalité de quelque chose. Le locuteur de **apparemment** *p* s'appuie sur des indices pour asserter *p* fortement. Courant avec ce sens dans le français du XVI^e siècle, il subsiste jusqu'à la deuxième moitié du XVII^e siècle.

27 Cf. Godefroy, *op. cit.*

(2) À partir de la fin du XVI^e et dans la seconde moitié du XVII^e siècle, le sens «visiblement, manifestement» devient rare et **apparemment** acquiert un second sens, à savoir «selon toutes les apparences, de toute apparence, de toute évidence». Il indique une mise à distance faible et constitue l'étape préliminaire à la naissance de notre **apparemment**₃:

Je voyois que toutes ces dispositions nous conduisoient naturellement et infailliblement à une sédition populaire qui étrangleroit le parlement, qui mettroit les espagnols dans le Louvre, qui renverseroit peut-être et même **apparemment** l'état; [...]. (Jean-François de Retz, *Mémoires*, 1648-1649/1679, t.2, partie 2, *Frantext*)

Dans cet exemple, **apparemment** se situe sur une échelle de la certitude, où il occupe une position supérieure à *peut-être* et inférieure à *certainement*. Pour énoncer **apparemment** *p*, le locuteur s'appuie sur des indices qui lui permettent d'arriver à une conclusion avec un degré de certitude élevé, mais la prise en charge de *p* par le locuteur n'est plus totale, comme c'était le cas pour le sens antérieur de «visiblement»: il y a une mise à distance, même si elle reste faible. Dans ce deuxième sens, *apparemment* peut occuper la position frontale de l'énoncé, ce n'est déjà plus un adverbe de constituant. La plus grande partie des **apparemment** du XVII^e siècle, surtout dans la seconde moitié du siècle, peuvent être interprétés de cette manière:

La bonne femme a mandé au roi qu'elle avait soixante et douze ans, qu'elle suppliait sa majesté de lui donner son dernier fils pour l'assister sur la fin de sa vie, qui **apparemment** ne serait pas longue. Pour le prisonnier, il n'a point encore su son arrêt. (Mme de Sévigné, *Correspondance*, 1664, t.1, p. 78, *Frantext*)

Cet **apparemment** introduit une supposition ou une prévision que le locuteur assume avec un degré élevé d'assurance. Le locuteur de **apparemment** *p* donne son accord à *p*, dont il ne se distancie que très faiblement. Cet emploi aboutira à notre **apparemment**₃ moderne d'énonciation avec une prise en charge de *p* est beaucoup plus faible.

(3) À partir du XVII^e siècle se développe parallèlement un troisième sens «uniquement en apparence», (mais non en réalité), à l'origine du **apparemment**₂ + adj du français moderne. Avec ce sens, **apparemment** s'oppose à *en effet* «en réalité»:

C'est ce que Virgile nous fait entendre admirablement, lorsque faisant **apparemment** succomber Troye sous la puissance et l'artifice des grecs, il la fait démolir en effet par le même dieu qui l'avoit bâtie; [...]. (Jacques Esprit, *La Fausseté des vertus humaines*, 1678, Chap. 1, *La prudence*, *Frantext*)

De la perception comme indice ou preuve indéniable, on est passé à l'apparence qui peut être trompeuse. C'est le statut de la perception en tant qu'indice valable qui s'est trouvé modifié.

(4) Dans le courant du XVIII^e siècle se développe un **apparemment**₃ moderne, au statut d'adverbe d'énonciation, sans doute par renforcement de la mise à distance de la valeur mentionnée en (2). Dès la fin du XVII^e siècle en effet, *apparemment* peut apparaître dans un dialogue en position finale d'une interrogation, emploi courant en dialogue au XVIII^e siècle:

Mlle Mousset: –Cette dame est de votre compagnie, **apparemment**?

Le Chevalier: –C'est ma soeur Urbine de Castagnac, ma chère Mademoiselle Mousset. (F.C. Dancourt, *La Foire Saint-Germain*, 1711, Sc. III, *Frantext*)

Le locuteur n'est pas sûr du bien fondé de l'assertion «Cette dame est de votre compagnie» sous-jacente à la question, qu'il ne prend que faiblement en charge de *p* par le locuteur semble être faible. L'adverbe est plus proche de son emploi moderne que de celui qu'il a au XVII^e siècle. Au XVIII^e siècle également (première attestation 1727), **apparemment** peut apparaître en emploi absolu. Il constitue par lui-même un énoncé en réponse à une question ou en enchaînant sur une assertion:

Benjamine: –Damis? Quoi! il est de retour?

Marthon: –**Apparemment**. (L. d'Allainval, *L'Ecole des bourgeois*, 1729, I, sc. V, *Frantext*)

L'adverbe **apparemment** semble avoir atteint ici le stade **apparemment**₃ du français moderne, avec une évolution vers une prise en charge de plus en plus faible par le locuteur de l'énoncé *p* sur lequel il porte²⁸.

28 Il existe par ailleurs un *apparemment que*, attesté dès 1691, courant aux XVIII^e et XIX^e siècles et qui a totalement disparu aujourd'hui. Pour une étude du fonctionnement de ce *apparemment que*, cf. Kötschi (2004).

L'apparition d'un **apparemment**₃ d'énonciation qui concurrence un adverbe de constituant (comme dans le cas de *sincèrement*) ou même l'élimine (comme dans le cas de *décidément*) n'est pas étonnante. Il s'agit là d'un mouvement fréquent dans nos langues et il est donc d'une part banal qu'il soit apparu un **apparemment**₃, et tout aussi banal qu'il semble être en train d'évincer le **apparemment**₂. Le premier domine à l'oral, le second moins abondant étant relégué à l'écrit. Quant au **apparemment**₁, il semble représenter un emploi résiduel du premier *apparemment*, caractéristique du français médiéval. Sa polarité négative reste difficile à expliquer, mais ne représente pas un cas unique (*cf. pour autant* en français contemporain). On peut émettre l'hypothèse qu'elle a précisément assuré sa survie dans la mesure où les deux autres **apparemment** ne supportent pas les environnements négatifs. Dernier point enfin: cet affaiblissement de l'expression d'une certitude vers une affirmation teintée d'incertitude correspond à un mécanisme banal en français: en témoigne l'évolution de la valeur sémantique d'unités comme *certainement*, *surement*, *sans doute*.

Références bibliographiques

- Anscombre, J.-C., Arroyo, A., Foullioux, C., Gómez-Jordana, S., Rodríguez Somolinos, A., Rouanne, L. et Saló, M.J. (2009): «Apparences, indices et attitude énonciative», *Langue Française*, 161, pp. 39-58.
- Kötschi, T. (2004): «Adverbes et connecteurs. Le cas de *apparemment* et de *apparemment que*», in Auchlin, A. et al. (éds.), *Structures et discours. Mélanges offerts à Eddy Roulet*, Québec, Editions Nota bene, pp. 247-266.
- Rodríguez Somolinos, A. (2010): «L'évolution de *apparemment* en français: la formation d'un marqueur d'attitude énonciative», in Combettes, B. et al. (éds.), *Le changement en français. Etudes de linguistique diachronique*, Berne, Peter Lang, pp. 345-361.

Entité lexicale: **au moins**

Pierre Patrick HAILLET

1. Mini corpus

- (1) L'histoire de la littérature dans notre pays se caractérise, **au moins** depuis la Renaissance, par un mode de fonctionnement tout à fait particulier. (J. Roubaud, *La bibliothèque de Warburg. Version mixte*, 2002, *Frantext*)
- (2) Il alluma la trentième Gitane **au moins** de la journée et profita de la lueur de la flamme pour regarder l'heure à sa montre. (J.-L. Benoziglio, *La voix des mauvais jours et des chagrins rentrés*, 2004, *Frantext*)
- (3) J'étais la honte qui marchait. J'étais simplement ridicule. Je n'avais rien à faire dans ce cinéma et ma tenue n'était pas ordinaire, elle appelait **au moins** le rire, sinon la pitié. (M. Duras, *Cahiers de la guerre et autres textes*, 2006, *Frantext*)
- (4) Il y en a beaucoup, cinquante **au moins**, cent peut-être. (J. Roubaud, *Poésie: récit*, 2000, *Frantext*)
- (7) Agé de moins de 30 ans au moment du dépôt de la demande d'aide, il doit bénéficier d'un contrat de travail à durée déterminée d'un an **au moins** ou d'un contrat à durée indéterminée. (www.iutcolmar.uha.fr)
- (9) [...] je ne voulais point me défaire de Gobelin, qui, à défaut d'être toujours le guide que j'attendais, avait été **au moins** un ami fidèle dans les années difficiles. (F. Chandernagor, *L'Allée du roi*, 1981, *Frantext*)
- (10) Désormais il y aura de la gymnastique au bachot; je vais m'exercer parce que là **au moins** je suis sûre de gagner des points. (D. Domenach-Lallich, *Demain il fera beau: journal d'une adolescente (novembre 1939-1944)*, 2001, *Frantext*)
- (11) Même le fleuve se trouvait à plusieurs jours de marche. Il urina dans sa main, la porta à la bouche, aspira le liquide chaud et recracha à l'instant. Il s'était **au moins** débarrassé du sable qui lui collait au palais et sous la langue. (F. Weyergans, *Ma-caire le Copte*, 1981, *Frantext*)
- (12) Je ne te connais pas et tu ne me connais pas plus donc essaye de mettre de côté tes jugements trop hâtifs... je dis simplement qu'au-delà de toutes ces questions de dopage (qui pourrissent littéralement le sport en général, on s'entendra **au moins** sur ce point), force est de constater que la réception est sublime.
(www.koreus.com/modules/news/article7497.html)

- (13) Un moment de rencontre et de partage intergénérationnel et multiculturel en cette fin d'année qui a redonné, le temps d'une journée **au moins**, le sourire à ceux qui l'avaient perdu. (parlez-cites.eu)

2. Entités sémantiques

au moins₁, au moins₂

[L'emploi de **au moins₁** a pour corollaire la possibilité d'enchérir, alors que l'emploi de **au moins₂** correspond à l'impossibilité d'enchérir].

2.1. au moins₁

Mini corpus

- (1) L'histoire de la littérature dans notre pays se caractérise, **au moins** depuis la Renaissance, par un mode de fonctionnement tout à fait particulier. (J. Roubaud, *La bibliothèque de Warburg. Version mixte*, 2002, *Frantext*)
- (2) Il alluma la trentième Gitane **au moins** de la journée et profita de la lueur de la flamme pour regarder l'heure à sa montre. (J.-L. Benoziglio, *La voix des mauvais jours et des chagrins rentrés*, 2004, *Frantext*)
- (3) J'étais la honte qui marchait. J'étais simplement ridicule. Je n'avais rien à faire dans ce cinéma et ma tenue n'était pas ordinaire, elle appelait **au moins** le rire, sinon la pitié. (M. Duras, *Cahiers de la guerre et autres textes*, 2006, *Frantext*)
- (4) Il y en a beaucoup, cinquante **au moins**, cent peut-être. (J. Roubaud, *Poésie: récit*, 2000, *Frantext*)
- (5) J'étais dans le vague le plus complet. J'y suis resté longtemps, **au moins** jusqu'à l'achèvement de ma thèse, en 1966. (J. Roubaud, *Impératif catégorique*, 2008, *Frantext*)
- (6) Pour pouvoir bénéficier du transfert de bail, le descendant doit avoir vécu *au moins* un an avec le locataire. (adil.dromenet.org)
- (7) Agé de moins de 30 ans au moment du dépôt de la demande d'aide, il doit bénéficier d'un contrat de travail à durée déterminée d'un an **au moins** ou d'un contrat à durée indéterminée. (www.iutcolmar.uha.fr)

Glose

Quand on énonce **au moins₁ (X, Y)**, on indique la possibilité d'enchérir par rapport à un segment explicite.

Exemple:

(8) L'espace aérien danois reste fermé au moins jusqu'à 14h00.

Le segment explicite correspond à Y («jusqu'à 14h00»), X constituant le cotexte gauche de l'opérateur, c'est-à-dire «L'espace aérien danois reste fermé», et les possibilités envisagées sont du type: «L'espace aérien danois reste fermé jusqu'à 15h00», «L'espace aérien danois reste fermé jusqu'à 21h00», etc. Mais d'autres configurations sont possibles (*cf.* Propriétés syntaxiques, *infra*).

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

*prop*₁: le segment associé à **au moins**₁ et par rapport auquel il est possible d'enchéirer peut se trouver dans le cotexte gauche – (exemples 2, 4, 7) – ou dans le cotexte droit – (exemples 1, 3, 5 et 6) – de l'opérateur.

*prop*₂: compatibilité avec un cotexte qui enchérit sur le segment associé à **au moins**₁ (à droite de ce segment). Dans (3) et (4), un tel cotexte est explicite (respectivement, «sinon la pitié», «cent peut-être»); dans (1), insertion possible de «voire depuis le Moyen Age» après «depuis la Renaissance»; dans (2), insertion possible de «peut-être la trente-et-unième» après «journee»; dans (5), insertion possible de «et peut-être au-delà» après «en 1966»; dans (6), possibilité de remplacer «au moins un an» par «un an ou plus»; dans (7), possibilité de remplacer «un an au moins» par «un an ou plus».

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₃: la dernière propriété (*prop*₂) a pour corollaire un phénomène d'ordre argumentatif.

Appelons B l'énoncé dont fait partie le segment explicite associé à **au moins**₁ et A la possibilité d'enchéirer par rapport à ce segment; tant B (représenté comme pris en charge) que A (représenté comme envisagé) peuvent servir d'arguments à un certain type de conclusions (déterminé en fonction de l'environnement discursif), A étant invariablement un argument plus fort que B en faveur de ces conclusions.

Il s'agit, respectivement, de conclusions du type *L'histoire de la littérature dans notre pays se caractérise, depuis (très) longtemps, par un mode de fonctionnement tout à fait particulier* pour (1); *Il a beaucoup fumé ce jour-là* pour (2); *Ma tenue était (vraiment + particulièrement) ridicule* pour (3); *Il y en a (vraiment) beaucoup* pour (4); *J'y suis resté (très + vraiment) longtemps* pour (5). Enfin, pour (6), si le fait d'avoir vécu *un an* avec le titulaire du bail permet de bénéficier du transfert, le fait d'avoir vécu *plus d'un an* avec le titulaire du bail le permet à plus forte raison; de même, pour (7), si les conditions sont remplies pour quelqu'un qui bénéficie d'un contrat de travail à durée déterminée d'*un an*, elles le sont *a fortiori* pour quelqu'un qui bénéficie d'un contrat de travail à durée déterminée de *plus d'un an*.

Modélisation polyphonique

L'opérateur **au moins**₁, invariablement associé à un segment de discours, met en relation le point de vue *pdv*₂ contenant ce segment avec un point de vue *pdv*₁ qui enchérit sur *pdv*₂. Ce point de vue *pdv*₁ est représenté comme envisageable.

Exemple:

(8) L'espace aérien danois reste fermé au moins jusqu'à 14h00.

Le locuteur prend en charge *pdv*₂ correspondant à l'objet {le-espace-aérien-danois-rester-fermé-jusqu'à-14-heures} et présente en même temps comme envisageable *pdv*₁ correspondant à l'objet {le-espace-aérien-danois-rester-fermé-jusqu'à-après-14-heures}.

2.2. au moins₂*Mini corpus*

- (9) [...] je ne voulais point me défaire de Gobelin, qui, à défaut d'être toujours le guide que j'attendais, avait été **au moins** un ami fidèle dans les années difficiles. (F. Chandernagor, *L'Allée du roi*, 1981, *Frantext*)
- (10) Désormais il y aura de la gymnastique au bachot; je vais m'exercer parce que là **au moins** je suis sûr de gagner des points. (D. Domenach-Lallich, *Demain il fera beau: journal d'une adolescente (novembre 1939-1944)*, 2001, *Frantext*)
- (11) Même le fleuve se trouvait à plusieurs jours de marche. Il urina dans sa main, la porta à la bouche, aspira le liquide chaud et recracha à l'instant. Il s'était **au moins** débarrassé du sable qui lui collait au palais et sous la langue. (F. Weyergans, *Ma-caire le Copte*, 1981, *Frantext*)
- (12) Je ne te connais pas et tu ne me connais pas plus donc essaye de mettre de côté tes jugements trop hâtifs... je dis simplement qu'au-delà de toutes ces questions de dopage (qui pourrissent littéralement le sport en général, on s'entendra **au moins** sur ce point), force est de constater que la réception est sublime.
(www.koreus.com/modules/news/article7497.html)
- (13) Un moment de rencontre et de partage intergénérationnel et multiculturel en cette fin d'année qui a redonné, le temps d'une journée **au moins**, le sourire à ceux qui l'avaient perdu. (parlez-cites.eu)
- (14) Mais enfin, qu'est-ce qu'il fabrique? Il m'avait dit qu'il serait rentré pour déjeuner... Ça fait trois jours, maintenant! Il aurait pu téléphoner, **au moins!**... C'est incroyable, enfin! (forum.lixium.fr/v-1854058319.htm)
- (15) Je trouve pas ça normal, après tout ce qu'on a cotisé, les docteurs ils gagnent bien leur vie, ils pourraient **au moins** se déranger pour les urgences... (M. Winckler, *La maladie de Sachs*, 1998, *Frantext*)
- (16) On n'a pas fait grand-chose aujourd'hui pour ne pas dire rien. On a envoyé un fax pour avoir internet et on a dormi, glandé. On s'est reposé **au moins**... (<http://edith-malaisie.over-blog.com/archive-7-4-2007.html>)

Glose

Quand on énonce **au moins₂ (X, Y)**, on indique que ce qui est pris en charge constitue (ou *constituera*, ou *constituait*, ou *constituerait*, ou *aurait constitué*...) un motif de satisfaction «faute de mieux», faute de pouvoir envisager la possibilité d'aller plus loin.

Exemple:

- (17) Cette proposition nous a **au moins** fait réfléchir.

Ce qui est pris en charge correspond à «Cette proposition nous a fait réfléchir», et la possibilité d'aller plus loin, d'enchérir – représentée comme inenvisageable – est du type «Cette proposition est de nature à résoudre notre problème», «Cette proposition a permis d'avancer sur de nombreux points», etc.

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

*prop*₁: **au moins**₂ est toujours associé à un segment explicite qui peut se trouver dans le cotexte gauche de l'opérateur – (exemples 10, 13, 14, 16) – ou dans le cotexte droit de l'opérateur – (exemples 9, 11, 12, 15). Dans ce qui suit, pour faciliter la schématisation, on appellera B la combinaison de **au moins**₂ avec ce segment explicite.

*prop*₂: compatibilité avec un cotexte qui explicite l'impossibilité d'envisager une séquence A enchérissant sur B, exprimée – ou paraphrased – par une formule du type *même si non-A*. Dans (9), un tel cotexte est explicite («à défaut d'être toujours le guide que j'attendais»). L'exemple (10) admet des enchaînements du type «même si je ne suis pas certaine d'en gagner ailleurs»; dans le même esprit, on proposera «même s'il avait toujours soif» pour (11), «même si on risque de ne pas être d'accord sur le reste» pour (12), «même si ce n'est peut-être pas beaucoup» pour (13), «même s'il n'a pas l'intention de revenir» pour (14), «même s'ils n'assurent pas les consultations ordinaires, même s'ils ont le droit de faire grève», etc. pour (15), et «même si on n'a rien fait d'extraordinaire» pour (16).

*prop*₃: possibilité d'insérer, à droite du segment associé à **au moins**₂, la formule «c'est déjà ça» – comme dans (10), (13) et (16) – ou une de ses variantes: «c'était déjà ça» comme dans (9), (11) et (16), «ce sera déjà ça» comme dans (12), «ce serait déjà ça» comme dans (14) et (15).

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₄: les deux dernières propriétés (*prop*₂ et *prop*₃) ont pour corollaire un phénomène d'ordre argumentatif. Tant B (point de vue contenant le segment explicite associé à **au moins**₂) que A (possibilité d'enchérir sur

B qui est représentée comme inenvisageable) peuvent servir d'arguments à un certain type de conclusions (déterminé en fonction de l'environnement discursif), B étant invariablement un argument moins fort que A en faveur de ces conclusions.

Il s'agit, respectivement, de conclusions du type *Je tenais beaucoup à Gobelin* pour (9), *J'aurai mon bac du premier coup* pour (10), *Il n'éprouvait plus aucune sensation pénible* pour (11), *Il n'y aura pas de désaccord* pour (12), *Ils n'ont plus de soucis* pour (13), *Il n'y aurait aucune raison de s'inquiéter* pour (14), *La vie des patients ne serait pas perturbée* pour (15), *On a vraiment bien profité de notre journée* pour (15).

Modélisation polyphonique

L'opérateur **au moins**₂, associé invariablement à un segment de discours, met en relation le point de vue *pdv*₂ contenant ce segment avec un point de vue *pdv*₁ qui enchérit sur *pdv*₂. Ce point de vue *pdv*₁ est représenté comme impossible à envisager.

Exemple:

(17) Cette proposition nous a **au moins** fait réfléchir.

Le locuteur est la source de *pdv*₂ correspondant à l'objet {cette-proposition-nous-faire-réfléchir} et présente en même temps comme impossible à envisager *pdv*₁, qui pourrait correspondre à un objet du type {cette-proposition-être-de-nature-à-résoudre-notre-problème}.

Notice diachronique

Flor María BANGO DE LA CAMPA

L'étymologie de cette entité lexicale est à chercher dans le comparatif synthétique latin *minus* et son procès d'évolution phonétique (*minus* > *menos* > *meinos* > *meins* > *moins*) précédé de la contraction *a + le*: *al meins*, structure morphologie recueillie vers 1135 dans la chanson de geste le *Couronnement de Louis* («*al meins cent chevaliers*») et postérieurement (1155) dans le *Roman de Brut* de Wace: «*Tant les funt par mer foleier [les sirènes] Ke sovent les funt periller; U al mains lur dreit*

eire perdent». En d'autres termes, cette entité date de la première moitié du XII^e siècle. C'est au XIV^e siècle que l'on voit apparaître des formes telles que *au mans*, *au mains*, *ou moins*,..., dans les textes médiévaux.

Godefroy, dans son *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, introduit *au moins*, sous l'entrée lexicale *moins*, en tant que locution conjonctive qui marque une restriction: «*Veez icy gracieuse compaignie venir veoir ses amis; **au mans** ne viennent ilz pas la main desgarnie*» (Jean d'Arras, *Mélu-sine*, ca 1392). De même, il y introduit *du moins* avec cette valeur.

J. Nicot dans son *Thresor de la langue francoyse* (1606) donne comme synonyme de *au moins* le terme latin «saltem» et Féraud (*Dictionnaire critique de la langue française*, 1787-88) considère que les adverbes «sans régime» *au moins*, *du moins*, *tout au moins*, *pour le moins*, *tout du moins*, *à tout le moins* «signifient tous la même chose», tout en soulignant que les deux premiers sont les plus utilisés.

La valeur restrictive initialement attribuée à *au moins* par Godefroy est toujours conservée par E. Littré (*Dictionnaire de la langue française*, 1872): «*au moins* sert à marquer quelque restriction dans les choses dont on parle» («*Quand nous sommes malheureux, **au moins** avons-nous la mort, qui est comme un port assuré pour sortir de nos misères*». Boileau, *Traité du sublime*, 1674). Mais il signale aussi deux autres valeurs, à savoir l'indication d'une quantité à évaluer au-dessous de... («*Il a **au moins** dix mille livres de rente*») et finalement une valeur plutôt sporadique au sens de «sur toutes les choses»: «*Songe **au moins**, songe au sang qui coule dans tes veines*» (Voltaire, *Zaïre*, 1732).

D'ailleurs, le *Trésor de la langue française* définit l'emploi de *au moins* sous l'aspect générique de «la plus faible estimation»: «*Il doit être **au moins** licencié, en droit ou ès sciences*». (Romains, *Les Hommes de bonne volonté*, 1932), tout particulièrement lorsque cette entité est suivie d'un numéral: «*Il lui devait **au moins** deux mille francs*». (Céline, *Mort à crédit*, 1936). Finalement, appelant au cadre énonciatif, l'emploi de cette entité véhicule «le minimum» d'une exigence prévue par le locuteur: «*Et elle te plait, **au moins**, cette montre? C'est M. l'abbé Petitjeannin qui l'a choisie*». (Aragon, *Les Beaux quartiers*, 1936).

Références bibliographiques

- Anscombe, J.-C. et Ducrot, O. (1983): *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- Haillet, P.P. (2003): «Polyphonie et modalisation», in Rodríguez Somolinos, A. (dir.), *Des mots au discours. Etudes de linguistique française*, n° spécial de *Thélème*, pp. 95-108.
- Haillet, P.P. (2004a): «Cadres hypothétiques au conditionnel et stratégie concessive», in Donaire, M.L. (dir.), *Dynamiques concessives*, Madrid, Arrecife, pp. 95-116.
- Haillet, P.P. (2004b): «Présentation», in Haillet, P.P. (dir.), «Procédés de modalisation: l'atténuation», *Langue Française*, 142, pp. 3-6.
- Haillet, P.P. (2010): «*Du moins* et *au moins*: fondements d'une approche contrastive», *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 28, pp. 47-72.

Entité lexicale: **bien sûr**

Jean-Claude ANSCOMBRE

1. Mini corpus

- (1) Ils avaient pensé, son mari et elle, que lui, Goodman, aimerait en prendre connaissance. Ils pouvaient, **bien sûr**, en faire copie et les lui envoyer mais ils avaient pensé que, peut-être, il pourrait se déplacer jusque dans les Corbières et revoir ces lieux. (J. Roubaud, *Parc sauvage*, 2008, p. 128)
- (2) Je me souviens précisément de deux hommes en particulier qui portaient le projet. Et l'un a piqué la femme de l'autre – **bien sûr** ça ne se disait pas comme ça à l'époque! Mais le fait est [...]. (V. Linhart, *Le jour où mon père s'est tu*, 2008, *Frantext*)
- (3) Jules avait filé, je marchai seul dans la rue, léger et heureux. J'avais fait une bonne chose. Pouvait-on dire que c'était un mariage d'intérêt? Non, **bien sûr que** c'était un mariage d'amour. (H. Guibert, *Le protocole compassionnel*, 2007, *Frantext*)
- (4) Le Manuscrit d'Emden, que je joindrai à ce mémoire de ma vie, expose notre doctrine. Il est codé, **bien sûr**. Son code n'est pas facilement déchiffrable. (J. Roubaud, *Nous, les moins-que-rien, fils aînés de personne*, 2006, p. 206)
- (5) Mais à moins d'un miracle médical, je ne recouvrerai pas la santé; et cet état intermédiaire de maladie secrète est parfois difficile à vivre. **Bien sûr**, je n'aspire pas du tout à me retrouver avec des cannes ou en fauteuil roulant. (V. Gault, *Le corps incertain*, 2006, p. 109)
- (6) Pour moi il est gratuit, comme le Paracétamol qui m'aide à le supporter, comme la cortisone les jours de crise; et cette gratuité constitue **bien sûr** une forte incitation à poursuivre le traitement officiel, au lieu d'essayer quelque chose de plus doux. (V. Gault, *Le corps incertain*, 2006, p. 79)
- (26) –Cette ceinture, c'était pour qui? Pierre la regarde de travers. –Tu ne l'as pas prise pour Denis? Laura sursaute. –Quelle idée! **Bien sûr que non**. (A. Bois, *Et le jour pour eux sera comme la nuit*, 2009, *Frantext*)
- (27) [...] je suis derrière la seule porte qui n'est pas numérotée, derrière la seule porte blindée, une porte en métal, vous verrez, **bien sûr que** vous allez me trouver, vous ne pouvez pas me laisser comme ça, mettez-vous à ma place! Le vieil homme se méfiait. (H. Guibert, *Le protocole compassionnel*, 2007, *Frantext*)
- (28) [...] il demande: –Et votre père sera-t-il présent à la conférence? –Il n'est pas au courant de mon voyage, dis-je. –**Bien sûr que si**, pardonnez-moi, dit M. Urbain.

–J’espère qu’il ne viendra pas à la conférence, dis-je sur un ton un peu sec. (M. Ndiaye, *Autoportrait en vert*, 2005, *Frantext*)

- (29) [...] le vrai réveillon avec les vingt amis, et les filleuls, les filleuls, les filleuls, surtout les filleuls, moi qui n’ai pas d’enfant **bien sûr que** j’ai été touchée quand Nadine par deux fois m’a demandé d’être la marraine de ses enfants. (C. Angot, *L’Inceste*, 1999, *Frantext*)

2. Entités sémantiques

bien sûr₁, bien sûr₂

2.1. bien sûr₁

Mini corpus

- (1) Ils avaient pensé, son mari et elle, que lui, Goodman, aimerait en prendre connaissance. Ils pouvaient, **bien sûr**, en faire copie et les lui envoyer mais ils avaient pensé que, peut-être, il pourrait se déplacer jusque dans les Corbières et revoir ces lieux. (J. Roubaud, *Parc sauvage*, 2008, p. 128)
- (2) Je me souviens précisément de deux hommes en particulier qui portaient le projet. Et l’un a piqué la femme de l’autre – **bien sûr** ça ne se disait pas comme ça à l’époque! Mais le fait est [...]. (V. Linhart, *Le jour où mon père s’est tu*, 2008, *Frantext*)
- (4) Le Manuscrit d’Emden, que je joindrai à ce mémoire de ma vie, expose notre doctrine. Il est codé, **bien sûr**. Son code n’est pas facilement déchiffrable. (J. Roubaud, *Nous, les moins-que-rien, fils aînés de personne*, 2006, p. 206)
- (5) Mais à moins d’un miracle médical, je ne recouvrerai pas la santé; et cet état intermédiaire de maladie secrète est parfois difficile à vivre. **Bien sûr**, je n’aspire pas du tout à me retrouver avec des cannes ou en fauteuil roulant. (V. Gault, *Le corps incertain*, 2006, p. 109)
- (6) Pour moi il est gratuit, comme le Paracétamol qui m’aide à le supporter, comme la cortisone les jours de crise; et cette gratuité constitue **bien sûr** une forte incitation à poursuivre le traitement officiel, au lieu d’essayer quelque chose de plus doux. (V. Gault, *Le corps incertain*, 2006, p. 79)

Glose

bien sûr₁, comme la plupart des adverbes d'énonciation, exprime une attitude du locuteur. Le locuteur manifeste une certitude qu'il n'affirme pas mais montre. Cette certitude concerne un état M du monde.

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

*prop*₁: locution adverbiale totalement figée, n'admettant aucune substitution paradigmaticque sur l'un quelconque de ses constituants, ni de variation de degré sur *bien*:

(7) Ne lui raconte pas qu'elle a fait la valise, (**bien sûr** / ***bien certain** / ***très bien sûr**).

*prop*₂: en tant que locution adverbiale, **bien sûr**₁ apparaît uniquement en incise, soit initiale, soit médiane, soit finale, même si ce phénomène n'est pas toujours signalé à l'écrit par des marques spécifiques. Il n'existe autrement que la combinaison libre auxiliaire **être** + adverbe **bien** + adjectif **sûr**, reconnaissable au fait que l'adverbe **bien** peut être supprimé. La position en incise finale, si elle n'est pas la plus fréquente, est cependant très courante, surtout dans les dialogues:

(8) «Mes cours étaient bons. Je les travaillais soigneusement. Mais eux ça ne les intéressait pas». «Ils étaient tous comme ça?». «Non, **bien sûr**. Il y en avait deux ou trois». (J.M. Le Clézio, *Le déluge*, 1966, p. 13)

(9) Tu as eu ton plein d'emmerdements, aujourd'hui. Tu as bien droit à une petite revanche. Ne lui raconte pas qu'elle a fait la valise, **bien sûr**. Mais fais-lui sentir la présence de Jeanne. Qu'il en bave! (L. Malet, *Sueur aux tripes*, 1969, p. 264)

*prop*₃: on trouve **bien sûr**₁ également directement après un verbe fini:

(10) [...] je ratai la marche en poussant la porte et me retrouvai à genoux au milieu des consommateurs attablés, impuissant à me relever. Ce moment très brusque dura **bien sûr** une éternité: tout le monde était stupéfait de voir cet homme jeune terrassé, à genoux, pas blessé en apparence. (H. Guibert, *Le protocole compassionnel*, 2007, p. 5)

*prop*₄: **bien sûr**₁ commute avec **évidemment** (exemples 2, 4, 6), **naturellement** (exemples 1, 4, 5, 6), **bien entendu** (exemples 1, 2, 4, 6), **certes** (exemples 1, 6).

*prop*₅: comme les autres adverbes de phrase illocutifs (par exemple **naturellement**), **bien sûr**₁ peut sans problème figurer avant la négation:

(11) Alors Nietzsche, et ses préfaces au *Gai Savoir* et à *Par-delà le bien et le mal*, le pasteur n'en avait **bien sûr pas** pris connaissance. (P. Mertens, *Berlin 1906. Les corps morts*, 1987, p. 52)

*prop*₆: **bien sûr**₁ peut figurer en tête d'une phrase déclarative, y compris négative:

(12) En tout cas, ça a marché. Si ça recommençait, je suis sûre que ça marcherait à nouveau. **Bien sûr**, ça ne marche pas comme ça pour tout le monde... (M. Winckler, *La maladie de Sachs*, 1998, p. 229)

*prop*₇: **bien sûr**₁ ne peut figurer en tête d'une véritable interrogation ni d'une phrase impérative:

- (13) ***Bien sûr**, est-ce que le chirurgien va opérer demain?
 (14) ***Bien sûr**, préparez le patient pour une anesthésie totale.
 (15) Préparez le patient pour une anesthésie totale, **bien sûr**.

*prop*₈: **bien sûr**₁ ne peut être focus d'une phrase. En particulier, il ne peut figurer dans une phrase clivée, à l'instar de par exemple **évidemment**:

(16) *C'est (**bien sûr** / **évidemment**) que le pasteur n'en avait pas pris connaissance²⁹.

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₉: en utilisant **bien sûr**₁ le locuteur manifeste une certitude qu'il n'affirme pas mais montre. Cette certitude concerne un état M du monde:

i) que le locuteur présente comme un savoir acquis directement (même s'il n'en est pas ainsi au plan du réel), et ne souffrant donc aucune contestation:

29 Ce critère est ici discutable dans la mesure où le français connaît une tournure figée formellement identique *c'est bien sûr (que)* «il faut bien admettre que».

(17) Je voulais sortir, et **bien sûr** (geste vers la fenêtre fermée qui laisse filtrer des bruits de pluie et d'orage), il pleut.

(18) –En quelle année Christophe Colomb a-t-il découvert l'Amérique? –En 1492, **bien sûr**.

ii) que le locuteur présente comme une information nouvelle au moment de l'énonciation:

(19) Voyons ce qu'il y a comme lettres aujourd'hui... Ah, **bien sûr**, une lettre des impôts.

(20) Si vous le voulez bien, je vais vous donner communication d'un vœu du ministre, une simple suggestion **bien sûr**, que nous pouvons ou non inclure dans nos recommandations, nous sommes libres... (J. Roubaud, *Nous, les moins-que-rien, fils aînés de personne*, 2006, *Frantext*)

iii) mais comme prévisible sur la base d'un certain mécanisme présenté comme connu d'une communauté à laquelle appartient le locuteur:

(21) On s'est présenté chez lui à midi pile, et **bien sûr**, Max n'était pas là, selon sa bonne habitude d'oublier les rendez-vous.

(22) **Bien sûr**, vous n'avez rien vu ni rien entendu (demande de confirmation d'un comportement relevant d'une habitude avérée).

(23) Le soleil se lèvera demain **bien sûr**, comme d'habitude (gnomicité).

iv) la propriété ou l'événement que commente **bien sûr**₁ est contraire à d'autres propriétés ou événements assumés par le locuteur du tout, et non nécessairement explicites:

(24) Il ne mettait pas la même énergie que sa femme à évoquer ses humiliations: il était au-dessus de ça, il prenait les choses avec philosophie, patience, résignation. **Bien sûr** il avait foi en son œuvre, dont il comparait l'architecture à celle de Proust avec un petit sourire ironique envers lui-même. (H. Guibert, *Le protocole compassionnel*, 2007, *Frantext*)

Modélisation polyphonique

bien sûr₁ (Y) fait intervenir cinq points de vue. Un premier point de vue annonce p , la source étant identifiée au locuteur (L), et présente p comme un savoir non médiatisé. Un second point de vue pdv_2 , qui peut correspondre à un énoncé virtuel r , présente des propriétés ou événements du monde dont la source est également L . Un troisième point de vue, pdv_3 , de source L correspond à q . Un quatrième point de vue, pdv_4 , a pour source un ON -locuteur auquel appartient L , énonce une loi générale

selon laquelle r conduit habituellement à $\sim p$. Un cinquième point de vue pdv_5 , énonce une autre loi générale selon laquelle r a pour conséquence q . La source en est également un *ON*-locuteur auquel appartient L .

Exemple:

(25) On s'est présenté chez Max à midi pile, et **bien sûr**, il n'était pas là, selon sa bonne habitude d'oublier les rendez-vous.

Le locuteur est la source de pdv_2 correspondant à l'objet {Max-avoir-rendez-vous-à-midi}, qui correspond à un énoncé virtuel, et il est aussi la source de pdv_1 correspondant à l'objet {Max-ne-pas-être-là-à-midi}, qui présente une perception, ainsi que de pdv_3 {on-se-présenter-chez-Max-à-midi}. Un *ON*-locuteur, dont le locuteur fait partie, est la source de pdv_4 , qui correspond à une loi générale qui pourrait prendre la forme <quand on a un rendez-vous, on est présent à ce rendez-vous>. Un dernier point de vue, pdv_5 , a pour source aussi un *ON*-locuteur auquel appartient le locuteur et convoque une loi générale d'après laquelle <quand on a un rendez-vous avec Max, il n'est pas présent à ce rendez-vous>.

2.2. bien sûr₂

Mini corpus

- (26) Cette ceinture, c'était pour qui? Pierre la regarde de travers.
 –Tu ne l'as pas prise pour Denis? Laura sursaute.
 –Quelle idée! **Bien sûr que non**. (A. Bois, *Et le jour pour eux sera comme la nuit*, 2009, *Frantext*)
- (27) [...] je suis derrière la seule porte qui n'est pas numérotée, derrière la seule porte blindée, une porte en métal, vous verrez, **bien sûr que** vous allez me trouver, vous ne pouvez pas me laisser comme ça, mettez-vous à ma place! Le vieil homme se méfiait. (H. Guibert, *Le protocole compassionnel*, 2007, *Frantext*)
- (28) [...] il demande: –Et votre père sera-t-il présent à la conférence? –Il n'est pas au courant de mon voyage, dis-je. –**Bien sûr que si**, pardonnez-moi, dit M. Urbain. – J'espère qu'il ne viendra pas à la conférence, dis-je sur un ton un peu sec. (M. Ndiaye, *Autoportrait en vert*, 2005, *Frantext*)
- (29) [...] vrai réveillon avec les vingt amis, et les filleuls, les filleuls, les filleuls, surtout les filleuls, moi qui n'ai pas d'enfant **bien sûr que** j'ai été touchée quand Nadine par deux fois m'a demandé d'être la marraine de ses enfants. (C. Angot, *L'Inceste*, 1999, *Frantext*)

Glose

Bien que le sens semble en être très proche, ce marqueur est plus contraint que **bien sûr₁**: il suit habituellement *p* plutôt qu'il ne le précède. Cette postposition est obligatoire avec les particules comme *oui/non/si*.

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

prop₁: comme **bien sûr₁** à laquelle elle est apparentée, **bien sûr₂ que** est une locution adverbiale totalement figée, n'admettant aucune substitution paradigmaticque sur l'un quelconque de ses constituants (y compris *que*), ni aucune variation de degré sur *bien*.

prop₂: on considère habituellement qu'il s'agit de la variante de **bien sûr₁** avec marque de complétive, à savoir **bien sûr que**, type de variante fréquent parmi les marqueurs: cf. **c'est sûr / c'est sûr que**, **certainement / certainement que**, **peut-être / peut-être que**, **heureusement / heureusement que**, etc. La propriété *prop₆* montre qu'en fait les propriétés de **bien sûr₁** et **bien sûr₂** ne coïncident pas complètement.

prop₃: **bien sûr₂ que** est substituable par **évidemment que** (exemples 27, 29), **naturellement que** (exemples 27, 29), **bien entendu que** (exemples 27, 29), substitutions plus discutables si *Y* = **oui**, **non**, **si** (exemples 26, 28).

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

prop₄: **bien sûr₂ que (X, Y)** se présente toujours comme une réaction à une parole antérieure, réelle ou virtuelle, et qui concerne le bien-fondé ou non de *Y*. D'où des contrastes comme:

(30) A: –Max ne viendra pas. B: –Tu te trompes, **bien sûr qu'il viendra**.

(31) A: –Je me demande le temps qu'il fera demain. B: –??**Bien sûr** qu'il va faire beau!

C'est pourquoi **bien sûr₂ que (X, Y)** apparaît fréquemment dans les corpus comme une réaction à une question, sur le modèle de:

(32) A: –Est-ce que X? B: –**Bien sûr que** (Y + non Y)!

Un exemple comme:

(33) Arrête de tourner en rond! **Bien sûr que** Lia va venir!

n'est possible qu'en tant que le premier énoncé *Arrête de tourner en rond!* permet de reconstruire un locuteur fictif qui aurait dit quelque chose comme *Je me demande si Lia va venir.*

prop₅: le locuteur de **bien sûr₂ que (X, Y)** se présente comme assuré du bien-fondé de Y, n'éprouvant à cet égard aucun des doutes qui caractérisent le locuteur réel ou fictif auquel il répond.

prop₆: le locuteur de **bien sûr₂ que (X, Y)** présente Y comme une information non nouvelle pour lui au moment de l'énonciation, contrairement au locuteur réel ou fictif qui la découvre ou l'ignore:

(34) A: –Je savais bien que Max n'était pas fiable. B: –**Bien sûr qu'**il ne l'est pas!

(35) A: –Je ne savais pas que Max n'était pas fiable. B: –**Bien sûr qu'**il ne l'est pas!

En particulier, contrairement à ce qui se passe avec **bien sûr₁ p**, **bien sûr₂ que p** ne permet pas d'enchaîner sur *p*, par exemple en l'utilisant dans une relation causale:

(36) Tu ne pourras pas peut-être finir à la date prévue, car (**bien sûr** tu es très occupé / ***bien sûr que** tu es très occupé).

c) Propriétés prosodiques

prop₇: la partie **bien sûr** de **bien sûr₂ que (X, Y)** se caractérise souvent par une intonation montante, et l'absence de pause après **bien sûr**. En revanche, lorsque Y est de type **oui/si/non**, l'intonation descend sur **bien sûr** et monte sur Y. **Bien sûr₂ que (X, Y)** peut donc se comporter comme une exclamative, soit au travers de Y lui-même (qui a alors intonation montante), soit de **bien sûr** (qui a alors intonation montante, celle de Y étant descendante).

Modélisation polyphonique

Contrairement à **bien sûr₁** qui est purement polyphonique, **bien sûr₂ (que)** est cette fois dialogal, à savoir que non seulement il met en scène

deux locuteurs L_1 et L_2 , mais que **bien sûr₂ (que)** se présente comme fondamentalement en situation de dialogue. L_2 est une réplique à L_1 .

Bien sûr₂ (que) fait intervenir trois points de vue. Un premier pdv_1 exprime d'une façon ou d'une autre une opinion concernant la réalisation de p . La source de ce point de vue est identifiée à L_2 . Un second point de vue pdv_2 correspond à l'affirmation que p est un savoir commun, dont la source est identifiée à un *ON*-locuteur auquel appartient L_1 . Pdv_3 : L_1 présente p , à l'aide de **bien sûr que**, comme allant de soi car étant bien connu. C'est ce qui confère à p un statut proche d'un présupposé³⁰.

Exemple:

(37) L_2 : –Je me demande s'il va faire beau.

L_1 : –**Bien sûr qu'**il va faire beau! La météo l'a dit.

Le *ON*-locuteur est la communauté linguistique (à laquelle L_1 dit appartenir) qui estime qu'il va faire beau, par suite des déclarations (antérieures) de la météo, qui joue ici le rôle de garant par argument d'autorité.

Notice diachronique

Jean-Claude ANSCOMBRE

En tant que locution adverbiale avec fonction d'adverbe d'énonciation, **bien sûr** est relativement récente. Elle n'est pas citée dans Littré (1872), ni dans le *Dictionnaire de l'Académie* (1932-35), et Rey ne la fait remonter qu'à 1878. Elle est en fait antérieure, et on la trouve dès les années 1830, ainsi ces exemples: «*Je n'ai que faire qu'on le sache, monsieur de Thiennes; bien sûr que je n'en ai que faire*» (Alfred de Vigny, *La Maréchale d'Ancre*, 1831, p. 177); «*que je comble de soins, de joie, de bonheur, à qui j'ai voué ma jeunesse, ma vie, à qui j'ai juré éternelle foi; oh! Non, bien sûr; elle ne saurait, elle n'oserait tromper!*» (P. Borel, *Champavert: les contes immoraux*, 1833, p.79); «*Je ne puis aller vous voir qu'après avoir terminé trois ou quatre œuvres qui sont sur les fourneaux, et j'irai bien sûr embras-*

30 Les savoirs partagés – dont les présupposés – fonctionnent en effet sur le mode du thème et non du rhème.

ser Yorick pour lui mettre sur le front un baiser». (H. de Balzac, *Correspondance*, t.2, juin 1832-1835, p. 701). Elle apparaît ensuite régulièrement à l'écrit, mais uniquement dans les textes rapportant des dialogues 'populaires', ainsi: «*car elle ne tenait guère à toi, ta mère, elle aurait autant aimé te savoir crevée, bien sûr*». (Eugène Sue, *Les Mystères de Paris*, 1843, p. 72); «*Mais vous, c'est pas ça, monsieur; c'est la tête qui travaille; c'est la mémoire qui faut. Bien sûr que oui, vous aurez besoin de prendre l'air*» (G. Flaubert, *Correspondance* (1840-1845), p. 135). Dans les textes de style plus relevé, on trouve essentiellement avec ce sens *C'est bien sûr* et *Il est bien sûr*, qui renvoient à l'origine de la locution. Il s'agit au départ en effet d'une troncature des constructions libres – elles pouvaient être interrogées – *Je suis bien sûr (que)*, puis *Il est bien sûr (que)* / *C'est bien sûr (que)*, comme on le voit sur l'exemple suivant: «*Et parce qu'il fait un portrait abominable des cours, chap. 5, est-il bien sûr qu'il soit désirable ou inévitable qu'elles soient ainsi? Je ne puis le penser*» (Destutt de Tracy, *Commentaire sur l'Esprit des Lois de Montesquieu*, 1807, p. 19, Livre III). Longtemps en concurrence avec les formes dont elle est issue, la locution *bien sûr* finit par s'imposer chez les meilleurs auteurs: «*eh bien, vous en avez de l'audace, ma petite... c'est, sans doute, vos camarades qui vous conseillent si mal... vous avez tort de les écouter... – Bien sûr, approuva Mme Paulhat-Durand. Elles se montent la tête, toutes ensemble*» (Octave Mirbeau, *Le Journal d'une femme de chambre*, 1900, p. 311); «*–Je crois que j'ai eu tort dans cette affaire du collier, me dit Robert. Bien sûr je ne l'avais pas fait dans une mauvaise intention, mais je sais bien que les autres ne se mettent pas au même point de vue que nous-même*» (Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu*, 8. *Du côté de Guermantes*, 1920, p. 278)... et faire son entrée dans le TLF et le Grand Robert.

Références bibliographiques

- Anscombre, J.-C. (2001): «*À coup sûr / Bien sûr: des différentes manières d'être sûr de quelque chose*», *Recherches en linguistique et psychologie cognitive*, 16, pp.135-160.

Entité lexicale: **certes**

Carolina FOULLIOUX

1. Mini corpus

- (1) Lacan d'abord, avec Jacques Derrida ensuite. J'ai nommé Roland Barthes. Je le lus, un peu plus tard, avec quelque stupeur. «Patafouillis», disait Pierre Lusson. **Certes**. «La syntaxe est fasciste», disait-il dans sa conférence inaugurale au Collège de France. Faut le faire. On vit encore mieux ensuite, dans les revues dites d'avant... (J. Roubaud, *Impératif catégorique*, 2008, p. 179)
- (2) Soudain il donna un violent coup de poing sur la table et gueula: –Or ça. Empoigne! Nous laisserions-nous amollir? Non, **certes**! Malgré tout ce que peut raconter monsieur Cidolin. Ce soir nous capturons le graflitomane et qui vivra verra! (R. Queuneau, *Les Fleurs bleues*, 1965, p. 240)
- (3) [...] un journal réel. En tout cas, ils n'en parlent pas, et ne se posent pas la question. Peut-on étudier la pratique du journal uniquement à partir de livres? **Certes**, on le peut, et d'ailleurs c'est la situation où chacun de nous se trouve par rapport aux journaux d'autrui. Nous ne connaissons, de manière directe, que le journal que [...]. (Ph. Lejeune, *Signes de vie, le pacte autobiographique 2*, 2005, p. 93)
- (4) La plus grande tristesse est chez moi souvent que le cœur chrétien n'ait pas pensé d'autre que l'humain. Il y a **certes** une tâche humaine à faire avec des moyens humains, mais, paradoxe, les religions ne cessent de l'enseigner, cela ne suffit pas à l'homme, image interne [...]. (P. Guyotat, *Coma*, 2006, p. 77)
- (5) On est entre deux mondes. Et on a perdu le contact entre les deux. On est «branché», **certes**, «cool» (et comment!), mais l'école nous fout les glandes, ses exigences nous prennent la tête [...]. (D. Pennac, *Comme un roman*, 1993, p. 108)
- (6) The Boss finit par lever les yeux:
–M. Dorset est en train de rédiger son rapport d'inspection. Si je ne reclasse pas les dossiers par couleur, il rajoutera, je cite, «un paragraphe désobligeant», râle-t-il.
–Ça aurait pu être bien pire.
The Boss ajoute un dossier sur la pile des rouges et soupire:
–Je sais, mais ça fait quand même chier.
–**Certes**.
Alors que je commence à me replier vers mon bureau, la voix de The Boss m'interpelle:

- Zoé, avez-vous déjà songé à mettre *deux* réveils? (Z. Shepard, *Absolument débordée*, 2010, p. 86)
- (7) L'auteur a axé son étude sur les ouvriers non spécialisés (ONS), selon la terminologie de l'époque. Et, **certes**, spécialisés, ces travailleurs requis ne l'étaient guère, tant était faible alors l'infrastructure scolaire dans les colonies. (*LMD*, «Immigrés de force», mars 2009)
- (8) À la question: Voulez-vous prendre pour épouse mademoiselle Marie-Raphaële Nathalie Billetdoux, ici présente?, il n'a pas dit: Oui. Il a dit: **Certes** (du latin *certo*, Assurément, bien sûr, Larousse). Pour écrire un seul vers, il faut avoir vu beaucoup de villes, d'hommes et de choses, il faut [...]. (M. Billetdoux, *Un peu de désir sinon je meurs*, 2006, p. 219)
- (9) Que la cheminée ne fume pas, a-t-il encore ressassé, assis immobile sur sa souche, était un indice, **certes**, mais non une preuve: à son époque à lui, en tout cas, et pour de brefs séjours, il leur était plusieurs fois arrivé de se contenter d'un radiateur électrique. (J.L. Benoziglio, *La voix des mauvais jours et des chagrins rentrés*, 2004, p. 31)
- (10) Qu'entend-il par «homme libre»? Libre de quoi? Existe-t-il une société où les hommes pourraient être libres? **Certes** non, car toujours ils dépendraient plus ou moins de cette société. La vie en commun est faite de devoirs qui sont des concessions, des contraintes. Donc l'homme libre [...]. (D. Bardet, *Cahiers de jeunesse de Denise Bardet*, 2002, p. 31)

2. Entité sémantique

certes₁

Glose

Quand on énonce **certes₁** (**X**, **Y**, **Z**), on présente **Y** comme une évidence. Le fait que **Y** soit une évidence n'empêche pas d'y opposer éventuellement **Z** et de lui conférer par là même plus de force. **Z** montre le bien-fondé de **X**.

Exemple:

- (4) La plus grande tristesse est chez moi souvent que le cœur chrétien n'ait pas pensé d'autre que l'humain. Il y a **certes** une tâche humaine à faire avec des moyens humains, mais, paradoxe, les religions ne cessent de l'enseigner, cela ne suffit pas à l'homme, image interne [...].

On présente Y «il y a une tâche humaine à faire avec des moyens humains» comme une évidence qui n'admet pas de contestation. Ceci n'empêche pas d'y opposer que «cela ne suffit pas à l'homme» (Z) et ne confère que plus de force au fait de dire que «cela ne suffit pas». Dire que «cela ne suffit pas à l'homme» montre le bien fondé de X «le cœur chrétien n'a pas pensé d'autre que l'humain».

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

*prop*₁: la forme standard de surface est **X certes₁ (Y, Z)**.

*prop*₂: **certes₁** peut apparaître en emploi dialogal (exemples 1 à 3 et 6) ou en emploi monologal (exemples 4, 5).

*prop*₃: **certes₁** est mobile, ce qui est, en principe, propriété caractéristique des adverbes d'énonciation:

(7) L'auteur a axé son étude sur les ouvriers non spécialisés (ONS), selon la terminologie de l'époque. Et, **certes**, spécialisés, ces travailleurs requis ne l'étaient guère, tant était faible alors l'infrastructure scolaire dans les colonies.

(7a) Et spécialisés, **certes**, ces travailleurs requis ne l'étaient guère, tant était faible alors l'infrastructure scolaire dans les colonies.

(7b) Et, spécialisés, ces travailleurs requis ne l'étaient **certes** guère, tant était faible alors l'infrastructure scolaire dans les colonies.

(7c) Et, spécialisés, ces travailleurs requis ne l'étaient guère, **certes**, tant était faible alors l'infrastructure scolaire dans les colonies.

*prop*₄: **certes₁** peut à lui seul fournir la réponse à une question totale:

(8) À la question: Voulez-vous prendre pour épouse mademoiselle Marie-Raphaële Nathalie Billetdoux, ici présente?, il n'a pas dit: Oui. Il a dit: **Certes** (du latin *certo*, Assurément, bien sûr, Larousse). Pour écrire un seul vers, il faut avoir vu beaucoup de villes, d'hommes et de choses, il faut [...].

*prop*₅: **certes₁** ne peut être focus de la phrase, et en particulier, être extrait par *c'est...que*:

(3a) Peut-on étudier la pratique du journal uniquement à partir de livres? ***C'est certes qu'**on le peut.

(7d) *Et, **c'est certes que**, spécialisés, ces travailleurs requis ne l'étaient guère, tant était faible alors l'infrastructure scolaire dans les colonies.

*prop*₆: **certes**₁ ne peut apparaître dans une dans une question oui/non, en particulier introduite par *est-ce que*, propriété qu'il partage avec les ad-
verbes d'énonciation:

(1a) «Patafouillis», disait Pierre Lusson. ***Est-ce que** c'est **certes**?

(8a) Il n'a pas dit: Oui. Il a dit: ***Est-ce que** c'est **certes**?

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₇: **certes**₁ a la possibilité de commuter avec **bien sûr** ou **évidement**, ce qui montre le bien fondé de X et la prise en charge du point de vue associé à X par le locuteur:

(8b) À la question: Voulez-vous prendre pour épouse mademoiselle Marie-Raphaële Nathalie Billetdoux, ici présente?, il n'a pas dit: Oui. Il a dit: (**Certes / bien sûr / évidemment**).

(5a) On est entre deux mondes. Et on a perdu le contact entre les deux. On est «branché», (**certes / bien sûr / évidemment**), «cool» (et comment!), mais l'école nous fout les glandes, ses exigences nous prennent la tête.

*prop*₈: **certes**₁ commute avec *je l'admets* et non avec *je l'affirme* ce qui marque une attitude de mise à distance, de réserve de la part du locuteur:

(9a) Que la cheminée ne fume pas, a-t-il encore ressassé, assis immobile sur sa souche, était un indice, (**certes / je l'admets / *je l'affirme**), mais non une preuve.

*prop*₉: **certes**₁ admet l'enchaînement avec *je ne te le / vous le / le lui fais pas dire* ce qui montre que **certes**₁ reprend anaphoriquement X comme évidence – «Patafouillis» dans l'exemple (1), «Un brave indien Thal-cave» dans l'exemple (6), «Que la cheminée ne fume pas était un indice» dans l'exemple (12):

(1a) «Patafouillis», disait Pierre Lusson. **Certes, je ne le lui fais pas dire**. «La syntaxe est fasciste», disait-il dans sa conférence inaugurale au Collège de France.

(9b) Que la cheminée ne fume pas, a-t-il encore ressassé, assis immobile sur sa souche, était un indice, **certes, je ne te le fais pas dire** mais non une preuve: à son époque à lui, en tout cas, et pour de brefs séjours, il leur était plusieurs fois arrivé de se contenter d'un radiateur électrique.

*prop*₁₀: dans la séquence de surface **X certes₁ Y**, Y admet d'être enchaîné par un opérateur du type **car** (exemple 10) ou **d'ailleurs** (exemple 3) ce qui montre que X et Y sont co-orientés:

(10) Qu'entend-il par «homme libre»? Libre de quoi? Existe-t-il une société où les hommes pourraient être libres? Non, **certes**, **car** toujours ils dépendraient plus ou moins de cette société. La vie en commun est faite de devoirs qui sont des concessions, des contraintes. Donc l'homme libre [...].

(3) [...] un journal réel. En tout cas, ils n'en parlent pas, et ne se posent pas la question. Peut-on étudier la pratique du journal uniquement à partir de livres? **Certes**, on le peut, et **d'ailleurs** c'est la situation où chacun de nous se trouve par rapport aux journaux d'autrui. Nous ne connaissons, de manière directe, que le journal que [...].

*prop*₁₁: dans **X certes₁ Y Z**, Z est introduit explicitement ou non par un marqueur de stratégie concessive et, dans le cas d'absence de marqueur, Z admet l'enchaînement par **mais** (exemples 4, 5, 9), **toutefois** (exemple 11), **il n'en reste pas moins que** (exemple 12), ce qui montre que Y et Z sont opposés:

(11) Ce n'est **certes** pas le premier livre consacré à celui qui fut le secrétaire général du Parti communiste français (PCF) pendant plus de trente ans. **Toutefois**, le nouveau livre d'Annette Wieviorka fait preuve d'une double originalité. (*LMD*, septembre 2010)

(12) La pureté spirituelle est impossible à atteindre en ce monde. **Certes**, l'humanité a été rachetée par le sacrifice du Christ. L'homme a reçu ainsi la grâce. Il a été par Dieu justifié. **Il n'en reste pas moins** un pécheur. Il ne peut s'empêcher [...]. (J. Roubaud, *Nous, les moins-que-rien, Fils aînés de personne*, 2006, p. 185)

Modélisation polyphonique

Quand on énonce **certes₁ (X, Y, Z)** on fait intervenir 5 points de vue (*pdv*): *pdv*₄, de source *L* et associé à *Z*, est argument pour *pdv*₁ (associé à *X* et de source *ON-L*) en vertu d'un principe générique, *pdv*₃. *Pdv*₂, de source indéterminée ou *ON-L* et associé à *Y*, est argument contre *pdv*₁ en vertu de *pdv*₅, un principe générique.

Exemple:

(12) La pureté spirituelle est impossible à atteindre en ce monde. **Certes**, l'humanité a été rachetée par le sacrifice du Christ. L'homme a reçu ainsi la grâce. Il a été par Dieu justifié. **Il n'en reste pas moins** un pécheur.

Le locuteur de *pdv*₄ correspondant à l'objet construit {l'homme-être-un-pécheur} argumente en faveur de {la-pureté-spirituelle-être-impossible-à-atteindre-en-ce-monde} (*pdv*₁ attribué à un ON-L auquel L appartient) en vertu d'un principe générique «si on pêche on est impur» (*pdv*₃). *Pdv*₂, attribué à une source indéterminée et correspondant à l'objet {l'homme-recevoir-la-grâce} est un argument contre le *pdv* correspondant à l'objet {la-pureté-spirituelle-être-impossible-à-atteindre-en-ce-monde} en vertu d'un autre principe générique «la grâce permet d'atteindre la pureté» (*pdv*₅).

Notice diachronique

Flor María BANGO DE LA CAMPA

L'étymologie de cette entité lexicale est à rapprocher de l'adjectif **certas* (accusatif féminin pluriel de *certus*) plutôt que de l'adverbe du latin classique *certo*.

Elle apparaît très tôt dans les textes médiévaux français (vers 1050) dans un exemple de la *Vie de Saint Alexis* («**Certes**, dist-il, ne sai cui antecier») ou la Chanson de Roland («–Non ferez **certes**, dist li quens Oliviers») avec une valeur adverbiale au sens de «certainement».

Godefroy, dans son *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, ne fait allusion qu'à la locution *a certes* («sérieusement, pour tout de bon, fermement, fortement, déterminément») : «*Si fist la sponse dan Alexis a certes*». (*Vie de Saint Alexis*). Cette locution continue à être utilisée dans les textes du moyen français : «*Je cuidai, se Dieus m'onneure, / Que li cuers me deüst partir. / Car je vi de moy departir / Ses très dous yeus, et autre part / Traire et lancier leur dous espart; / Et ne sceus se ce fu a certes; / Mais j'en fui près de morir, certes*» (Machaut, *Remède de Fortune*, ca 1341).

C'est dans son *Complément* (1895) que l'on constate l'entrée lexicale *certes* en tant qu'adverbe synonyme de *certainement*, *en vérité* : «*Nel ferez certes, dist li quens Oliviers*» (*Chanson de Roland*).

En moyen français, cette entité lexicale est d'un emploi fréquent pour renforcer une affirmation : «*Cambeli [...] si le faites, par un clerc*

qui s'i congnoise, groser sus la fourme et ordenance que on a en France; et le faites faire si bien, se li dus le vous voelt acorder, que il me puist partout sus mon chemin valoir» —«**Certes**, sire, respondi li chevaliers, je en ferai en toutes manieres bien mon acquit» (Froissart, *Chroniques*, ca 1375-1400).

Les éditions successives du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694, 1762, 1798, 1835) ne signalent qu'une seule acception comme synonyme de *certainement, sans mentir, en vérité*: «Et **certes**, ce fut avec beaucoup de raison».

E. Littré lui aussi dans son *Dictionnaire de la langue française* (1872-77) ne lui attribue que cette acception *certainement, en vérité, à coup sûr*: «**Certes** l'exemple est rare et digne de mémoire» (Corneille, *Horace*, 1640).

C'est dans la 8^e édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1932-35) que l'on introduit aussi sous l'entrée lexicale *certes* une idée de concession («**Certes**, je n'irai pas jusqu'à prétendre... Non, **certes**, ce n'est pas cela que je soutiens»). Dans ce sens, le *Trésor de la langue française* spécifie que cette idée de concession, d'opposition est souvent en relation avec les termes *mais, néanmoins*, etc. Les exemples illustratifs datent du XIX^e siècle: «On a excessivement admiré cette faculté appelée la mémoire; et **certes** ce n'est pas sans raison; **mais**, pour être juste, il aurait fallu commencer par s'émerveiller de celle nommée sensibilité» (Destutt de Tracy, *Éléments d'idéologie*, 1801).

Références bibliographiques

- Anscombre, J.-C. (1980): «Marqueurs et hypermarqueurs de dérivation illocutoire: notions et problèmes», *Cahiers de Linguistique Française*, 3, pp. 75-124.
- Foullioux, C. (à paraître): «*Certes*: une évidence insuffisante», *Revue de Sémantique et Pragmatique*.
- Garnier, S. et Sitri, F. (2009): «*Certes*, un marqueur dialogique?», *Langue Française*, 161, pp. 121-36.
- Rodríguez Somolinos, A. (1992): «¿*Certes* un conector asertivo o concesivo?», *Revista de Filología Románica*, 9, pp. 125-29.

Entité lexicale: **de toute façon** [de toutes façons]

Emma ÁLVAREZ PRENDES

1. Mini corpus

- (1) J'ai eu envie de lui dire que ce n'était pas de ma faute, mais je me suis arrêté parce que j'ai pensé que je l'avais déjà dit à mon patron. Cela ne signifiait rien. **De toute façon**, on est toujours un peu fautif. (A. Camus, *L'étranger*, 2005 [1942], p. 23)
- (2) Sors, Keira, va t'amuser, j'ai du boulot et tu as entièrement raison, tu n'as plus l'âge pour que je joue à la grande sœur. **De toute façon**, mes conseils, tu n'en as rien eu à faire. (M. Levy, *Le premier jour*, 2009, p. 83)
- (3) La sidophilie, c'est moi qui l'ai inventée. Si tu savais comme c'était bon de les voir fondre en larmes à la sortie du laboratoire d'analyses avec leur feuille VIH+ à la main. Mais j'ai arrêté car la police a pris toutes mes cassettes. J'ai fait de la prison et après on m'a mis ici. **De toute façon** je vais mourir bientôt. (F. Beigbeder, *99 francs*, 2000, p. 128)
- (4) Vous ne vous faites pas de souci pour moi. Vous ne vous en faites pour personne **de toute façon**. (A. Gavalda, *Je l'aimais*, 2002, p. 68)
- (5) –Comment vont ses amours avec Zdena? Ce serait une idée, le bourreau et la victime...
–Non, le public aime qu'elle soit une vierge inaccessible.
–**De toute façon**, ce n'est pas ça qui nous sauverait du gouffre. Il nous faut un plan neuf. (A. Nothomb, *Acide sulfurique*, Albin Michel, 2005, p. 66)
- (6) Sa mère était sortie totalement sonnée du rendez-vous avec le psy. À ramasser à la petite cuiller. Rétamée. Bien fait pour sa gueule! Il était assuré d'avoir la paix pour au moins six semaines. Elle ne pensait même plus à lui faire avaler ses neuroleptiques. **De toute façon** les cachets de Largactil, il les planquait sous sa langue avant d'aller les recracher dans les toilettes. (T. Jonquet, *Ils sont votre épouvante et vous êtes leur crainte*, 2006, p. 66)
- (7) Il ne faut pas que les filles sachent, dit-elle à Mylène. Hortense passe son bac dans une semaine et Zoé est si sensible... Je leur dirai petit à petit. Je dirai d'abord qu'il a disparu, qu'on ne sait pas où il est et puis, un jour, je leur dirai la vérité. **De toute façon**, poursuivit-elle comme si elle se parlait à elle-même, il ne leur écrivait plus, il ne leur téléphonait plus. Il était en train de disparaître de leur vie. (K. Pancol, *Les yeux jaunes des crocodiles*, 2006, p. 526)

- (8) On ne vise pas tellement le marché français, pour cette exposition. **De toute façon** il n'y a presque pas d'acheteurs français pour l'art contemporain, en ce moment. (M. Houellebecq, *La carte et le territoire*, 2010, p. 64)
- (9) –Mais vous n'ignorez pas, monsieur le Baron, dit-il d'une voix quelque peu altérée, que, selon les termes du traité de Cateau-Cambrésis, la France doit **de toute façon** rendre Calais à l'Angleterre en 1567. (R. Merle, *Fortune de France*, 1977, p. 205)
- (10) –J'ai essayé de t'appeler samedi et dimanche, ça ne répondait pas.
–J'étais partie à la campagne, dans le Sussex, chez des amis. **De toute façon**, j'allais t'appeler. (K. Pancol, *La valse lente des tortues*, 2008, p. 70)

2. Entité sémantique

de toute façon₁

Glose

Quand on énonce **de toute façon₁ (X, Y)**, l'énonciation de X n'est pas retenue comme argument pour Y.

Exemple:

(8) On ne vise pas tellement le marché français, pour cette exposition. **De toute façon** il n'y a presque pas d'acheteurs français pour l'art contemporain, en ce moment.

On pose, tout d'abord, qu'on ne vise pas le marché français pour cette exposition (X) pour ensuite signaler qu'il n'y a presque pas d'acheteurs français d'art contemporain en ce moment (Y). Le fait de viser le marché français (ou pas) comme le public prioritaire de notre exposition n'est pas considéré comme un argument important; ce qu'on retient est que le nombre potentiel d'acheteurs d'art contemporain de nationalité française est très réduit au moment de la prise de parole. Qu'on vise le marché français ou qu'on ne le vise pas, la réalité est que le nombre d'acheteurs français est très restreint.

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

*prop*₁: **de toute façon**₁ apparaît le plus souvent en position initiale (exemples 1 à 3, 5 à 8 et 10), mais peut également apparaître à l'intérieur de l'énoncé (exemple 9) ou en position finale (exemple 4) et dans des emplois monologiques (exemples 1 à 4 et 6 à 9) ou dialogaux (exemples 5 et 10).

*prop*₂: **de toute façon**₁ présente une structure figée qui admet des variantes paradigmatiques: «de toutes façons» et «de toute manière»:

(11) Dans une heure D. sera là. Je ferme les yeux. S'il revenait nous irions à la mer, c'est ce qui lui ferait le plus de plaisir. Je crois que **de toutes façons** je vais mourir. S'il revient je mourrai aussi. (M. Duras, *La douleur*, 1985, p. 39)

(12) Si tu préfères, cela peut attendre ce soir. Je ne tiens pas à m'imposer; **de toute manière**, je ne peux pas repartir aujourd'hui. (M. Levy, *Le premier jour*, 2009, p. 294)

*prop*₃: **de toute façon**₁ ne peut être extrait par *c'est... que*:

(4a) *C'est **de toute façon** que vous ne vous en faites pas pour personne.

*prop*₄: **de toute façon**₁ ne peut être la réponse à une interrogation (ou connaître un emploi absolu), comme c'est le cas pour d'autres opérateurs (*cf.* par exemple, **certes**³¹):

(13) –Puis-je vous faire confiance?

–**Oui / Certes / Evidemment / *De toute façon.**

*prop*₅: **de toute façon**₁ peut figurer à gauche et à droite de la négation:

(14) Je pouvais ne pas vous protéger **de toute façon** / Je pouvais **de toute façon** ne pas vous protéger.

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₆: énoncer *p*, **de toute façon** *q* revient à dire que *q* (*i.e.* l'argument introduit par **de toute façon**) est adopté indépendamment de toute autre

31 Voir la description de **certes**₁.

considération préalable. Cela peut correspondre à deux cas de figure différents:

i) q est dissocié de l'argument p :

(2) Sors, Keira, va t'amuser, j'ai du boulot et tu as entièrement raison, tu n'as plus l'âge pour que je joue à la grande sœur (p). **De toute façon**, mes conseils, tu n'en as rien eu à faire (q).

(6) Sa mère était sortie totalement sonnée du rendez-vous avec le psy. À ramasser à la petite cuiller. Rétamée. Bien fait pour sa gueule! Il était assuré d'avoir la paix pour au moins six semaines. Elle ne pensait même plus à lui faire avaler ses neuroleptiques (p). **De toute façon** les cachets de Largactil, il les planquait sous sa langue avant d'aller les recracher dans les toilettes (q).

ii) q est dissocié des arguments p et $non-p$:

(5) –Comment vont ses amours avec Zdena? Ce serait une idée, le bourreau et la victime... (p).

–Non, le public aime qu'elle soit une vierge inaccessible ($non-p$).

–**De toute façon**, ce n'est pas ça qui nous sauverait du gouffre (q). Il nous faut un plan neuf.

(13) À vous maintenant; si vous m'expliquez ce que vous fuyez vraiment (p). Oh, et puis, après tout, cela ne me regarde pas ($non-p$) et vous n'avez pas l'air bien méchant. **De toute façon**, on va bientôt m'ôter ma licence, alors toutes les occasions de voler sont bonnes à prendre (q).

prop7: p peut se présenter sous différentes formes:

i) peut correspondre à une dichotomie (de type A ou non A) (exemple 5), l'un des éléments de cette dichotomie pouvant être implicite (exemple 8):

(5) –Ce serait une idée, le bourreau et la victime... (A)

–Non (non A), le public aime qu'elle soit une vierge inaccessible.

–**De toute façon**, ce n'est pas ça qui nous sauverait du gouffre.

(8) On ne vise pas tellement le marché français, pour cette exposition (A). **De toute façon** il n'y a presque pas d'acheteurs français pour l'art contemporain, en ce moment.

ii) peut comporter plusieurs éléments co-orientés ($A_1, A_2, A_3 \dots A_n$):

(2) Sors (A_1), Keira, va t'amuser (A_2), j'ai du boulot (A_3) et tu as entièrement raison (A_5), tu n'as plus l'âge pour que je joue à la grande sœur (A_6). **De toute façon**, mes conseils, tu n'en as rien eu à faire.

iii) peut comporter plusieurs éléments anti-orientés (A mais B):

(1) J'ai eu envie de lui dire que ce n'était pas de ma faute (A), mais je me suis arrêté parce que j'ai pensé que je l'avais déjà dit à mon patron (B₁). Cela ne signifiait rien (B₂). **De toute façon**, on est toujours un peu fautif.

Modélisation polyphonique

Quand on énonce **de toute façon (X, Y)** on fait intervenir trois *pdv*: *pdv*₁, dont la source n'est pas nécessairement *L*, introduit un certain objet construit; *pdv*₂ dont la source est *L*, pose un deuxième objet construit qui invalide le précédent; *pdv*₃, dont la source peut être également le locuteur ou bien un *ON*-locuteur, vient appuyer *pdv*₂.

Exemple:

(10) –J'ai essayé de t'appeler samedi et dimanche, ça ne répondait pas.
–J'étais partie à la campagne, dans le Sussex, chez des amis. **De toute façon**, j'allais t'appeler.

Le locuteur (*L*) réagit à l'intervention de l'interlocuteur, qui dit ne pas avoir pu contacter avec *L*, en faisant intervenir *pdv*₁ correspondant à l'objet {moi-être-parti-à-la-campagne}; ensuite il ajoute *pdv*₂ correspondant à l'objet {moi-aller-appeler-toi}, d'où se dégage *pdv*₃ dont une paraphrase de l'objet construit serait: tu n'avais pas à t'inquiéter, tôt ou tard on aurait parlé.

Notice diachronique

Flor María BANGO DE LA CAMPA

Nous n'avons pratiquement aucune donnée historique ou synchronique sur cette entité lexicale, à l'exception du *TLF* qui attribue au terme latin *factionem* (accusatif de *faction* «pouvoir, manière de faire») son étymologie.

Absente des textes médiévaux jusqu'au XVI^e siècle et par conséquent inexistante dans les dictionnaires de cette période, l'expression ne figure pas, non plus, dans les dictionnaires des XVII^e et XVIII^e siècles, et pas même dans *Le Robert dictionnaire historique de la langue française* sous la direction d'Alain Rey.

Les dictionnaires consacrés au français contemporain introduisent cette entité sous l'entrée du terme *façon*, en se limitant exclusivement

à présenter quelques synonymes sans apporter d'autre type d'information (*i.e.* date de parution, définition, ...). C'est le cas de *Le dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (Le Robert, Paris, 1970, II, p. 800), où sont considérés comme autant de synonymes «quoi qu'il en soit, quoi qu'il arrive», en renvoyant postérieurement à l'entrée CAUSE, tout spécialement dans «en tout état de cause», où nous retrouvons «quoi qu'il en soit, de toute manière» (p. 665).

Par ailleurs, *Le Trésor de la langue française* se limite également à présenter des synonymes (*quoi qu'on fasse, quoi qu'il arrive*), en les illustrant cette fois à l'aide d'exemples: «*Un être qu'on aime, il est doux de compter avec lui; des instants qu'il vous fait perdre on se dit seulement: <Ce sont les détente qui de toute façon étaient nécessaires>*» (Montherlant, *Démon bien*, 1937, p. 1348); «*que nous importe que l'on pratique parce qu'on a la foi, ou par amour des cathédrales, ou pour donner l'exemple de l'ordre, ou pour rendre inutile le socialisme, si c'est pour aboutir de toutes façons à l'Eglise en tant qu'institution?*» (Jankél, *Je-ne-sais-quoi*, 1957, p. 147), ce qui nous permet de dater implicitement son apparition dans le courant de la première moitié du XX^e siècle.

Références bibliographiques

- Alvarez-Prendes, E. (à paraître): «*De toute façon: particularités morphologiques, syntaxiques et sémantico-pragmatiques de ses emplois*», *Revue de Sémantique et Pragmatique*.
- Haillet, P.P. (2000): «*Or, en tout cas, de toute façon: contribution de la théorie de l'argumentation dans la langue à la pratique de la traduction*», in Delas, D. (éd.), *Traduire 1*, Amiens, CRTH, Encrage Edition, pp. 187-209.
- Haillet, P.P. (2007): *Pour une linguistique des représentations discursives*, Bruxelles, De Boeck.
- Muñoz Romero, M. (2002): «*Reevaluación y distanciamiento modal: el caso de en tout cas y de toute façon*», in Figuerola, C. et al. (éds.), *La Lingüística Francesa en el Nuevo Milenio*, Lérida, Milenio, pp. 511-527.
- Yahia, F. (1982): «*Quelques modalités de clôture, les conclusifs: finalement, en somme, au fond, de toute façon*», *Linx*, 4, pp. 63-106.

Entité lexicale: **du moins**

Pierre Patrick HAILLET

1. Mini corpus

- (1) C'est la fin du maoïsme en France. Benny et Robert ne se verront plus et prennent alors des chemins très divergents. **Du moins** en apparence. (V. Linhart, *Le jour où mon père s'est tu*, 2008, *Frantext*)
- (2) On ne peut que s'en réjouir, **du moins** à mon avis.
(www.madjerba.com/archives/2009/09/07/14986071.html)
- (3) On agit sans mobile. **Du moins**, c'est ce que disent les journaux du soir.
(www.parolesmania.com/.../paroles_quand_on_arrive_en_ville_1133)
- (4) C'est là un outil bien spécial, je le crois **du moins**.
(www.persee.fr/web/.../bspf_0249-7638_1922_num_19_11_12013)
- (5) La culture internet (actuellement **du moins**) est très axée sur le gratuit.
(forum.webrankinfo.com/avis-sur-notre-dictionnaire-latin-t93039.html)
- (6) Cet hiver-là l'auditoire restait, de bout en bout de l'heure, sinon attentif, **du moins** particulièrement silencieux. (J. Roubaud, *Mathématique: récit*, 1997, *Frantext*)
- (7) Vous ne pouvez pas obtenir ça avec le numérique. **Du moins**, c'est difficile.
(www.allocine.fr › News › Cinéma)
- (8) Ce système ne sature pas, ou **du moins** il sature très lentement.
(universe.forumactif.com/t35-ondes-de-forme)
- (9) Voici une théorie ou **du moins** une explication qui me convient. (www.viadeo.com «France Forums» Viadeo - Hub membres)
- (10) L'arrivée de l'autre à mes côtés est dangereuse, **du moins** elle peut l'être.
(www.lvn.asso.fr/spip.php?article762)

2. Entité sémantique

du moins₁

Glose

Quand on énonce **du moins**₁ (X, Y), on indique que la position représentée comme adoptée définitivement a été nuancée par rapport à une autre qui avait été envisagée, et va moins loin que cette dernière.

Exemple:

(11) Vous ne pouvez pas obtenir ça avec le numérique. **Du moins**, c'est difficile.

La position qui avait été envisagée correspond à X, «vous ne pouvez pas obtenir ça avec le numérique», et celle qui est adoptée définitivement correspond à «c'est difficile d'obtenir ça avec le numérique», qui va moins loin.

L'opérateur **du moins**₁ est toujours associé à un segment explicite qui détermine la différence entre la position représentée comme ayant été envisagée et celle qui est définitivement adoptée. Dans l'exemple ci-dessus, ce segment correspond à Y, «c'est difficile», qui constitue le cotexte droit de l'opérateur. Mais d'autres configurations sont possibles (*cf.* Propriétés syntaxiques, *infra*).

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

*prop*₁: la différence entre la position représentée comme ayant été envisagée – qu'on appellera A – et celle qui est définitivement adoptée – qu'on désignera par B – tient à la prise en compte d'un segment de discours *SD*, toujours explicitement associé à **du moins**. L'opérateur **du moins** peut apparaître avant le segment *SD*, après le segment *SD* ou à l'intérieur du segment *SD* (*cf.* *prop*₂ ci-dessous). En examinant la différence formelle entre B et A, on distingue deux cas de figure:

i) B résulte de l'ajout à A du segment de discours *SD*;

ii) B résulte du remplacement, par le segment de discours *SD*, d'un élément constitutif de A.

Exemples illustrant l'ajout de *SD* à A:

(1) Benny et Robert prennent alors des chemins très divergents. **Du moins** en apparence.

A = Benny et Robert prennent alors des chemins très divergents.

B = Benny et Robert prennent alors des chemins en apparence très divergents.

(2) On ne peut que s'en réjouir, **du moins** à mon avis.

A = On ne peut que s'en réjouir.

B = On ne peut que s'en réjouir, à mon avis.

(3) On agit sans mobile. **Du moins**, c'est ce que disent les journaux du soir.

A = On agit sans mobile.

B = Les journaux du soir disent qu'on agit sans mobile.

(4) C'est là un outil bien spécial, je le crois **du moins**.

A = C'est là un outil bien spécial.

B = Je crois que c'est là un outil bien spécial.

(5) La culture internet (actuellement **du moins**) est très axée sur le gratuit.

A = La culture internet est très axée sur le gratuit.

B = La culture internet est actuellement très axée sur le gratuit.

Exemples illustrant le remplacement par *SD* d'un élément constitutif de A:

(6) Cet hiver-là l'auditoire restait, de bout en bout de l'heure, sinon attentif, **du moins** particulièrement silencieux.

A = Cet hiver-là l'auditoire restait, de bout en bout de l'heure, attentif.

B = Cet hiver-là l'auditoire restait, de bout en bout de l'heure, particulièrement silencieux.

(7) Vous ne pouvez pas obtenir ça avec le numérique. **Du moins**, c'est difficile.

A = Vous ne pouvez pas obtenir ça avec le numérique.

B = C'est difficile d'obtenir ça avec le numérique.

(8) Ce système ne sature pas, ou **du moins** il sature très lentement.

A = Ce système ne sature pas.

B = Ce système sature très lentement.

(9) Voici une théorie ou **du moins** une explication qui me convient.

A = Voici une théorie qui me convient.

B = Voici une explication qui me convient.

(10) L'arrivée de l'autre à mes côtés est dangereuse, **du moins** elle peut l'être.

A = L'arrivée de l'autre à mes côtés est dangereuse.

B = L'arrivée de l'autre à mes côtés peut être dangereuse.

*prop*₂: l'opérateur **du moins** peut apparaître avant le segment *SD*, à l'intérieur du segment *SD* ou après le segment *SD*.

Agencement «**du moins** avant le segment *SD*»:

(1) Benny et Robert prennent alors des chemins très divergents. **Du moins** en apparence.

(2) On ne peut que s'en réjouir, **du moins** à mon avis.

(3) On agit sans mobile. **Du moins**, c'est ce que disent les journaux du soir.

(6) Cet hiver-là l'auditoire restait, de bout en bout de l'heure, sinon attentif, **du moins** particulièrement silencieux.

(7) Vous ne pouvez pas obtenir ça avec le numérique. **Du moins**, c'est difficile.

(8) Ce système ne sature pas, ou **du moins** il sature très lentement.

(9) Voici une théorie ou **du moins** une explication qui me convient.

(10) L'arrivée de l'autre à mes côtés est dangereuse, **du moins** elle peut l'être.

Agencement «**du moins** à l'intérieur du segment *SD*»:

(12) Les jeunes internautes français téléchargent moins qu'avant. C'est **du moins** ce que révèle une enquête du Credoc publiée vendredi 11 décembre.

(13) On a retrouvé l'Atlantide! C'est **du moins** ce qu'affirment des chercheurs américains.

(14) Kevin est beau... C'est **du moins** ce qu'il se répète à longueur de journée! Brad Pitt n'a plus qu'à bien se tenir!

Agencement «**du moins** après le segment *SD*»:

(4) C'est là un outil bien spécial, je le crois **du moins**.

(5) La culture internet (*actuellement du moins*) est très axée sur le gratuit.

(15) Pour l'heure, Ferrari n'a pas de descendante de la Dino au programme. *Officiellement du moins*.

(16) Il n'y a aucun avantage (*à mon avis du moins*) à les garder si on ne s'en sert pas.

(17) Il y aurait donc encore cet événement-là à attendre (insignifiant, *modeste du moins*), mais qui remplissait tout l'espace d'un avenir autrement vide et inexistant.

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₃: l'emploi de **du moins**₁ établit entre A, la position représentée comme ayant été envisagée, et B, la position représentée comme définitivement adoptée, une relation qu'il est possible de paraphraser par les formules *A, en tout cas B* ou encore par *sans aller jusqu'à A, B*. A et B vont dans le même sens, mais B ne va pas aussi loin que A; B est une «version restreinte» de A.

Modélisation polyphonique

L'emploi de l'opérateur **du moins**₁ met en relation deux points de vue, *pdv*₁ (correspondant à A, position représentée comme ayant été envisagée) et *pdv*₂ (correspondant à B, position représentée comme adoptée définitivement); *pdv*₁ et *pdv*₂ sont co-orientés, c'est-à-dire susceptibles de servir d'arguments favorisant le même type de conclusions, et *pdv*₁ va plus loin que *pdv*₂; en d'autres termes, *pdv*₂ – retenu par le locuteur et représenté comme substitué, en définitive, à *pdv*₁ – constitue un argument moins fort que *pdv*₁.

Exemple:

(11) Vous ne pouvez pas obtenir ça avec le numérique. **Du moins**, c'est difficile.

Un premier point de vue, *pdv*₁ {vous-ne-pas-pouvoir-obtenir-ça-avec-le-numérique}, représenté comme ayant été envisagé, va plus loin que *pdv*₂ correspondant quant à lui à l'objet {ce-être-difficile-d'obtenir-ça-avec-le-numérique}, le point de vue pris en charge par le locuteur.

Notice diachronique

Flor María BANGO DE LA CAMPA

De la même façon que l'entité lexicale *au moins*, l'étymologie de cette autre entité est à chercher aussi dans le comparatif synthétique latin *minus*, et son procès d'évolution phonétique (*minus* > *menos* > *meinos* > *meins* > *moins*), précédé de la contraction de la préposition *de* et le déterminant *le*, présentant de nombreuses graphies (*del mains*, *dou mains*, *du mains*, etc.) jusqu'à aboutir à la forme actuelle *du moins*.

D'après *Le Trésor de la langue française*, la locution *du moins* (synonyme de «pour le moins, tout au moins») est à dater au XIII^e siècle, en 1194, dans *Les Miracles de Notre-Dame* de Gautier de Coincy, retardant cette date au XIV^e siècle (1379) lorsque *du moins* entre en combinaison avec un numéral, fonctionnant dans ce cas, comme synonyme de **au moins**. D'ailleurs, cette distribution avec un numéral est la seule structure recueillie dans le *Thresor de la langue française* de Jean Nicot (1606) où sous l'entrée *minus* apparaît: **Du moins quatre fois**. *Cum minimum quater*.

Féraud (*Dictionnaire critique de la langue française*, 1787-88) signale que la série d'adverbes «sans régime» parmi lesquels il range *du moins* (*au moins, tout au moins, pour le moins, tout du moins, à tout le moins du moins*) «signifient tous la même chose», soulignant que les deux premiers sont les plus utilisés.

C'est au XVI^e siècle que *du moins* exprime une restriction, unique valeur indiquée par Godefroy dans son *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle* (1881): «**Du maings** jusques vous aye adverty de ce qui dit est». (*Correspondance de l'empereur Maximilien I^{er} et de Marguerite d'Autriche*, 1512). Cette valeur restrictive est partagée avec la locution **au moins**, étudiée aussi dans ce même ouvrage.

Cette valeur restrictive est également signalée par le *Dictionnaire universel françois et latin* de Trévoux (1743-52) qui considère «*au moins, du moins, pour le moins* sorte de conjonctions qui servent à marquer quelque restriction dans les choses dont on parle». Cette même définition est proposée dans le *Dictionnaire de l'Académie française* à partir de sa 5^e édition (1762) et des éditions successives (1798, 1832) où *du moins* et *au moins*, examinées ensemble, sont définies à nouveau comme «sorte de conjonction» qui servent «à marquer quelque restriction dans les choses dont on parle». Cette définition est gardée le long de ses éditions successives (1798, 1832), ainsi que dans le *Dictionnaire de la langue française* de E. Littré (1872) pour qui *du moins* «sert à restreindre; c'est un synonyme de *au moins*»: «**Rends-moi digne du moins de ce que tu demandes**». (*Cornelle, Cinna*, 1643). Par contre, on y spécifie que *du moins*, utilisé pour indiquer une quantité «qui n'est pas au-dessous», valeur signalée

chez Nicot (1606), est en fait un archaïsme, et que c'est *au moins* qui détient cette valeur.

C'est cette valeur restrictive, celle de restriction sur une assertion, qui est toujours constatée dans le *Trésor de la langue française* et dans le *Robert* (1970). Celui-ci établit une distinction entre *du moins* et *au moins* dans l'usage moderne mais «qui n'a rien d'absolu et souffre de nombreuses exceptions»: **du moins** présente une valeur restrictive proche de *néanmoins*, *pourtant*, *en tout cas*, et *plutôt*, absente dans *au moins*. On y rapporte aussi d'un usage vieilli la distribution de *du moins* avec un numéral au sens de **au moins**.

Références bibliographiques

- Anscombe, J.-C. et Ducrot, O. (1983): *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- Borillo, A. (2004): «Les 'Adverbes d'opinion forte' *selon moi, à mes yeux, à mon avis, ...*: point de vue subjectif et effet d'atténuation», *Langue Française*, 142, pp. 31-40.
- Haillet, P.P. (2000): «*Or, en tout cas, de toute façon*: contribution de la 'théorie de l'argumentation dans la langue' à la pratique de la traduction», in Delas, D. (éd.), *Traduire 1*, CRTH, Amiens, CRTH, Encrage Edition, pp. 187-209.
- Haillet, P.P. (2010): «*Du moins* et *au moins*: fondements d'une approche contrastive», *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 28, pp. 47-72.

Entité lexicale: **enfin**

María Luisa DONAIRE

1. Mini corpus

- (1) J'ai été psychanalyste dévot, puis psychanalyste sceptique et **enfin** psychanalyste renégat. (C. Meyer (éd.), *Le livre noir de la psychanalyse. Vivre, penser et aller mieux sans Freud*, 2005, p. 198)
- (5) –J'ai pensé, dit Sophia, que vous pourriez vous présenter comme ouvriers de la ville. Vérification de vieilles lignes électriques ou quelque chose comme ça. **Enfin** n'importe quoi qui nécessite une petite tranchée. Une tranchée qui, bien sûr, passera sous l'arbre. (F. Vargas, *Debout les morts*, 2000, p. 46)
- (7) Des millions d'innocents libérés des bagnes et réhabilités avec des millions de morts, Khrouchtchev pouvait **enfin** proclamer la responsabilité suprême de Staline; il le fit en 1956, au vingtième congrès. (*Le Monde*, 6/03/1983)
- (9) À cet instant, Brigitte entra [...].
Mais le vieux ne semblait pas dupe. Il regardait sa femme; ce visage demi-mort s'éclairait tout à coup de passion et de colère.
–**Enfin**, te voilà! Depuis midi, je t'espérais. (I. Némirowsky, *Chaleur du sang*, 2007, p. 64)
- (10) Marcel se frotta les mains et jubila. Rappelle, rappelle, ma belle, tu vas voir comme je vais te l'envelopper la nouvelle! René et Ginette le regardèrent en soupirant, **enfin, enfin**, il renversait le tyran. (K. Pancol, *Les yeux jaunes des crocodiles*, 2006, p. 519)
- (21) –C'est quand même très exotique, ton secteur, fit remarquer Loïc avec une pointe de perfidie. Va falloir que tu révises un peu tes cours, **enfin**... un *chouïa*, si j'ose dire... *Les Fleurs du mal*, ça va pas le faire, vu ta clientèle... (Th. Jonquet, *Ils sont votre épouvante et vous êtes leur crainte*, 2006, p. 12)
- (22) –Vous... vous y êtes allé? balbutia-t-elle, surprise. **Enfin**, je veux dire, vous-même, vous...? (Th. Jonquet, *Ad Vitam Aeternam*, 2003, p. 19)
- (25) –Ce n'est pas avec des produits délivrés sans ordonnance que vous allez réussir à vous en sortir, insista-t-elle. **Enfin**, c'est vous qui voyez, hein? (Th. Jonquet, *Ad Vitam Aeternam*, 2003, p. 12)
- (26) –Tu es bien trop bonne avec lui! Moi, ça fait longtemps que je lui aurais claqué la porte au nez. **Enfin**... Tu es comme ça, on te changera pas, ma pauvre chérie. (K. Pancol, *Les yeux jaunes des crocodiles*, 2006, p. 21)

- (28) Les garçons, si on mettait de côté leur négligence et leur laisser-aller, étaient plus faciles à vivre. Ils l'appelaient Princesse et s'occupaient des radiateurs en panne et des éviers bouchés. Et puis, ils étaient tous un peu amoureux d'elle... **Enfin** jusqu'à ce soir... Parce que là, se dit-elle, il va falloir que je rame pour rentrer dans leurs bonnes grâces. (K. Pancol, *Les écureuils de Central Park sont tristes le lundi*, 2010, p. 118)
- (30) –Je suis désolée pour le dîner de l'autre soir, cria-t-elle. Je ne savais pas que papa amènerait sa secte d'anciens rebelles.
–Mais c'était génial, je t'assure, je me suis marré, FREINE, Y A UN PIÉTON, LÀÀ!
–Calme-toi, **enfin**... (F. Beigbeder, *Mémoires d'un jeune homme dérangé*, 1990, p. 28)
- (31) –Dis donc, je me disais... Pour demain soir... Le dîner avec notre mère... Tu n'as pas oublié?
–C'est demain soir?
Elle avait complètement oublié.
–**Enfin**, ma chérie, où as-tu la tête? (K. Pancol, *Les yeux jaunes des crocodiles*, 2006, p. 21)
- (32) –Tu fais l'amour avec Mylène?
Il bredouilla:
–**Enfin**, Zoé, ça ne te regarde pas! (K. Pancol, *Les yeux jaunes des crocodiles*, 2006, p. 291)
- (34) –Je n'en peux plus! Je vais les égorger! hurlait-elle face à Nicholas, une fois dans la cabine. Et ne me touche pas ou je crie au viol!
–Mais **enfin**, *darling*!
–Tu vas pas t'y mettre aussi! Moi, c'est Hortense. (K. Pancol, *La valse lente des tortues*, 2008, p. 531)
- (37) –Vous êtes très aimable de m'emmener avec vous. Je voulais vous remercier.
–**Enfin**! Annie, vous n'alliez pas passer la veille de Noël toute seule dans votre chambre quand les gens réveillent! (K. Pancol, *Les écureuils de Central Park sont tristes le lundi*, 2010, p. 226)

2. Entités sémantiques

enfin₁, **enfin**₂, **enfin**₃

[**enfin** (X, Y), visant toujours à faire admettre un point de vue moyennant un rapprochement discursif du locuteur vis-à-vis de la communauté linguistique, **enfin**₁ présente X comme satisfaisant un présupposé véhiculé par Y; **enfin**₂ remplace Y par X, la conclusion qu'on peut tirer de X

étant jugée plus adéquate que celle qu'on tire de Y; **enfin**₃ X s'oppose à une parole antérieure qui contrevient un savoir collectif].

2.1. enfin₁

Mini corpus

- (1) J'ai été psychanalyste dévot, puis psychanalyste sceptique et **enfin** psychanalyste renégat. (C. Meyer (éd.), *Le livre noir de la psychanalyse. Vivre, penser et aller mieux sans Freud*, 2005, p. 198)
- (2) Une longue conversation s'ensuit, de plus en plus émouvante et tendre, dans ce bar d'abord, puis au restaurant, puis dans un autre bar, dans la chambre d'hôtel **enfin**. (M. Houellebecq, *La possibilité d'une île*, 2008, p. 213)
- (3) Et quand le chômage recule, cela tient pour beaucoup à l'importance des classes d'âge qui partent à la retraite, à la généralisation des stages et contrats sous-payés, **enfin** à la rigueur punitive de l'indemnisation des chômeurs. (*LMD*, Laurent Cordonnier, «Economistes en guerre contre les chômeurs», décembre 2006)
- (4) Autrefois rivaux, Vivendi, TF1 et M6 vont s'associer dans le secteur de la télévision par satellite. Sous prétexte d'aider à la création de groupes géants, la Commission européenne recommande la libéralisation de la directive Télévisions sans frontières. Cela autorisera les chaînes à diffuser davantage de publicité... **Enfin**, la naissance d'une «CNN à la française», étroitement associée au groupe TF1, est imminente. (*LMD*, Marie Bénilde, «Parrain privé, chaîne publique», janvier 2006)
- (5) –J'ai pensé, dit Sophia, que vous pourriez vous présenter comme ouvriers de la ville. Vérification de vieilles lignes électriques ou quelque chose comme ça. **Enfin** n'importe quoi qui nécessite une petite tranchée. Une tranchée qui, bien sûr, passera sous l'arbre. (F. Vargas, *Debout les morts*, 2000, p. 46)
- (6) Lakdar fixait l'écran du téléviseur, le souffle court. Le supplice dura plus d'une minute avant que la tête de l'espion sioniste fût **enfin** détachée du tronc. (T. Jonquet, *Ils sont votre épouvante et vous êtes leur crainte*, 2006, p. 125)
- (7) Des millions d'innocents libérés des bagnes et réhabilités avec des millions de morts, Khrouchtchev pouvait **enfin** proclamer la responsabilité suprême de Staline; il le fit en 1956, au vingtième congrès. (*Le Monde*, J. Cathala, 6-7/03/1983)
- (8) Pour beaucoup d'entre eux, surtout les hommes condamnés à une cohabitation prolongée avec leurs parents, s'envoler c'est réussir **enfin** à se faire une place autonome et digne dans la société. (*LMD*, Noëlle Burgi, «Revenu minimum d'insertion, du droit acquis à l'aumône accordée», octobre 2006)

- (9) À cet instant, Brigitte entra [...].
Mais le vieux ne semblait pas dupe. Il regardait sa femme; ce visage demi-mort s'éclairait tout à coup de passion et de colère.
–**Enfin**, te voilà! Depuis midi, je t'espérais. (I. Némirowsky, *Chaleur du sang*, 2007, p. 64)
- (10) Marcel se frotta les mains et jubila. Rappelle, rappelle, ma belle, tu vas voir comme je vais te l'envelopper la nouvelle! René et Ginette le regardèrent en soupirant, **enfin**, **enfin**, il renversait le tyran. (K. Pancol, *Les yeux jaunes des crocodiles*, 2006, p. 519)

Glose

Quand on énonce **enfin**₁ (X, Y) on focalise un segment de discours X et on le présente comme dérivant nécessairement de Y en vertu d'un pré-supposé véhiculé par le co(n)texte. X apparaît comme satisfaisant ce pré-supposé.

Exemple:

- (1) J'ai été psychanalyste dévot, puis psychanalyste sceptique et **enfin** psychanalyste renégat.

Enfin focalise «psychanalyste renégat» et le présente comme dérivant nécessairement de «J'ai été..., puis», qui présuppose qu'il y a une liste de façons diverses d'être psychanalyste, dont «dévot» et «sceptique» ne sont pas les seules. Dire **enfin**₁ X revient à satisfaire le pré-supposé relatif à l'existence de la liste.

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

*prop*₁: **enfin**₁ se rattache à une diversité de structures syntaxiques: syntagme nominal (exemples 1, 2, 3), syntagme adjectival (exemple 11), un verbe conjugué (exemple 6), un infinitif (exemples 7, 8), une phrase (exemples 4, 5, 10):

- (11) Toutes les langues, toutes les formes d'écriture étaient représentées. Caractères arabes, cyrilliques, hébraïques, chinois, grecs... et **enfin** latins, les seuls qu'elle put déchiffrer. (Th. Jonquet, *Ad Vitam Aeternam*, p. 81)

*prop*₂: **enfin**₁ connaît une importante mobilité, pouvant apparaître tant en position initiale de phrase (exemples 4, 5, 9), qu'à l'intérieur de l'énoncé

(exemples 1, 3, 6, 7, 8), en position finale (exemple 2) et même comme incise (exemple 10).

*prop*₃: **enfin**₁ apparaît généralement en phrase déclarative (exemples 1 à 8 et 9), et exclamative dans le cas de figure iii de la *prop*₇ (exemple 9).

*prop*₄: **enfin**₁ ne peut être focus de la phrase et en particulier être extrait par *c'est... que*, mais il peut être extrait avec le focus (exemple 12):

(12) C'est **enfin** la grande tradition sociale-chrétienne, issue des encycliques papales de la fin du XIXe siècle, qui assignera à chacun le but de rechercher le bien commun, au-delà des intérêts catégoriels. (*LMD*, Patrice Corbin, «Un «outillage démocratique» complexe», juillet 1995)

*prop*₅: **enfin**₁ se combine avec **et** (exemples 1, 11) ou **bref** (exemples 14, 15), sauf dans le cas de figure iii de la *prop*₇:

(14) –Mon fils se déguise en vampire, il a décapité son chien et son chat, il est obsédé par... par les carotides, les jugulaires, il... il fouille dans les poubelles à la recherche de... de mes Tampax, oui, monsieur, parfaitement, **enfin** bref, j'en passe, et c'est moi qui suis folle? (Th. Jonquet, *Ils sont votre épouvante et vous êtes leur crainte*, 2006, p. 56)

(15) Elle avait rencontré son ex par hasard dans un bar, il était avec un de ses amis, une chose en entraîne une autre, **enfin** bref ils s'étaient retrouvés tous les trois dans le même lit. (M. Houellebecq, *La possibilité d'une île*, 2008, p. 323)

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₆: **enfin**₁ introduit un lien temporel entre X et Y, X apparaissant comme postérieur à Y, énonciativement (exemples 3, 4, 5, 11, 14, 15), chronologiquement (exemples 6, 7, 8, 9, 10) ou les deux (exemples 1, 2).

*prop*₇: **enfin**₁ X signale la relation sémantique entre X et le cotexte gauche de trois façons différentes:

i) X est un élément focalisé de l'ensemble Y dont Z fait aussi partie (exemples 1, 2, 3):

- dans ce cas, X dérive nécessairement de Y que **enfin**₁ présuppose;
- Y présuppose une liste d'entités ou d'événements dont X est présenté comme celui qui complète la liste;
- Y peut rester implicite (exemples 1, 2, 3) ou être actualisé dans le cotexte gauche (exemple 16);

- **enfin**₁ présente l'addition de X et Z comme l'équivalent de Y;
- Y est constitué par une pluralité d'unités ou de syntagmes (exemples 1, 2, 3, 16), parfois ordonnés au moyen d'unités linguistiques (exemple 2: «d'abord», «puis», «puis», «enfin»; exemple 16: «d'abord», «ensuite», «enfin»);
- l'énonciation de X est postérieure à celle de Y;
- **enfin**₁ peut être suivi de «et surtout»:

(16) Les Français achètent moins de musique pour eux-mêmes, mais ils en offrent toujours autant. Cela révèle un certain nombre de choses. D'abord, que le disque n'est pas un cadeau très cher. Ensuite que la musique continue d'être considérée comme un attribut personnel: [...]. **Enfin – et surtout** – que l'objet-disque est toujours investi d'une valeur symbolique, sentimentale, culturelle et même sociale. (P. Nègre, *Sans contrefaçon ou presque...*, 2010, p. 233)

Dans cet exemple, la liste Y est constituée par un «certain nombre de choses», dont Z («le disque n'est pas...», «la musique continue d'être...») et X, qui est le dernier élément, («l'objet-disque est toujours...») font partie.

ii) X apparaît comme le rapport entre les éléments constituant une certaine liste Y présupposée (exemples 4, 5):

- X apparaît alors comme l'équivalent de l'addition des éléments constituant Y;
- cette équivalence s'établit à partir d'une norme linguistique qui établit une relation paraphrastique entre X et Y;
- Y peut être constitué par une pluralité de syntagmes ou de phrases;
- l'énonciation de X est postérieure à celle de Y:

(5) –J'ai pensé, dit Sophia, que vous pourriez vous présenter comme ouvriers de la ville. Vérification de vieilles lignes électriques ou quelque chose comme ça. **Enfin** n'importe quoi qui nécessite une petite tranchée. Une tranchée qui, bien sûr, passera sous l'arbre.

Dans (5), «n'importe quoi qui nécessite une petite tranchée» (X) établit le rapport entre les éléments de la liste des possibles objectifs (Y) de la visite projetée et les englobe tous sous cette définition générale. Il s'agit d'une stratégie pour creuser sous l'arbre: les travaux mentionnés exigent de faire «une tranchée».

iii) X actualise un événement envisagé dans la liste Y présupposée (exemples 6 à 10): dans (9), par exemple, une liste de moments successifs constituent l'arrivée de Brigitte, prévue pour midi; dans (17), une liste d'événements se succèdent avant de rester seul:

- **enfin**₁ porte le plus souvent sur un verbe (exemples 6, 7, 8) mais aussi sur un adjectif (exemple 17) ou un SN (exemple 18);
- admet la position en incise (exemples 10, 19);
- peut apparaître dans une phrase exclamative (exemple 9);
- peut être répété (exemple 10);
- X est chronologiquement postérieur à Y. Très souvent, il y a des expressions temporelles dans le cotexte gauche (exemple 6: «plus d'une minute avant que...»); exemple 9: «depuis midi»):

(17) Ouf! se disait Joséphine en refermant la porte de l'appartement derrière Josiane. **Enfin** seule... (K. Pancol, *Les écureuils de Central Park sont tristes le lundi*, 2010, p. 491)

(18) Le bad trip est cet exercice de lucidité qui nous révèle l'enfer contenu dans la cravate de l'usager de métro. Depuis le temps qu'on nous assure que l'enfer est sur terre, que l'enfer, c'est les autres! **Enfin** une confirmation fiable. L'enfer, ce n'est même pas l'autre entier: sa cravate suffit. (A. Nothomb, *Le voyage d'hiver*, 2009, p. 108)

(19) «Cette jeune femme clame publiquement sa défaite. Elle prend – **enfin!** – la parole, mais pour s'avouer vaincue, pour dire que l'unique identité dans laquelle elle se reconnaisse désormais est ce matricule de l'horreur barbare». (A. Nothomb, *Acide sulfurique*, 2005, p. 18)

*prop*₈: commute, dans tous les cas de figure présentés dans *prop*₇, avec **finale**ment:

(1a) J'ai été psychanalyste dévot, puis psychanalyste sceptique et (**enfin / finalement**) psychanalyste renégat.

(4a) (**Enfin / finalement**), la naissance d'une «CNN à la française», étroitement associée au groupe TF1, est imminente.

(9a) –(**Enfin / finalement**), te voilà! Depuis midi, je t'espérais.

*prop*₉: apparaît en emploi monologal (exemples 1 à 8, 10 à 12, 14 à 18), ou dialogal dans le cas cas de figure iii de la *prop*₇ (exemples 9, 13).

Modélisation polyphonique

Quand on énonce **enfin**₁ (X, Y), on convoque trois points de vue (*pdv*): *pdv*₁, dont la source est indéterminée, introduit un présupposé qui est présenté comme partagé par la communauté linguistique dont le locuteur et l’allocutaire font partie; *pdv*₂, dont la source est le locuteur, focalise un élément de l’énoncé; *pdv*₃, dont la source est aussi le locuteur, met en relation *pdv*₂ avec *pdv*₁ et présente l’élément focalisé comme satisfaisant totalement le présupposé.

Exemple:

- (8) Pour beaucoup d’entre eux, surtout les hommes condamnés à une cohabitation prolongée avec leurs parents, s’envoler c’est réussir **enfin** à se faire une place autonome et digne dans la société.

Le point de vue correspondant à l’objet construit {on-passer-par-différentes-étapes-pour-se-faire-une-place-autonome-et-digne-dans-la-société} (*pdv*₁), a pour source une communauté linguistique à laquelle appartiennent le locuteur et l’allocutaire. Le locuteur se focalise sur {les-hommes-s’envoler} (*pdv*₂) comme l’une des étapes et présente cette énonciation comme satisfaisant totalement l’application de *pdv*₁ (*pdv*₃).

2.2. enfin₂

Mini corpus

- (20) À chaque fois que je pense que ça y est, c’est la fin, ceux qui m’ont embauchée vont finalement s’apercevoir de leur erreur et se rendre compte que je ne comprends rien à rien – **enfin**, pas grand-chose à beaucoup de choses –, mes craintes sont vigoureusement démenties. (Z. Shepard, *Absolument débordée*, 2010, p. 62)
- (21) –C’est quand même très exotique, ton secteur, fit remarquer Loïc avec une pointe de perfidie. Va falloir que tu révises un peu tes cours, **enfin**... un *chouïa*, si j’ose dire... *Les Fleurs du mal*, ça va pas le faire, vu ta clientèle... (Th. Jonquet, *Ils sont votre épouvante et vous êtes leur crainte*, 2006, p. 12)
- (22) –Vous... vous y êtes allé? balbutia-t-elle, surprise. **Enfin**, je veux dire, vous-même, vous...? (Th. Jonquet, *Ad Vitam Aeternam*, 2003, p. 19)
- (23) Un mois plus tard, je faisais la couverture de *Radikal Hip-Hop* – **enfin**, surtout ma voiture. (M. Houellebecq, *La possibilité d’une île*, 2008, p. 46)

- (24) –Il est parti...
 –Il revient à quelle heure?
 –Il ne revient pas... **Enfin**, pas ici. (K. Pancol, *Les yeux jaunes des crocodiles*, 2006, p. 29)
- (25) –Ce n'est pas avec des produits délivrés sans ordonnance que vous allez réussir à vous en sortir, insista-t-elle. **Enfin**, c'est vous qui voyez, hein? (Th. Jonquet, *Ad Vitam Aeternam*, 2003, p. 12)
- (26) –Tu es bien trop bonne avec lui! Moi, ça fait longtemps que je lui aurais claqué la porte au nez. **Enfin**... Tu es comme ça, on te changera pas, ma pauvre chérie. (K. Pancol, *Les yeux jaunes des crocodiles*, 2006, p. 21)
- (27) –Et Zoé? Elle est où? demanda Joséphine, affolée, cherchant une bouée à laquelle s'agripper.
 –Elle est entrée et ressortie, sans rien dire. Mais elle revient diner... **Enfin**, si j'ai bien compris... (K. Pancol, *La valse lente des tortues*, 2008, p. 414)
- (28) Les garçons, si on mettait de côté leur négligence et leur laisser-aller, étaient plus faciles à vivre. Ils l'appelaient Princesse et s'occupaient des radiateurs en panne et des éviers bouchés. Et puis, ils étaient tous un peu amoureux d'elle... **Enfin** jusqu'à ce soir... Parce que là, se dit-elle, il va falloir que je rame pour rentrer dans leurs bonnes grâces. (K. Pancol, *Les écureuils de Central Park sont tristes le lundi*, 2010, p. 118)
- (29) Oui, Vaudel n'était pas peureux, il était même, comment dire, invulnérable. **Enfin**, c'est ce qu'il donnait à croire. (F. Vargas, *Un lieu incertain*, 2008, p. 70)

Glose

Quand on énonce **enfin**₂ (X, Y), on introduit un commentaire du locuteur, celui-ci constituant une évaluation des conclusions qu'on peut tirer à partir de Y, et on remplace Y par X, dont on tire une conclusion différente.

Exemple:

(23) Un mois plus tard, je faisais la couverture de *Radikal Hip-Hop* – **enfin**, surtout ma voiture.

enfin₂ introduit un commentaire du locuteur à propos de «je faisais la couverture de *Radikal Hip-Hop*», dans le sens qu'on pourrait tirer de cette énonciation la conclusion que ce qu'on trouve sur cette couverture est une photo de celui qui parle, ce qui est contredit par «ma voiture».

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

*prop*₁: **enfin**₂ se rattache à une structure phrastique (exemples 20, 21, 22, 23, 24) ou à un constituant (exemples 25, 26, 27, 28, 29).

*prop*₂: **enfin**₂ peut apparaître en position initiale de phrase (exemples 22 et 24 à 29) ou à l'intérieur de l'énoncé (exemples 20, 21, 23).

*prop*₃: contrairement à **enfin**₁, **enfin**₂ n'apparaît qu'en phrase déclarative.

*prop*₄: **enfin**₂ ne peut être focus de la phrase et en particulier être extrait par *c'est... que*, ni, contrairement à **enfin**₁, être extrait avec le focus.

*prop*₅: contrairement à **enfin**₁, **enfin**₂ ne se combine pas avec **et** ou **bref**. Contrairement à **enfin**₃, **enfin**₂ ne se combine non plus avec **mais**.

*prop*₆: **enfin**₂ apparaît toujours en emploi monologal.

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₇: contrairement à **enfin**₁, **enfin**₂ n'introduit pas de lien temporel entre X et Y, mais un lien argumentatif qui est signalé par une intervention du locuteur.

*prop*₈: **enfin**₂ X introduit toujours une réserve du locuteur à propos de Y, qu'il a lui-même énoncé. Cette réserve peut présenter deux formes:

i) X reformule Y dont on pourrait tirer une conclusion considérée comme excessive (exemples 20 à 24):

- dans ce cas, **enfin**₂ a une fonction métalinguistique, il met en question ce qui est énoncé;
- X est un mot ou une expression, un élément qui remplace un élément équivalent, énoncé immédiatement avant, mais dont on peut tirer une conclusion différente;
- **enfin**₂ X constitue un commentaire du locuteur à propos de Y, accompagné d'une rectification;
- **enfin**₂ fait référence à l'acte d'énonciation, ce que montre la présence d'unités lexicales ou d'expressions métalinguistiques dans X.

ii) X considère l'énonciation de Y comme invalidable, ce qui a pour but de neutraliser les conclusions qu'on pourrait tirer de Y (exemples 25 à 29):

- **enfin**₂ a, dans ce cas, une fonction énonciative: met en question l'énonciation même;
- X est un énoncé;
- **enfin**₂ fait référence à l'allocutaire, ce que montre la présence d'unités linguistiques désignant l'allocutaire (exemple 25 «c'est vous qui voyez, hein?»; 26 «tu es comme ça»).

*prop*₉: contrairement à **enfin**₁, **enfin**₂ ne commute pas avec **finalement** mais, en tout cas, avec **ou plutôt**, lorsqu'il se rattache à un constituant, et avec **bon** lorsqu'il se rattache à une phrase:

(20a) Je ne comprends rien à rien – (**enfin** / **ou plutôt**), pas grand-chose à beaucoup de choses.

(21a) Va falloir que tu révises un peu tes cours, (**enfin** / **ou plutôt**)... un *chouïa*, si j'ose dire...

(25a) –Ce n'est pas avec des produits délivrés sans ordonnance que vous allez réussir à vous en sortir, insista-t-elle. (**Enfin** / **Bon**), c'est vous qui voyez, hein?

(26a) –Tu es bien trop bonne avec lui! Moi, ça fait longtemps que je lui aurais claqué la porte au nez. (**Enfin** / **Bon**)... Tu es comme ça, on te changera pas, ma pauvre chérie.

*prop*₁₀: **enfin**₂ n'apparaît qu'en emploi monologique.

Modélisation polyphonique

Quand on énonce **enfin**₂ (X, Y), on convoque quatre points de vue: *pdv*₁, dont la source est un ex-locuteur (qui généralement s'identifie avec le locuteur de **enfin**), introduit un objet construit *p*₁; *pdv*₂, dont la source est un ON-locuteur qui inclut le locuteur et l'allocutaire, présente *p*₁ comme orienté vers la conclusion *r*₁; *pdv*₃, dont la source est le locuteur, considère la conclusion *r*₁ comme pas tout à fait adéquate; *pdv*₄, dont la source est aussi le locuteur, introduit un objet construit *q*₂, dont on tire une conclusion *r*₂.

Exemple:

(24) –Il est parti...

–Il revient à quelle heure?

–Il ne revient pas... **Enfin**, pas ici.

Le locuteur réagit face à un premier point de vue précédemment exprimé et dont la source est identifiée au locuteur-même, et qui correspond à l'objet construit {il-ne-pas-revenir}, qui constitue une réponse négative absolue (pdv_2) à la question qui a été posée par un autre locuteur («Il revient à quelle heure?»). Le locuteur considère ensuite (pdv_3) cette réponse comme inadéquate et ajoute «pas ici» qui permet de tirer une conclusion différente (pdv_4 correspondant à l'objet construit {il-ne-pas-revenir-ici}).

2.3. *enfin*₃

Mini corpus

- (30) –Je suis désolée pour le dîner de l'autre soir, cria-t-elle. Je ne savais pas que papa amènerait sa secte d'anciens rebelles.
–Mais c'était génial, je t'assure, je me suis marré, FREINE, Y A UN PIÉTON, LÀÀ!
–Calme-toi, **enfin**... (F. Beigbeder, *Mémoires d'un jeune homme dérangé*, 1990, p. 28)
- (31) –Dis donc, je me disais... Pour demain soir... Le dîner avec notre mère... Tu n'as pas oublié?
–C'est demain soir?
Elle avait complètement oublié.
–**Enfin**, ma chérie, où as-tu la tête? (K. Pancol, *Les yeux jaunes des crocodiles*, 2006, p. 21)
- (32) –Tu fais l'amour avec Mylène?
Il bredouilla:
–**Enfin**, Zoé, ça ne te regarde pas! (K. Pancol, *Les yeux jaunes des crocodiles*, 2006, p. 291)
- (33) Elle lui expliqua calmement ce qui s'était passé. Il l'écouta en suivant un vol de pigeons.
–Vous l'avez dit à la police?
–Non. Je ne voulais pas que Zoé l'apprenne.
Il la regarda, dubitatif.
–**Enfin**, Joséphine! Si vous avez été agressée, vous devez aller trouver la police!
–Comment ça «si»? J'ai été agressée. (K. Pancol, *La valse lente des tortues*, 2008, p. 62)
- (34) –Je n'en peux plus! Je vais les égorger! hurlait-elle face à Nicholas, une fois dans la cabine. Et ne me touche pas ou je crie au viol!
–Mais **enfin**, *darling*!

- Tu vas pas t’y mettre aussi! Moi, c’est Hortense. (K. Pancol, *La valse lente des tortues*, 2008, p. 531)
- (35) –Vous êtes toujours aussi gaie? poursuivit monsieur Sandoz, ne la lâchant pas des yeux.
Elle lui sourit gentiment, presque maternellement. Une mèche de cheveux tomba sur ses yeux clairs et elle secoua la tête pour la remettre en place.
–Je vais vous dire mon secret: je suis amoureuse!
–Mais **enfin!** Mademoiselle! C’est inadmissible! s’écria l’homme élégant en agitant le bras.
–Voilà! Voilà! J’arrive..., dit la serveuse en se redressant, le café en équilibre à la main. Et quand on est amoureuse, on voit la vie en rose, n’est-ce pas? (K. Pancol, *La valse lente des tortues*, 2008, p. 294)
- (36) «Ah! avait-il ricané, c’est ainsi que vous appelez le fait de vous interroger! Va falloir trouver autre chose... Ou alors un très bon avocat. Vous êtes mal barrée...». Elle avait éclaté en sanglots. «Mais **enfin!** Puisque je vous dis que je n’ai rien fait!». «Ça, madame, ils le disent tous! Les pires criminels nient toujours et jurent sur la tête de leur mère qu’ils n’ont rien fait...». (K. Pancol, *La valse lente des tortues*, 2008, p. 491)
- (37) –Vous êtes très aimable de m’emmener avec vous. Je voulais vous remercier.
–**Enfin!** Annie, vous n’allez pas passer la veille de Noël toute seule dans votre chambre quand les gens réveillent! (K. Pancol, *Les écureuils de Central Park sont tristes le lundi*, 2010, p. 226)

Glose

Quand on énonce **enfin**₃ (X, Y), on montre une réaction négative du locuteur à une parole antérieure Y d’un autre locuteur, celle-ci contrevenant un savoir collectif.

Exemple:

- (32) –Tu fais l’amour avec Mylène?
Il bredouilla:
–**Enfin**, Zoé, ça ne te regarde pas!

Le locuteur de **enfin** montre une réaction négative à la question qui lui est adressée par son interlocuteur, «Tu fais l’amour avec Mylène?», réaction qui est explicitée au moyen de «Zoé, ça ne te regarde pas!», et qui se fonde sur un savoir collectif d’après lequel <les questions indiscretes sont impertinentes>.

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

*prop*₁: **enfin**₃, adverbe d'attitude énonciative, se rattache à une énonciation précédente: il peut donc apparaître seul (exemple 37).

*prop*₂: **enfin**₃ n'apparaît qu'en position initiale (exemples 31, 32, 33) ou finale (exemple 30).

*prop*₃: **enfin**₃ apparaît dans des phrases impératives (exemple 30) ou exclamatives (exemples 32 à 36). Souvent, **enfin**₃ introduit une phrase interrogative (exemple 31).

*prop*₄: **enfin**₃ ne peut être focus de la phrase et en particulier être extrait par *c'est... que*, ni, contrairement à **enfin**₁, être extrait avec le focus.

*prop*₅: contrairement à **enfin**₁ et **enfin**₂, **enfin**₃ se combine avec **mais** (et non pas avec **et** ou **bref**):

(34a) –(**Mais** / ***et** / ***bref**) **enfin**, *darling!*

(35a) –(**Mais** / ***et** / ***bref**) **enfin!** Mademoiselle! C'est inadmissible! s'écria l'homme élégant en agitant le bras.

(36a) «(**Mais** / ***et** / ***bref**) **enfin!** Puisque je vous dis que je n'ai rien fait!».

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₆: contrairement à **enfin**₁, **enfin**₃ n'introduit pas de lien temporel entre X et Y, mais un lien énonciatif qui est signalé par une intervention du locuteur.

*prop*₇: **enfin**₃ X se présente toujours comme une réaction à une parole antérieure, réaction qui concerne l'acceptabilité de Y. Cette réaction est montrée et non dite, bien que le reproche puisse se faire ensuite explicite. Ainsi, dans (30), en disant «Calme-toi, **enfin**» le personnage réagit contre l'énervement de son interlocuteur et fait explicite sa position critique: «il doit se calmer».

*prop*₈: **enfin**₃ X manifeste une opposition du locuteur à l'énonciation précédente d'un autre locuteur qui est présent lors de l'énonciation de **enfin**₃ X:

i) le locuteur s'oppose au fait d'énoncer Y: **enfin₃** admet alors la paraphrase par «ne dis / dites pas ça!»: dans (36), la dame réagit aux paroles de l'inspecteur qui l'interroge («Ne dites pas ça!»); dans (37) le locuteur proteste contre l'intention manifestée par Annie de le remercier («Ne dites pas ça!»);

ii) le locuteur s'oppose à l'attitude montrée dans l'énonciation précédente: **enfin₃** admet alors la paraphrase par «ne fais / faites pas ça!»: dans (30) c'est l'énervement qui déclenche l'énonciation de **enfin₃** («Ne fais pas ça!»); dans (31) et (32) **enfin₃** réagit contre le fait de poser une question («Ne fais pas ça!»); dans (33) c'est l'attitude qui est critiquée, car selon l'avis du locuteur il faudrait avertir la police («Ne faites pas ça!»); dans (34) **enfin₃** réagit contre la violence qui accompagne l'énonciation («Ne fais pas ça!»); dans (35) un client réagit devant le retard de la serveuse, qui parle avec un autre client («Ne faites pas ça!»).

prop₉: la réaction montrée par **enfin₃** X se fonde sur un savoir partagé par le locuteur et son allocataire, ce qui peut être mis en évidence par la possibilité d'enchaîner avec «tu sais bien», «vous savez bien»:

(30a) –Calme-toi, **enfin**...*tu sais bien qu'il faut rester calme quand on conduit.*

(31a) –**Enfin**, ma chérie, (où as-tu la tête?) *tu sais bien qu'il faut se rappeler des choses importantes.*

(32a) –**Enfin**, Zoé, (ça ne te regarde pas!) *tu sais bien qu'on ne pose pas de questions indiscreètes.*

prop₁₀: **enfin₃** commute avec **voyons!** Contrairement à **enfin₁**, il ne commute pas avec **finalement** et, contrairement à **enfin₂** il ne commute pas avec **ou plutôt**:

(30b) –Calme-toi, (**enfin!** / **voyons!** / * **finalement** / ***ou plutôt**)...

(31b) –(**Enfin** / **Voyons!** / * **finalement** / ***ou plutôt**) ma chérie, où as-tu la tête?

(33b) –Mais (**enfin** / **voyons!** / * **finalement** / ***ou plutôt**) *darling!*

prop₁₁: **enfin₃** apparaît toujours en emploi dialogal.

prop₁₂: **enfin₃** X a une valeur proche d'une interjection.

Modélisation polyphonique

Quand on énonce **enfin**₃ (X, Y), on convoque trois points de vue: pdv_1 , dont la source est un ex-locuteur différent du locuteur et identifié à l'allocutaire (généralement l'interlocuteur), introduit un objet construit p_1 ; pdv_2 , dont la source est un savoir partagé au moins par le locuteur et l'allocutaire (ON-locuteur), présente p_2 ; pdv_3 , dont la source est le locuteur, montre l'opposition à p_1 qui contrevient le savoir partagé évoqué.

Exemple:

(35) –Mais **enfin!** Mademoiselle! C'est inadmissible! s'écria l'homme élégant en agitant le bras.

–Voilà! Voilà! J'arrive..., dit la serveuse en se redressant, le café en équilibre à la main. Et quand on est amoureuse, on voit la vie en rose, n'est-ce pas?

Le locuteur (un client du café qui attend d'être servi) montre sa réaction (pdv_3) contre le retard de la serveuse (pdv_1), retard auquel il fait référence en s'exclamant «Mais **enfin!**» et qu'il qualifie ensuite d'«inadmissible»: l'attitude de la serveuse, qui parle avec un autre client, est inadmissible en vertu d'un savoir partagé au moins par le client et la serveuse d'après lequel {la-serveuse-servir-les-clients-le-plus-vite-possible} (objet construit correspondant à pdv_2).

Notice diachronique

Flor María BANGO DE LA CAMPA

Formé par la préposition *en* (<*in*) et le substantif latin *finis* (dans l'acception de «limite d'un espace de temps»), **enfin** est attesté depuis 1119 sous la forme *en fin* ou *an fin* avec le sens de «en dernier lieu, à la fin d'une énumération»: *Ja [il] l'ëüst mort an fin sans nul retor* (*Ronc*, p. 140).

Bien que cette entité lexicale ne soit pas représentée initialement dans le *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle* de Godefroy, elle est recueillie postérieurement dans son *Complément* (1895) en indiquant son emploi: soit pour conclure une énumération soit «pour marquer une chose qui arrive après s'être fait attendre». Deux exemples illustrent ces emplois; l'un tiré du roman d'*Enéas* (ca 1160): «S'**enfin** voleit remaindre ci... /

*De ma terre ait une partie / A lui et a sa compaignie», et l'autre appartenant à Villehardouin (1160 – ca 1212): Et il mandoient que se il nes secoroit, ils estoient perdu **enfin**.*

Cependant, cette entité lexicale employée pour signifier la fin d'une attente surgit, d'après le *Trésor de la langue française*, au XVII^e siècle et plus concrètement en 1636, dans *Le Cid* de Corneille: «*Mais **enfin** sa clarté [du jour] montre notre avantage*». E. Littré dans son *Dictionnaire de la langue française* (1872-77) propose aussi, parmi d'autres exemples trouvés dans les œuvres de Molière et Racine, un autre exemple tiré de cette même pièce: «*Mais **enfin** que vous a-t-il dit?*».

Ce même dictionnaire signale que c'est à partir de 1792 que **enfin** «amène une restriction, une précision»: «*sans doute... **enfin** dans une semaine*» (Collin d'Harleville, *Le vieux célibataire*, 1792).

J.-F. Féraud, dans son *Dictionnaire critique de la langue française* (1787-88), s'attelle particulièrement à établir une différence entre **enfin** («conjonction servant à lier le discours») et à *la fin* (adverbe). De même, il signale qu'avant le XVIII^e siècle on faisait l'accord des adjectifs au féminin avec **enfin** (*enfin final* ou *enfin finale*), et il ajoute «et plusieurs le disent encôre aujourd'hui. Mais cette façon de parler est vieille, et elle est devenue bâsse et populaire».

Le *Dictionnaire de l'Académie française*, au cours de ses éditions (1694, 1762, 1798, 1835) définit cette entité lexicale comme «adverbe» tout court, synonyme de «après tout, pour conclusion, bref, en un mot». Par contre, dans sa 8^e édition (1932-35) on précise tout d'abord qu'il s'agit d'un «adverbe de temps», qui indique «à la fin, après un long temps, après une longue attente», plutôt dans le sens de Godefroy mais qui garde aussi sa valeur conclusive: «après tout, en conclusion» («*Puisque **enfin** vous le voulez. Car **enfin** que pouvait-il faire?*»).

Références bibliographiques

- Beeching, K. (2007): «La co-variation des marqueurs discursifs *bon, c'est-à-dire, enfin, hein, quand même, quoi et si vous voulez*: une question d'identité?», *Langue Française*, 154, pp.78-93.
- Cadiot, A. et al. (1985): «*Enfin*, marqueur métalinguistique», *Journal of Pragmatics*, 9, 2/3, pp. 199-239.
- Donaire, M.L. (à paraître): «*Enfin*, quelle(s) stratégie(s) énonciative(s)?», *Revue de Sémantique et Pragmatique*.
- Franckel, J.J. (1987): «Fin en perspective: *finalement, enfin, à la fin*», *Cahiers de Linguistique Française*, 8, pp. 43-69.
- Mosegaard Hansen, M.-B. (2005): «From prepositional phrase to hesitation marker. The semantic and pragmatic evolution of *enfin*», *Journal of Historical Pragmatics*, 6, 1, pp. 37-65.
- Razgouliaeva, A. (2002): «Combinaisons de connecteurs *mais enfin*», *Cahiers de Linguistique Française*, 24, pp. 143-167.

Entité lexicale: **en tout cas**

Didier TEJEDOR DE FELIPE

1. Mini corpus

- (1) Je ne sais pas s'il se vend beaucoup de voitures sur place directement, au Salon de l'Auto, **en tout cas** ce qui serait terrible c'est qu'on ne nous y reconnaisse pas. (F. Bon, *Mécanique*, 2001, *Frantext*)
- (3) Des mutilations interviendront-elles «si nous quittons l'Afghanistan»? En tout cas, «notre» présence n'a pas empêché celles qui y furent commises... Les talibans ne sont pas dépourvus de photos de civils amputés ou tués par des missiles occidentaux. (*LMD*, septembre 2010)
- (6) «On n'écarte aucune hypothèse. **En tout cas**, le meurtre ne fait pas l'ombre d'un doute», a déclaré une source policière. (*Nouvelobs.com*, 26/12/2010)
- (8) Le site internet se présente comme un 'collectif d'organismes de médias indépendants', se 'considère comme une sorte d'agence de presse' et se défend d'être 'antiflics'.
On y trouve **en tout cas** des photos de policiers en civil, certains avec leur identité, affublées de commentaires. (*Nouvelobs.com*, 23/12/2010)
- (15) Le communisme a des avantages, comparé à la démocratie... pour le sport, **en tout cas**. (*LMD*, août 2009)
- (16) On ne parlait pas encore des déportations de Juifs, mais tout le monde comprenait que la situation en Allemagne suivait un cours angoissant. C'est **en tout cas** ce que je ressentais. (S. Veil, *Une vie*, 2007, *Frantext*)
- (17) Alors, je pense que vous avez raison, quelqu'un... c'est vous qui demandiez pourquoi il y avait cette collaboration, je pense qu'une des raisons, **en tout cas** pour moi, une des motivations essentielles, c'est pour essayer d'aboutir à ces objets qui sont anticommerciaux, anti... anti-économiques au point [...]. (G. Perec, 2003 / 1981, *Entretiens et conférences II*, *Frantext*)
- (18) La recrue devrait renforcer le secteur offensif, c'est **en tout cas** ce que l'entraîneur Jean Tigana a laissé entendre de ses besoins, en reconnaissant notamment devant la presse son intérêt pour le Lorientais Kevin Gameiro. (*Nouvelobs.com*, 22/12/2010)
- (20) Luc est parti tôt et, même si on avait cinq ans de différence d'âge, ça m'a marqué et je me suis assez vite ennuyé à la maison. **En tout cas**, c'est ce que pensait ma mère – et elle désirait avoir un autre enfant... (C. Grenier, *La vie possible de Christian Boltanski*, 2007, *Frantext*)

2. Entités sémantiques

en tout cas₁, en tout cas₂

[avec **en tout cas₁** on affirme X sans se prononcer quant à sa validité, puis on dit Y; avec **en tout cas₂** on affirme X dont la portée est restreinte après coup par Y].

2.1. en tout cas₁

Mini corpus

- (1) Je ne sais pas s'il se vend beaucoup de voitures sur place directement, au Salon de l'Auto, **en tout cas** ce qui serait terrible c'est qu'on ne nous y reconnaisse pas. (F. Bon, *Mécanique*, 2001, *Frantext*)
- (2) Yves Mourousi –Merci, Monsieur le Président. À l'année prochaine. Nous serons le 14 juillet 1989. Nous aurons l'occasion, je l'espère, de retrouver François Mitterrand pour cette traditionnelle interview et peut-être, autour de lui, l'ensemble du monde.
En tout cas, nous avons essayé de traiter de quelques problèmes du monde, et en particulier de vos problèmes, aujourd'hui, dans cette interview dans les jardins de l'Elysée. (Interview accordée par Monsieur François Mitterrand Président de la République à TF1, Palais de l'Elysée, jeudi 14 juillet 1988, *PoliText*)
- (3) Des mutilations interviendront-elles «si nous quittons l'Afghanistan»? **En tout cas**, «notre» présence n'a pas empêché celles qui y furent commises... Les talibans ne sont pas dépourvus de photos de civils amputés ou tués par des missiles occidentaux. (*LMD*, septembre 2010)
- (4) «La justice dira s'il a des choses à se reprocher ou non. **En tout cas** pour moi, tant que la justice ne s'est pas prononcée, Julien Dray est innocent», a-t-il ajouté. Dominique Paillé, également porte-parole du parti majoritaire, a lui aussi rappelé que «Julien Dray bénéficie de la présomption d'innocence», invitant les commentateurs à «respecter» cette règle. (*Nouvelobs.com*, 29/12/2008)
- (5) Patrick Poivre d'Arvor manque-t-il à la télévision? **En tout cas**, elle semble lui manquer, puisqu'on apprend le 1er décembre qu'il devrait animer sur Arte, à partir de février 2009, un magazine d'information mensuel, intitulé «Autrement dit». (*Bibliobs*, 15/12/2008)
- (6) «On n'écarte aucune hypothèse. **En tout cas**, le meurtre ne fait pas l'ombre d'un doute», a déclaré une source policière. (*Nouvelobs.com*, 26/12/2010)

- (7) «À Abidjan, toutes nos connaissances françaises sont déjà parties. Il y en a pour qui c'était déjà prévu avant la crise, d'autres ont avancé leur voyage. Nos voisins sont partis à cause de la crise, ils ont pris le premier avion», raconte le jeune cadre. Un jeune Franco-Ivoirien au look sportif assure **en tout cas** ne se sentir «nullement concerné» par les appels de Paris à rentrer au bercail. «Je ne me sens pas en danger», jure-t-il. (*Nouvelobs.com*, 23/12/2010)
- (8) Le site internet se présente comme un «collectif d'organismes de médias indépendants», se «considère comme une sorte d'agence de presse» et se défend d'être «anti-flics». On y trouve **en tout cas** des photos de policiers en civil, certains avec leur identité, affublées de commentaires. (*Nouvelobs.com*, 23/12/2010)
- (9) Après le tournage d'*Un homme qui dort*, continuerez-vous à rêver? Que ferez-vous? Livre? Cinéma? Peut-être les deux. **En tout cas**, ma pièce *La Poche Parmentier* sera montée au Théâtre de Nice en février prochain. (G. Perec, 2003 / 1973, *Entretiens et conférences*, *Frantext*)
- (10) Interrogé sur le déroulement de cette réunion, Réservoir Prod, par l'intermédiaire de son vice-président Jean-Baptiste Claverie (qui n'était toutefois pas présent à la réunion), rapporte qu'il ne s'est «rien passé de particulier». Et d'ajouter: «De toute façon, actuellement, le comité d'entreprise n'est pas représentatif des salariés». Les délégués syndicaux ont **en tout cas** décidé de rendre compte de l'incident à l'inspection du travail... qui pourrait donc convoquer l'animateur afin qu'il s'explique sur ces faits. (*Nouvelobs.com*, 17/12/2008)

Glose

Quand on énonce **en tout cas**₁ (**X, Y**), on affirme qu'on ne sait pas si X, on se limite simplement à dire qu'on envisage Y, indépendamment de X ou pas X.

Exemple:

(5) Patrick Poivre d'Arvor manque-t-il à la télévision? **En tout cas**, elle semble lui manquer.

Le journaliste affirme qu'il ne sait pas si Patrick Poivre D'Arvor manque ou non à la télévision (X) sans remettre en cause le bien-fondé de l'affirmation, il se limite à dire qu'il envisage que la télévision manque à Patrick Poivre d'Arvor (Y).

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

*prop*₁: **en tout cas**₁ ne présente aucune contrainte syntaxique, il peut apparaître dans toutes les positions, dans le segment Y: plus fréquemment, il est vrai, en incise initiale (exemples 1 à 6 et 9), ou à l'intérieur de l'énoncé – en incise ou non – (exemples 7, 8, 10), mais rien n'empêcherait la position finale, comme cela est illustré en (6a):

(6) «On n'écarte aucune hypothèse. **En tout cas**, le meurtre ne fait pas l'ombre d'un doute», a déclaré une source policière.

(6a) «On n'écarte aucune hypothèse. Le meurtre ne fait pas l'ombre d'un doute, **en tout cas**», a déclaré une source policière.

*prop*₂: contrairement à **en tout cas**₂, **en tout cas**₁ Y ne peut s'insérer à l'intérieur du segment X:

(8) Le site internet se présente comme un «collectif d'organismes de médias indépendants», se «considère comme une sorte d'agence de presse» et se défend d'être «anti-flics». (X)

On y trouve **en tout cas** des photos de policiers en civil, certains avec leur identité, affublées de commentaires. (Y)

(8a) ?Le site internet se présente comme un «collectif d'organismes de médias indépendants», [On y trouve **en tout cas** des photos de policiers en civil, certains avec leur identité, affublées de commentaires. (Y)] se «considère comme une sorte d'agence de presse» et se défend d'être «anti-flics». (X)

Cela est tout à fait normal du fait que X et Y (dans la structure de surface **X en tout cas**₁ Y) constituent soit des enchaînements argumentatifs qui ne maintiennent aucun lien entre eux; soit des enchaînements à orientations argumentatives opposées.

Comparer:

(1) Je ne sais pas s'il se vend beaucoup de voitures sur place directement, au Salon de l'Auto (X), **en tout cas** ce qui serait terrible c'est qu'on ne nous y reconnaisse pas. (Y)

(8) Le site internet se présente comme un «collectif d'organismes de médias indépendants», se «considère comme une sorte d'agence de presse» et se défend d'être «anti-flics». (X)

On y trouve **en tout cas** des photos de policiers en civil, certains avec leur identité, affublées de commentaires. (Y)

En (1), X s'interprète comme un segment où s'inscrit au moins un argument favorisant une conclusion *r*, tandis que Y est interprétable comme un argument orienté vers une conclusion *Z* et qui n'a aucun lien avec ce qui se trouve à gauche de **en tout cas**₁. Il y a une rupture thématique.

En (8), X s'interprète comme le lieu où s'inscrivent un ou plusieurs arguments qui favorisent une conclusion *r*, et Y correspond à une série d'arguments orientés vers la conclusion *non-r*. Dans l'exemple (8), **en tout cas**₁ introduit, à la différence de l'exemple (1), une argumentation qui reprend le thème se trouvant dans son cotexte gauche, mais avec l'orientation argumentative contraire.

*prop*₃: contrairement à **en tout cas**₂, **en tout cas**₁ ne peut se combiner avec la construction *c'est ce que* + verbe de *dire*, qui indiquerait l'origine d'un point de vue associé au segment X, sous peine de rendre incompréhensible l'exemple:

(6) «On n'écarte aucune hypothèse. *C'est **en tout cas** ce qu'affirme l'inspecteur, le meurtre ne fait pas l'ombre d'un doute», a déclaré une source policière.

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₄: **en tout cas**₁, contrairement à **en tout cas**₂, ne commute pas avec l'opérateur **du moins**³² (exemples 1 à 10):

(1) Je ne sais pas s'il se vend beaucoup de voitures sur place directement, au Salon de l'Auto, (**en tout cas** / ***du moins**) ce qui serait terrible c'est qu'on ne nous y reconnaisse pas.

(4) «La justice dira s'il a des choses à se reprocher ou non. (**En tout cas** / ***du moins**) pour moi, tant que la justice ne s'est pas prononcée, Julien Dray est innocent», a-t-il ajouté. Dominique Paillé, également porte-parole du parti majoritaire, a lui aussi rappelé que «Julien Dray bénéficie de la présomption d'innocence», invitant les commentateurs à «respecter» cette règle.

(2) Nous aurons l'occasion, je l'espère, de retrouver François Mitterrand pour cette traditionnelle interview et peut-être, autour de lui, l'ensemble du monde.

***Du moins** / **En tout cas**, nous avons essayé de traiter de quelques problèmes du monde.

32 Voir la description de **du moins**₁.

Cela s'explique par le fait que, dans **en tout cas₁ Y**, à la différence de ce qui se passe dans **en tout cas₂ Y**, le point de vue associé au segment Y ne constitue pas un commentaire ou une nuance portant sur un quelconque point de vue constitutif de X. En d'autres termes, **en tout cas₁**, dans le segment Y, n'a pas une valeur restrictive, ce qui serait le cas s'il commutait avec **du moins**.

prop₅: contrairement à **en tout cas₂**, **en tout cas₁** commute systématiquement avec l'opérateur **quoi qu'il en soit**:

(4) «La justice dira s'il a des choses à se reprocher ou non. (**En tout cas / Quoi qu'il en soit**) pour moi, tant que la justice ne s'est pas prononcée, Julien Dray est innocent», a-t-il ajouté. Dominique Paillé, également porte-parole du parti majoritaire, a lui aussi rappelé que «Julien Dray bénéficie de la présomption d'innocence», invitant les commentateurs à «respecter» cette règle.

(5) Patrick Poivre d'Arvor manque-t-il à la télévision? (**En tout cas / Quoi qu'il en soit**), elle semble lui manquer, puisqu'on apprenait le 1er décembre qu'il devrait animer sur Arte, à partir de février 2009, un magazine d'information mensuel, intitulé «Autrement dit».

(6) «On n'écarte aucune hypothèse. (**En tout cas / Quoi qu'il en soit**), le meurtre ne fait pas l'ombre d'un doute», a déclaré une source policière.

Le segment X, qui se trouve dans le cotexte gauche de **en tout cas₁**, est le lieu où s'inscrivent, de manière explicite ou non, divers points de vue – au minimum deux – qui portent sur un même objet. Le locuteur envisage, dans un premier temps, ces points de vue mais ne se prononce pas quant à leur validité, soit parce qu'il ne veut pas (exemple 8), soit parce qu'il ne sait pas (*cf.* exemples 1 et 5). Cela se traduit par la présence de constructions épistémiques, dans X (*cf.* *prop₅*). Constructions épistémiques qu'on ne retrouve pas dans le cotexte gauche de l'opérateur **en tout cas₂**.

Cette absence de positionnement – de la part du locuteur –, à l'égard des points de vue associés au segment X explique la possibilité de faire commuter l'opérateur **en tout cas₁** avec l'opérateur **quoi qu'il en soit** – ce qui est impossible avec **en tout cas₂**.

L'emploi de l'opérateur **en tout cas₁** permet au locuteur d'introduire, dans un deuxième temps, un point de vue – toujours explicite – associé au segment Y, qui est finalement le seul retenu par lui et qui peut éven-

tuellement s'avérer contradictoire par rapport aux points de vue associés au segment X, comme dans (8):

(8) Le site internet se présente comme un 'collectif d'organismes de médias indépendants', se 'considère comme une sorte d'agence de presse' et se défend d'être 'anti-flics'. (X)

On y trouve **en tout cas**₁ des photos de policiers en civil, certains avec leur identité, affublées de commentaires. (Y)

*prop*₆: des constructions épistémiques sont souvent présentes de manière explicite dans le cotexte gauche de **en tout cas**₁, contrairement à ce qui se passe avec **en tout cas**₂. Ces constructions épistémiques peuvent se présenter sous différentes formes:

i) des verbes épistémiques: *ne pas savoir si* (exemple 1), *espérer* (exemple 2):

(1) Je **ne sais pas** s'il se vend beaucoup de voitures sur place directement, au Salon de l'Auto, **en tout cas** ce qui serait terrible c'est qu'on ne nous y reconnaisse pas. (F. Bon, *Mécanique*, 2001, *Frantext*)

(2) Nous serons le 14 juillet 1989. Nous aurons l'occasion, **je l'espère**, de retrouver François Mitterrand pour cette traditionnelle interview et peut-être, autour de lui, l'ensemble du monde.

En tout cas, nous avons essayé de traiter de quelques problèmes du monde, [...].

ii) des adverbes, comme **peut-être** (exemple 9):

(9) Après le tournage d'*Un homme qui dort*, continuerez-vous à rêver? Que ferez-vous? Livre? Cinéma? **Peut-être** les deux. **En tout cas**, ma pièce [...].

iii) une modalité interrogative (exemples 1, 3, 4, 5, 9):

(3) Des mutilations interviendront-elles «si nous quittons l'Afghanistan»? **En tout cas**, «notre» présence n'a pas empêché celles qui y furent commises... Les talibans ne sont pas dépourvus de photos de civils amputés ou tués par des missiles occidentaux.

(4) «La justice dira *s'il a des choses à se reprocher ou non*. **En tout cas** pour moi, tant que la justice ne s'est pas prononcée, Julien Dray est innocent», a-t-il ajouté. Dominique Paillé, également porte-parole du parti majoritaire, a lui aussi rappelé que «Julien Dray bénéficie de la présomption d'innocence», invitant les commentateurs à «respecter» cette règle.

Modélisation polyphonique

Quand on énonce **en tout cas₁ (X, Y)**, on fait intervenir au minimum trois points de vue (*pdv*): *pdv*₁, *pdv*₂ et *pdv*₃. Les deux premiers étant liés à X et le troisième à Y. Les *pdv*₁ et *pdv*₂ peuvent s'interpréter comme des arguments qui favorisent les conclusions *r* et *non-r* respectivement, tandis que le *pdv*₃ favorise une conclusion qui peut être ou ne pas être en rapport direct avec *r* ou avec *non-r*. L'origine du *pdv*₁ et du *pdv*₂ peut correspondre ou non au locuteur (*L*), tandis que l'origine de *pdv*₃ correspond systématiquement à *L*. Celui-ci ne se prononce pas quant à la validité du *pdv*₁ et du *pdv*₂, il adopte une attitude neutre à leur égard.

En définitive, **en tout cas₁ Y** ne remet pas en cause la validité des points de vue liés à X. Le locuteur se limite, dans un premier temps, à présenter le dilemme posé par la confrontation du *pdv*₁ avec le *pdv*₂ sans le résoudre et sans porter explicitement de jugement sur lui. *L* ne retient, en dernière instance que **en tout cas₁ Y**.

Exemple:

(10) Patrick Poivre d'Arvor manque-t-il à la télévision? **En tout cas**, elle semble lui manquer.

Le journaliste en disant «Patrick Poivre d'Arvor manque-t-il à la télévision?» asserte le *pdv*₁ correspondant à l'objet construit {Patrick-Poivre-D'Arvor-manquer-à-la-télévision} et le *pdv*₂ correspondant à l'objet construit {Patrick-Poivre-D'Arvor-ne-pas-manquer-à-la-télévision} qui ont valeur d'arguments favorisant respectivement les conclusions *r* et *non-r*. *L* adopte une attitude neutre à leur égard. Dans un deuxième temps, *L* envisage le *pdv*₃ correspondant à l'objet construit {la-télévision-manquer-à-Patrick Poivre-D'Arvor} qui constitue un argument pour une conclusion *Z* qui ne résout pas le dilemme posé par la confrontation entre le *pdv*₁ et le *pdv*₂. Le locuteur prend en charge le *pdv*₃. C'est-à-dire qu'il ne retient que «elle semble lui manquer».

2.2. en tout cas₂

Mini corpus

- (11) [...], ne serait-ce que parce qu'ils prennent l'eau au même endroit ou parce qu'ils vont aux chiottes au même endroit. À ce moment-là, il y a un échange. **En tout cas**, il y a un contact. (G. Perec, 2003 / 1981, *Entretiens et conférences II, Frantext*)
- (12) Mon ambition d'écrivain est donc de balayer, ou **en tout cas** de baliser, les champs de l'écriture dans tous les domaines où cette écriture m'a permis d'écrire à mon tour. (G. Perec, 2003 / 1979, *Entretiens et conférences II, Frantext*)
- (13) S'il me l'avait déjà achetée, c'est qu'il comptait passer les mois à venir avec nous, le mois à venir, **en tout cas**. (C. Boulouque, *Mort d'un silence*, 2003, *Frantext*)
- (14) Le songe est parole pour l'âme même si la parole est imparfaite il y a le chant. La peinture, celle de Piero **en tout cas**, cette parole imparfaite – on n'imagine pas ses personnages discourir ni même se parler entre eux – serait-elle un chant? (J.-B. Pontalis, *Le Dormeur éveillé*, 2004, *Frantext*)
- (15) Et il (Aveskulov) conclut en souriant: «Le communisme a des avantages, comparé à la démocratie... pour le sport, **en tout cas**». (*LMD*, aout 2009)
- (16) On ne parlait pas encore des déportations de Juifs, mais tout le monde comprenait que la situation en Allemagne suivait un cours angoissant. C'est **en tout cas** ce que je ressentais. (S. Veil, *Une vie*, 2007, *Frantext*)
- (17) Alors, je pense que vous avez raison, quelqu'un... c'est vous qui demandiez pourquoi il y avait cette collaboration, je pense qu'une des raisons, **en tout cas** pour moi, une des motivations essentielles, c'est pour essayer d'aboutir à ces objets qui sont anticommerciaux, anti... anti-économiques au point [...]. (G. Perec, 2003 / 1981, *Entretiens et conférences II, Frantext*)
- (18) La recrue devrait renforcer le secteur offensif, c'est **en tout cas** ce que l'entraîneur Jean Tigana a laissé entendre de ses besoins, en reconnaissant notamment devant la presse son intérêt pour le Lorientais Kevin Gameiro. (*Nouvelobs.com*, 22/12/2010).
- (19) [...] les experts chargés de l'enquête ont abouti à la conclusion que la fameuse cassette, qui n'est certes pas l'original, est authentique et n'a été ni coupée ni modifiée.
C'est **en tout cas** ce qu'affirme le quotidien *Le Monde* daté du 25 octobre. (*Nouvelobs.com*, 24/10/2000)
- (20) Luc est parti tôt et, même si on avait cinq ans de différence d'âge, ça m'a marqué et je me suis assez vite ennuyé à la maison. **En tout cas**, c'est ce que pensait ma mère – et elle désirait avoir un autre enfant... (C. Grenier, *La vie possible de Christian Boltanski*, 2007, *Frantext*)

Glose

Quand on énonce **X en tout cas₂ Y**, on envisage X, ensuite, on affirme qu'on ne retient finalement que Y, qui constitue une précision portant sur un élément présent dans le segment X.

Exemple:

(15) Et il (Aveskulov) conclut en souriant: «Le communisme a des avantages, comparé à la démocratie... pour le sport, **en tout cas**».

Aveskulov envisage que «le communisme a des avantages, comparé à la démocratie» (X), ensuite, il pose que finalement il ne retient que «le communisme a des avantages, **pour le sport**, comparé à la démocratie» (Y), qui restreint la portée d'un élément présent dans le segment X, à savoir: *des avantages*.

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

prop₁: de même que pour **en tout cas₁**, l'opérateur **en tout cas₂** ne présente aucune contrainte syntaxique. Il peut apparaître dans toutes les positions, dans le segment Y: en incise initiale (exemples 11, 20) et en position finale (en incise ou non) (exemples 13, 15), à l'intérieur de l'énoncé (exemples 16, 18, 19) précédé du présentatif *c'est* (voir *prop₃* ci-dessous); mais également – voir *prop₂* ci-dessous – en incise à l'intérieur de X (exemples 12, 14, 17):

(11) [...], ne serait-ce que parce qu'ils prennent l'eau au même endroit ou parce qu'ils vont aux chiottes au même endroit. À ce moment-là, il y a un échange. **En tout cas**, il y a un contact.

(12) Mon ambition d'écrivain est donc de balayer, ou **en tout cas** de baliser, les champs de l'écriture dans tous les domaines où cette écriture m'a permis d'écrire à mon tour.

(13) S'il me l'avait déjà achetée, c'est qu'il comptait passer les mois à venir avec nous, le mois à venir, **en tout cas**.

(16) On ne parlait pas encore des déportations de Juifs, mais tout le monde comprenait que la situation en Allemagne suivait un cours angoissant. C'est **en tout cas** ce que je ressentais.

*prop*₂: contrairement à **en tout cas**₁, **en tout cas**₂ **Y** peut s'insérer en incise à l'intérieur du segment X (exemples 12, 14, 17), ce qui montre que **en tout cas**₂ introduit une nuance – une restriction – (Y), qui porte sur un constituant de X dont il limite la portée et qui se trouve juste devant l'incise:

(12) Mon ambition d'écrivain est donc de balayer, (ou **en tout cas** de baliser (Y)), les champs de l'écriture dans tous les domaines où cette écriture m'a permis d'écrire à mon tour. (X)

(14) La peinture, (celle de Piero **en tout cas** (Y)), cette parole imparfaite [...] serait-elle un chant? (X)

*prop*₃: quand **en tout cas**₂ apparaît à l'intérieur de l'énoncé, deux cas se présentent régulièrement qu'on ne retrouve pas avec l'emploi de l'opérateur **en tout cas**₁:

i) précédé du présentatif *c'est en tout cas*₂ *ce que* et suivi d'un marqueur médiatif – verbe de dire (exemples 18, 19, 20) + indication de la source d'un point de vue associé à X – sous forme de SN: adjectif possessif + N (exemple 20) ou article défini + N + Compl. du nom (exemples 18, 19):

(18) La recrue devrait renforcer le secteur offensif, c'est **en tout cas** ce que l'entraîneur Jean Tigana a laissé entendre de ses besoins, en reconnaissant notamment devant la presse son intérêt pour le Lorientais Kevin Gameiro.

(19) [...] les experts chargés de l'enquête ont abouti à la conclusion que la fameuse cassette, qui n'est certes pas l'original, est authentique et n'a été ni coupée ni modifiée.

C'est **en tout cas** ce qu'affirme le quotidien *Le Monde* daté du 25 octobre.

(20) Luc est parti tôt et, même si on avait cinq ans de différence d'âge, ça m'a marqué et je me suis assez vite ennuyé à la maison. **En tout cas**, c'est ce que pensait ma mère – et elle désirait avoir un autre enfant...

ii) suivi de la préposition **pour** + pronom tonique ou SN:

(17) Alors, je pense que vous avez raison, quelqu'un... c'est vous qui demandiez pourquoi il y avait cette collaboration, je pense qu'une des raisons, **en tout cas** pour moi, une des motivations essentielles, c'est pour essayer d'aboutir à ces objets qui sont anticommerciaux, anti... anti-économiques au point [...].

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₃: **en tout cas**₂, contrairement à **en tout cas**₁, ne commute pas avec **quoi qu'il en soit** (exemples 11 à 20). L'objectif n'est pas de retenir un

point de vue associé au segment Y au détriment des points de vue – opposés entre eux – associés au segment X, mais de nuancer, dans un premier temps, la portée d'un point de vue associé à X, pour ne retenir – dans un deuxième temps – que le point de vue associé à Y :

(14) Le songe est parole pour l'âme même si la parole est imparfaite il y a le chant. La peinture, celle de Piero * **quoi qu'il en soit / en tout cas**, cette parole imparfaite [...].

(15) Le communisme a des avantages, comparé à la démocratie... pour le sport, ***quoi qu'il en soit / en tout cas**.

prop4: **en tout cas**₂, contrairement à **en tout cas**₁, peut systématiquement commuter avec **du moins**, ce qui permet d'attribuer à **en tout cas**₂ Y un caractère, entre autres, restrictif par rapport à X (exemples 11 à 20):

(13) S'il me l'avait déjà achetée, c'est qu'il comptait passer les mois à venir avec nous, le mois à venir, **du moins / en tout cas**.

(14) Le songe est parole pour l'âme même si la parole est imparfaite il y a le chant. La peinture, celle de Piero **du moins / en tout cas**, cette parole imparfaite – on n'imagine pas ses personnages discourir ni même se parler entre eux – serait-elle un chant?

(15) Le communisme a des avantages, comparé à la démocratie... pour le sport, **du moins / en tout cas**.

Le segment X, qui se trouve dans le cotexte gauche de **en tout cas**₂, est le lieu où s'inscrit un point de vue – envisagé par le locuteur, dans un premier temps – portant sur un objet. L'emploi de **en tout cas**₂ Y modifie le point de vue associé à X en limitant sa portée. Le locuteur ne retient finalement que le point de vue explicite associé à Y.

Modélisation polyphonique

Quand on énonce **X en tout cas**₂ Y, on fait intervenir au minimum deux points de vue (*pdv*) explicites: *pdv*₁ et *pdv*₂. Le premier étant lié à X et le second à Y, *pdv*₁ et *pdv*₂ peuvent s'interpréter comme des arguments qui favorisent tous deux la conclusion *r*. Le locuteur (*L*) peut être à l'origine du *pdv*₁ et du *pdv*₂. Cependant, si dans un premier moment le *pdv*₁ est envisagé par le locuteur, il est après coup modifié et remplacé par le *pdv*₂, qui est finalement le seul retenu par le locuteur et donc le seul pris en charge.

Exemple:

- (12) Le communisme a des avantages, comparé à la démocratie... pour le sport, **en tout cas**.

Le locuteur affirme le pdv_1 [x]{le-communisme-avoir-des-avantages-comparé-à-la-démocratie}, point de vue dont il est l'origine. Après coup, et en prévision d'une éventuelle réfutation du bien fondé de pdv_1 , le locuteur en restreint la portée en le remplaçant par pdv_2 [x] {le-communisme-avoir-des-avantages-pour-le-sport-comparé-à-la-démocratie} qui précise quel est le stéréotype associé à «les avantages du communisme» qui est privilégié par *L*. Le locuteur est à l'origine de pdv_2 qu'il prend en charge et qui est le seul à être finalement retenu. Ce qui indique après coup une certaine distanciation à l'égard du pdv_1 .

Notice diachronique

Flor María BANGO DE LA CAMPA

Constituée par le substantif *cas*, dont l'étymologie est le terme latin *casus*, l'entité lexicale **en tout cas** apparaît déjà au XI^e siècle. Si le dictionnaire *Le Trésor* ne signale pour cette locution adverbiale que les synonymes *de toutes façons*, *quoi qu'il arrive*, dans un exemple de Froissart, le *Dictionnaire du Moyen Français* est plus explicite. Il nous fournit deux cas de figure. En tant que synonyme de *quoi qu'il arrive*, il y aurait un exemple daté vers 1379 dans le texte anonyme le *Miracle de la fille d'un roy*: «[...] *en tel honneur vous porteray con doit faire a son mari femme. **En touz cas**, ce vous jur par m'ame*».

En tant que synonyme de *de tous points de vue*, il faudrait retarder la date de parution vers 1363 dans un autre texte anonyme, le *Miracle de Barlaam et Josaphat*: «*Je scé de nostre nascion un hermite qui, ce me semble, **en touz cas** Barlaam ressemble*». Postérieurement, on peut constater d'autres exemples dans les *Chroniques* de Froissart: «*Si prist congiet au pape et au roy de France qui **en tous cas** s'acquittèrent trop bien devers lui en dons et en jeuiaus et en grasces que li papes li fist et à ses gens*». (Froissart, *Chroniques*, L., VI, ca 1375-1400, 85); «*Et em prist parolles dures et haïneuses, et dist que **en tous cas** il estoit mieux aquités envers cheux de Gant que il ne fust*». (Froissart, *Chroniques*, R., XI, ca 1375-1400, 182).

Références bibliographiques

- Adam, J.-M. et Revaz, F. (1989): «Aspects de la structuration du texte descriptif: les marqueurs d'énumération et de reformulation», *Langue Française*, 81, pp. 59-98.
- Haillet, P.P. (2000): «Or, en tout cas, de toute façon: contribution de la «théorie de l'argumentation dans la langue» à la pratique de la traduction», in Delas, D. (éd.), *Traduire 1*, Amiens, CRTH, Encrage Edition, pp. 187-209.
- Muñoz Romero, M. (2002): «Reevaluación y distanciamiento modal: el caso de *en tout cas* y *de toute façon*», in Figuerola, C., Parra, M. et Solà, P. (éds.), *La Lingüística Francesa en el Nuevo Milenio*, Lérida, Milenio, pp. 511-527.
- Roulet, E. (1987): «Complétude interactive et connecteurs reformulatifs», *Cahiers de linguistique française*, 8, pp. 111-140
- Tejedor, D. (à paraître): «Propriétés linguistiques et modélisation polyphonique: le cas de *en tout cas* – modalisateur», *Revue de Sémantique et Pragmatique*.
- Zaccaria, G. (1986): «Analisi argomentativa: pragmatica del connettore 'in ogni caso'», in *Scritti in onore di Francesco Brambilla*, vol. 2, Milano, Edizioni di «Bocconi Comunicazione».

Entité lexicale: **et encore**

Sandrine DELOOR

1. Mini corpus

- (1) Mais le Graal des cartes premium, c'est la conciergerie. Une gamme de services et de privilèges qui vise à satisfaire au plus vite les demandes les plus extravagantes [...]. Là encore, Amex creuse l'écart avec une équipe de concierges spécialement formés qui opère depuis le siège de Rueil-Malmaison. «Pour obtenir autant auprès d'une société de concierges digne de ce nom, il faut déboursier au moins 30000 euros à l'année, insiste Benoît Gruet, vice-président d'American Express France pour les partenariats. **Et encore**, cette somme n'inclut pas les garanties et assurances offertes par notre carte». (*challenges.fr*, 18 novembre 2010)
- (2) Sur les trois cents photos prises, je n'aurais envie que d'en tirer deux ou trois, **et encore**. (H. Guibert, *Le Mausolée des amants: journal 1976-1991*, 2001, *Frantext*).
- (3) Juste une seule petite autre chose, c'est qu'on ne dort pas. Avec cette vie qu'on lui fait mener, il n'y a qu'en train qu'il puisse trouver un peu de sommeil, **et encore**. (J. Echenoz, *Ravel*, 2006, *Frantext*)
- (4) Et puis Papa est mobilisé à Lyon dans son usine; je ne peux le voir que le dimanche **et encore** pas toujours. (D. Domenach-Lallich, *Demain il fera beau. Journal d'une adolescente*, 2001, *Frantext*)
- (5) L'ancien shooteur des Cavs ne signera que si on lui montre un contrat garanti, **et encore**, il faudra que le projet lui convienne... (*basketusa.com*, 15 octobre 2009)
- (6) En vingt ans, Loeb est le seul non Scandinave à avoir gagné **et encore**, il a été un peu chanceux. (*motorstv.com*, 23 février 2010)
- (7) À l'arrivée du périph, l'effet entonnoir crée des ralentissements. «Laisse-moi travailler, range-toi!», peste notre conducteur en klaxonnant un automobiliste un peu lent à se rabattre. Il faut dix minutes pour rentrer sur le périph. «**Et encore**, c'est les vacances», nuance-t-il. (*20minutes.fr*, 23 avril 2009)

2. Entités sémantiques

et encore₁

Gloses

Quatre gloses différentes seront proposées pour cette entité. Cependant, il n'est nécessaire de postuler l'existence de plusieurs entités sémantiques car un même modèle permet de rendre compte des quatre cas de figure (*cf. prop₂*).

Glose 1: quand on énonce **et encore₁ (X, Y)**, on indique dans un premier temps (X) qu'une estimation de la valeur de A est B, valeur élevée. Le fait que B soit une valeur élevée pourrait amener à conclure que la valeur de A ne peut pas être supérieure à B. En énonçant **et encore₁ Y**, on s'oppose à cette conclusion: il est possible que B soit sous-évalué, la valeur de A est peut-être supérieure à B.

Exemple:

(8) J'y ai passé (au moins) deux heures. **Et encore**, je ne compte pas le temps de préparation. (J.-J. Franckel, 1989: 229)

Le locuteur indique dans un premier temps (X) qu'une estimation de la valeur de A [le temps que j'y ai passé] est B [deux heures]. B [deux heures] étant une valeur élevée, on pourrait penser que la valeur de A [le temps que j'y ai passé] ne peut pas être supérieure à B [deux heures]. Ce n'est pas le cas: il est possible que B [deux heures] soit sous-évalué car je n'ai pas compté le temps de préparation. La valeur de A [le temps que j'y ai passé] est donc peut-être supérieure à B [deux heures] (= **et encore₁ Y**).

Cette glose peut être appliquée à l'exemple (1): A: [ce qu'il faudrait déboursier pour bénéficier de services comparables sans avoir la carte American Express]; B: [30000 euros].

Glose 2: quand on énonce **et encore₁ (X, Y)**, on indique dans un premier temps (X) qu'une estimation de la valeur de A est B, valeur faible. Le fait que B soit une valeur faible pourrait amener à conclure que la valeur de A ne peut pas être inférieure à B. En énonçant **et encore₁ Y**, on

s'oppose à cette conclusion: il est possible que B soit surévalué, la valeur de A est peut-être inférieure à B.

Exemple:

(9) J'y ai passé deux heures (au plus). **Et encore**, je compte le temps de préparation.

Le locuteur indique dans un premier temps (X) qu'une estimation de la valeur de A [le temps que j'y ai passé] est B [deux heures]. B [deux heures] étant une valeur faible, on pourrait penser que la valeur de A [le temps que j'y ai passé] ne peut pas être inférieure à B [deux heures]. Ce n'est pas le cas: il est possible que B [deux heures] soit surévalué car j'ai compté le temps de préparation. La valeur de A [le temps que j'y ai passé] est donc peut-être inférieure à B [deux heures] (= **et encore**₁ Y).

Cette glose peut être appliquée à l'exemple (2): A: [le nombre de photos que je vais garder]; B: [deux ou trois].

Cas particulier de glose 2: quand on énonce **et encore**₁ (X, Y), on indique dans un premier temps (X) que la probabilité que A se produise est faible car une condition pour que A se produise est B, condition très restrictive. Le fait que la probabilité que A se produise soit faible pourrait amener à conclure qu'elle ne peut pas être plus faible qu'elle ne l'est. En énonçant **et encore**₁ Y, on s'oppose à cette conclusion: la probabilité que A se produise est peut-être plus faible que ce que laissait supposer la mention de la condition B car il est possible que B se produise et que A ne se produise pas.

Cette glose peut être appliquée aux exemples (3), (4) et (5):

(3) A: [Il trouve un peu de sommeil]; B: [Il est dans le train].

(4) A: [Je vois Papa]; B: [On est dimanche].

(5) A: [L'ancien shooteur des Cavs signera]; B: [Il faut qu'on lui montre un contrat garanti].

Glose 3: quand on énonce **et encore**₁ (X, Y), on indique dans un premier temps (X) que la valeur de A est B, valeur faible. Le fait que B se situe en bas de l'échelle des valeurs possibles pourrait amener à conclure que B est la plus faible des valeurs possibles. En énonçant **et encore**₁ Y, on s'oppose à cette conclusion: si non Y, la valeur de A serait / aurait été inférieure à B.

Exemple:

(10) J'y ai passé deux heures (au plus). **Et encore**, j'ai pris mon temps.

Le locuteur indique dans un premier temps (X) que la valeur de A [le temps que j'y ai passé] est B [deux heures]. B [deux heures] se situant en bas de l'échelle des valeurs possibles, on pourrait penser que B [deux heures] est la plus faible des valeurs possibles. Ce n'est pas le cas: si non Y [si je n'avais pas pris mon temps], la valeur de A [le temps que j'y ai passé] aurait été inférieure à B [deux heures] (= **et encore₁ Y**).

Cette glose peut être appliquée à l'exemple (6): A: [le nombre de non Scandinaves à avoir gagné en vingt ans]; B: [un seul]; si non Y = [si le seul non Scandinave à avoir gagné n'avait pas été un peu chanceux].

Glose 4: quand on énonce **et encore₁ (X, Y)**, on indique dans un premier temps (X) que la valeur de A est B, valeur élevée. Le fait que B se situe en haut de l'échelle des valeurs possibles pourrait amener à conclure que B est la plus forte des valeurs possibles. En énonçant **et encore₁ Y**, on s'oppose à cette conclusion: si non Y, la valeur de A serait / aurait été supérieure à B.

Exemple:

(11) J'y ai passé (au moins) deux heures. **Et encore**, ma sœur m'a aidée.

Le locuteur indique dans un premier temps (X) que la valeur de A [le temps que j'y ai passé] est B [deux heures]. B [deux heures] se situant en haut de l'échelle des valeurs possibles, on pourrait penser que B [deux heures] est la plus forte des valeurs possibles. Ce n'est pas le cas: si non Y [si ma sœur ne m'avait pas aidée], la valeur de A [le temps que j'y ai passé] aurait été supérieure à B [deux heures] (= **et encore₁ Y**).

Cette glose peut être appliquée à l'exemple (7): A: [le nombre d'embouteillages]; B: [important]; si non Y: [si on n'était pas en période de vacances].

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

prop₁: **et encore₁** peut apparaître dans des configurations diverses: **X et encore Y**; **X et encore Ø**; **Ø et encore Y**; **Ø et encore Ø**. Dans le cas des deux dernières configurations, il est nécessaire de prendre en compte

une réplique de l'interlocuteur ou la situation d'énonciation pour interpréter l'énoncé comportant **et encore**₁.

- Configuration **X et encore Ø**: La configuration **X et encore Ø** n'est possible que dans les énoncés admettant la glose 2 (exemples 2, 3, 4 et 5).
- Configuration **Ø et encore Y**:

(12) **Et encore**, tu n'as pas vu le dessert!

Cet énoncé ne peut pas être interprété de façon isolée. Pour le comprendre, il est nécessaire d'avoir certaines informations sur la situation dans laquelle il a été émis. Cet énoncé peut apparaître par exemple dans un dialogue (*–Tu as aimé le plat de résistance, toi? J'ai l'impression que Paul n'est pas un cordon-bleu... –Et encore, tu n'as pas vu le dessert!*) ou en réponse au comportement d'un interlocuteur (imaginons que Jean et Marie dinent chez Paul. Paul apporte le plat de résistance et Marie fait une moue de dégoût. Jean s'exclame: **Et encore, tu n'as pas vu le dessert!**). Dans ces contextes, l'énoncé proposé admet la glose 2 (A: [les talents culinaires de Paul]; B [Paul n'est pas un cordon-bleu] ou [le plat de résistance a l'air immangeable]).

- Configuration **Ø et encore Ø**:

(13) **Et encore!**

Cet énoncé ne peut être interprété qu'à l'intérieur d'un dialogue. Par exemple: *–Pour qu'un appartement soit vivable, chaque occupant doit au moins disposer d'une dizaine de mètres carrés. –Et encore!* Dans ce contexte, l'énoncé proposé admet la glose 2 (A: [la surface dont doit disposer chaque occupant]; B: [10 mètres carrés]).

Ces exemples montrent qu'il est nécessaire d'établir une distinction entre entités sémantiques et segments matériels: on peut faire l'hypothèse que l'opérateur **et encore**₁ met en relation deux entités sémantiques *p* et *q*, quelle que soit la configuration syntaxique dans laquelle il apparaît (**X et encore Y**; **X et encore Ø**; **Ø et encore Y**; **Ø et encore Ø**).

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₂: deux paramètres conditionnent l'interprétation d'un enchaînement de type *p* **et** *encore*₁ *q*: l'orientation argumentative de *p* et son caractère révisable ou non révisable.

– Paramètre 1: Orientation argumentative de *p*.

Cas 1A: *p* peut être présenté comme un argument pour la conclusion «La valeur de B est très élevée» (orientation vers le plus).

Cas 1B: *p* peut être présenté comme un argument pour la conclusion «La valeur de B est très faible» (orientation vers le moins).

– Paramètre 2: Caractère révisable ou non révisable de *p*.

Cas 2A: *p* peut être présenté comme une estimation (il s'agit d'une donnée révisable).

Cas 2B: *p* peut être présenté comme une affirmation (il s'agit d'une donnée non révisable).

La conjonction de ces deux paramètres produit les quatre gloses vues précédemment:

1. La glose 1 est le résultat de la configuration 1A-2A: la valeur de B est présentée comme une valeur élevée et *c*'est une estimation.

2. La glose 2 est le résultat de la configuration 1B-2A: la valeur de B est présentée comme une valeur faible et *c*'est une estimation.

3. La glose 3 est le résultat de la configuration 1B-2B: la valeur de B est présentée comme une valeur faible et il s'agit d'une donnée non révisable.

4. La glose 4 est le résultat de la configuration 1A-2B: la valeur de B est présentée comme une valeur élevée et il s'agit d'une donnée non révisable.

*prop*₃: dans tous les enchaînements de type *p* **et** *encore*₁ *q*, *q* est présenté comme un argument en faveur de la conclusion *r* [Il (être) mod (= il est / était / serait / aurait été) possible que la valeur de A soit plus α que B].

L'interprétation de cette formule dépend des deux paramètres précédemment cités:

1. L'identification de α dépend de l'orientation argumentative de *p*:

A. Si *p* est orienté vers le plus alors α se lit «élevée».

B. Si *p* est orienté vers le moins alors α se lit «faible».

2. La modalité affectée à r est fonction du caractère révisable ou non révisable de p :

A. Si p est révisable alors r renvoie à une situation alternative possible: (être) mod se lit «il est / était»³³.

B. Si p n'est pas révisable alors r renvoie à une situation contrefactuelle: (être) mod se lit «il serait / aurait été»³⁴.

Application:

Enoncés admettant la glose 1:

(8) J'y ai passé au moins deux heures. **Et encore**, je ne compte pas le temps de préparation.

Configuration: 1A-2A: [Deux heures] est présentée comme une valeur élevée (cf. **au moins**³⁵) et comme une estimation.

Application de la $prop_3$:

q [Je ne compte pas le temps de préparation] est un argument pour la conclusion r [La valeur de A [le temps que j'y ai passé] est peut-être plus α [élevée] que Y [deux heures]].

Enoncés admettant la glose 2:

(9) J'y ai passé deux heures au plus. **Et encore**, je compte le temps de préparation.

Configuration 1B-2A: [Deux heures] est présentée comme une valeur faible et comme une estimation.

Application de la $prop_3$:

q [Je compte le temps de préparation] est un argument pour la conclusion r [La valeur de A [le temps que j'y ai passé] est peut-être plus α [faible] que Y [deux heures]].

Enoncés admettant la glose 3:

(10) J'y ai passé au moins deux heures. **Et encore**, ma sœur m'a aidée.

33 Ainsi: [Il (être) mod possible que la valeur de X soit plus α que Y] = [La valeur de X est / était peut-être plus α que Y].

34 Ainsi: [Il (être) mod possible que la valeur de X soit plus α que Y] = [La valeur de X pourrait être / aurait pu être plus α que Y].

35 Voir la description de **au moins**₁.

Configuration: 1A-2B: [Deux heures] est présentée comme une valeur élevée (cf. **au moins**³⁶) et comme une donnée non révisable.

Application de la *prop*₃:

q [Ma sœur m'a aidée] est un argument pour la conclusion *r* [La valeur de A [le temps que j'y ai passé] aurait pu être plus α [élevée] que Y [deux heures]].

Enoncés admettant la glose 4:

(11) J'y ai passé deux heures au plus. **Et encore**, j'ai pris mon temps.

Configuration 1B-2B: [Deux heures] est présentée comme une valeur faible (cf. **au plus**) et comme une donnée non révisable.

Application de la *prop*₃:

q [J'ai pris mon temps] est un argument pour la conclusion *r* [La valeur de A [le temps que j'y ai passé] aurait pu être plus α [faible] que Y [deux heures]].

*prop*₄: lorsque l'orientation argumentative et le caractère révisable ou non révisable de *p* ne sont pas marqués linguistiquement, les quatre configurations mises au jour sont possibles et c'est le contexte droit qui détermine l'interprétation de l'enchaînement.

Soit l'énoncé *Ça m'a pris deux heures*. L'orientation argumentative de cet énoncé n'est pas marquée linguistiquement: rien dans *Ça m'a pris deux heures* ne permet de savoir si le locuteur considère [deux heures] comme une valeur élevée ou comme une valeur faible. Il en va de même pour le second paramètre: *Ça m'a pris deux heures* peut être interprété comme une estimation ou comme une affirmation.

N'étant pas marqué, *Ça m'a pris deux heures* peut apparaître dans les quatre configurations mises au jour:

(12) Ça m'a pris deux heures. **Et encore**, je compte le temps de préparation. (Configuration 1B-2A).

(13) Ça m'a pris deux heures. **Et encore**, je ne compte pas le temps de préparation. (Configuration 1A-2A).

(14) Ça m'a pris deux heures. **Et encore**, j'ai pris mon temps. (Configuration 1B-2B).

36 Voir la description de **au moins**₁.

(15) Ça m'a pris deux heures. Et **encore**, ma sœur m'a aidée. (Configuration 1A-2B).

Dans les quatre cas, c'est le contexte droit qui détermine l'interprétation de l'enchaînement:

- En (12), *q* [je compte le temps de préparation] est un argument pour [ça m'a pris peut-être moins de deux heures], *p* est donc interprété comme une estimation orientée vers le moins («ça a dû me prendre deux heures et c'est peu»).
- En (13), *q* [je ne compte pas le temps de préparation] est un argument pour [ça m'a pris peut-être plus de deux heures], *p* est donc interprété comme une estimation orientée vers le plus («ça a dû me prendre deux heures et c'est beaucoup»).
- En (14), *q* [j'ai pris mon temps] est un argument pour [ça aurait pu me prendre moins de deux heures], *p* est donc interprété comme une affirmation orientée vers le moins («ça m'a pris deux heures et c'est peu»).
- En (15), *q* [ma sœur m'a aidée] est un argument pour [ça aurait pu me prendre plus de deux heures], *p* est donc interprété comme une affirmation orientée vers le plus («ça m'a pris deux heures et c'est beaucoup»).

props: lorsque l'orientation argumentative et le caractère révisable ou non révisable de *p* sont marqués linguistiquement, certaines configurations sont impossibles.

Soient les énoncés suivants:

Ça m'a pris **au moins** deux heures.

Ça m'a pris **à peine** deux heures.

Contrairement à *Ça m'a pris deux heures*, ces énoncés ont une orientation argumentative intrinsèque: le premier est orienté vers le plus (**au moins**³⁷) tandis que le second est orienté vers le moins (**à peine**). Le modèle présenté permet de prévoir que l'orientation argumentative de *p* contraint celle de *q*. On comprend ainsi pourquoi les enchaînements suivants sont inacceptables:

37 Voir la description de **au moins**₁.

- (16) *Ça m'a pris au moins deux heures. **Et encore**, je compte le temps de préparation.
- (17) *Ça m'a pris à peine deux heures. **Et encore**, je ne compte pas le temps de préparation.
- (18) *Ça m'a pris au moins deux heures. **Et encore**, j'ai pris mon temps.
- (19) *Ça m'a pris à peine deux heures. **Et encore**, ma sœur m'a aidée.

La contrainte imposée par p peut également avoir trait au second paramètre. Par exemple, l'énoncé *Il a réussi son examen de justesse* renvoie à un événement passé et ne peut donc être interprété comme une estimation (paramètre 2A). C'est pourquoi l'enchaînement suivant est impossible:

- (20) *Il a réussi son examen de justesse. **Et encore**, peut-être même pas. (Configuration 1B-2A).

L'énoncé *Il ne réussira que de justesse*, en revanche, renvoie à un événement futur et peut être interprété comme une estimation. C'est pourquoi il admet l'enchaînement suivant:

- (21) Il ne réussira que de justesse. **Et encore**, peut-être même pas. (Configuration 1B-2A).

Modélisation polyphonique

Quand on énonce **et encore**₁ (**X**, **Y**), on fait intervenir quatre points de vue. Le locuteur (L) est la source de pdv_1 correspondant à l'objet construit {la-valeur-de-A-être-B} et de pdv_2 correspondant à l'objet construit {la-valeur-de-A-être-très- α }, tels que pdv_1 est présenté comme un argument pour conclure pdv_2 . Puis il introduit pdv_3 correspondant à l'objet construit {la-valeur-de-A-ne-pas-pouvoir-être-plus- α -que-B}, dont la source est indéterminée et qu'il ne prend pas en charge («on pourrait penser que...»); pdv_4 correspondant à {Il-(être) mod-possible-que-la-valeur-de-A-être-plus- α -que-Y}, dont la source est le locuteur, s'oppose à pdv_3 .

Exemple:

- (12) Ça m'a pris deux heures. **Et encore**, je compte le temps de préparation.

Le locuteur introduit un pdv_1 correspondant à {ça-me-prendre-deux-heures}. En disant **et encore**, le locuteur introduit pdv_2 correspondant à {ça-me-prendre-peu-de-temps} qui est présenté comme la conclusion de

*pdv*₁. Il prend en charge les deux *pdv*. Puis il met en scène un *pdv*₃ de source non spécifiée et correspondant à {ça-ne-pas-pouvoir-me-prendre-moins-de-deux-heures} qu'il ne prend pas en charge («on pourrait penser que ça ne peut pas m'avoir pris moins de deux heures»). Le *pdv*₄ correspondant à {être-possible-que-ça-me-prendre-moins-de-deux-heures}, dont la source est le locuteur, s'oppose au *pdv*₃.

Notice diachronique

Flor María BANGO DE LA CAMPA

Si l'adverbe temporel *encore*, résultat du syncrétisme de la construction du latin vulgaire *hinc *ha hora* ou *hinc ad horam*, apparaît déjà dès les premiers textes français (XI^e siècle) sous des graphies différentes (*encor*, *uncor*, *oncore*, *encore*, *encores* avec le dit –s adverbial,...) jusqu'à l'époque classique, où la graphie actuelle s'impose, l'entité lexicale **et encore** constituée par la conjonction *et* et cette unité-là est relativement récente dans l'histoire de la langue française.

En effet, *Le Trésor de la langue française* analyse cette entité parmi les valeurs de *encore* non comme adverbe temporel mais comme «cheville logique d'un raisonnement», introduisant une «résignation ou une concession limitée». En plus on lui attribue une nuance affective et elle est d'un emploi familier.

Par la suite, lorsqu'on approfondit dans l'analyse de l'entité **et encore**, *Le Trésor* signale son emploi spécifique pour corriger un énoncé précédent, indiquant avec une certaine véhémence que celui-là n'est pas tout à fait conforme à la vérité et c'est pour cela qu'il est généralement suivi d'une justification.

Les exemples illustratifs proposés datent du premier tiers du XX^e siècle: «*Reste six mille, et encore, si de nouveaux créanciers ne se révèlent pas*». (Montherlant, *Célibataires*, 1934, p. 176); «*Vous n'êtes qu'une petite barbare. Et encore les barbares ont une musique!...*». (Bernanos, *Mouchette*, 1937, p. 1266). Mais on y inclut aussi un autre exemple de 1850, tiré des *Correspondance* de Flaubert: «*Il faut vous l'exposer par des gestes, pour vous la faire comprendre – et encore! J'en doute. Quand il a fallu partir, je ne suis pas parti*». (p. 175).

Parfois la justification subséquente n'est pas énoncée: «*Plus intelligent que Marcel Drouin, je ne connais que Valéry... Et encore*» (Gide, *Journal*, 1924, p. 789).

Références bibliographiques

- Deloor, S. (à paraître): «Relations transphrastiques et connecteurs: la locution *et encore*», *Revue de Sémantique et Pragmatique*.
- Franckel, J.-J. (1989): *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève, Droz.
- Morel, M.-A. (1996): *La concession en français*, Paris, Ophrys.
- Mosegaard Hansen, M.-B. (2002): «La polysémie de l'adverbe *encore*», *Travaux de linguistique*, 44, pp. 143-166.
- Victorri, B. et Fuchs, C. (1996): *La polysémie. Construction dynamique du sens*, Paris, Hermès.

Entité lexicale: **particulièrement**

Jesús VÁZQUEZ MOLINA

1. Mini corpus

- (3) Quel est l'objet à la fois intégral et concret de la linguistique? La question est **particulièrement** difficile. (Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1974, p. 23)
- (6) Afin de nous prouver l'étendue de sa culture musicale, Coconne décide de reprendre l'intégralité du tube, immédiatement accompagnée de Paloma qui, pour une Espagnole incapable de dire correctement «marchés publics», prononce **particulièrement** bien. (Z. Shepard, *Absolument débordée ou le paradoxe du fonctionnaire*, 2010, p. 64)
- (7) La situation de Misrata, troisième ville du pays, à quelque 200 km à l'est de Tripoli, inquiète **particulièrement**. (*Le Monde*, 9/04/2011)
- (9) Son regard s'attardait sur elle, avec une insistance tranquille. Il ne la trouvait **pas particulièrement** jolie. D'ailleurs, elle ne l'était pas. (Th. Jonquet, *Ad vitam aeternam*, 2006, p. 4)
- (11) La réforme constitue une véritable révolution dans les esprits et les mentalités. Bien sûr, tous ne voient pas l'intérêt d'une école, réformée ou non. **Particulièrement** en milieu urbain. (*LMD*, août 1994)
- (15) C'est un ordre formel, dit Adamsberg, qui vaut pour tous **et particulièrement** pour les trois hommes qui m'accompagnaient chez Laurion. (F. Vargas, *Pars vite et re- viens tard*, 2005, p. 147)
- (18) Les organismes internationaux, **et plus particulièrement** l'OCDE, se sont intéressés aux acquis des élèves plutôt qu'à la façon dont l'égalité des chances était respectée. (*LMD*, mars 2005)
- (19) Ce numéro thématique est consacré aux structures comparatives du français **et, tout particulièrement**, à celles qui comportent une subordonnée en *que* ou *comme*. (C. Fuchs, «Autour de la base SCF», *Linguisticae Investigationes*, 31, 2008, 1, p. 1)

2. Entités sémantiques

particulièrement₁, particulièrement₂

[**particulièrement** introduit un point de vue qui signale la singularité de Y, **particulièrement₁** attribuant à Y un degré élevé par rapport à X, **particulièrement₂** considérant Y singulier par rapport à l'ensemble présenté dans X dont Y fait partie].

2.1. particulièrement₁

Mini corpus

- (1) Je n'aime plus le couple que nous formons. Ces derniers mois ont été **particulièrement** creux et vides. (K. Pancol, *Les yeux jaunes des crocodiles*, 2006, p. 376)
- (2) Ainsi, bien que la boulimie apparaisse souvent au moment de l'adolescence ou à un stade de la vie d'adulte **particulièrement** critique, elle a ses fondements dans les tout premiers stades de la vie infantile. (C. Meyer (dir.), *Le livre noir de la psychanalyse. Vivre, penser et aller mieux sans Freud*, 2005, p. 530)
- (3) Quel est l'objet à la fois intégral et concret de la linguistique? La question est **particulièrement** difficile. (F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1974, p. 23)
- (4) Dans les Vosges, le 442e régiment de combat [...] est commandé par un général trop ambitieux qui lui fait endurer des semaines entières de combat **particulièrement** brutal. (*Les hasards de la guerre*, Arte TV, 06/01/2010)
- (5) Dans ce cadre, les juges n'étaient pas chargés de porter une appréciation sur la demande d'asile de la requérante mais de contrôler la manière dont la Commission des recours des réfugiés avait, par une décision **particulièrement** motivée, décidé d'exclure l'octroi du statut de réfugié. (Extrait d'une décision du *Conseil d'Etat*, 16/10/2009)
- (6) Afin de nous prouver l'étendue de sa culture musicale, Coconne décide de reprendre l'intégralité du tube, immédiatement accompagnée de Paloma qui, pour une Espagnole incapable de dire correctement «marchés publics», prononce **particulièrement** bien. (Z. Shepard, *Absolument débordée ou le paradoxe du fonctionnaire*, 2010, p. 64)
- (7) La situation de Misrata, troisième ville du pays, à quelque 200 km à l'est de Tripoli, inquiète **particulièrement**. (*Le Monde*, 09/04/2011)
- (8) –Et la vache folle? Tu penses à la vache folle? s'insurge-t-il.
–Pas **particulièrement**, non. J'avoue, je n'y pense sans doute pas assez. (Z. Shepard, *Absolument débordée ou le paradoxe du fonctionnaire*, 2010, p. 159)

- (9) Son regard s'attardait sur elle, avec une insistance tranquille. Il ne la trouvait **pas particulièrement** jolie. D'ailleurs, elle ne l'était pas. (Th. Jonquet, *Ad vitam aeternam*, 2006, p. 4)
- (10) Par extension, d'autres éléments toxiques sont rattachés à cette catégorie comme le zinc qui est un métal toxique mais pas **particulièrement** lourd ou l'arsenic qui n'est pas un métal mais est très toxique. («Qu'est-ce que les métaux?») <http://www.entreprises.ccip.fr/web/>)

Glose

Quand on énonce **particulièrement**₁ (X, Y), Y contenant un élément susceptible de gradation, on présente Y à un degré inhabituellement élevé dans son rapport à X.

Exemple:

(3) Quel est l'objet à la fois intégral et concret de la linguistique? La question est **particulièrement** difficile.

Il s'agit de «la question» (X) qu'on présente comme «difficile» (Y), et «la question» est envisagée à un degré de difficulté inhabituellement élevé.

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

*prop*₁: **particulièrement**₁ se place devant un adjectif (exemples 1 à 4, 9 et 10), un participe passé (exemple 5), ou un adverbe (exemple 6). Il peut aussi apparaître après une forme verbale, conjuguée ou non (exemples 7 et 8).

*prop*₂: **particulièrement**₁ n'est pas le focus d'une phrase clivée, et génère des séquences agrammaticales:

- (3a) *C'est **particulièrement** que la question est difficile.
 (5a) *C'est **particulièrement** que cette décision est motivée.
 (6a) *C'est **particulièrement** qu'il prononce bien.
 (7a) *C'est **particulièrement** que la situation inquiète.

*prop*₃: **particulièrement**₁, contrairement à **particulièrement**₂, ne peut être précédé des adverbes **tout** ou **plus**:

(2a) [...] bien que la boulimie apparaisse souvent au moment de l'adolescence ou à un stade de la vie d'adulte (***tout / *plus**) **particulièrement** critique, elle a ses fondements dans les tout premiers stades de la vie infantile.

(6b) [...] Paloma qui, pour une Espagnole incapable de dire correctement «marchés publics», prononce (***tout / *plus**) **particulièrement** bien.

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₄: **particulièrement**₁ commute avec *très* devant des adjectifs ou adverbes et il commute aussi avec des adverbes en *-ment* exprimant le haut degré ou même un degré extrême:

(1a) Ces derniers mois ont été (**particulièrement / très / extrêmement**) creux et vides.

(2b) Un stade (**particulièrement / très / extrêmement**) critique.

(3b) La question est (**particulièrement / très / extrêmement**) difficile.

(5b) Une décision (**particulièrement / très / extrêmement**) motivée.

(6c) Une Espagnole [qui] prononce (**particulièrement / très / extrêmement**) bien.

Quand **particulièrement**₁ porte sur un verbe, il s'agit d'un verbe gradable; dans ce cas, il commute avec *beaucoup* ou avec des adverbes en *-ment* exprimant le haut degré ou même un degré extrême:

(7b) La situation inquiète (**particulièrement / beaucoup / énormément**).

*prop*₅: **particulièrement**₁, contrairement à **particulièrement**₂, n'est pas paraphrasable par l'expression **en particulier**:

(1b)?? des mois **en particulier** creux et vides.

(3c)?? une question **en particulier** difficile.

(4a)?? un combat **en particulier** brutal.

(5c)?? une décision **en particulier** motivée.

*prop*₆: lorsque **particulièrement**₁ apparaît précédé de la particule négative *pas* (exemples 8, 9 et 10), il commute avec les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la *prop*₄ et le degré exceptionnellement élevé est alors nié:

(8a) [je ne pense] pas (**particulièrement / beaucoup**), non.

(9a) il ne la trouvait pas (**particulièrement / très**) jolie.

(10a) un métal pas (**particulièrement / très**) lourd.

i) les enchainements possibles montrent les changements d'orientation provoqués par la négation dans ces séquences:

(8b) Je pense **particulièrement** à la vache folle, (et même je ne pense qu'à ça / *et même je ne pense pas du tout à ça).

(8c) Je ne pense **pas particulièrement** à la vache folle, (et même je ne pense pas du tout à ça / *et même je ne pense qu'à ça).

(9b) Elle est **particulièrement** jolie, elle est même la plus jolie.

(9c) Elle n'est **pas particulièrement** jolie, (elle est même moche / *elle est même la plus jolie).

(10b) C'est un métal **particulièrement** lourd, (c'est même le plus lourd / *il est même léger).

(10c) Ce n'est **pas** un métal **particulièrement** lourd, (il est même léger / *c'est même le plus lourd).

ii) précédé de **pas, particulièrement**₁ commute avec **spécialement**₂³⁸, celui-ci étant plus fréquent dans ces contextes:

(8d) [je ne pense] pas (**particulièrement** / **spécialement**), non.

(9d) il ne la trouvait pas (**particulièrement** / **spécialement**) joli.

(10d) un métal pas (**particulièrement** / **spécialement**) lourd.

Modélisation polyphonique

Quand on énonce **particulièrement**₁ (**X, Y**), on fait intervenir deux points de vue (*pdv*): *pdv*₁, dont la source n'est pas nécessairement le locuteur (*L*) et faisant référence à un élément susceptible de degré *p*; *pdv*₂, dont la source est *L*, introduit un objet construit *q* constituant un commentaire qui souligne la singularité de *p*. *L* prend en charge *pdv*₁ qui constitue le cadre pour *pdv*₂.

Exemple:

(4) Dans les Vosges, le 442e régiment de combat [...] est commandé par un général trop ambitieux qui lui fait endurer des semaines entières de combat **particulièrement** brutal.

Le locuteur fait intervenir *pdv*₁ dont la source n'est pas identifiée, *p* étant représenté par {le-442e-régiment-endurer-des-semaines-entières-de-combat-brutal}, *L* prend en charge *pdv*₁ pour ensuite introduire un *pdv*₂

38 Voir description de **spécialement**₂.

dont il est la source, le contenu constituant un commentaire qui souligne la singularité du caractère brutal de ce combat.

2.2. particulièrement₂

Mini corpus

- (11) La réforme constitue une véritable révolution dans les esprits et les mentalités. Bien sûr, tous ne voient pas l'intérêt d'une école, réformée ou non. **Particulièrement** en milieu urbain. (*LMD*, aout 1994)
- (12) Cette aide concerne ostensiblement le matériel militaire classique, mais inclut souvent du matériel destiné à la sécurité intérieure, **particulièrement** quand le pays client est en proie à la dissidence interne. (*LMD*, juin 1979)
- (13) Vandoosler ne se couchait pas avant le retour de Mathias. Il devait être le seul à rester attentif, avec Juliette, qui, jeudi **particulièrement**, guetta avec anxiété la porte du restaurant. (F. Vargas, *Debout les morts*, 1995, p. 69)
- (14) Certes, ils parlent toujours espagnol à la maison. Mais tous se débrouillent en anglais. **Particulièrement** les enfants nés ici. À la différence d'autres Etats, le Texas par exemple, il n'y a plus d'écoles bilingues en Californie. (*LMD*, décembre 2005)
- (15) C'est un ordre formel, dit Adamsberg, qui vaut pour tous et **particulièrement** pour les trois hommes qui m'accompagnaient chez Laurion. (F. Vargas, *Pars vite et reviens tard*, 2005, p. 147)
- (16) Il s'agissait de l'Italie, et **particulièrement** de Rome. (Romains, 1939, *cit.* par *TLF informatisé*)
- (17) La vraie question est de savoir si l'on peut ou non avoir de bonnes raisons de refuser au monde intellectuel, et plus **particulièrement** à ceux de ses représentants qui occupent les positions les plus privilégiées, une forme de compréhension et d'indulgence dont on est tenu, au contraire, de faire preuve envers les gens ordinaires. (*LMD*, mai 2006)
- (18) Les organismes internationaux, et plus **particulièrement** l'OCDE, se sont intéressés aux acquis des élèves plutôt qu'à la façon dont l'égalité des chances était respectée. (*LMD*, mars 2005)
- (19) Ce numéro thématique est consacré aux structures comparatives du français et, tout **particulièrement**, à celles qui comportent une subordonnée en *que* ou *comme*. (C. Fuchs, «Autour de la base SCF», *Linguisticae Investigationes*, 31, 2008, 1, p. 1)
- (20) Seuls quelques auteurs se sont intéressés aux phénomènes d'influences mutuelles et à leurs effets sur les dynamiques de prix. C'est tout **particulièrement** le cas de R. Shiller qui a consacré de nombreux et importants travaux à l'analyse du rôle des dynamiques collectives dans la formation des comportements boursiers. («Contagion des opinions et fonctionnement des marchés financiers», *Revue économique*, 43, 4, 1992, p. 686)

Glose

Quand on énonce **particulièrement**₂ (X, Y), on présente dans X un ensemble A caractérisé par une certaine propriété, et on en extrait un sous-ensemble B dans Y, qui accomplit cette propriété à un degré plus élevé que l'ensemble A présenté dans X.

Exemple:

(14) Certes, ils parlent toujours espagnol à la maison. Mais tous se débrouillent en anglais. **Particulièrement** les enfants nés ici. À la différence d'autres Etats, le Texas par exemple, il n'y a plus d'écoles bilingues en Californie.

On dit «tous se débrouillent en anglais» (X), *tous* présentant la propriété de 'se débrouiller en anglais'. De cet ensemble représenté par *tous*, on extrait un sous-ensemble «les enfants nés ici» (Y), qui accomplit la propriété mentionnée à un degré plus élevé que le reste.

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

*prop*₁: **particulièrement**₂, contrairement à **particulièrement**₁, figure devant un syntagme nominal (exemples 14, 20) et, très fréquemment, il se combine avec un syntagme prépositionnel ou une proposition subordonnée (exemples 11-13).

*prop*₂: **particulièrement**₂, contrairement à **particulièrement**₁, peut apparaître en incise (exemples 13, 18, 19), ce qui fait ressortir que **particulièrement**₂ est syntaxiquement plus libre que **particulièrement**₁.

*prop*₃: **particulièrement**₂ peut apparaître dans une phrase clivée avant ou après le focus:

(14a) C'est **particulièrement** les enfants nés ici qui se débrouillent en anglais.

(13a) C'est jeudi **particulièrement** qu'[elle] guetta avec anxiété la porte du restaurant.

(16a) C'est **particulièrement** de Rome qu'il s'agissait.

*prop*₄: **particulièrement**₂, contrairement à **particulièrement**₁, peut être précédé de **et** (exemples 5, 6), de **plus** ou de **tout** (exemple 10), d'ailleurs **et** peut se combiner avec **plus** ou **tout** (exemples 7, 8, 9).

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₅: **particulièrement**₂ commute aisément avec **spécialement**₁ dans tous les contextes:

- (11) [...] tous ne voient pas l'intérêt d'une école, réformée ou non. (**Particulièrement / Spécialement**) en milieu urbain.
 (14) Mais tous se débrouillent en anglais, (**particulièrement / spécialement**) les enfants nés ici.
 (16) Il s'agissait de l'Italie, et (**particulièrement / spécialement**) de Rome.
 (20) [...] C'est (**tout particulièrement / tout spécialement**) le cas [...].

*prop*₆: contrairement à **particulièrement**₁, **particulièrement**₂ commute avec **en particulier**, sauf quand il se voit modifié par **plus** ou par **tout**:

- (11) [...] tous ne voient pas l'intérêt d'une école, réformée ou non. (**Particulièrement / en particulier**) en milieu urbain.
 (14) Mais tous se débrouillent en anglais. (**Particulièrement / en particulier**) les enfants nés ici.
 (16) Il s'agissait de l'Italie, et, (**particulièrement / en particulier**) de Rome.
 (17) Et (**plus particulièrement / *plus en particulier**) à ceux de ses représentants.
 (18) Les organismes internationaux, (et **plus particulièrement / *et plus en particulier**) l'OCDE.
 (20) C'est (**tout particulièrement / *tout en particulier**) le cas de R. Shiller.

*prop*₇: avec **particulièrement**₂, le locuteur opère l'extraction, dans un ensemble caractérisé par une certaine propriété, d'un élément qui présente cette propriété à un degré plus élevé. La combinaison avec **surtout** fait ressortir cette opération:

- (11) On ne voit pas l'intérêt d'une école, (**particulièrement / surtout**) pas en milieu urbain.
 (14) Tous se débrouillent en anglais (**particulièrement / surtout**) les enfants nés ici.

Modélisation polyphonique

Quand on énonce **particulièrement**₂ (X, Y), on fait intervenir trois points de vue (*pdv*): *pdv*₁, dont la source est le locuteur (*L*), introduit *p* attribuant une propriété à un ensemble A d'éléments; *pdv*₂, la source étant indéterminée, et l'objet construit considère un certain nombre d'éléments (le sous-ensemble B) comme appartenant à l'ensemble A;

pdv_3 , attribuée aux éléments envisagés par pdv_2 la propriété signalée par pdv_1 à un degré plus élevé et remarquable par rapport aux autres éléments de l'ensemble.

Exemple:

(14) Tous [les enfants] se débrouillent en anglais. **Particulièrement** les enfants nés ici. À la différence d'autres Etats, le Texas par exemple, il n'y a plus d'écoles bilingues en Californie.

L introduit pdv_1 correspondant à {tous-se-débrouiller-en-anglais} et attribue la propriété «se débrouiller en anglais» à l'ensemble A représenté par «tous»; pdv_2 correspondant à {les-enfants-nés-ici-se-débrouiller-en-anglais}, considère «les enfants nés ici» comme appartenant à l'ensemble A. La stratégie se complète avec l'introduction de pdv_3 correspondant à {enfants-nés-ici-se-débrouiller-en-anglais}, qui souligne la singularité de l'objet représenté par rapport au reste des éléments de l'ensemble «tous».

Notice diachronique

Flor María BANGO DE LA CAMPA

Documentée dès le début du XIV^e siècle (1316), sa morphologie répond à la formation des adverbes en *-ment*, c'est-à-dire, la base adjectivale latine *particularis*, ainsi que la transformation du substantif latin *mens*, *mentis* (ablatif *mente*) en fonction de suffixe (*mente* > *-ment*), produisant de ce fait l'adverbe: *particularimente* > *particulièrement* > *particulièrement*.

Godefroy recueille cette entité lexicale dans son *Complément* (1895) au *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX au XV^e siècle*, en lui attribuant deux valeurs: *d'une manière particulière*: «*Si comme par lesdictes enquestes, desquelles li avons baillié la copie souz le scel de ladicte seneschalcie, puet plus particulièrement apparoir*» (1316, A. N. JJ 72, f^o 185v^o), et à titre de *particulier*: «*Et trouvant qu'il avait de l'or et de l'argent particulièrement en sa maison, contre les defenses, le firent mourir*» (Amyot, *Vies parallèles*, 1565). Ces deux synonymes sont également signalés dans le *Dictionnaire du Moyen Français*, où l'on introduit plusieurs

autres. De cette façon, à côté de *en particulier*, on trouve notamment, principalement, spécialement, surtout: «Après il declare **particulièrement** comment les vertueus a les .III. choses devant dites et touche premierement de concorde» (Oresme, *Le Livre de Ethiques d'Aristote*, ca 1370, p. 464). À côté de *à titre de particulier*, on fournit *à titre privé, en privé, à titre personnel*: «Touteffois el ne semble pas bon d'en faire assemblée [...] et qu'il vault mieulx le faire **particulièrement**». (Ch. VI, D., t.1, 1385, p. 63).

Dans ce même dictionnaire, on présente aussi le sens *spécifiquement*: «Et selon verité, pluseurs effeiz naturelz sont dont l'en ne pourroit as-signer les causes **particulièrement** et determineement, et meismement de pluseurs experiences que l'en voit en generacion de chaleur et de feu» (Oresme, *Le Livre du ciel et du monde*, ca 1377, p. 440).

Tout au long des éditions successives du *Dictionnaire de l'Académie française*, deux valeurs fondamentales sont conservées: *d'une façon particulière* et *spécialement* (1694), et elles se prolongent dans les éditions suivantes (1762, 1798, 1835) avec *singulièrement* («Il vous a recommandé **particulièrement** cette affaire», 1762, p. 310) et *en détail*: «Je vous conterai cela tantôt plus **particulièrement**» (1762, p. 310). Toutes ces acceptions apparaissent également indiquées et conservées en 1872 par E. Littré dans son *Dictionnaire de la langue française*, en y ajoutant une valeur nouvelle *dans l'intimité, d'une manière intime*, dans un exemple de D'Alembert: «L'auteur paraît avoir connu **particulièrement** Marivaux, et doit avoir su de lui plus exactement les détails de sa jeunesse» (D'Alembert, *Eloges*, 1779).

Références bibliographiques

- Anscombe J.-C. (1996): «L'opposition *surtout/particulièrement* et la structuration discursive», in Muller, C. (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, pp. 245- 256.
- Anscombe, J.-C. (2001): «*Surtout* et *particulièrement*: le traitement des particules pragmatiques dans le cadre de la théorie des stéréotypes», *Quaderns de Filologia. Estudis linguistics*, VI, pp. 1-22.
- Vázquez Molina, J. (2012): «*Particulièrement beau/particulièrement au printemps*: caractérisation sémantique d'un adverbe en *-ment*», in Bermejo, E., Corcuera, J.F. et Muela, J. (éds.), *Communication et écritures. Autour de la linguistique et de la littérature françaises*, Zaragoza, Prensas de la Universidad de Zaragoza, pp. 193-201.
- Vázquez Molina, J. (à paraître): «Les particularités de *particulièrement*», *Revue de Sémantique et Pragmatique*.

Entité lexicale: **puisque**

Camino ÁLVAREZ CASTRO et María Luisa DONAIRE

1. Mini corpus

- (1) Je ne peux pas vous empêcher de parler **puisque** ce n'est pas interdit. Vous ne pouvez pas me forcer à répondre **puisque** ce n'est pas obligatoire. (A. Nothomb, *Cosmétique de l'ennemi*, 2008, p. 12)
- (2) Il se présenta à l'accueil du centre de thalassothérapie, tirant sur son mètre quatre-vingt-dix, conscient de se tenir très haut, très droit, et demanda à voir Pauline Darnas, **puisque** c'était son nouveau nom. (F. Vargas, *Un peu plus loin sur la droite*, 2000, p. 143)
- (3) De plus, le «cadeau» financier fait par l'entreprise n'en est pas vraiment un, **puisqu'**il est intégré dans le calcul des tarifs. Autrement dit, tous les clients de Gaz de France mettent la main à la poche... (LMD, août 2004)
- (8) «Le Vietnam est un», dit-il, et Giap ajoute: «**Puisqu'**il est un, tout comme notre peuple, les Vietnamiens ont le droit de se battre en n'importe quel endroit de leur territoire». (LM, janvier 1973)
- (10) Pouvez-vous, **puisque** vous montez, arroser les fleurs du palier? me dit-elle d'un ton exaspéré. (M. Barbéry, *L'élégance du hérisson*, 2006, p. 345)
- (13) –Là, voyez: le parallélisme avec le bord n'est pas absolu.
–Vous trouvez?
–**Puisque** je vous le dis! (A. Nothomb, *Stupeurs et tremblements*, 2001, p. 34)
- (17) –Une folle, en l'occurrence. Ma bru l'était, je vous assure.
–Oh... Vraiment?
–**Puisque** je vous le dis! (F. Bourdin, *Une nouvelle vie*, 2008, p. 222)

2. Entités sémantiques

puisque₁, puisque₂

[X étant représenté comme préexistant à l'énonciation de **puisque X** et comme une raison d'admettre Y, **puisque₁** vise à faire admettre Y en s'appuyant sur un principe présenté comme admis par la communauté linguistique; **puisque₂** en s'opposant à la mise en question de Y].

2.1. puisque₁

Mini corpus

- (1) Je ne peux pas vous empêcher de parler **puisque** ce n'est pas interdit. Vous ne pouvez pas me forcer à répondre **puisque** ce n'est pas obligatoire. (A. Nothomb, *Cosmétique de l'ennemi*, 2008, p. 12)
- (2) [...] ce château était dans la famille depuis plusieurs générations. Aujourd'hui, il y vivait seul en attendant de fonder un foyer et de remettre les douves en état. C'était un endroit maudit **puisque**'il avait été bâti en cachette pour la maîtresse du troisième bâtard de François Ier, une certaine Isaure de Haut-Bréban qui était un peu sorcière à ses heures. (A. Gavalda, *L'échappée belle*, 2002, p. 81)
- (3) Il se présenta à l'accueil du centre de thalassothérapie, tirant sur son mètre quatre-vingt-dix, conscient de se tenir très haut, très droit, et demanda à voir Pauline Darnas, **puisque** c'était son nouveau nom. (F. Vargas, *Un peu plus loin sur la droite*, 2000, p. 143)
- (4) De plus, le «cadeau» financier fait par l'entreprise n'en est pas vraiment un, **puisque**'il est intégré dans le calcul des tarifs. Autrement dit, tous les clients de Gaz de France mettent la main à la poche... (LMD, aout 2004)
- (5) Le mélange insensé qui fonctionne à New York devrait servir d'exemple: un monde sans frontières est possible **puisque**'il a été testé sur cette île minuscule avec succès. (F. Beigbeder, *Windows on the world*, 2008, p. 300)
- (6) –Réaction typique des ratés.
–**Puisque** je suis une ratée en 2580, soyez cohérent: renvoyez-moi en 1995. (A. Nothomb, *Péplum*, 2008, p. 25)
- (7) Il tenait à ce qu'il demeure encore sur son banc, mais il n'aurait su dire pourquoi. Il y tenait, c'est tout. Et **puisque**'il y tenait, il devait exister une bonne raison pour cela. (F. Vargas, *Coulez la Seine*, 2009, p. 18)
- (8) «Le Vietnam est un», dit-il, et Giap ajoute: «**Puisque**'il est un, tout comme notre peuple, les Vietnamiens ont le droit de se battre en n'importe quel endroit de leur territoire». (*Le Monde*, janvier 1973)

- (9) –Il y a encore bien des choses qu'elle ignore. Et que vous ignorez.
–Dites-les, **puisque** vous en crevez d'envie. (A. Nothomb, *Mercur*, 2009, p. 109)
- (10) Pouvez-vous, **puisque** vous montez, arroser les fleurs du palier? me dit-elle d'un ton exaspéré. (M. Barbéry, *L'élégance du hérisson*, 2006, p. 345)

Glose

Quand on énonce **puisque**₁ (X, Y), on présente X comme admis et on évoque sa relation avec Y, en vertu d'un principe présenté comme admis par la collectivité linguistique (principe non nécessairement explicité), afin de faire admettre Y.

Exemple:

- (4) [...] le «cadeau» financier fait par l'entreprise n'en est pas vraiment un, **puisque** il est intégré dans le calcul des tarifs.

On présente «il est intégré dans le calcul des tarifs» (X) comme admis et on évoque sa relation avec «ce qu'a fait l'entreprise ne représente pas un cadeau» (Y), en convoquant des phrases génériques liées à X et Y, à savoir <ce qui est inclus dans un tarif doit être payé> et <ce qu'on paye n'est pas un cadeau>, ce qui conduit à admettre Y.

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

*prop*₁: **puisque**₁ X admet tant la position finale (exemples 1 à 5 et 9) que la position initiale (exemples 6, 7, 8) ou à l'intérieur de l'énoncé (ex. 10, 11, 12). Dans ce cas, il s'agit de l'insertion de **puisque**₁ X à l'intérieur du segment Y:

- lorsqu'il s'agit d'une interrogative:

(10) Pouvez-vous, **puisque** vous montez, arroser les fleurs du palier? me dit-elle d'un ton exaspéré.

- lorsqu'il s'agit d'une complétive (exemples 11 et 12), **puisque** peut suivre directement le verbe (ex. 11) ou *que* (ex. 12):

(11) Je vous signale, **puisque** vous n'avez pas le papier sous les yeux, que le texte est émaillé de points de suspension. (F. Vargas, *Pars vite et reviens tard*, 2004, p. 120)

(12) La bonne femme regardait Albert, les mains sur les hanches. On aurait dit que, **puisque** le charron faisait maintenant partie de la famille Meunier, elle l'estimait responsable de la conduite du père. (P. Rabuteau, *Les faveurs de Sophie*, 2009, p. 83)

*prop*₂: **puisque**₁, contrairement à d'autres connecteurs (comme c'est le cas de **parce que**), ne peut être focus de la phrase, et en particulier, être extrait par *c'est... que*:

(5a) C'est (**parce que** / ***puisque**) il a été testé sur cette île minuscule avec succès, qu'un monde sans frontières est possible.

(7a) C'est (**parce que** / ***puisque**) il y tenait, qu'il devait exister une bonne raison pour cela.

*prop*₃: **puisque**₁, contrairement à **parce que**, ne peut fournir une réponse à une question avec *pourquoi*:

(1a) –Pourquoi vous ne pouvez pas m'obliger à répondre?

–(***Puisque** / **Parce que**) ce n'est pas obligatoire.

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₄: contrairement à **puisque**₂, **puisque**₁ commute avec **vu que**:

(1b) Je ne peux pas vous empêcher de parler (**puisque** / **vu que**) ce n'est pas interdit. Vous ne pouvez pas me forcer à répondre (**puisque** / **vu que**) ce n'est pas obligatoire.

(2a) C'était un endroit maudit (**puisque** / **vu que**) il avait été bâti en cachette pour la maîtresse du troisième bâtard de François Ier.

(4a) De plus, le «cadeau» financier fait par l'entreprise n'en est pas vraiment un, (**puisque** / **vu que**) il est intégré dans le calcul des tarifs.

(6a) –(**Puisque** / **vu que**) je suis une ratée en 2580, soyez cohérent: renvoyez-moi en 1995.

(8a) «Le Vietnam est un», dit-il, et Giap ajoute: «(**Puisque** / **vu que**) il est un, tout comme notre peuple, les Vietnamiens ont le droit de se battre [...]».

*prop*₅: **puisque**₁ construit le sens de l'énoncé sur l'application d'une relation sémantique entre les contenus représentés dans X et Y, présentée comme partagée par la communauté linguistique. Dans ce cas:

i) la relation sémantique prend la forme d'un stéréotype, qui peut être mis en évidence par l'enchaînement avec «**car** + une phrase stéréotypique»:

(1c) –Je ne peux pas vous empêcher de parler, **puisque** ce n’est pas interdit, **car** <ce qui n’est pas interdit peut être fait> (ici le stéréotype apparaît sous la forme contraposée).

(2b) –C’était un endroit maudit **puisqu’il** avait été bâti [...] pour la maîtresse du troisième bâtard de François Ier [...] qui était un peu sorcière à ses heures, **car** <les châteaux des sorcières sont maudits>.

(3a) [...] et demanda à voir Pauline Darnas, **puisque** c’était son nouveau nom, **car** <on appelle les gens par leur nom>.

(5b) Le mélange insensé qui fonctionne à New York devrait servir d’exemple: un monde sans frontières est possible **puisqu’il** a été testé sur cette île minuscule avec succès, **car** <les tests déterminent ce qui est possible>.

ii) **puisque**₁ en position finale admet le remplacement par une pause à l’oral (représentée à l’écrit par deux points ou une virgule). Dans les autres cas c’est la position de **puisque** X qui empêche cette opération:

(1d) Je ne peux pas vous empêcher de parler, ce n’est pas interdit.

(2c) C’était un endroit maudit: il avait été bâti en cachette pour la maîtresse du troisième bâtard de François Ier [...] qui était un peu sorcière à ses heures.

(3b) [...] et demanda à voir Pauline Darnas: c’était son nouveau nom.

(5c) [...] un monde sans frontières est possible, il a été testé sur cette île minuscule avec succès.

iii) X constitue la reprise d’une donnée fournie par le cotexte gauche ou par la situation: ex. (1) et (3) «ce»; ex. (2), (4) et (5) «il»; ex. (6) «des ratés / une ratée»; ex. (7) «il y tenait / il y tenait»; ex. (8) «est un / est un»; ex. (9) et (10) donnée de la situation «vous en crevez d’envie», «vous montez», respectivement.

Modélisation polyphonique

Quand on énonce **puisque**₁ (X, Y), on fait intervenir trois points de vue (*pdv*): *pdv*₁, assertion attribuée à L; *pdv*₂, attribué à une source indéterminée, et pris en charge par L; *pdv*₃, attribué à une communauté linguistique (ON-locuteur) dont L fait partie, fournit le cadre à *pdv*₁ et *pdv*₂.

Exemple:

(1) Je ne peux pas vous empêcher de parler, **puisque** ce n’est pas interdit.

Le locuteur fait admettre un point de vue *pdv*₁ correspondant à l’objet construit {moi-ne-pas-pouvoir-vous-empêcher-de-parler} et dont il est la source; il prend en charge *pdv*₂ correspondant à {parler-ne-pas-être-

interdit}, attribué à une source non déterminée, pour appuyer le premier point de vue; ceci se fait en convoquant *pdv*₃, dont la source est un *ON*-locuteur: ce point de vue convoque un stéréotype <ce qui est interdit ne peut pas être fait> présenté comme admis par la collectivité linguistique dont au moins le locuteur et l'allocutaire font partie, principe qui est appliqué ici sous la forme inversée «ce qui n'est pas interdit peut être fait» ('parler est interdit, alors vous ne pouvez pas parler et je peux vous empêcher de parler', mais dans ce cas 'parler n'est pas interdit, alors vous pouvez parler et je ne peux pas vous empêcher de parler'). D'où *pdv*₁.

2.2. puisque₂

Mini corpus

- (13) –Là, voyez: le parallélisme avec le bord n'est pas absolu.
–Vous trouvez?
–**Puisque** je vous le dis! (A. Nothomb, *Stupeurs et tremblements*, 2001, p. 34)
- (14) –Monsieur, puisque vous ne semblez pas l'avoir compris, je n'ai pas envie de vous parler. [...]
–Reconnaissez qu'il est plus facile de converser avec quelqu'un dont on connaît le nom.
–**Puisque** je vous dis que je ne veux pas converser avec vous! (A. Nothomb, *Cosmétique de l'ennemi*, 2008, p. 11)
- (15) –Mais ce que je peux te dire, Marc, c'est que de onze heures un quart à deux heures et demie, Alexandra n'a pas bougé de chez elle. Il n'y a eu aucun bruit de porte ni de voiture. [...]
–Tu affirmes que vers deux heures du matin, tu n'as absolument rien entendu? chuchota-t-il.
–**Puisque** je te le dis! chuchota Juliette à son tour. Tu n'as aucun souci à te faire. (F. Vargas, *Debout les morts*, 2009, p. 196)
- (16) –Ben c'est quoi qui te gêne?
–Lui. Il est commissaire.
–Il l'est plus, Josette. C'est un monde qu'il faille que je te le redise cent fois. [...]
–Attendez, commissaire, je prends de quoi noter.
Adamsberg entendit retentir dans le fond du couloir la voix forte de Clémentine.
–**Puisque** je te dis qu'il l'est plus, commissaire. (F. Vargas, *Sous les vents de Neptune*, 2008, p. 356)
- (17) –Une folle, en l'occurrence. Ma bru l'était, je vous assure.
–Oh... Vraiment?
–**Puisque** je vous le dis! (F. Bourdin, *Une nouvelle vie*, 2008, p. 222)

Glose

Quand on énonce **puisque₂ (X, Y)**, on met X, qui contient la reprise de Y, en rapport avec un cotexte gauche exprimant la mise en doute de Y opérée par un autre locuteur et on s'oppose à cette mise en question pour faire admettre Y.

Exemple:

(15) –Tu affirmes que vers deux heures du matin, tu n'as absolument rien entendu? chuchota-t-il.

–**Puisque** je te le dis! chuchota Juliette à son tour. Tu n'as aucun souci à te faire.

«Il» met en doute Y «vers deux heures du matin, (Juliette) n'a absolument rien entendu» et Juliette s'oppose à cette mise en question en s'exclamant «je te le dis» (X), où à travers la reprise anaphorique de Y par «le» Juliette présente Y comme étant incontestable.

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

*prop*₁: structure de surface standard: A³⁹–Y
 B –Y?
 A –**Puisque₂ X!**

(cf. exemples 13 à 17)

*prop*₂: **puisque₂ X** est en train de devenir une expression toute faite, l'environnement syntaxique étant toujours de forme «**puisque** je (te / vous le dis) / (vous dis que)».

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₃: n'apparaît qu'en dialogue et se présente comme mettant fin à l'échange (exemples 13 à 17).

*prop*₄: contrairement à **puisque₁**, **puisque₂** ne commute pas avec **vu que**:

(13a) –Là, voyez: le parallélisme avec le bord n'est pas absolu.

–Vous trouvez?

–(***Vu que**) je vous le dis!

39 A, B représentent ici des interlocuteurs participant à un dialogue.

(14a) –Reconnaissez qu’il est plus facile de converser avec quelqu’un dont on connaît le nom.

–(***Vu que**) je vous dis que je ne veux pas converser avec vous!

(15a) –Tu affirmes que vers deux heures du matin, tu n’as absolument rien entendu? chuchota-t-il.

–(***Vu que**) je te le dis! chuchota Juliette à son tour. Tu n’as aucun souci à te faire.

prop₅: **puisque₂** X admet la commutation avec un **mais** de contestation: «Mais enfin X!» / «Mais bien sûr!» / «Mais bien sûr que non!»:

(14b) –Monsieur, puisque vous ne semblez pas l’avoir compris, je n’ai pas envie de vous parler. [...]

–Reconnaissez qu’il est plus facile de converser avec quelqu’un dont on connaît le nom.

–**Mais enfin** je ne veux pas converser avec vous!

(13b) –Là, voyez: le parallélisme avec le bord n’est pas absolu.

–Vous trouvez?

–**Mais bien sûr!**

(15b) –Tu affirmes que vers deux heures du matin, tu n’as absolument rien entendu? chuchota-t-il.

–**Mais bien sûr que non!** chuchota Juliette à son tour. Tu n’as aucun souci à te faire.

prop₆: présence constante de marques de référence à l’acte d’énonciation ayant eu pour objet Y: pronom sujet référant à la première personne *je* (ou *on* inclusif); verbe *dire*; pronom complément *tu/vous*; verbe au présent d’indicatif (*cf.* exemples 13 à 17). Cette reprise d’une énonciation antérieure peut être mise en évidence par la modification du temps verbal «je vous l’ai dit» et l’enchaînement possible avec «et je vous le répète»:

(13c) –Vous trouvez?

–Je vous l’ai dit et je vous le répète!

(17a) –Vraiment votre bru était une folle?

–Je vous l’ai dit et je vous le répète!

Puisque₂ confère à «dire» une force argumentative proche de celle d’un performatif de ‘persuasion’.

prop₇: présence, dans le contexte gauche de:

– mise en doute de Y:

(13) Vous trouvez (Y) que le parallélisme avec le bord n’est pas absolu?

(15) Tu affirmes (Y) que vers deux heures du matin tu n'as absolument rien entendu?

(17) Vraiment (Y) votre bru était une folle?

– ou de réticence à admettre Y:

(14) (Y) «je n'ai pas envie de vous *parler*» – «reconnaissez qu'il est plus facile de *converser* [...]».

(16) (Y) «il est plus *commissaire*» – «Attendez, *commissaire* [...]».

Modélisation polyphonique

Quand on énonce **puisque**₂ Y (toujours au cours d'un dialogue), on fait intervenir trois points de vue (*pdv*) et deux locuteurs (L_1 et L_2): *pdv*₁ est attribué à un locuteur (L_2) identifié au *locuteur en tant qu'être du monde* (λ); *pdv*₂ qui met en doute *pdv*₁, est attribué à un personnage du discours nécessairement différent de L_2 et identifié à l'interlocuteur; *pdv*₃ s'oppose à la mise en doute de *pdv*₁; *pdv*₁ sert de cadre à *pdv*₂ et *pdv*₂ à *pdv*₃.

Exemple:

(1) –Là, voyez: le parallélisme avec le bord n'est pas absolu.

–Vous trouvez?

–**Puisque** je vous le dis!

Le locuteur [L_2] de l'énoncé «le parallélisme avec le bord n'est pas absolu» est la source de *pdv*₁ correspondant à l'objet construit {le-parallélisme-avec-le-bord-ne-pas-être-absolu} ($\{p_1\}$); désigné par «je» dans l'énoncé «Puisque je vous le dis», il est identifié comme le *locuteur en tant qu'être du monde* (λ), qui s'assimile en même temps à L_2 et à L_1 : L_1 réactualise l'énonciation de L_2 («je vous le dis»). Un autre personnage du discours, auteur de la réplique «vous trouvez?», qui a été locuteur avant l'énonciation de **puisque** et est donc un *ex-locuteur*, met en doute *pdv*₁, ce qui constitue le *pdv*₂ ($[ex-L]$ $a_1 =$ (douter) {le-parallélisme-avec-le-bord-ne-pas-être-absolu}). Finalement, L_1 s'oppose à la mise en doute de *pdv*₁, ce qui constitue *pdv*₃ ($[L_1]$ $a_2 =$ (dire) {le-parallélisme-avec-le-bord-ne-pas-être-absolu}).

Notice diachronique

María Luisa DONAIRE

Attesté depuis la fin du XI^e siècle sous la forme *post que*, **puisque** a connu diverses graphies et deux valeurs, temporelle et causale, qui ont coexisté pendant plusieurs siècles. Quant à la forme, dans la plus ancienne langue les deux éléments restent séparés, *puis que*, jusqu'au XVII^e siècle, lorsqu'il ne subsiste que la forme soudée *puisque*. Plusieurs graphies sont attestées au cours des siècles: *puisc'*, *puisque*, *puisqu*, *puisques*, *puisquē*, *puyisque*, *puiske*, et la plus fréquente *puisque* et sa forme élidée *puisqu'*. Les deux formes, soudée et séparée, apparaissent fréquemment dans le même texte, comme c'est le cas, par exemple dans les *Cent Nouvelles Nouvelles* (1456-1467): «[les marchandes] **puis qu'**elles furent entre elles, commencerent a deviser de cent mille propos» (C.N.N., 202); «Et je luy pardonne vrayement, dist il lors, et l'en clame quicte, **puisqu'**ainsi est que aultre chose n'en puis avoir» (C.N.N., 400). On trouve la forme soudée depuis le XIII^e siècle: «Sire, si ferai-je, **puisque** vous le voulez» (Berte, CXXI) et la forme non soudée jusqu'au XVI^e siècle: «Nostre defense a esté juste **puis que** forcée». (D'Aubigné, *Histoire*, I, 70).

D'après les dictionnaires, notamment le *Dictionnaire de l'Académie* dans sa 4^e édition et le *Dictionnaire critique de la langue française* de J.-F. Féraud (1787-88), à partir de 1548 on trouve *puis* séparé de *que* par un autre élément linguistique, surtout *donc*: «**Puis donc que** toutes ces chôsés s'établissent par la volonté des hommes...» (Bossuet).

Quant à la signification, *puis que* a dès l'origine une valeur temporelle, de postériorité, celle qu'on trouve dans «**Puis que** il est sur son cheval muntez» (Roland, 896), valeur qui connaîtra un affaiblissement progressif vers le sens de *lorsque*, au cours du XIV^e siècle «Non autrement que le toreau vait saillant or ça or la **puis qu'**il a reçu le coup» (Troilus, nouv. fr. du XIV^e s., p. 206). A cette même époque, *puis que* est remplacé par la forme renforcée *depuis que*, bien que *puis que* temporel subsiste jusqu'au XVII^e siècle.

Cette valeur temporelle favorise l'interprétation de ce qui suit **puisque** comme quelque chose qui est préalable à l'énonciation et qui

apparaît donc comme admis, et qui fonde un raisonnement conduisant vers un certain argument qui doit par conséquent être admis également. C'est ce que les grammairiens identifient comme la valeur «causale» de la forme actuelle.

Cette valeur est aussi ancienne, car elle est attestée dès le XII^e siècle: l'exemple souvent cité est celui de *La Chanson de Roland*: «*Carles respunt: «Tro avez tendre coer. Puis quel comant, aller vus en estoet» (Roland, 317-318)*, coexistant dans les mêmes textes avec la valeur temporelle, la distinction s'avérant souvent difficile, comme c'est le cas dans ce texte: «*Puis qu'ilz eurent failly a la lemproye, le curé mist la table et firent la meilleure chere qu'ilz sceurent» (C.N.N., 263)*. Dans *La Chanson de Roland* on trouve des occurrences des deux valeurs: cf. les deux exemples cités *supra*, à valeur temporelle le premier (vers 896) et à valeur causale le deuxième (vers 318). De même dans les *Cent Nouvelles Nouvelles* (XV^e siècle): valeur temporelle dans «*[la dame et le clerc] ne firent jamais grigneur feste, puisque la dame fut advertie de la fasson subtile qui son mary abuseroit*». (C.N.N., 96), et valeur causale dans «*Et puis que je suis bien confessé et que j'ay l'absolucion receue, si a ceste heure je mouroye, n'yrois je pas en paradis? dit l'yvroigne» (C.N.N., 61)*.

Concernant la prononciation, d'après Palsgrave, au XVI^e siècle le *s* n'était pas prononcé.

Références bibliographiques

- Alvarez Castro, C. et Donaire, M.L. (2011): «Deux marqueurs en cause: *puisque* et *pues-to que*», *Langages*, 184, pp. 35-49.
- Anscombe, J.-C. (1984): «La représentation de la notion de cause dans la langue», *Cahiers de Grammaire*, 8, pp. 1-53.
- Donaire, M.L. (à paraître), «De *puis que* à *puisque*: un parcours polyphonique», *Les marqueurs du discours: polyphonie, modalité et médiativité en français*, Madrid, 2013.
- Ducrot, O. (1983): «*Puisque*, essai de description polyphonique», *Revue Romane*, 24, pp. 166-185.
- Franken, N. (1996): «Pour une nouvelle description de *puisque*», *Revue Romane*, 31-1, pp. 3-18.
- Groupe λ-1 (1975): «*Car, parce que, puisque*», *Le Français Moderne*, 10, 2, pp. 248-280.

- Leeman, D. (1992): «Remarques sur *puisque* et sur *car*», in Flamant-Boistrancourt, D. (éd.), *Travaux et recherches. Théories, données et pratiques en français langue étrangère*, Lille, Presses Universitaires de Lille, pp. 113-128.
- Martin, R. (1973): «Le mot *puisque*: notions d'adverbe de phrase et de présupposition sémantique», *Studia neophilologica*, 45, pp. 104-114.
- Martin, R. (1987): «Le mot *puisque* et le 'prérequis'», in *Etudes de linguistique générale et de linguistique latine offertes en hommage à Guy Serbat*, Paris, Société pour l'Information grammaticale, pp. 271-278.
- Nazarenko, A. (2000): «*Parce que* et *puisque*», in *La cause et son expression en français*, Paris, Ophrys, pp. 90-93.
- Nebig-Torck, D. (1988): «*Puisque* ou la contrainte (non) dissimulée», *Rapports Het Franse Boek*, 58, 1, pp. 9-20.
- Nølke, H. et Olsen, M. (2002): «*Puisque*: indice de polyphonie?», *Faits de Langues*, 19, pp. 135-146.

Entité lexicale: **seulement**

María Luisa DONAIRE

1. Mini corpus

- (1) Tu m'as dit qu'ils étaient huit à avoir participé à l'opération du parking et tu m'as donné six noms **seulement**. Qui sont les deux autres? (F.O. Giesbert, *L'Immortel*, 2007, p. 64)
- (2) Que des régimes politiques fondés sur l'antisémitisme, sur la haine raciale ou sur la discrimination constituent des dangers non **seulement** pour leur propre peuple, mais pour toute l'humanité. (*LMD*, mai 2005)
- (4) Quand nous signons un contrat d'artiste, nous avons toujours à l'esprit que le disque devra non **seulement** être un succès immédiat, mais se vendre aussi pendant des années. (P. Nègre, *Sans contrefaçon ou presque...*, 2010, p. 117)
- (8) On a vu les viols collectifs requalifiés en «tournantes» et devenir l'apanage quasi exclusif des jeunes Maghrébins, le port de la minijupe dans les cités (et **seulement** là?) une étonnante et «nouvelle» prise de risque pour les filles... (*LMD*, septembre 2004)
- (10) Reconquérir la parole, refuser en actes l'inacceptable, en premier lieu la fameuse «fracture sociale», traiter les conflits par davantage de délibération et moins de hiérarchie, tel est l'esprit qui anime aujourd'hui les acteurs du changement. La gauche plurielle saura-t-elle non **seulement** les écouter, mais aussi les entendre? (*LMD*, octobre 1997)
- (28) Pour Vincent, elle aurait volontiers dévalisé toute la boutique du confiseur, **seulement** il ne devait pas grossir. (F. Bourdin, *Un été de canicule*, 2003, p. 199)
- (29) Il s'allongea sur son lit, tenta de lire quelques pages. Puis il éteignit la lumière. **Seulement** voilà: il n'arriverait pas à dormir, tout comme il ne dormait presque pas depuis le premier baiser de Nathalie. (D. Foenkinos, *La délicatesse*, 2009, p. 113)
- (32) –De cette sorte, disait Yolande, on serait aussi bien chacun de son côté, si l'amour n'apporte que des embarras aux uns comme aux autres.
–C'est possible.
–**Seulement**, mon petit, faut pas non plus trop faire la fière. Parce qu'en amour, on ne fait pas ce qu'on veut. (F. Vargas, *Dans les bois éternels*, 2009, p. 44)
- (36) Super. Il avait dormi comme un bébé. Si **seulement** il n'avait pas si mal à la tête... (B. Aubert, *Funérarium*, 2004, p. 129)

- (37) Contrairement à ce qu'il semblait croire, la vie sur le paquebot plaisait beaucoup à Valentine. Si **seulement** il avait su parler d'avenir, elle aurait été comblée. (F. Bourdin, *Une nouvelle vie*, 2008, p. 153)
- (39) Zofia, ravissante dans sa tenue d'officier en charge de la sécurité, n'avait que peu de temps pour convaincre les contremaitres syndiqués d'interrompre leurs dockers payés à la tâche. Si **seulement** elle savait se mettre en colère! (M. Lévy, *Sept jours pour une éternité...*, 2002, p. 17)
- (42) Il lui fallait un homme. Un homme avec qui parler de choses d'hommes. Mais de quoi parlent les hommes entre eux? Et parlent-ils **seulement**? (K. Pancol, *Les écu-reuils de Central Park sont tristes le lundi*, 2010, p. 51)
- (45) Il était absolument impossible que ce type, surtout préoccupé de ses prouesses physiques, ait pu adresser des messages aussi complexes au Crieur. Danglerd se demandait anxieusement si Adamsberg y avait **seulement** songé avant de se lancer tête baissée dans cette invraisemblable arrestation. (F. Vargas, *Pars vite et reviens tard*, 2004, p. 264)

2. Entités sémantiques

seulement₁, seulement₂, seulement₃

[**seulement** signalant toujours une restriction, **seulement**₁ présente X comme une restriction concernant Y présupposé; **seulement**₂ exclut la conclusion déductible de Y et fait admettre celle qui dérive de X; **seulement**₃ introduit dans X un commentaire concernant Y ce qui fait obstacle à argumenter à partir de Y].

2.1. seulement₁

Mini corpus

- (1) Tu m'as dit qu'ils étaient huit à avoir participé à l'opération du parking et tu m'as donné six noms **seulement**. Qui sont les deux autres? (F.O. Giesbert, *L'Immortel*, 2007, p. 64)
- (2) Que des régimes politiques fondés sur l'antisémitisme, sur la haine raciale ou sur la discrimination constituent des dangers non **seulement** pour leur propre peuple, mais pour toute l'humanité. (*LMD*, mai 2005)

- (3) En France, plus que partout ailleurs en Europe, le statut social détermine la longévité: à 35 ans, un cadre a encore en moyenne 43 ans et demi devant lui, un ouvrier 38 ans **seulement**. (*LMD*, juillet 2004)
- (4) Quand nous signons un contrat d'artiste, nous avons toujours à l'esprit que le disque devra non **seulement** être un succès immédiat, mais se vendre aussi pendant des années. (P. Nègre, *Sans contrefaçon ou presque...*, 2010, p. 117)
- (5) Il y a douze millions d'habitants en France et **seulement** un million huit cent mille en Angleterre. (K. Pancol, *Les yeux jaunes des crocodiles*, 2006, p. 281)
- (6) Quand j'ai commencé dans le métier d'attaché de presse, une cinquantaine d'émissions chaque semaine – sur **seulement** six chaînes hertziennes! – accueillaient les artistes en promo. (P. Nègre, *Sans contrefaçon ou presque...*, 2010, p. 196)
- (7) En raison de la contagion, je ne prendrai pas de domestiques pour escorte, **seulement** des gens de ma famille. Les frères Siorac, et l'un de vous, s'il lui plaît. (R. Merle, *Fortune de France*, I, 1994, p. 264)
- (8) On a vu les viols collectifs requalifiés en «tournantes» et devenir l'apanage quasi exclusif des jeunes Maghrébins, le port de la minijupe dans les cités (et **seulement** là?) une étonnante et «nouvelle» prise de risque pour les filles... (*LMD*, septembre 2004)
- (9) Que se passait-il entre République et Bastille? avait-il insisté. Les vaillants démocrates parisiens ne réalisaient-ils pas que Ben Laden proclamait son message de haine à la face de l'Occident tout entier, et non pas **seulement** contre le Grand Satan américain? (Th. Jonquet, *Ils sont votre épouvante et vous êtes leur crainte*, 2006, p. 146)
- (10) Reconquérir la parole, refuser en actes l'inacceptable, en premier lieu la fameuse «fracture sociale», traiter les conflits par davantage de délibération et moins de hiérarchie, tel est l'esprit qui anime aujourd'hui les acteurs du changement. La gauche plurielle saura-t-elle non **seulement** les écouter, mais aussi les entendre? (*LMD*, octobre 1997)

Glose

Quand on énonce **seulement**₁ (X, Y), on présente X comme une restriction concernant un présupposé Y.

Exemple:

- (1) Tu m'as dit qu'ils étaient huit à avoir participé à l'opération du parking et tu m'as donné six noms **seulement**. Qui sont les deux autres?

En disant «six noms seulement» (X), on signale une restriction concernant Y qui constitue un présupposé 'tu m'as donné six noms', restriction qui est explicitée, dans ce cas, dans le contexte: «tu m'as dit qu'ils étaient huit».

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

*prop*₁: **seulement**₁ est toujours attaché à un segment de discours explicite.

*prop*₂: **seulement**₁ X admet des positions diverses, suivant l'unité linguistique à laquelle il est attaché et le type de phrase où il apparaît. Cf. exemples 1 à 10 et 11:

(11) Les gens parlaient, Alban, ils parlent toujours.

–Sauf toi! Tu me sors ça aujourd'hui **seulement**? Pourquoi? (F. Bourdin, *Une nouvelle vie*, 2008, p. 182)

seulement₁ X peut apparaître aussi à l'intérieur d'une incise (exemples 6, 8) ou en tête de phrase. Cette dernière position n'est possible que lorsque **seulement**₁ (X) constitue une réponse (exemple 12):

(12) –J'ai vraiment l'air malade?

–**Seulement** un peu fatigué. (G. Delteil, *Gombo*, 2009, p. 181)

*prop*₃: **seulement**₁ se combine avec différentes formes de négation: précédé de **non** (exemples 2, 4, 10), **non pas** (exemple 9) **ne...pas** (exemple 13), **ne/non...plus** (exemples 14, 15). Dans une phrase déclarative à la forme négative, c'est la restriction due à la présence de **seulement**₁ qui est niée:

(13) Ça pourrait faire un gros scandale. Ce n'est pas **seulement** une affaire locale, ça concerne aussi des sociétés françaises et des associations. (G. Delteil, *Gombo*, 2009, p. 66)

(14) Ce fut une nuit d'amour comme une symphonie.

Ce n'étaient plus **seulement** un homme et une femme en train de s'aimer, mais tous les hommes et toutes les femmes de tous les temps, de toute la terre qui décidaient d'épuiser la volupté. (K. Pancol, *Les écureuils de Central Park sont tristes le lundi*, 2010, p. 318)

(15) Aussi s'agit-il d'apporter à cette nouvelle population étudiante non plus **seulement** un savoir, mais parallèlement un savoir-faire qui nécessite une révision des formations ainsi que des compétences nouvelles au sein du corps enseignant. (LMD, novembre 1987)

Dans des phrases interrogatives, tant sous la forme affirmative (exemple 8) que sous la forme négative (exemple 10), c'est **seulement**₁ qui est interrogé.

*prop*₄: **seulement**₁ peut apparaître dans une phrase impérative:

(16) Pas d'insolence! Réponds **seulement** aux questions qu'on te pose. (G. Delteil, *Gombo*, 2009, p. 79)

*prop*₅: **seulement**₁, contrairement à d'autres adverbes de constituant, ne peut être en aucun cas focus de la phrase, et en particulier, être extrait par *c'est... que* (cf. exemples 1a, 7a, 10b), mais il peut être extrait avec le focus (cf. exemples 1b, 7b, 10c, 17):

(1a) C'est (***seulement / rapidement**) que tu m'as donné six noms.

(7a) C'est (***seulement / consciemment**) que je prendrai des gens de ma famille.

(10b) ***Ce n'est pas (*seulement / immédiatement)** qu'elle saura les écouter.

(1b) C'est **seulement** six noms que tu m'as donné.

(7b) C'est **seulement** des gens de ma famille que je prendrai.

(10c) Ce n'est pas **seulement** les écouter que la gauche plurielle saura, mais aussi les entendre.

(17) Moi je ne savais rien, vous ne m'aviez rien dit. C'est **seulement** ce matin que vous m'avez sorti toute l'histoire. (F. Vargas, *Debout les morts*, 1995, p. 146)

*prop*₆: **seulement**₁ se combine avec **mais**:

i) lorsqu'il apparaît sous la forme affirmative, il peut être précédé de **mais** (cf. exemple 18):

(18) On n'était pas si mal, au fond, sur ces tabourets suédois, parce qu'on ne pouvait pas s'y asseoir **mais seulement** s'y poser comme sur un cheval, les jambes pendantes. (F. Vargas, *Dans les bois éternels*, 2009, p. 163)

ii) lorsqu'il apparaît sous la forme négative, il est normalement en corrélation avec **mais** (exemples 2, 14, 15), **mais aussi** (exemples 4, 10), **mais également** (exemple 19), **mais encore** (exemple 20):

(19) Avec une base si forte, il ne s'agit pas **seulement** de lancer des idées, **mais également** de veiller à leur mise en œuvre. (*LMD*, novembre 2006)

(20) Les communistes considèrent que celles-ci [les difficultés économiques] non **seulement** aggravent la condition des couches ouvrières **mais encore** créent une véritable prolétarisation des couches moyennes. (*LM*, J-M. Colombani, 12/05/1981)

Cependant, **mais** peut rester implicite, comme c'est le cas dans (13):

(13) Ça pourrait faire un gros scandale. Ce n'est pas **seulement** une affaire locale, ça concerne aussi des sociétés françaises et des associations.

*prop*₇: **seulement**₁ peut constituer une réponse à une question totale, toujours accompagné de l'unité à laquelle il est attaché. À la forme affirmative, **seulement**₁ équivaut à une réponse négative (exemple 12), à la forme négative **seulement**₁ équivaut à une réponse affirmative (exemple 21):

(12) –J'ai vraiment l'air malade?

–**Seulement** un peu fatigué.

[= pas malade mais un peu fatigué]

(21) D'où lui était venue cette imagination en corne d'abondance? Pas **seulement** de ses sources historiques. Il ne fallait pas lui raconter d'histoires. (K. Pancol, *Les écureuils de Central Park sont tristes le lundi*, 2010, p. 137)

[= de ses sources historiques et aussi de...]

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₈: **seulement**₁ véhicule un présupposé: **seulement**₁ X présuppose Y et pose «rien d'autre que Y», cet «autre» peut être explicite dans l'énoncé, comme dans (5) ou implicite, comme dans (22):

(5) Il y a douze millions d'habitants en France et **seulement** un million huit cent mille en Angleterre.

[présupposé: «il y a un million huit cent mille habitants en Angleterre» / «autre» = douze millions d'habitants]

(22) Elle avait toujours pensé [...] que viendrait le moment où elle ne pourrait plus distinguer les traits de Marc. Alors, alors **seulement**, elle n'éprouverait plus de chagrin. (Th. Jonquet, *Ad Vitam Aeternam*, 2003, p. 56)

[présupposé: «alors elle n'éprouverait plus de chagrin» / «autre» = à aucun autre moment]

*prop*₉: **seulement**₁ a un sens négatif, et situe X sur l'échelle de *peu* (exemples 12, 23):

(23) Il ne t'en coutera pas un liard, dit la Maligou, **seulement un peu** de ta fiente, recueillie le matin, fraîchement tombée. (R. Merle, *Fortune de France*, I, 1994, p. 351)

L'enchaînement avec «et pas plus» (ou «et rien d'autre») est toujours possible pour la forme affirmative:

(1c) [...] et tu m'as donné six noms **seulement et pas plus**.

(7c) [...] je ne prendrai pas de domestiques pour escorte, **seulement** des gens de ma famille **et rien d'autre**.

La négation de **seulement**₁ oriente vers «c'est bien plus que cela»:

(2c) [...] constituent des dangers non **seulement** pour leur propre peuple **mais en plus** pour toute l'humanité.

*prop*₁₀: les deux propriétés précédentes sont concomitantes avec une troisième propriété, qui attribue à **seulement**₁ une valeur comparative: **seulement**₁ X signifie «X est moins que Y»:

(1d) [...] et tu m'as donné moins de huit noms.

(3a) 38 ans est moins que 43 ans et demi.

Combiné avec la négation **seulement**₁ X signifie «X est plus que Y»:

(2d) Des dangers pour toute l'humanité est plus que des dangers pour leur propre peuple.

(4b) Etre vendu pendant des années est plus qu'être un succès immédiat.

*prop*₁₁: **seulement**₁ admet les commutations suivantes:

i) avec **ne...que** ou **uniquement**, tant lorsqu'il apparaît à la forme affirmative que lorsqu'il est à la forme négative:

(3b) À 35 ans, un cadre a encore en moyenne 43 ans et demi devant lui, un ouvrier (38 ans **seulement**) / (**n'a que** 38 ans).

(6a) Une cinquantaine d'émissions chaque semaine – (**uniquement**) sur (**seulement**) six chaînes hertziennes! – accueillait les artistes en promo.

(13a) Ce n'est pas (**seulement** / **uniquement** / **qu'**) une affaire locale, ça concerne aussi des sociétés françaises et des associations.

(19a) Il ne s'agit pas (**seulement** / **uniquement** / **que**) de lancer des idées, mais également de veiller à leur mise en œuvre.

ii) la forme négative, **non seulement**₁ X **mais** Y, commute par ailleurs avec X et même Y:

(2e) Constituent des dangers pour leur propre peuple **et même** pour toute l'humanité.

(4c) Le disque devra être un succès immédiat **et même** se vendre aussi pendant des années.

(20a) [Les difficultés économiques] aggravent la condition [des couches ouvrières] **et créent même** une véritable prolétarisation des couches moyennes.

*prop*₁₂: la forme **non seulement**₁ X, **mais** Y présente Y comme supérieur à X dans une certaine échelle, et il admet l'insertion de **en plus** (exemples 24, 25) ou de **surtout** (exemples 26, 27) après **mais**:

(24) Joséphine sentit son sang bouillir. Non **seulement** elle me dérange mais, **en plus**, elle s'arrête en pleine lecture pour babiller au téléphone. (K. Pancol, *Les yeux jaunes des crocodiles*, 2006, p. 287)

(25) Non **seulement** il lui faudrait passer la journée sans rien dépenser, mais elle devrait, **en plus**, grappiller quelques pièces par-ci, par-là pour respecter son contrat. (K. Pancol, *La valse lente des tortues*, 2008, p. 283)

(26) En très clair, laisser l'enfant redécouvrir la roue, c'est non **seulement** prendre le risque de ne jamais la lui faire découvrir, mais c'est **surtout** le meilleur moyen de le laisser à l'âge de pierre. (C. Meyer (éd.), *Le livre noir de la psychanalyse. Vivre, penser et aller mieux sans Freud*, 2005, p. 503)

(27) Au-delà de l'angoisse d'abandon, les Alsaciens expriment l'espoir de voir les autorités politiques, non **seulement** régionales mais **surtout** nationales, mieux les défendre dans la phase actuelle d'intégration européenne. (*LMD*, mai 1998)

Modélisation polyphonique

Quand on énonce **seulement**₁ (X, Y), on convoque trois points de vue: *pdv*₁, dont la source n'est pas nécessairement le locuteur (*L*) mais est pris en charge par *L*, introduit le thème; *pdv*₂, dont la source est un *ON*-locuteur, auquel *L* s'identifie, introduit un présupposé concernant une valeur possible dans le cadre de la situation qui est prise comme thème; *pdv*₃, dont la source est *L*, signale que l'entité considérée présente une valeur inférieure à celle qui est possible d'après *pdv*₁.

Exemple:

(5) Il y a douze millions d'habitants en France et **seulement** un million huit cent mille en Angleterre.

Le locuteur (*L*) est la source de *pdv*₁, qui introduit le thème, et correspond à l'objet construit {il-y-avoir-douze-millions-de-habitants-en-France}; *pdv*₂ véhicule un présupposé qui correspond à l'objet {il-y-avoir-un-million-huit-cent-mille-de-habitants-en-Angleterre}; finalement *L* signale (*pdv*₃) que la valeur représentée dans l'objet construit de *pdv*₂ apparait comme inférieure à celle qu'on pourrait considérer à partir de *pdv*₁.

2.2. *seulement*₂*Mini corpus*

- (28) Pour Vincent, elle aurait volontiers dévalisé toute la boutique du confiseur, **seulement** il ne devait pas grossir. (F. Bourdin, *Un été de canicule*, 2003, p. 199)
- (29) Il s'allongea sur son lit, tenta de lire quelques pages. Puis il éteignit la lumière. **Seulement** voilà: il n'arriverait pas à dormir, tout comme il ne dormait presque pas depuis le premier baiser de Nathalie. (D. Foenkinos, *La délicatesse*, 2009, p. 113)
- (30) Mon beau-frère prend sa retraite dans six mois, c'est juste le délai qu'il te faut pour en avoir fini avec tes travaux et avec ton année sabbatique, par ailleurs bien méritée. À ce moment-là, tu verras, tu auras envie de bosser. J'en ai envie, David. **Seulement** ce n'est pas du tout le genre de travail... (F. Bourdin, *Une nouvelle vie*, 2008, p. 142)
- (31) Je sais que, dans ton cas, ça a un sens d'être revenu à la peinture, en même temps qu'à la représentation d'êtres humains. Je serais incapable de préciser lequel, et probablement toi non plus; mais je sais que ce n'est pas gratuit. **Seulement** ce n'est qu'une intuition, et pour avoir des articles ça ne suffit pas, il faut produire un discours théorique quelconque. Et, ça, je ne suis pas capable de le faire; et toi non plus. (M. Houellebecq, *La carte et le territoire*, 2010, p. 63)
- (32) –De cette sorte, disait Yolande, on serait aussi bien chacun de son côté, si l'amour n'apporte que des embarras aux uns comme aux autres.
–C'est possible.
–**Seulement**, mon petit, faut pas non plus trop faire la fière. Parce qu'en amour, on ne fait pas ce qu'on veut. (F. Vargas, *Dans les bois éternels*, 2009, p. 44)
- (33) Avec un autre, depuis longtemps, elle se serait jetée à sa tête, vautrée dans l'adultère, aurait peut-être quitté Gilles. **Seulement** voilà, Alban était son beau-frère, or, même dans le plus abracadabrant des scénarios, il ne deviendrait pas son amant. (F. Bourdin, *Une nouvelle vie*, 2008, p. 226)
- (34) Ce qui est primordial pour un président américain [...] ce sont ses relations avec le peuple américain et ses représentants au Congrès [...]. Après les transes d'un Johnson aux abois, la sérénité compassée d'un Richard Nixon rassérène. **Seulement**, ce premier quadriennat est traversé d'un grand rêve, conçu par John Mitchell, ministre de la justice, qui prend en charge, avec une superbe insensibilité aux susceptibilités du Congrès, le sort de l'administration Nixon. (*Le Monde*, 10/08/1974)
- (35) Pour le passage en seconde, il espérait être orienté en section mécanique, la voie royale, **seulement** voilà, à Pierre-de-Ronsard, il n'y avait que chaudronnerie, maçonnerie, menuiserie et employé de collectivité, autant dire larbin dans les cuisines des restos, rien que des trucs de baltringues. (T. Jonquet, *Ils sont votre épouvante et vous êtes leur crainte*, 2006, p. 139)

Glose

Quand on énonce **seulement₂** (X, Y), X présente une conclusion contraire à celle qui dérive de Y, **seulement₂** visant à exclure la conclusion déductible de Y et à faire admettre celle qui dérive de X.

Exemple:

(29) Il s'allongea sur son lit, tenta de lire quelques pages. Puis il éteignit la lumière. **Seulement** voilà: il n'arriverait pas à dormir, tout comme il ne dormait presque pas depuis le premier baiser de Nathalie.

Le fait de «s'allonger sur le lit» et d'«éteindre la lumière» (Y) conduit vers la conclusion «il va s'endormir». En disant ensuite «seulement voilà» on introduit un argument «il n'arriverait pas à dormir» (X), d'où dérive une conclusion contraire «il ne va pas s'endormir». C'est cette dernière conclusion que **seulement₂** fait admettre et non pas «il va s'endormir».

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

prop₁: **seulement₂** apparaît surtout en position initiale en tête de phrase (exemples 29, 30, 31, 32, 33, 34), mais aussi à l'intérieur de l'énoncé (exemples 28, 35).

prop₂: **seulement₂** apparaît essentiellement dans des phrases déclaratives (ex. 28 à 35) bien que la combinaison avec l'interrogative ne soit pas impossible:

(36) Je veux faire la chose la plus courageuse. Ce soir, je crois que c'est de le porter. **Seulement**, ou cela peut-il nous mener? (H. Berr, *Journal 1942-1947*, 2008, *Frantext*)

prop₃: contrairement à **seulement₁**, **seulement₂** ne se combine pas avec la négation:

(28a) Elle aurait volontiers dévalisé la boutique du confiseur, (*non) seulement il ne devait pas grossir.

(29a) Puis il éteignit la lumière. (*Non) **seulement** voilà [...].

*prop*₄: **seulement**₂ ne peut être focus de la phrase, et en particulier, être extrait par *c'est... que* (cf. exemples 35a et 29b). Contrairement à **seulement**₁, **seulement**₂ ne peut pas non plus être extrait avec le focus car il est toujours attaché à une phrase entière:

(35a) Il espérait être orienté en section mécanique, la voie royale, ***c'est seulement** voilà, à Pierre-de-Ronsard, il n'y avait que chaudronnerie, maçonnerie.

(29b) Puis il éteignit la lumière. ***C'est seulement** que voilà: il n'arriverait pas à dormir.

*prop*₅: contrairement à **seulement**₁, **seulement**₂ ne peut pas figurer en tête d'une réponse à une question.

*prop*₆: contrairement à **seulement**₁ et à **seulement**₃, **seulement**₂ peut se combiner avec **voilà** (cf. exemples 29, 33, 35):

(28d) **Seulement voilà**, il ne devait pas grossir.

(30a) **Seulement voilà**, ce n'est pas du tout le genre de travail.

(31a) **Seulement voilà**, ce n'est qu'une intuition.

(32a) –**Seulement voilà**, mon petit, faut pas non plus trop faire la fière.

(34b) **Seulement voilà**, ce premier quadriennat est traversé d'un grand rêve.

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₇: adverbe focalisateur, **seulement**₂ exige un cotexte gauche auquel il réfère, ce qui se manifeste souvent par la présence d'anaphores: «il» (exemples 28, 29), «ce» (exemples 30, 31, 34), «son» (exemple 33).

*prop*₈: contrairement à **seulement**₁, **seulement**₂ ne véhicule pas un pré-supposé: employer **seulement**₂ X, revient à s'opposer à ce que soient déduites les conclusions déductibles de Y (exemples 28 à 33, et 35). Dans le cas de (34), ce qui est considéré comme «primordial pour un président américain» est annulé par l'attitude de John Mitchell: «insensibilité aux susceptibilités du Congrès».

*prop*₉: **seulement**₂ X convoque un savoir partagé qui conduit vers une conclusion opposée à celle qu'on tire de Y:

(28) [Elle lui achète des confiseries] / <les confiseries font grossir> [elle ne lui achète pas de confiseries].

(29) [Il va s'endormir] / <les soucis empêchent de dormir> [il ne va pas s'endormir].

(33) [Alban devient son amant] / <on ne prend pas pour amant quelqu'un de la famille> [Alban ne deviendra pas son amant].

*prop*₁₀: contrairement à **seulement**₁, **seulement**₂ n'a pas de sens négatif. L'enchaînement avec «et pas plus» ou «et rien d'autre» n'est pas possible:

(28e) Elle aurait volontiers dévalisé toute la boutique du confiseur, **seulement** il ne devait pas grossir (***et pas plus** / ***et rien d'autre**).

(29d) Puis il éteignit la lumière. **Seulement** voilà: il n'arriverait pas à dormir (***et pas plus** / ***et rien d'autre**).

*prop*₁₁: contrairement à **seulement**₁ et à **seulement**₃, **seulement**₂ commute avec **mais** ou **cependant**:

(28f) Elle aurait volontiers dévalisé toute la boutique du confiseur, (**seulement** / **mais** / **cependant**) il ne devait pas grossir.

(29e) Puis il éteignit la lumière. (**Seulement** / **mais**) voilà: il n'arriverait pas à dormir.

(30b) J'en ai envie, David. (**Seulement** / **mais** / **cependant**) ce n'est pas du tout le genre de travail...

Modélisation polyphonique

Quand on énonce **seulement**₂ (**X, Y**), on convoque quatre points de vue: *pdv*₁, dont le locuteur (*L*) n'est pas nécessairement la source, introduit le cadre du discours *p*₁ où intervient **seulement**₂; un deuxième point de vue *pdv*₂, dont *ON-L* est la source, introduit un savoir collectif qui permet de tirer de *p*₁ la conclusion *r*; *pdv*₃, dont la source est indéterminée, introduit un argument qui permet de tirer la conclusion *non-r*; *pdv*₄, dont la source est le locuteur, considère *p*₁ comme insuffisant ou comme non pertinent en vertu de *pdv*₂ et *pdv*₃.

Exemple:

(28) Pour Vincent, elle aurait volontiers dévalisé toute la boutique du confiseur, **seulement** il ne devait pas grossir.

Un premier point de vue (*pdv*₁) introduit le cadre du discours: l'objet {elle-dévaliser-pour-Vincent-toute-la-boutique-du-confiseur} (*p*₁); *pdv*₂ convoque un savoir collectif qui établit que «les confiseries font grossir» (*pdv*₂ correspondant à l'objet {les-confiseries-faire-grossir}), que *L* prend en charge, ce qui conduit vers la conclusion {Vincent-grossir};

*pdv*₃, dont la source est indéterminée, correspond à l'objet construit {Vincent-ne-pas-devoir-grossir}; finalement, *L* considère plus pertinent pour la situation envisagée de ne pas acheter de confiseries pour Vincent (*pdv*₄, qui correspond à l'objet {elle-ne-pas-dévaliser-pour-Vincent-toute-la-boutique-du-confiseur}).

2.3. *seulement*₃

Mini corpus

- (36) Super. Il avait dormi comme un bébé. Si **seulement** il n'avait pas si mal à la tête... (B. Aubert, *Funérarium*, 2004, p. 129)
- (37) Contrairement à ce qu'il semblait croire, la vie sur le paquebot plaisait beaucoup à Valentine. Si **seulement** il avait su parler d'avenir, elle aurait été comblée. (F. Bourdin, *Une nouvelle vie*, 2008, p. 153)
- (38) –En Afrique, ça ne fonctionne pas tout à fait comme chez nous. Si tu avais **seulement** mis les pieds dans une ambassade, tu t'en serais rendu compte. (G. Delteil, *Gombo*, 2009, p. 32)
- (39) Zofia, ravissante dans sa tenue d'officier en charge de la sécurité, n'avait que peu de temps pour convaincre les contremaitres syndiqués d'interrompre leurs dockers payés à la tâche. Si **seulement** elle savait se mettre en colère! (M. Lévy, *Sept jours pour une éternité...*, 2002, p. 17)
- (40) Quatre heures plus tard, une mélodie de dix notes hurlait dans ma tête, sortie de Dieu sait quel recoin de ma mémoire. [...] Je ne connaissais pas l'écriture musicale. Si **seulement** j'avais pu noter cette mélodie! (A. Nothomb, *Le fait du prince*, 2008, p. 61)
- (41) Une telle impression de légèreté malgré la masse, un tel contraste entre l'austérité extérieure et l'élévation, la lévitation, presque, de l'espace intérieur, l'équilibre des proportions dans la simplicité magique du plan carré où s'inscrit parfaitement le cercle du dôme, le sculpteur en a presque les larmes aux yeux. Si **seulement** Giuliano da Sangallo son maître était là. Le vieil architecte florentin se mettrait sans doute immédiatement à dessiner, à relever des détails, à tracer des élévations. (M. Enard, *Parle-leur de batailles, de rois et d'éléphants*, 2010, p. 37)
- (42) Il lui fallait un homme. Un homme avec qui parler de choses d'hommes. Mais de quoi parlent les hommes entre eux? Et parlent-ils **seulement**? (K. Pancol, *Les écu-reuils de Central Park sont tristes le lundi*, 2010, p. 51)
- (43) Je voulais étrangler la neuneu une bonne fois pour toutes. Ainsi, il fallait se sacrifier pour ce rebut de l'humanité! Avait-elle **seulement** conscience de son bonheur de vivre avec cet ange? Quand une casserole de purée suffisait à la contenter! (A. Nothomb, *Le voyage d'hiver*, 2009, p. 71)

- (44) [Le Baron de Fontenac demande à M. le baron de Siorac et à M. de Sauveterre, de venir au secours de sa fille, atteinte d'une grave maladie] –Je suis d'avis de refuser tout à plat, dit Sauveterre. Savons-nous **seulement** ce qu'elle a, cette Diane? Peut-être la peste. (R. Merle, *Fortune de France*, I, 1994, p. 216)
- (45) Il était absolument impossible que ce type, surtout préoccupé de ses prouesses physiques, ait pu adresser des messages aussi complexes au Crieur. Danglard se demandait anxieusement si Adamsberg y avait **seulement** songé avant de se lancer tête baissée dans cette invraisemblable arrestation. (F. Vargas, *Pars vite et reviens tard*, 2004, p. 264)

Glose

Quand on énonce **seulement₃ (X, Y)**, X limite les possibilités d'enchaînement énonciatif à partir de Y, l'énonciation de X faisant obstacle à la conclusion qu'on peut tirer de Y.

Exemple:

(37) Contrairement à ce qu'il semblait croire, la vie sur le paquebot plaisait beaucoup à Valentine. Si **seulement** il avait su parler d'avenir, elle aurait été comblée.

A partir de «la vie sur le paquebot plaisait beaucoup à Valentine» (Y) on pourrait tirer la conclusion «elle est comblée», mais en énonçant «si seulement il avait su parler d'avenir», qui équivaut à dire «il n'a pas parlé d'avenir», on annule la possibilité de cet enchaînement: «elle aurait été comblée» (mais elle ne l'est pas).

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

*prop*₁: **seulement₃** admet plusieurs types d'agencements syntaxiques:

- i) dans une phrase déclarative, toujours précédé de **si**, **seulement₃** occupe la position initiale, en tête de phrase après une pause (exemples 36, 37, 41). Il peut, en tout cas, apparaître à l'intérieur de l'énoncé après le verbe (exemple 38);
- ii) dans une phrase exclamative en position initiale combiné avec **si** (exemples 39, 40).

iii) dans une phrase interrogative directe (exemples 42, 43, 44) ou indirecte (exemple 45). Dans ce cas, **seulement**₃ apparaît à l'intérieur de l'énoncé, après le verbe (exemples 43, 44, 45) ou en finale (exemple 42);

iv) avec un verbe à l'impératif, à l'intérieur de l'énoncé, après le verbe (exemple 46):

(46) – Donnez-moi **seulement** une adresse, un point de chute! supplia-t-elle. Dans dix ans, dans vingt ans, nous pourrions nous revoir! (T. Jonquet, *Ad Vitam Aeternam*, 2003, p. 187)

*prop*₂: contrairement à **seulement**₁, **seulement**₃ ne se combine pas avec la négation:

(36a) Il avait dormi comme un bébé. Si (*non) **seulement** il n'avait pas si mal à la tête...

(37a) La vie sur le paquebot plaisait beaucoup à Valentine. Si (*non) **seulement** il avait su parler d'avenir, elle aurait été comblée.

(38a) Si tu (*n') avais (*pas) **seulement** mis les pieds dans une ambassade, tu t'en serais rendu compte.

(43a) Avait-elle (*non) **seulement** conscience de son bonheur de vivre avec cet ange?

*prop*₃: **seulement**₃ ne peut être focus de la phrase, et en particulier, être extrait par *c'est...que* (cf. exemples 36b, 37b, 42a). Contrairement à **seulement**₁, **seulement**₃ ne peut pas non plus être extrait avec le focus (cf. exemples 38a, 41a):

(36b) Il avait dormi comme un bébé. Si (*c'est) **seulement** (*qu') il n'avait pas si mal à la tête...

(37b) La vie sur le paquebot plaisait beaucoup à Valentine. Si (*c'est) **seulement** (*qu') il avait su parler d'avenir, elle aurait été comblée.

(42a) Mais de quoi parlent les hommes entre eux? *Et c'est **seulement** qu'ils parlent?

(38a) Ah! Si (*c'était) **seulement** elle (*qui) pouvait être sûre de sa réponse...

(41a) Si (*c'était) **seulement** Giuliano da Sangallo son maître (*qui) était là.

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₄: contrairement à **seulement**₁ et à **seulement**₂, **seulement**₃ commute avec **au moins**₂⁴⁰:

40 Voir description de **au moins**₂.

- (36c) Si (**seulement / au moins**) elle n'avait pas si mal à la tête.
 (39b) Si (**seulement / au moins**) elle savait se mettre en colère!
 (42c) Et parlent-ils (**seulement / au moins**)?
 (44a) Savons-nous (**seulement / au moins**) ce qu'elle a, cette Diane?
 (45a) [...] se demandait anxieusement si Adamsberg y avait (**seulement / au moins**) songé avant de se lancer tête baissée dans cette invraisemblable arrestation.

Modélisation polyphonique

Quand on énonce **seulement**₃ (**X, Y**), on convoque quatre points de vue: pdv_1 , dont le locuteur (L) n'est pas nécessairement la source, introduit l'objet construit p_1 ; pdv_2 , dont la source est une communauté linguistique (ON -locuteur) dont L fait partie, permet de tirer à partir de p_1 une conclusion r ; pdv_3 , dont la source n'est pas L , introduit un nouvel argument q_1 dont on tire la conclusion $non-r$; pdv_4 , dont la source est le locuteur, considère pdv_3 comme un obstacle pour pouvoir appliquer pdv_2 , un obstacle moindre mais suffisant.

Exemple:

- (36) Super. Il avait dormi comme un bébé. Si **seulement** il n'avait pas si mal à la tête...

Le locuteur (L) convoque un premier point de vue (pdv_1), dont la source est indéterminée, et qui correspond à l'objet construit {il-dormir-comme-un-bébé} (p_1); on convoque ensuite une voix collective ($ON-L$), qui tire de p_1 la conclusion r {tout-aller-bien} (pdv_2), et que L prend en charge («Super»); pdv_3 introduit un argument {il-avoir-très-mal-à-la-tête} («si mal») dont on tire la conclusion $non-r$ (pdv correspondant à l'objet construit {tout-ne-pas-aller-bien}); finalement, L considère que pdv_3 est un obstacle moindre mais suffisant pour empêcher l'argumentation à partir de pdv_2 .

Notice diachronique

Flor María BANGO DE LA CAMPA

Composé de *seul*, étymologie *solus*, et du suffixe adverbial *-ment*, **seulement** a connu d'autres graphies: *sulement*, vers 1121, et *solement*, attesté en 1160. Jusqu'au XIII^e siècle, *solement* pouvait signifier *seul*, *solitairement*: «*Et mes chançons [je] fais pour vos solement*». (Couci, VII), parfois précédé de *tot*.

Parallèlement à la signification synonyme de *uniquement*, qui correspond à **seulement**₁, apparaît au XVI^e siècle une valeur de restriction (**seulement**₂), **seulement** étant alors synonyme de *cependant*, *toutefois*, et l'emploi de *si seulement* (1561) dans le sens de **seulement**₃. La langue française connut d'ailleurs un autre emploi synonyme de *même pas*, sous la forme *seulement pas*, qu'on trouve encore à la fin du XIX^e siècle «*—Regardez! ils lui ont donné ça, n'est-ce pas se foutre du monde? —Moi, voyez! je n'ai **seulement** pas de quoi payer le pain de la quinzaine*» (Zola, *Germinal*, 1885, p. 1291). La forme *tant seulement*, inusitée aujourd'hui, apparaît déjà dans le *Dictionnaire critique de la langue française* de J.-F. Féraud (1788) comme «vieille»: «*De n'avoir pas chez soi pour lui donner / Tant **seulement** un malheureux dîner*» (La Fontaine, *Faucon*).

Précédé de *non*, et toujours corrélatif de *mais*, *non seulement* est considéré par Littré et par le *Dictionnaire de l'Académie* comme une «locution adverbiale», attestée à partir du XVI^e siècle. Cette analyse vient appuyée par le fait qu'on écrivait avec un trait: *non-seulement*. Les exemples sont nombreux, au XVI^e siècle: «*J'ay leu vos belles Bigarrures, et les ay leues de bien bon cœur, **non-seulement** pour l'amitié que je vous porte, mais aussi pour une gentillesse et naïveté d'esprit dont elles sont pleines*» (lettre de Pasquier, 1584); au XVII^e: «*L'Eglise traite **non-seulement** de criminels mais d'hérétiques tous ceux qui emploient de l'argent pour obtenir les ministères ecclésiastiques*». (Pascal, *Réfutation de la réponse à la 12^e lettre*); au XVIII^e: «***Non-seulement** on fit des vers sibyllins, mais on les fit en acrostiches*» (Voltaire, *Mœurs Sibyll.*). Les dictionnaires actuels ne considèrent pas cette locution.

Références bibliographiques

- Anscombre, J.-C. et Ducrot, O. (1983): *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Pierre Mardaga.
- Beyssade, C. (2010): «*Seulement* et ses usages scalaires», *Langue Française*, 165, pp. 103-124.
- Ducrot, O. (1973): *La preuve et le dire*, Paris, Repères-Mame.
- Charolles, M. et Lamiroy, B. (2007): «Du lexique à la grammaire: *seulement, simplement, uniquement*», *Cahiers de Lexicologie*, 90, 1, pp. 1-24.
- Donaire, M.L. (2012): «*Seulement*: la construction du sens par exclusion de points de vue», *Cuadernos de Filología Francesa*, 23, pp. 55-74.
- Lamiroy, B. et Charolles, M. (2004): «Des adverbes aux connecteurs: *simplement, seulement, malheureusement, heureusement*», *Travaux de Linguistique*, 49, 2, pp. 57-79.
- Piot, M. (1998): «L'adverbe conjonctif *seulement*», in Bilger, M. et al. (éds.), *Analyses linguistiques et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à C. Blanche-Benveniste*, Louvain-Paris, Peeters, pp. 249-256.

Entité lexicale: **spécialement**

Adelaida HERMOSO MELLADO-DAMAS

1. Mini corpus

- (1) Les enfants, **spécialement** les petites filles, ont aimé ce film. (Molinier et Levrier, 2000: 276)
- (2) Tous les caniches aboient hargneusement à la moindre occasion mais **spécialement** quand il ne se passe rien. (M. Barbery, *L'élégance du hérisson*, 2006, p. 49)
- (3) Bernard Lecomte connaît les pays de l'Est, et **spécialement** la Pologne, qu'il a beaucoup arpentée. (*LMD*, décembre 2003)
- (8) Correctement utilisé, l'arabe classique n'a pas son pareil pour la précision de l'expression et pour l'étonnante façon par laquelle les variations des lettres individuelles dans un mot (tout **spécialement** les terminaisons) permettent d'exprimer des choses bien distinctes. (*LMD*, aout 2004)
- (9) Non, réponds-je sur mes gardes, je ne les connais pas **spécialement**, c'était une famille comme les autres ici. (M. Barbery, *L'élégance du hérisson*, 2006, p. 163)
- (10) Une personne plus ou moins psychologue a parlé avec moi pour conclure que je n'avais pas **spécialement** besoin des services de l'association. (*LMD*, juillet 2006)
- (11) Je ne tiens pas **spécialement** à la solitude. La maison est grande, on ne se gênera pas. Enfin, faites comme vous voulez. (F. Vargas, *Debout les morts*, 1995, p. 70)
- (12) On a frappé à la porte de la maison. Quelqu'un a dit: «Nous sommes libanais, nous venons faire une perquisition pour chercher des armes...». Mon mari a ouvert la porte, pas **spécialement** inquiet, car il n'appartenait à aucune organisation combattante. Il travaillait au club de golf, près de l'aéroport. (*LMD*, septembre 2002)

2. Entités sémantiques

spécialement₁, **spécialement**₂

[**spécialement** fait référence à la singularité de Y: **spécialement**₁ souligne la singularité de Y par rapport au reste de l'ensemble X; **spécialement**₂ souligne l'exception à cette singularité, envisagée par rapport à une phrase générique convoquée].

2.1. spécialement₁

Mini corpus

- (1) Les enfants, **spécialement** les petites filles, ont aimé ce film. (Molinier et Levrier, 2000: 276)
- (2) Tous les caniches aboient hargneusement à la moindre occasion mais **spécialement** quand il ne se passe rien. (M. Barbery, *L'élégance du hérisson*, 2006, p. 49)
- (3) Bernard Lecomte connaît les pays de l'Est, et **spécialement** la Pologne, qu'il a beaucoup arpentée. (*LMD*, décembre 2003)
- (4) Du point de vue des cas évoqués, on lira plus **spécialement** les textes sur les mouvements populaires indiens, l'émergence d'un militantisme paysan en Chine et en Thaïlande ainsi que l'instrumentalisation des conflits sociaux aux Philippines et en Indonésie, avec la menace de désillusion populaire qu'elle entraîne. (*LMD*, décembre 2005)
- (5) [...] l'Accord de libre-échange nord-américain (Aléna) entré en vigueur en 1994. Deux négociations qui, en reconnaissant le statut particulier des «produits de l'esprit», avaient du même coup légitimé les politiques publiques, plus **spécialement** dans le domaine de l'audiovisuel. (*LMD*, décembre 2005)
- (6) Le monde démocratique a besoin de l'Amérique. Dans la globalisation, les défaites politiques de l'Amérique sont des défaites de la démocratie, qui a contrario renforce ses adversaires, et **spécialement** tous les intégrismes. (*Libération*, mars 2003)
- (7) Correctement utilisé, l'arabe classique n'a pas son pareil pour la précision de l'expression et pour l'étonnante façon par laquelle les variations des lettres individuelles dans un mot (tout **spécialement** les terminaisons) permettent d'exprimer des choses bien distinctes. (*LMD*, août 2004)

Glose

Quand on énonce **spécialement**₁ (X, Y), on présente dans X un ensemble A caractérisé par une certaine propriété, et on en extrait un sous-ensemble B dans Y, qui accomplit cette propriété de façon singulière par rapport à l'ensemble A présenté dans X.

Exemple:

- (1) Les enfants, **spécialement** les petites filles, ont aimé ce film.

On dit «Les enfants ont aimé ce film» (X), *les enfants* présentant la propriété «aimer ce film». De cet ensemble représenté par *les enfants*, on extrait un sous-ensemble «les petites filles» (Y), qui accomplit la propriété mentionnée de façon singulière par rapport au reste.

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

*prop*₁: **spécialement**₁ est placé devant son complément support ou élément focalisé, un syntagme (exemples 1, 3, 4 et 5), ou une phrase subordonnée (exemple 2).

*prop*₂: **spécialement**₁ ne peut être placé en tête de phrase:

(1a) ***Spécialement** les enfants, les petites filles, ont aimé ce film.

(2a) ***Spécialement** tous les caniches aboient hargneusement à la moindre occasion mais quand il ne se passe rien.

(3a) ***Spécialement** Bernard Lecomte connaît les pays de l'Est, et la Pologne, qu'il a beaucoup arpentée.

*prop*₃: **spécialement**₁ ne peut pas figurer comme *focus* d'une phrase clivée, mais il peut en revanche figurer dans une phrase pseudo-clivée, avant ou après le *focus*:

(1b) *C'est **spécialement** que les petites filles ont aimé ce film.

(2b) *C'est **spécialement** que les caniches aboient hargneusement quand il ne se passe rien.

(3b) *C'est **spécialement** qu'il connaît la Pologne.

(1c) Ce sont **spécialement** les petites filles (les petites filles **spécialement**) qui ont aimé ce film.

(2c) C'est **spécialement** quand il ne se passe rien (quand il ne se passe rien **spécialement**) que les caniches aboient hargneusement.

(3c) C'est **spécialement** la Pologne (la Pologne **spécialement**) qu'il connaît.

*prop*₄: contrairement à **spécialement**₂, **spécialement**₁ figure en phrase affirmative ou négative:

(1d) Les enfants, **spécialement** les petites filles, (n') ont (pas) aimé ce film.

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₅: possibilité d'insertion de **tout** (ou **plus**) devant **spécialement**₁, ce qui montre qu'il ne s'agit pas dans ce cas d'un adverbe dénotant le degré mais d'un focalisateur (*cf.* exemples 4, 5, 7 et 8):

(1e) Les enfants, **plus / tout spécialement** les petites filles, ont aimé ce film.

(2d) Tous les caniches aboient hargneusement à la moindre occasion mais **plus / tout spécialement** quand il ne se passe rien.

(3d) Bernard Lecomte connaît les pays de l'Est, et **plus / tout spécialement** la Pologne, qu'il a beaucoup arpentée.

*prop*₆: **spécialement**₁ évoque d'autres éléments (X_1, X_n) appartenant à la même classe sémantique de référence (Y) – au même paradigme – que l'élément focalisé X, et susceptibles d'occuper la même place syntaxique, de commuter avec lui:

(1) Les enfants, **spécialement** les petits garçons, ont aimé ce film. [enfants / petits garçons].

(2) Tous les caniches aboient hargneusement à la moindre occasion mais **spécialement** quand il pleut. [à la moindre occasion / quand il pleut].

(3) Bernard Lecomte connaît les pays de l'Est, et **spécialement** la Roumanie. [les pays de l'Est / la Roumanie].

*prop*₇: **spécialement**₁ dénote un choix fait de la part du locuteur parmi d'autres choix possibles: de la classe générale de référence Y on sélectionne un membre spécifique X, on passe ainsi du sens plus général à un sens plus spécifique, ce qui nous empêche de modifier l'ordre de sélection:

(1f) *Les petites filles, **spécialement** les enfants, ont aimé ce film.

(2e) *Tous les caniches aboient hargneusement quand il ne se passe rien, **spécialement** à la moindre occasion.

(3e) *Bernard Lecomte connaît la Roumanie, et **spécialement** les pays de l'Est.

*prop*₈: avec **spécialement**₁, le locuteur opère l'extraction, dans un ensemble caractérisé par une certaine propriété, d'un élément qui présente cette propriété de façon singulière par rapport au reste. La commutation avec **d'une manière / façon spéciale** illustre cette propriété:

(1g) Les enfants, **d'une manière / façon spéciale** les petites filles, ont aimé ce film.

(2f) Tous les caniches aboient hargneusement à la moindre occasion mais **d'une manière / façon spéciale** quand il ne se passe rien.

(3f) Bernard Lecomte connaît les pays de l'Est, (et) **d'une manière / façon spéciale** la Pologne, qu'il a beaucoup arpentée.

Modélisation polyphonique

Quand on énonce **spécialement**₁ (X, Y), on fait intervenir trois points de vue (*pdv*): *pdv*₁, dont la source est le locuteur (L), *p* attribuant une pro-

priété à un ensemble A d'éléments; pdv_2 , la source étant une communauté linguistique (*ON*-locuteur) dont *L* fait partie qui considère un certain nombre d'éléments (le sous-ensemble B) comme appartenant à l'ensemble A; pdv_3 attribuée aux éléments envisagés par pdv_2 la propriété signalée par pdv_1 à un degré de singularité plus élevé.

Exemple:

(1) Les enfants, **spécialement** les petites filles, ont aimé ce film.

L introduit pdv_1 correspondant à l'objet construit {les-enfants-aimer-ce-film}, attribue la propriété «aimer ce film» à l'ensemble A représenté par «les enfants»; pdv_2 qui correspond à l'objet {les-petites-filles-aimer-ce-film}, considère «les petites filles» comme appartenant à l'ensemble A; ce pdv_2 est attribué à un *ON-L* auquel *L* s'identifie. La stratégie se complète avec l'introduction de pdv_3 qui considère que les petites filles ont aimé ce film de façon singulière.

2.2. spécialement₂

Mini-corpus

- (8) Non, réponds-je sur mes gardes, je ne les connais pas **spécialement**, c'était une famille comme les autres ici. (M. Barbery, *L'élégance du hérisson*, 2006, p. 163)
- (9) Une personne plus ou moins psychologue a parlé avec moi pour conclure que je n'avais pas **spécialement** besoin des services de l'association. (*LMD*, juillet 2006)
- (10) Je ne tiens pas **spécialement** à la solitude. La maison est grande, on ne se gênera pas. Enfin, faites comme vous voulez. (F. Vargas, *Debout les morts*, 1995, p. 70)
- (11) On a frappé à la porte de la maison. Quelqu'un a dit: «Nous sommes libanais, nous venons faire une perquisition pour chercher des armes...». Mon mari a ouvert la porte, pas **spécialement** inquiet, car il n'appartenait à aucune organisation combattante. Il travaillait au club de golf, près de l'aéroport. (*LMD*, septembre 2002)
- (12) «Puis il lui demanda de lui parler de ses rapports avec la victime. Jed fit l'historique de leur relation: le projet d'exposition, le texte du catalogue, le portrait qu'il avait réalisé de l'écrivain [...]. Je vois... En somme, vous n'étiez pas **spécialement des intimes...**» conclut le commissaire. (M. Houellebecq, *La carte et le territoire*, 2010, p. 153)
- (13) «Je vous ai accompagné aussi», reprit Jed, «pour d'autres raisons, plus personnelles. Je veux que l'assassin de Houellebecq soit retrouvé, et qu'il subisse son châtiment. C'est très important pour moi». – «Pourtant, vous n'étiez pas **spécialement liés...**». Jed eut une sorte de grognement douloureux, et Jasselin comprit qu'il avait

sans le vouloir touché un point sensible. (M. Houellebecq, *La carte et le territoire*, 2010, p. 157)

- (14) Ali n'aura aucun mal à devenir l'un de ces travailleurs immigrés corvéables à merci et sans visage. Qu'il soit turc a finalement assez peu d'importance: il pourrait tout aussi bien être arménien, algérien ou portugais. Il est tout simplement «en bas de l'échelle sociale» et «non-allemand». On n'en veut pas **spécialement** à sa couleur, à sa nationalité ou à sa religion. (*LMD*, avril 1986)

Glose

Quand on énonce **spécialement₂ (X, Y)**, on se place dans le cadre d'une phrase générique qui renvoie à une notion scalaire (Y); les conséquences de l'événement considéré (X) constituent une exception à l'application à un haut degré du principe contenu dans la phrase générique.

Exemple:

- (8) [...] je ne les [mes voisins] connais pas **spécialement**, c'était une famille comme les autres ici.

Quand on énonce «je ne connais **pas spécialement** [mes voisins]», on se place dans le cadre d'une phrase générique qui renvoie à une notion scalaire «les voisins se connaissent (bien)» (Y); les conséquences de l'événement considéré «je connais mes voisins» (X) constitue une exception à l'application à un haut degré du principe contenu dans la phrase générique (Y).

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

*prop*₁: on ne peut pas le déplacer en tête de phrase:

- (8a) ***Spécialement** je ne les connais pas.
 (9a) ***Spécialement** je n'avais pas besoin des services de l'association.
 (10a) ***Spécialement** je ne tiens pas à la solitude.
 (11a) ***Spécialement** [il n'était] pas inquiet.

*prop*₂: **spécialement**₂ est employé en phrase négative, cf. exemples (8) à (11) contre (8b) à (11b) qui montrent la différence avec **particulièrement**₁⁴¹:

- (8b) Je les connais ***spécialement** / **particulièrement** bien.
- (9b) J'avais ***spécialement** / **particulièrement** besoin des services de l'association.
- (10b) Je tiens ***spécialement** / **particulièrement** à la solitude.
- (11b) Il était ***spécialement** / **particulièrement** inquiet.

*prop*₃: **spécialement**₂ ne peut être *focus* ni d'une phrase clivée (exemples série c) ni d'une pseudo-clivée (exemples série d):

- (8c) *C'est **spécialement** que je ne les connais pas.
- (9c) *C'est **spécialement** que je n'avais pas besoin des services de l'association.
- (10c) *C'est **spécialement** que je ne tiens pas à la solitude.
- (11c) *C'est **spécialement** qu' [il n'était] pas inquiet.
- (8d) *C'est **spécialement** mes voisins que je ne connais pas.
- (9d) *C'est **spécialement** des services de l'association que je n'avais pas besoin.
- (10d) *C'est **spécialement** à la solitude que je ne tiens pas.
- (11d) *C'est **spécialement** inquiet qu' [il n'était] pas.

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₄: en tant qu'adverbe à polarité négative, **spécialement**₂ n'est employé que dans des contextes négatifs:

- i) contenant la négation syntaxique **ne...pas** (cf. exemples 8 à 11).
- ii) contenant la préposition **sans** lorsque le verbe est à l'infinitif (exemples 15, 16):

- (15) Quand on écoute deux violons, même **sans** connaître **spécialement** cet instrument, la différence de sons entre les deux est patente. (*Le Figaro*, 2012).
- (16) Nous avons, certes, tous acheté des choses **sans** en avoir **spécialement** besoin.

- iii) dans des **subordonnées en si (...alors)** ou à la suite de **comme si**:

- (17) **Si** j'avais eu **spécialement** besoin de toi, (**alors**) je t'aurais appelé.
- (18) C'est **comme si** elle y tenait **spécialement**.

- iv) sous la dépendance d'un prédicat négatif:

41 Voir description de **particulièrement**₁.

(19) **Je ne crois pas que** ce soit **spécialement** intéressant.

(20) **Je ne crois pas que** cela lui intéresse **spécialement**.

(21) **Je doute que** ce soit **spécialement** le cas.

prop5: **spécialement**₂ convoque une phrase générique, qui peut être mise en évidence par les expressions **généralement** ou **en général**. Exemples des phrases sous-jacentes aux énoncés (8) à (11):

(8) **Généralement / en général** les voisins se connaissent entre eux.

(9) **Généralement / en général** une association offre un service qui répond à la demande (des membres de l'association).

(10) **Généralement / en général** les gens qui habitent seuls aiment (tiennent à) la solitude.

(11) **Généralement / en général** on est inquiet quand un inconnu frappe à la porte.

prop6: **spécialement**₂ signale que l'événement considéré (X) constitue une exception à l'application du principe contenu dans une phrase générique (Y); cette opposition entre la règle générale et l'événement particulier envisagé est montrée par les enchainements d'orientation en **et** / anti-orientation en **mais** suivants:

(8e) Ce sont des voisins **et** / ***mais** ils se connaissent (***et** / **mais** ils ne se connaissent pas).

(9e) Cette association offre un service **et** / ***mais** on en a besoin (***et** / **mais** on n'en a pas besoin).

(10e) Il habite tout seul **et** / ***mais** il tient à la solitude (***et** / **mais** il ne tient pas à la solitude).

(11e) Un inconnu a frappé à sa porte **et** / ***mais** il était inquiet (***et** / **mais** il n'était pas inquiet).

prop7: **spécialement**₂ indique que l'événement considéré (X) constitue une exception à l'application à un haut degré d'un principe scalaire (Y), comme illustré par les items «intimes» et «liés» dans (12) et (13), respectivement:

(12) «Puis il lui demanda de lui parler de ses rapports avec la victime. Jed fit l'historique de leur relation: le projet d'exposition, le texte du catalogue, le portrait qu'il avait réalisé de l'écrivain [...]. Je vois... En somme, vous n'étiez pas **spécialement des intimes...**» conclut le commissaire.

(13) «Je vous ai accompagné aussi», reprit Jed, «pour d'autres raisons, plus personnelles. Je veux que l'assassin de Houellebecq soit retrouvé, et qu'il subisse son châtement. C'est très important pour moi». —«Pourtant, vous n'étiez pas **spé-**

cialement *liés...*». Jed eut une sorte de grognement douloureux, et Jasselin comprit qu'il avait sans le vouloir touché un point sensible.

props: contrairement à **spécialement**₁, **spécialement**₂ ne peut être précédé de **tout** (ou **plus**), à cause de la notion scalaire, de degré qu'il fait intervenir:

(8f) Je ne les connais pas ***tout** /***plus spécialement**.

(9f) Je n'avais pas ***tout** /***plus spécialement** besoin des services de l'association.

(10f) Je ne tiens pas ***tout** /***plus spécialement** à la solitude.

(11f) [Il n'était] pas ***tout** /***plus spécialement** inquiet.

Modélisation polyphonique

Quand on énonce **spécialement**₂ (X, Y), on fait intervenir trois points de vue (*pdv*): un premier point de vue, *pdv*₁, qui applique un haut degré du principe contenu dans une phrase générique *p*; un deuxième point de vue, *pdv*₂, qui convoque une phrase générique, dont la source est une communauté linguistique (*ON*-locuteur) à laquelle le locuteur (*L*) dit appartenir; et un *pdv*₃ qui introduit une exception à l'application du haut degré de *p* dans l'événement envisagé. *Pdv*₁ et *pdv*₃ sont à envisager dans le cadre de *pdv*₂.

Exemple:

(8) [...] je ne les [mes voisins] connais pas **spécialement**, c'était une famille comme les autres ici.

Le locuteur fait intervenir un premier point de vue *pdv*₁ correspondant à l'objet construit {les-voisins-se-connaître-très-bien-entre-eux}, qui applique un haut degré du principe *p* contenu dans *pdv*₂; ensuite il convoque un deuxième, *pdv*₂ correspondant à l'objet {les-voisins-se-connaître-entre-eux}, dont la source est une communauté linguistique à laquelle il dit appartenir, et finalement il prend en charge un *pdv*₃ correspondant à l'objet {moi-ne-pas-connaître-très-bien-mes-voisins} qui introduit une exception à l'application du haut degré de *p* dans l'événement envisagé et dont la source est indéterminée.

Notice diachronique

Flor María BANGO DE LA CAMPA

Tout comme tous les autres adverbes en *-ment*, la morphologie de cette entité lexicale répond à la base de l'adjectif latin *specialis*, *-e*, plus la transformation du substantif latin *mens*, *mentis* (ablatif *mente*) en fonction suffixale, ce qui a donné lieu à la forme *speciali-e mente* > *specialement* > *spécialement*.

Avec des graphies différentes dans les textes médiévaux (*especialment*, *especiaument*, *especialmente*, ...), ce qui témoigne de son instabilité formelle, cette entité est attestée, selon le *Trésor de la Langue française*, depuis la première moitié du XII^e siècle, dans le *Psautier de Cambridge*.

Mentionnée dans le *Dictionnaire* de Godefroy (1881), sous l'entrée *speciamment*, l'exemple qui sert à l'illustrer date du XIV^e siècle: «*Nous ordonnons, et de ce **speciamment** chargeons nos chambellans, que...*». Néanmoins, dans le *Complément* postérieur (1895) au dit dictionnaire, où l'on définit explicite et uniquement cet adverbe comme «d'une manière spéciale», tous les exemples proposés appartiennent aux textes du XIII^e siècle, échelonnés à partir de 1267: «*Qui n'en soient paie^z **especiaument** e epressement*». (Fontvr., Mestré).

Le *Dictionnaire du Moyen Français* nous offre de nombreux exemples, tous datés à partir du XIV^e et XV^e siècles, et toujours avec le seul synonyme *particulièrement*: «*Mais deffendu m'i ont la voie / Li pilleur, li vens et la pluie / Et li yvers qui moult m'anuie, / et **especiaument** la goute / Et mes chevaux qui ne voit goute*» (Machaut, *Les Complaintes*, 1340-1377, p. 262); «*Et firent les barons de Bretaigne moult grant joye de la venue de Remondin, **especialment** Alain, son concle, et ses deux enfans, et cilz de sonlignaige*» (Arras, *Mélusine*, ca 1392-1393, p. 65); «*Dieu scet la grand risée d'aucuns, et le grant desplaisir de pluseurs, **especialement** du père et de la mère!*» (C.N.N., ca 1462, p. 72).

Les éditions successives du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694, 1762, 1798, 1835, 1932) proposent sous l'entrée de notre entité lexicale une seule définition, à savoir «d'une manière spéciale qui détermine, qui exprime une personne, une chose particulière», illustrant

toujours avec le même exemple: «*Il lui a donné tous ses meubles, et spécialement ses livres. Il lui a affecté, hypothéqué tous ses biens, et spécialement une telle terre*».

Dans ce sens, le *Dictionnaire de la langue française* de E. Littré (1872) n'indique sous *spécialement* que: *d'une manière spéciale* avec un exemple tiré de l'*Emile* de Rousseau: «*La femme est faite spécialement pour plaire à l'homme*».

Références bibliographiques

- Anscombre, J.-C. (1996): «L'opposition *surtout/particulièrement* et la structuration discursive», in Muller, C. (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, pp. 245-256.
- Anscombre, J.-C. (2001): «*Surtout et particulièrement*: le traitement des particules énonciatives dans le cadre de la théorie des stéréotypes», *Quaderns de Filologia. Estudis linguistics*, VI, pp. 1-22.
- Caddéo, S. (2005): «Rôle et fonctionnement d'*en particulier* dans les séquences glosantes», in Douay, F. et Steuckardt, A. (éds.), *Les marqueurs de glose*, Aix-en-Provence, Publication de l'Université de Provence, pp. 189-202.
- Gezundhajt, H. (2000): «Les adverbes de focalisation», in *Adverbes en -ment et opérations énonciatives. Analyse linguistique et discursive*, Berne, Peter Lang, pp. 101-174.
- Hermoso, A. (à paraître): «Étude de l'adverbe *spécialement* en tant qu'opérateur sémantico-pragmatique», *Revue de Sémantique et Pragmatique*.
- Muller, C. (2006): «Polarité négative et *free choice* dans les indéfinis de type *que ce soit et n'importe*», *Langages*, 162, pp. 7-31.
- Nølke, H. (1983): *Les adverbes paradigmatiques: fonction et analyse*, *Revue Romane*, numéro spécial 23.
- Palma, S. (2006): «Les locutions à polarité négative: une approche stéréotypique», *Langages*, 162, pp. 61-72.
- Van der Wouden, T. (1997): *Negative contexts: collocation, polarity and multiple negation*, Londres, Routledge.

Entité lexicale: **voilà**

Juliette DELAHAIE

1. Mini corpus

- (1) «A chaque jour suffit sa peine, et on ne s'est jamais arrêté au milieu d'un jour». **Voilà** à quoi je suis réduite: citer des proverbes! (L. Schroeder, *Journal d'Occupation: Paris, 1940-1944: chronique au jour le jour d'une époque oubliée*, 2000, p. 50)
- (2) Jeudi dans l'après-midi un cri court de ferme en ferme: «**Voilà** les Allemands, on entend le bruit des tanks». (D. Domenach-Lallich, *Demain il fera beau: journal d'une adolescente (novembre 1939-1944)*, 2001, p. 135)
- (3) Les gens sont si forts devant les faibles et si lâches devant les forts! Etre poire, **voilà** une forme de la bêtise. Avez-vous vu des gens vous avoir une reconnaissance du trop plein de bonté que vous avez pour eux? Non point. Ils rient. Ils se moquent. (D. Bardet, *Cahiers de jeunesse de Denise Bardet, institutrice à Oradour-sur-Glane. Le 10 juin 1944*, 2002, p. 36)
- (4) Delambre en tire un prestige qui m'exaspère. Lui qui n'était rien dans l'école, sans envergure ni talent, le **voilà** un personnage important. Même mes amis le courtisent et lui trouvent des qualités dont la veille ils le jugeaient dépourvu. (G. Bouillier, *Rapport sur moi*, 2002, p. 57)
- (5) Tu te débats avec cette mémoire impossible. Tu ne peux pas raconter K*. La tendresse te dévaste. **Voilà** le fond de ton impuissance: tu as eu pour elle plus que du désir. Et sur ce qui est plus que du désir, tu n'as point moyen d'adopter cette perspective mi-ironique. (A. Garréta, *Pas un jour*, 2002, p.103)
- (8) E –c'était l'hôtel Kalimera hein c'est ça hein?
C –**voilà** à Lesbos et il y a une semaine à Kyos⁴². (*Lancom*, agence de voyage, «Lesbos»)
- (9) E –[...] alors on va regarder ce qu'on peut ce que je peux regarder parce que en fait si vous voulez le samedi pendant les vacances les euh tour-opérateurs ferment plus tôt (nom) ferme à seize heures trente et (nom) ferme à dix-sept heures et euh **voilà**. (*Lancom*, agence de voyage, «Chypre»)

42 Dans ces échanges tirés d'interactions authentiques dans une agence de voyage, E = employée de l'agence et C = client, corpus *Lancom*, en ligne: <http://bach.arts.kuleuven.be/elicop/>.

- (10) C –bon je peux me permettre de l’emmener?
 E –bien sûr sans souci sans souci
 C –à ce moment-là je vais le je vais cogiter un peu
 E –et donc euh **voilà** sachez que pour l’aérien donc il y a pas de souci
 C –oui oui
 E –en aller simple en aller-retour ou en retour simple
 C –tout à fait
 E –et qu’à côté de ça euh si c’est pour l’hiver effectivement euh ce sera plus euh à partir du mois de septembre
 C –pour l’hiver oui d’accord
 E –OK?
 C –donc je verrai demain je ne sais pas je vais **voilà**. (*Lancom*, agence de voyage, «Suède»)
- (11) L’abandon de la branche 3 au profit de la branche 4 crée une discontinuité qu’il me fallait vous dire, compte tenu des pseudo-axiomes explicites de mon ouvrage. **Voilà**, c’est fait. Et par cet aveu je me sens à moitié pardonné, puisqu’il est assez simple de retrouver, si on le veut, lecteur, la lecture à la suite, [...]. (J. Roubaud, *Poésie: récit*, 2000, p. 64)
- (15) En vertu de quoi elle lui balance sa casserole d’eau, et en vertu de quoi ils se marrent ensemble. L’assassin met sa victime en joue, mais son revolver s’enraye, et **voilà**-t-il pas que victime et assassin se marrent ensemble du sérieux qu’a mis l’assassin à viser, du ridicule qu’encourent parfois les assassins, [...]. (M. Duras, *Cahiers de la guerre et autres textes*, 2006, p. 326-327)
- (17) [...] je me dois de les nommer, moi, la petite dernière de la tribu. Je me dois de les nommer en vrac, là encore. Je n’ai pas eu la force jusque-là mais aujourd’hui, **voilà** que. Les nommer pour tous ceux qui connaissent cette même chaîne. Le monde m’a été donné, je dois le rendre. Avec les mots que je trouverais sur le chemin. (C. Fellous, *Avenue de France*, 2001, p. 24)
- (18) Décevoir, mais comment? Il devait avoir douze-treize ans. Il admirait son père, «le meilleur des hommes, juste, toujours disponible, jamais en colère». Et **voilà** que – provocation, déjà – il était allé vers ce père et soudain l’avait giflé. «Comme ça, sans raison, mais il fallait que je le fasse». (J.-B. Pontalis, *Fenêtres*, 2000, p. 56)

2. Entités sémantiques

voilà₁, voilà₂, voilà₃

[**voilà**]_{1/2} (X, Y) attirent l’attention de l’interlocuteur sur un référent de X donné par la situation d’énonciation (renvoi déictique); contrairement à **voilà**₁, ce référent est considéré comme prévisible du locuteur et de

l'interlocuteur pour **voilà**₂ X en vertu de Y, et considéré comme contraire à leur attente pour **voilà**₃ que X en vertu de Y].

2.1. voilà₁

Mini corpus

- (1) «A chaque jour suffit sa peine, et on ne s'est jamais arrêté au milieu d'un jour». **Voilà** à quoi je suis réduite: citer des proverbes! (L. Schroeder, *Journal d'Occupation: Paris, 1940-1944: chronique au jour le jour d'une époque oubliée*, 2000, p. 50)
- (2) Jeudi dans l'après-midi un cri court de ferme en ferme: «**Voilà** les Allemands, on entend le bruit des tanks». (D. Domenach-Lallich, *Demain il fera beau: journal d'une adolescente (novembre 1939-1944)*, 2001, p. 135)
- (3) Les gens sont si forts devant les faibles et si lâches devant les forts! Etre poire, **voilà** une forme de la bêtise. Avez-vous vu des gens vous avoir une reconnaissance du trop plein de bonté que vous avez pour eux? Non point. Ils rient. Ils se moquent. (D. Bardet, *Cahiers de jeunesse de Denise Bardet, institutrice à Oradour-sur-Glane. Le 10 juin 1944*, 2002, p. 36)
- (4) Delambre en tire un prestige qui m'exaspère. Lui qui n'était rien dans l'école, sans envergure ni talent, le **voilà** un personnage important. Même mes amis le courtisent et lui trouvent des qualités dont la veille ils le jugeaient dépourvu. (G. Bouillier, *Rapport sur moi*, 2002, p. 57)
- (5) Tu te débats avec cette mémoire impossible. Tu ne peux pas raconter K*. La tendresse te dévaste. **Voilà** le fond de ton impuissance: tu as eu pour elle plus que du désir. Et sur ce qui est plus que du désir, tu n'as point moyen d'adopter cette perspective mi-ironique. (A. Garréta, *Pas un jour*, 2002, p. 103)
- (6) Il finit par se rendre rue Lambert dans la pièce où vivait, travaillait, luttait son copain Lucien, l'homme bégayant, avec ses maillots étirés sur les cuisses et ses charrentaises déchirées, entouré de postes de T.S.F. de toutes dimensions et de toutes marques, diffusant en même temps, dans une confusion effarante de sons, les programmes les plus divers. –Tiens, te te **te voilà**, vénévieux! –Bonjour, Lucien, bonjour, madame Lucien! (R. Sabatier, *Les Allumettes suédoises*, 1969, p. 115)
- (7) J'attends dans le couloir. Vais et viens. Fais les cent tours de roues. – Elle arrive... La **voilà**. Droite. Mince. Elancée. Cheveux courts. Regard clair. Blouse blanche. La suis dans son bureau. (L. Lang, *Les Indiens*, 2001, p. 339)

Glose 1

Quand on énonce **voilà₁ X**, on attire l'attention sur un référent auquel renvoie X, et que l'on présente comme donné par la situation d'énonciation.

Exemple:

(6) Il finit par se rendre rue Lambert dans la pièce où vivait, travaillait, luttait son copain Lucien, l'homme bégayant, avec ses maillots étirés sur les cuisses et ses charentaises déchirées, entouré de postes de T.S.F. de toutes dimensions et de toutes marques, diffusant en même temps, dans une confusion effarante de sons, les programmes les plus divers. –Tiens, te te **te voilà**, vévévieux! –Bonjour, Lucien, bonjour, madame Lucien!

En disant «te **voilà**», le locuteur, identifié à «Lucien», attire l'attention du lecteur sur le personnage donné par la situation d'énonciation décrite («il»), personnage auquel le locuteur ne s'attendait pas.

Glose 2

Quand on énonce **voilà₁ X**, on attire l'attention sur un référent auquel renvoie X, et qui est donné par le contexte textuel immédiat de **voilà**.

Exemple:

(3) Etre poire, **voilà** une forme de la bêtise.

En disant «**voilà** une forme de la bêtise», le narrateur attire l'attention sur un référent présent dans le contexte gauche immédiat de **voilà**: «être poire».

Ces deux gloses différentes ne nécessitent pas de postuler l'existence de plusieurs entités sémantiques car un même modèle permet de rendre compte de ces deux cas de figure.

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

*prop*₁: **voilà₁ X** a un comportement syntaxique comparable à celui d'un verbe conjugué, il régit un complément direct qui peut être:

- un groupe nominal: (2) **Voilà** les Allemands.
- un pronom personnel complément: (7) La voilà.

– une proposition relative: (1) **Voilà** à quoi je suis réduite.

Il admet des constructions attributives:

(4) Lui qui n'était rien dans l'école, sans envergure ni talent, le **voilà** un personnage important.

Voilà₁ peut également constituer le pivot verbal d'une subordonnée relative:

Le livre que **voilà** est le mien.

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

prop₂: **voilà₁** a un fonctionnement déictique. Dans **voilà₁ X**, le référent de X explicite auquel **voilà₁** renvoie doit être trouvé par l'intermédiaire de la situation d'énonciation, contexte situationnel (exemple 2) ou cotexte textuel (exemple 1)⁴³:

(1) «*A chaque jour suffit sa peine, et on ne s'est jamais arrêté au milieu d'un jour*». **Voilà** à quoi je suis réduite: citer des proverbes!

(2) Jeudi dans l'après-midi un cri court de ferme en ferme: «**Voilà les Allemands**, on entend le bruit des tanks».

prop₃: dans le cas d'une deixis textuelle, dans **voilà₁ (X, Y)** le segment Y auquel renvoie X peut être antéposé (exemple 3) ou postposé (exemple 5):

(3) Etre poire, **voilà** une forme de la bêtise.

(5) **Voilà** le fond de ton impuissance: tu as eu pour elle plus que du désir.

prop₄: dans le cas de deixis textuelle, dans **voilà₁ (X, Y)**, X prend généralement la forme d'une expression résumante de Y:

(1) «quoi», pronom neutre renvoyant à l'ensemble de la proposition.

(3) une forme de la bêtise.

(5) le fond de ton impuissance.

prop₅: **voilà₁ X** peut commuter avec une expression démonstrative construite à partir de *c'est* + expression définie dans le cas d'une deixis situationnelle, ou *c'est* + pronom neutre renvoyant à un segment d'énoncé dans le cas d'une deixis textuelle:

43 Il s'agit d'une référence déictique au sens de Kleiber (1986: 19).

- (1) «A chaque jour suffit sa peine, et on ne s'est jamais arrêté au milieu d'un jour». **C'est (ce)** à quoi je suis réduite: citer des proverbes!
 (2) Jeudi dans l'après-midi un cri court de ferme en ferme: «**Ce sont** les Allemands, on entend le bruit des tanks».

*prop*₆: contrairement à **c'est X** qui permet une identification du référent de X, **voilà₁ X** véhicule une attitude de monstration: il n'exprime pas le contenu de X, mais le montre. Le locuteur de **voilà₁ X** appelle donc l'allocutaire à *voir* X:

- en tant que tel, **voilà₁** ne peut pas répondre à une question totale relative à son contenu exprimé:
 - qui sonne / est / arrive à la porte?
 - ?? **voilà** le facteur / c'est le facteur.
- conformément à son origine verbale, l'impératif du verbe *voir*, **voilà₁** attire l'attention de l'allocutaire sur un référent donné par la situation d'énonciation;
- on remarquera ses affinités avec la modalité exclamative:
 - Hollande, **voilà** la solution!

Modélisation polyphonique

Quand on énonce **voilà₁ X** on fait intervenir deux points de vue (*pdv*): *pdv*₁, lié à X, est attribué au locuteur qui apparie X à un référent situationnel ou textuel (appariement déictique); *pdv*₂, appel à voir *p*₁ à destination de l'allocutaire, l'objet construit par *pdv*₂ est montré par le locuteur; c'est donc la relation entre la source et l'objet construit qui est particulière: l'attitude par rapport à l'objet construit de *pdv*₂ est une attitude de monstration.

Exemple:

- (4) Delambre en tire un prestige qui m'exaspère. Lui qui n'était rien dans l'école, sans envergure ni talent, le **voilà** un personnage important.

Le locuteur en disant **voilà** introduit deux points de vue: *pdv*₁ correspondant à l'objet {lui-être-un-personnage-important}, par rapport auquel il adopte une attitude de monstration, ce qui constitue le *pdv*₂.

2.2. voilà₂*Mini corpus*

- (8) E –c’était l’hôtel Kalimera hein c’est ça hein?
C –**voilà** à Lesbos et il y a une semaine à Kyos. (*Lancom*, agence de voyage, «Lesbos»)
- (9) E –[...] alors on va regarder ce qu’on peut ce que je peux regarder parce que en fait si vous voulez le samedi pendant les vacances les euh tours-opérateurs ferment plus tôt (nom) ferme à seize heures trente et (nom) ferme à dix-sept heures et euh **voilà**. (*Lancom*, agence de voyage, «Chypre»)
- (10) C –bon je peux me permettre de l’emmener?
E –bien sûr sans souci sans souci
C –à ce moment-là je vais le je vais cogiter un peu
E –et donc euh **voilà** sachez que pour l’aérien donc il y a pas de souci
C –oui oui
E –en aller simple en aller-retour ou en retour simple
C –tout à fait
E –et qu’à côté de ça euh si c’est pour l’hiver effectivement euh ce sera plus euh à partir du mois de septembre
C –pour l’hiver oui d’accord
E –OK?
C –donc je verrai demain je ne sais pas je vais **voilà**. (*Lancom*, agence de voyage, «Suède»)
- (11) L’abandon de la branche 3 au profit de la branche 4 crée une discontinuité qu’il me fallait vous dire, compte tenu des pseudo-axiomes explicites de mon ouvrage. **Voilà**, c’est fait. Et par cet aveu je me sens à moitié pardonné, puisqu’il est assez simple de retrouver, si on le veut, lecteur, la lecture à la suite, [...]. (J. Roubaud, *Poésie: récit*, 2000, p. 64)
- (12) [L’employée de l’agence cherche une formule de séjour sur son ordinateur].
E –bon c’est des voyages très très bien hein au niveau des prix alors là c’est voyages diffusion (nom) hein donc c’est des produits (nom) mais avec peut-être des hôtels qui sont un peu moins bien mais bon très corrects hein ce qui fait alors je sais qu’ils ont un circuit **voilà** sur la Thaïlande. (*Lancom*, 1993, «Un couple peu comode»)
- (13) C –il part à côté de Stockholm à l’université de je ne sais plus son nom maintenant = bref <INT> tour 33 </INT> [...]
C –alors ça s’appelle le Linköping **voilà** ça me revient tiens là où il est <INT> tour 152 </INT>. (*Lancom*, agence de voyage, «Suède»)

Glose 1

Quand on répond à une question par **voilà₂ X**, on attire l'attention sur un référent auquel renvoie X, et qui est prévisible par celui qui pose la question.

Exemple:

- (8) E –c'était l'hôtel Kalimera hein c'est ça hein?
C –**voilà** à Lesbos et il y a une semaine à Kyos.

Dans cette interaction dans une agence de voyage, l'employée E est en train de rechercher les coordonnées du séjour de la cliente C sur son ordinateur. Il ne s'agit pas d'une vraie question puisqu'elle a les informations devant elle, mais une demande de confirmation à propos d'un savoir («l'hôtel Kalimera») dont elle n'est pas sûre.

Glose 2

Quand on énonce **voilà₂ X** à la fin d'un énoncé, on attire l'attention sur un référent de X considéré comme prévisible en vertu d'un discours antérieur.

Exemple:

- (9) E –[...] alors on va regarder ce qu'on peut ce que je peux regarder parce que en fait si vous voulez le samedi pendant les vacances les euh tours-opérateurs ferment plus tôt (nom) ferme à seize heures trente et (nom) ferme à dix-sept heures et euh **voilà**.

L'employée de l'agence de voyage E veut faire comprendre à ses clients qu'il va être difficile de leur trouver un séjour étant donné que les tours-opérateurs ferment plus tôt le samedi. La conclusion («on va regarder ce qu'on peut mais cela va être difficile de vous trouver un séjour») à laquelle **voilà** renvoie, peut être tirée de «le samedi pendant les vacances les tours-opérateurs ferment plus tôt» par les interlocuteurs-clients.

Glose 3

Quand on énonce **voilà₂ X**, on attire l'attention sur un moment de l'interaction considéré comme prévisible des interlocuteurs en présence, car découlant d'une certaine suite d'échanges interactionnels, eux-mêmes prévus par le script de l'interaction.

Exemple:

- (10) C –bon je peux me permettre de l’emmener?
 E –bien sûr sans souci sans souci
 C –à ce moment-là je vais le je vais cogiter un peu
 E –et donc euh **voilà** sachez que pour l’aérien donc il y a pas de souci
 C –oui oui
 E –en aller simple en aller-retour ou en retour simple
 C –tout à fait
 E –et qu’à côté de ça euh si c’est pour l’hiver effectivement euh ce sera plus euh
 à partir du mois de septembre
 C –pour l’hiver oui d’accord
 E –OK?
 C –donc je verrai demain je ne sais pas je vais **voilà**.

Dans cette fin d’interaction dans une agence de voyage, les locuteurs E et C disent **voilà** pour indiquer que l’interaction est finie puisque l’ensemble des actes liés au contexte d’une agence de voyage (questions sur le séjour, la date, le lieu, etc.) a été réalisé.

Glose 4

Quand on énonce **voilà**₂ X, on attire l’attention sur un référent situationnel ou discursif de X que l’on était en train de chercher, donc considéré comme prévisible.

Exemple:

- (12) [L’employée de l’agence cherche une formule de séjour sur son ordinateur]
 E –bon c’est des voyages très très bien hein au niveau des prix alors là c’est voyages diffusion (nom) hein donc c’est des produits (nom) mais avec peut-être des hôtels qui sont un peu moins bien mais bon très corrects hein ce qui fait alors je sais qu’ils ont un circuit **voilà** sur la Thaïlande.

L’employée E est en train de chercher une formule de séjour sur son ordinateur, elle prononce **voilà** au moment où elle trouve l’objet de sa recherche.

Voir aussi exemple (13).

Ces différentes gloses sont attribuables à des effets de sens, cependant, sur la base de telles gloses, on a souvent argué des valeurs sémantiques différentes: il y aurait ainsi un **voilà** de confirmation (glose 1), un **voilà**

de clôture (glose 2 et 3), un **voilà** «eurêka» (glose 4)⁴⁴. On montrera au contraire qu'il n'y a qu'une seule et même entité sémantique pour ces différents emplois.

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

*prop*₁: contrairement à **voilà**₁, **voilà**₂ n'admet pas de complément. Sur la base de ce critère, on fera une distinction entre:

- Je cherche mon article.
- Le **voilà**₁.

et

- Tu me donnes ton article?
- Voilà**₂.

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₂: comme pour **voilà**₁, **voilà**₂ (X, Y) a un fonctionnement déictique. Le référent de X implicite auquel **voilà**₂ renvoie doit être trouvé par l'intermédiaire du contexte discursif (segment Y) ou situationnel:

Glose 1:

- (8) E -c'était l'hôtel Kalimera hein c'est ça hein?
- C -**voilà** à Lesbos et il y a une semaine à Kyos.

Le référent de X implicite est à trouver par l'intermédiaire du syntagme «l'hôtel Kalimera».

Glose 2:

- (9) E -[...] alors on va regarder ce qu'on peut ce que je peux regarder parce que en fait si vous voulez le samedi pendant les vacances les euh tours-opérateurs ferment plus tôt (nom) ferme à seize heures trente et (nom) ferme à dix-sept heures et euh **voilà**.

44 Voir, par exemple, Bruxelles et Traverso (2006) ou Porhiel (2010).

Le référent de X qui pourrait être «on va regarder ce qu'on peut» est à trouver par l'intermédiaire du discours antérieur «le samedi pendant les vacances les euh tours-opérateurs ferment plus tôt [...]».

Glose 3:

- (10) C –bon je peux me permettre de l'emmener?
 E –bien sûr sans souci sans souci
 C –à ce moment-là je vais le je vais cogiter un peu
 E –et donc euh **voilà** sachez que pour l'aérien donc il y a pas de souci
 C –oui oui
 E –en aller simple en aller-retour ou en retour simple
 C –tout à fait
 E –et qu'à côté de ça euh si c'est pour l'hiver effectivement euh ce sera plus euh à partir du mois de septembre
 C –pour l'hiver oui d'accord
 E –OK?
 C –donc je verrai demain je ne sais pas je vais **voilà**.

Le référent de X implicite qui pourrait être «c'est bon / c'est tout / c'est fini», et qui peut être explicité aux côtés de **voilà**₂: «voilà, c'est tout», ou «voilà c'est bon», est à trouver par l'intermédiaire du contexte discursif, un moment identifié de l'interaction marqué par l'épuisement du scénario qui lui est rattaché (les interlocuteurs ont posé toutes les questions nécessaires à la réservation d'un voyage dans une agence).

Glose 4:

- (12) [L'employée de l'agence cherche une formule de séjour sur son ordinateur]
 E –bon c'est des voyages très très bien hein au niveau des prix alors là c'est voyages diffusion (nom) hein donc c'est des produits (nom) mais avec peut-être des hôtels qui sont un peu moins bien mais bon très corrects hein ce qui fait alors je sais qu'ils ont un circuit **voilà** sur la Thaïlande.

Le référent de X implicite est à trouver par l'intermédiaire du syntagme «un circuit sur la Thaïlande».

*prop*₃: comme **voilà**₁, **voilà**₂ peut commuter avec une expression démonstrative en *c'est* + *N*, où *N* est une expression-résumé neutre qui pointe sur un segment de discours plus ou moins étendu:

- (8) –c'est l'hôtel Kalimera c'est ça hein?
 –**C'est ça** à Lesbos et il y a une semaine à Kyos.

(9) E – [...] alors on va regarder ce qu'on peut ce que je peux regarder parce que en fait si vous voulez le samedi pendant les vacances les euh tours-opérateurs ferment plus tôt (nom) ferme à seize heures trente et (nom) ferme à dix-sept heures et euh **c'est tout**.

(10) C –bon je peux me permettre de l'emmener?

E –bien sûr sans souci sans souci

C –à ce moment-là je vais le je vais cogiter un peu

E –et donc euh **c'est tout** sachez que pour l'aérien donc il y a pas de souci

C –oui oui

(12) E – [...] alors je sais qu'ils ont un circuit **c'est ça** sur la Thaïlande.

*prop*₄: dans **voilà**₂ (**X, Y, Z**), le référent de X auquel **voilà**₂ renvoie est considéré comme prévisible, dans le sens où il appartient à un ensemble de possibles Z que laisse prévoir Y. Ce phénomène de «déjà connu» peut relever de différents processus interprétatifs, en fonction du statut différent de Y:

i) le référent de X est prévisible en fonction d'indices contextuels: si je suis chez moi, volets fermés, et que j'entends le bruit de la pluie, je peux en déduire qu'il pleut, mais en ouvrant les volets, je ne peux pas m'écrier: «**voilà**, il fait beau»⁴⁵. En revanche, je pourrai dire: «**voilà**, il pleut» et même: «**voilà**, il pleut, j'en étais sûr».

ii) le référent de X peut être prévisible en vertu d'une série d'indices contextuels (glose 1 et 2). Exemple: Il m'a énervé, je l'ai frappé et **voilà**. [(X) sous-entendu = «le résultat» / «le nez cassé de mon voisin» prévisible de Y: «il m'a énervé, je l'ai frappé»].

iii) le référent peut être prévisible en vertu d'un script (glose 3).

Exemple: au supermarché, je viens de donner un billet de 50 euros pour 24,50 euros, la caissière me rend la monnaie et elle dit –**Voilà**.

iv) le référent de X peut être prévisible en vertu d'une assertion antérieure:

(11) L'abandon de la branche 3 au profit de la branche 4 crée une discontinuité qu'il me fallait vous dire, compte tenu des pseudo-axiomes explicites de mon ouvrage. **Voilà**, c'est fait.

(13) C –il part à côté de Stockholm à l'université de **je ne sais plus son nom** maintenant = bref <INT> tour 33 </INT> [...]

45 Exemple inspiré de Anscombe (2001).

C –alors ça s'appelle le Linköping **voilà** ça me revient tiens là où il est <INT>
tour 152 </INT>.

v) le référent de X peut être présenté comme faisant partie des connaissances antérieures des locuteurs par l'intermédiaire d'une demande de confirmation:

(8) C –c'est l'**hôtel Kalimera** c'est ça hein?
E –**voilà** à Lesbos et il y a une semaine à Kyos.

prop₅: **voilà₂ (X, Y, Z)** peut être associé à «donc», **voilà₂** signifiant par là que X non obligatoirement explicite est considéré comme prévisible à partir de Y:

(8a) C –**donc** si je comprends bien c'est l'**hôtel Kalimera** c'est ça hein?
E –**voilà** à Lesbos et il y a une semaine à Kyos.
(9a) E –[...] alors on va regarder ce qu'on peut ce que je peux regarder parce que en fait si vous voulez le samedi pendant les vacances les euh tours-opérateurs ferment plus tôt [...] et euh **donc voilà**.
(10) E –et **donc** euh **voilà** sachez que pour l'aérien donc il y a pas de souci
C –oui oui.
(11a) L'abandon de la branche 3 au profit de la branche 4 crée une discontinuité qu'il me fallait vous dire, compte tenu des pseudo-axiomes explicites de mon ouvrage. **Donc voilà**, c'est fait.
(12a) je sais qu'ils ont un circuit **donc voilà** sur la Thaïlande.

prop₆: **voilà₂ (X, Y)** renvoie à un référent de X prévisible en fonction de Y par le locuteur et l'allocutaire: le locuteur fait comme si l'allocutaire faisait partie de la même communauté linguistique que lui et partage par conséquent des principes généraux qui laissent prévoir la relation entre X et Y. Ces principes généraux peuvent être:

i) des énoncés génériques:

(9) E –[...] alors on va regarder ce qu'on peut ce que je peux regarder parce que en fait si vous voulez le samedi pendant les vacances les euh tours-opérateurs ferment plus tôt [...] et euh **voilà**.

Le référent de **voilà**, «je ne vais pas pouvoir vous trouver de séjour» est accessible par l'intermédiaire d'un énoncé générique du type: «habituellement / généralement, les agences de voyage travaillent avec des tours-opérateurs» ou «on sait que les agences de voyage travaillent généralement avec des tours-opérateurs».

ii) la connaissance d'un script: <effectuer l'ensemble des actes liés à une interaction à l'agence de voyage autorisée à conclure cette interaction>:

- (10) C –bon je peux me permettre de l'emmener?
 E –bien sûr sans souci sans souci
 C –à ce moment-là je vais le je vais cogiter un peu
 E –et donc euh **voilà** sachez que pour l'aérien donc il y a pas de souci
 C –oui oui.

*prop*₇: en relation avec *prop*₆, **voilà**₂ se combine avec des expressions marquant un savoir partagé, ou des échanges de **voilà** complémentaires (glose 3):

Glose 1:

- (8b) C –c'est l'hôtel Kalimera c'est ça hein?
 E –**voilà** vous avez compris à Lesbos et il y a une semaine à Kyos.

Glose 2:

- (9b) E –[...] alors on va regarder ce qu'on peut ce que je peux regarder parce que en fait si vous voulez le samedi pendant les vacances les euh tours-opérateurs ferment plus tôt [...] et euh *voilà* vous voyez ce que je veux dire.

Glose 3: voir exemple (10) qui présente des **voilà** complémentaires chez deux locuteurs différents.

Glose 4:

- (12a) E –[...] alors je sais qu'ils ont un circuit **voilà** *qu'est-ce que je vous disais* sur la Thaïlande.

*prop*₈: **voilà**₂ X véhicule une attitude de monstration, attitude d'engagement du locuteur fondée sur la coïncidence entre deux discours, une assertion préalable (explicite ou virtuelle) qui est la prévision de X, et le renvoi déictique à X. De là que:

i) **voilà**₂ ne peut répondre à une question totale relative à son contenu exprimé:

- est-ce que tu as mal?
 –??**voilà** / aïe!⁴⁶

46 Exemple inspiré de Anscombe (1990).

ii) **voilà**₂ serait à rapprocher de certaines interjections avec lesquelles il peut très bien se combiner en modalité exclamative: «ah **voilà!**», «ben **voilà!**».

Modélisation polyphonique

Quand on énonce **voilà**₂ (**X, Y**), on fait intervenir quatre points de vue: pdv_1 , dont la source est le locuteur, introduit p_1 , lié à X et dont l'attitude est de monstration; pdv_2 , dont la source est le locuteur, se présente comme une assertion préalable, d'après laquelle p_2 conduit à p_1 ; pdv_3 , dont la source est un *ON*-locuteur auquel le locuteur s'y identifie, se présente comme une assertion préalable, et est une sorte de principe général selon lequel pdv_2 conduit à pdv_1 ; pdv_4 constitue une assertion préalable, le locuteur fait comme si son allocutaire adhérait à pdv_3 et faisait donc partie du *ON*-locuteur.

Exemple:

(9) L –[...] alors on va regarder ce qu'on peut ce que je peux regarder parce que en fait si vous voulez le samedi pendant les vacances les euh tours-opérateurs ferment plus tôt (nom) ferme à seize heures trente et (nom) ferme à dix-sept heures et euh **voilà**.

Le locuteur introduit pdv_1 correspondant à l'objet construit {ne-pas-pouvoir-trouver-de-séjour} et le présente comme connu (attitude de monstration) des interlocuteurs en présence, en vertu de pdv_2 {le-samedi-pendant-les-vacances-les-tours-opérateurs-fermer-plus-tôt}, qu'il prend en charge. Pdv_2 est présenté comme aboutissant à pdv_1 en vertu d'un principe général, fait d'un *ON*-locuteur, dont le locuteur fait partie: {généralement-les-agences-de-voyage-travailler-avec-des-tour opérateurs}. Le locuteur fait comme si ses interlocuteurs faisaient partie de ce *ON*-locuteur (pdv_4).

2.3. voilà₃ que

Mini corpus

- (14) Courage: nous nous identifions spontanément à la mère au milieu des malheurs de la guerre; la cantinière traîne sa carriole, se bat pour la paix, belle force de vie; et **voilà qu'**elle fait son beurre avec les reîtres et provoque, involontairement, la perte de ses enfants. (R. Debray, *Loués soient nos seigneurs: une éducation politique*, 1996, p. 584)
- (15) En vertu de quoi elle lui balance sa casserole d'eau, et en vertu de quoi ils se marrent ensemble. L'assassin met sa victime en joue, mais son revolver s'enraye, et **voilà-t-il pas que** victime et assassin se marrent ensemble du sérieux qu'a mis l'assassin à viser, du ridicule qu'encourent parfois les assassins, [...]. (M. Duras, *Cahiers de la guerre et autres textes*, 2006, p. 326-327)
- (16) [...] j'ai toujours entendu dire de lui et toujours constaté qu'il était un homme doux – têtu mais paisible, peu conciliant mais clément. Et **voilà que** la violence sourd de tout son être émacié. Il se lève en renversant sa chaise. (M. Ndiaye, *Autoportrait en vert*, 2005, p. 102)
- (17) [...] je me dois de les nommer, moi, la petite dernière de la tribu. Je me dois de les nommer en vrac, là encore. Je n'ai pas eu la force jusque-là mais aujourd'hui, **voilà que**. Les nommer pour tous ceux qui connaissent cette même chaîne. (C. Fellous, *Avenue de France*, 2001, p. 24)
- (18) Décevoir, mais comment? Il devait avoir douze-treize ans. Il admirait son père, «le meilleur des hommes, juste, toujours disponible, jamais en colère». Et **voilà que** – provocation, déjà – il était allé vers ce père et soudain l'avait giflé. (J.-B. Pontalis, *Fenêtres*, 2000, p. 56)

Glose

Quand on énonce **voilà₃ que (X, Y)**, on attire l'attention sur un référent auquel renvoie X et que l'on présente comme contraire à ce que locuteur et interlocuteurs auraient pu attendre en vertu de Y.

Exemple:

- (14) Courage: nous nous identifions spontanément à la mère au milieu des malheurs de la guerre; la cantinière traîne sa carriole, se bat pour la paix, belle force de vie; et **voilà qu'**elle fait son beurre avec les reîtres et provoque, involontairement, la perte de ses enfants.

En disant X = «[et **voilà qu'**]elle fait son beurre avec les reîtres», le narrateur attire l'attention du lecteur sur un comportement contraire à ce que

laisse prévoir le discours précédent Y = «courage: la cantinière traîne sa carriole».

Propriétés linguistiques

a) Propriétés syntaxiques

*prop*₁: **voilà**₃ est obligatoirement construit avec la conjonction **que** suivie d'une complétive, la structure de surface habituelle étant **Y, voilà**₃ **que X**, où X et Y sont des propositions.

*prop*₂: la construction **(ne) voilà-t-il pas que**, répertoriée comme vieillie dans les dictionnaires, a le même fonctionnement que **voilà**₃ **que**.

b) Propriétés sémantico-pragmatiques

*prop*₃: **voilà**₃ **que (X, Y, Z)** renvoie à un référent de X en relation d'opposition avec Y, Y renvoie à une situation qui laisse prévoir Z, et X s'oppose à Z. Par exemple, pour (14): [nous nous identifions spontanément à la mère au milieu des malheurs de la guerre; la cantinière traîne sa carriole, se bat pour la paix, belle force de vie = Y]; et **voilà**₃ **qu'** [elle fait son beurre avec les reîtres et provoque, involontairement, la perte de ses enfants = X].

*prop*₄: comme pour **voilà**₂, dans **voilà**₃ **(X, Y, Z)**, Y laisse prévoir Z pour une certaine communauté linguistique donnée, à laquelle appartiennent locuteur et allocutaire (voir propriétés 3 et 5 de **voilà**₂). Par exemple, pour (16): Y «il était un homme doux [...]» laisse prévoir Z du type «il n'a jamais commis un acte de violence», en vertu d'un énoncé générique, admis par la communauté linguistique à laquelle appartiennent locuteur et allocutaire du type «habituellement, un homme doux n'est pas violent».

*prop*₅: **voilà**₃ peut être introduit par un **et** de contradiction, comme c'est le cas dans (16).

*prop*₆: dans l'expression figée **ne voilà-t-il pas que (X, Y, X)**, **ne que** et l'inversion sont la marque explicite de l'opposition entre X et Z prévisible à partir de Y.

*prop*₇: **voilà que X** véhicule une attitude de monstration, le référent de X n'est pas décrit mais montré. Ceci détermine des affinités avec la modalité exclamative: «tu disais non, et voilà que tu me dis oui maintenant!». Cet opérateur a d'ailleurs la possibilité d'apparaître dans un énoncé tronqué (exemple 17):

(17) Je n'ai pas eu la force jusque-là mais aujourd'hui, **voilà que**.

*prop*₈: contrairement à **voilà₁** et **voilà₂**, **voilà₃** n'a pas un fonctionnement déictique, il présente la possibilité de l'associer avec des événements du passé (exemple 18):

(18) Il admirait son père, «le meilleur des hommes, juste, toujours disponible, jamais en colère». Et **voilà que** – provocation, déjà – *il était allé vers ce père* et soudain l'avait giflé.

Modélisation polyphonique

Quand on énonce **voilà₃ que (X, Y, Z)** on fait intervenir cinq points de vue (*pdv*): *pdv*₁, dont la source est le locuteur et l'attitude de monstration, présente *p*₁, lié à X, comme s'opposant à *p*₃; *pdv*₂, lié à Y, dont la source est le locuteur, se présente comme une assertion préalable, présente *p*₂ comme conduisant à *p*₃ et s'opposant à *p*₁; *pdv*₃, dont la source est le locuteur, constitue une assertion préalable virtuelle et présente *p*₃ comme opposé à *p*₁; *pdv*₄, dont la source est un ON-locuteur auquel le locuteur s'identifie, est une sorte de principe général selon lequel *pdv*₂ conduit à *pdv*₃; *pdv*₅, dont la source est le locuteur et qui constitue une assertion préalable, le locuteur fait comme si son allocutaire adhérerait à *pdv*₄ et faisait donc partie du ON-locuteur. *Pdv*₄ domine les autres *pdv*.

Exemple:

(16) [...] j'ai toujours entendu dire de lui et toujours constaté qu'il était un homme doux – têtue mais paisible, peu conciliant mais clément. Et **voilà que** la violence sourd de tout son être émacié. Il se lève en renversant sa chaise.

En disant **voilà₃ que**, le locuteur met en scène un premier *pdv* correspondant à l'objet construit {la-violence-sourd-de-tout-son-être-émacié}, dont il est la source, et par rapport auquel il adopte une attitude de monstration. Ce point de vue s'oppose à *pdv*₂, qui serait le fait d'une voix anonyme, correspondant à un objet du type {cet-homme-ne-pas-pouvoir-

être-violent}; ce pdv_2 est la conclusion tirée de pdv_3 correspondant à l'objet {lui-être-un-homme-doux-tête-et-paisible-peu-conciliant-et-clément}, assertion préalable dont le locuteur est la source, et qui peut rester implicite. Cette relation implique un pdv_4 qui est le fait d'un ON-locuteur, et correspond à un objet du type {on-dire-que-un-homme-doux-ne-pas-pouvoir-généralement-être-violent}, phrase générique que le locuteur considère comme partagée par son allocutaire (pdv_5).

Notice diachronique

Juliette DELAHAIE

Les présentatifs *voici/voilà* apparaissent d'abord sous une forme non soudée au Moyen Age, en tant que formes à l'impératif du verbe *voir* accompagnées d'une particule déictique *-ci/-là*. Oppermann-Marseaux (2006: 86) montre que le passage du présentatif non soudé au présentatif soudé s'accompagne également de la progression des formes en *-là* à partir du XV^e siècle. Cette évolution traduit en fait une spécialisation de **voilà** dans les emplois que l'auteur appelle textuels au XVI^e siècle: **voilà** renvoie à un élément du texte, «il attire l'attention sur les développements et sur les explications qui suivent son énonciation et invite ainsi le lecteur ou l'auditeur à en prendre connaissance»: «*Menacer tout le monde et n'avoir point de cœur / Au nom de l'ennemi se conchier de peur, / voilà de nos soldats les vertus cardinales!*». (P. de L'Estoile, *Registre-Journal du regne de Henri III*, t.5, p.83) cité par Oppermann-Marsaux, 2006: 89). Par rapport à *voici* qui est préférentiellement utilisé dans des emplois dits «situationnels» au XVI^e siècle: «*Madame, esveillez-vous, voici votre Hippolyte: / Voulez-vous pas le voir?*» (R.Garnier, *Hippolyte*, acte III, p. 160).

Voilà seul apparaît au cours du XIX^e siècle, la première occurrence avant une ponctuation forte date de 1829 dans *Frantext*: «[...] têtes d'anges pour les voutes, une flamme de pierre pour les frises, et puis des oves et des volutes. Le château de Versailles, la place Louis XV, la rue de Rivoli: **voilà**. Parlez-moi d'une belle littérature tirée au cordeau!» (V. Hugo, 1829).

Références bibliographiques

- Anscombe, J.-C. (1985): «Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession», *Revue Internationale de Philosophie*, 155, pp.333-350.
- Anscombe, J.-C. (2001): «*A coup sûr / Bien sûr*: des différentes manières d'être sûr de quelque chose», *Recherches en linguistique et psychologie cognitive*, 16, pp.135-160.
- Bruxelles, S. et Traverso, V. (2006): «Usages de la particule *voilà* dans une réunion de travail: analyse multimodale», in *Les marqueurs discursifs dans les langues romanes*, Berne, Peter Lang, pp. 71-92.
- Delahaie, J. (2009): «*Voilà le facteur* ou *voici le facteur*? Etude syntaxique et sémantique de *voilà*», *Cahiers de Lexicologie*, 95, pp. 43-58.
- Oppermann-Marsaux, E. (2006): «Les origines du présentatif *voici/voilà* et son évolution jusqu'à la fin du XVI^e siècle», *Langue Française*, 149, pp. 77-91.
- Porhiel, S. (2010): «Analyse multicomponentielle de la combinaison *Voilà pour* en français moderne», *Revue Romane*, 45, 1, pp. 16-44.

PARTIE III

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

à coup sûr

Stratégie discursive	Présente la réalisation du procès subsumé par le verbe qu'il modifie comme comportant un haut degré de certitude quant à l'obtention du résultat
----------------------	--

<i>Propriétés</i>	à coup sûr₁	à coup sûr₂
locution figée	oui	oui
commutation avec adverbes de constituant	oui	non
commutation avec adverbes d'énonciation	non	oui
situation après le verbe	directement après	en incise
situation devant le verbe ou l'attribut	non	oui
position initiale	non	oui
position en incise	non	oui
situation à gauche de la négation	non	en incise
extraction par <i>c'est...que</i>	oui	non
peut figurer dans une pseudo-clivée	non	difficilement
sélectionne les verbes d'accomplissement et d'achèvement	oui	non
admet des variations de degré (en <i>presque</i>)	oui	non
marque une attitude du locuteur	non	oui
indique un degré élevé de certitude	oui	oui
résulte d'une expérience directe	non	non
se présente comme une déduction à partir d'indices	non	oui
Modélisation polyphonique	ne modifie pas la structure polyphonique de l'énoncé	$-pdv_1$ [L] $-pdv_2$ [ind] des faits, etc. $-pdv_3$ [ON-L] loi générale

apparemment

Stratégie discursive		Mise à distance du locuteur		
<i>Propriétés</i>	apparemment₁	apparemment₂	apparemment₃	
Stratégie spécifique	de façon apparente	en apparence <i>adj</i> , mais en réalité <i>non-adj</i>	des indices en faveur d'une conclusion que L ne prend pas totalement en compte	
contextes négatifs	oui	??	non	
position frontale	non	??	oui	
extraction par <i>c'est...que</i>	oui	??	non	
suppression	??	non	??	
enchaine avec <i>mais</i> <i>non adj</i>	??	oui	??	
peut être interrogé	??	??	non	
paraphrase avec «en apparence»	oui	non	non	
paraphrase avec «en apparence seu- lement»	non	oui	non	
paraphrase avec «selon toute appa- rence»	non	non	oui	
commute avec <i>visi- blement</i>	oui	??	??	
apparemment+adj commute avec <i>adj</i> ou <i>apparemment adj</i>	??	oui	??	
Modélisation poly- phonique	ne modifie pas la structure polypho- nique de l'énoncé	- <i>pdv</i> ₁ [<i>ind</i>] - <i>pdv</i> ₂ [<i>ind</i>] con- clut à partir de <i>pdv</i> ₁ - <i>pdv</i> ₃ [<i>L</i>] contre- argument	- <i>pdv</i> ₁ [<i>L</i>] des faits - <i>pdv</i> ₂ [<i>ind</i>] - <i>pdv</i> ₃ [<i>ON-L</i>] valide <i>pdv</i> ₂	

au moins

Stratégie discursive		Enchérir par rapport à un segment explicite	
<i>Propriétés</i>	au moins₁	au moins₂	
Stratégie spécifique	indique la possibilité d'enchérir	indique l'impossibilité d'enchérir	
A et B ⁴⁷ susceptibles de servir d'arguments en faveur du même type de conclusions, A étant un argument plus fort que B	oui	oui	
compatibilité avec un cotexte A qui enchérit sur B	oui	non	
compatibilité avec un cotexte de type <i>même si non-A</i>	non	oui	
A représenté comme envisageable	oui	non	
B représenté nécessairement comme motif de satisfaction	non	oui	
Modélisation polyphonique	$-pdv_1 [ind]$ enchérit sur pdv_2 $-pdv_2 [L]$ représenté comme envisageable	$-pdv_1 [ind]$ enchérit sur pdv_2 $-pdv_2 [L]$ représenté comme impossible à envisager	

47 Par commodité, on désigne ici par B l'énoncé dont fait partie le segment explicite associé à l'opérateur *au moins* – et par A la possibilité d'enchérir par rapport à B.

bien sûr

Stratégie discursive	Manifeste une certitude concernant un état du monde
----------------------	---

<i>Propriétés</i>	bien sûr₁	bien sûr₂ que
Stratégie spécifique	certitude montrée	certitude fondée sur un savoir commun
expression figée	oui	oui
possibilité de mise en incise	oui	non
peut figurer après un verbe fini	oui	non
commute avec les éléments du paradigme de: <i>évidemment, naturellement, bien entendu,</i>	oui	sauf <i>certes</i>
peut figurer avant la négation	oui	non
peut figurer en tête d'une phrase déclarative, y compris	oui	oui
peut figurer en tête d'une phrase interrogative ou d'une phrase impérative	non	non
extraction par <i>c'est...que</i>	non	non
est une réaction à une parole antérieure	explicite ou non	explicite
présente des caractéristiques prosodiques spécifiques	non	oui
Modélisation polyphonique	<p>$-pdv_1 [L] \{p\}$ savoir non médiatisé</p> <p>$-pdv_2 [L] \{r\}$ virtuel, propriétés, événements</p> <p>$-pdv_3 [L] \{q\}$</p> <p>$-pdv_4 [ON-L]$ loi générale r conduit habituellement à $\sim p$</p> <p>$-pdv_5 [ON-L]$ loi générale r a pour</p>	<p>$-pdv_1 [L_2]$ opinion concernant la réalisation de p</p> <p>$-pdv_2 [L_1] \{p\}$ savoir commun</p> <p>$-pdv_3 [L]$ présente p comme allant de soi</p>

certes

Stratégie discursive	Point de vue imposé, on fait appel à un <i>ON</i> -locuteur ou autre locuteur
----------------------	---

<i>Propriétés</i>	certes₁
emploi	monologal ou dialogal
mobilité	oui
extraction par <i>c'est....que</i>	non
réponse à une question totale	oui
question introduite par <i>est-ce que</i>	non
commute avec <i>bien sûr, évidemment</i>	oui
commute avec <i>je l'admets</i>	oui
commute avec <i>je l'affirme</i>	non
enchaînement de <i>Y</i>	<i>car/d'ailleurs</i>
enchaine avec	«je ne te le fais pas dire»
enchaînement de <i>Z</i>	<i>-mais/toutefois/il n'en reste pas moins que</i>
<i>X</i> et <i>Y</i>	co-orientés
<i>X</i> et <i>Z</i>	co-orientés
<i>Y</i> et <i>Z</i>	opposés
relation argumentative entre <i>X</i> et le contexte gauche	reprise
relation argumentative entre <i>Y</i> et le contexte gauche	opposition
réfère à un discours préalable	oui
Modélisation polyphonique	<p><i>-pdv₁</i> [<i>ON-L</i>] <i>-pdv₂</i> [<i>ind/ON-L</i>] argument contre <i>pdv₁</i> <i>-pdv₃</i> [<i>ON-L</i>] principe générique <i>-pdv₄</i> [<i>L</i>] argument pour <i>pdv₁</i> <i>-pdv₅</i> [<i>ON-L</i>] principe générique</p>

de toute façon

Stratégie discursive	X n'est pas retenu comme argument pour Y
<i>Propriétés</i>	de toute façon₁
structure	de toute façon, de toutes façons, de toute manière
position	initiale, à l'intérieur de l'énoncé ou finale
emploi	monologal ou dialogal
extraction par <i>c'est...que</i>	non
réponse à une question totale	non
à gauche et à droite de la négation	oui
relation entre p et q	q est dissocié de p q est dissocié de $non-p$
modalités	p peut correspondre à une dichotomie (de type A ou non A), l'un des éléments pouvant être implicite p peut comporter plusieurs éléments co-orientés ($A_1, A_2, A_3, \dots, A_n$) p peut comporter plusieurs éléments anti-orientés (A mais B)
Modélisation polyphonique	$-pdv_1$ [<i>ind</i>] $\{p\}$ pose un certain objet construit p $-pdv_2$ [<i>L</i>] $\{q_1\}$ invalide pdv_1 $-pdv_3$ [<i>L</i>] ou [<i>ON-L</i>] $\{q_2\}$ vient appuyer pdv_2

du moins

Stratégie discursive	La position représentée comme adoptée a été nuancée par rapport à une autre envisagée qui allait plus loin
----------------------	--

<i>Propriétés</i>	du moins₁
segment de discours explicitement associé à du moins	oui
position relative au segment du discours	avant / à l'intérieur / après
paraphrase	«A, en tout cas B», «sans aller jusqu'à A, B»
Modélisation polyphonique	<p>$-pdv_1$ [<i>ind</i>]</p> <p>$-pdv_2$, pris en charge par <i>L</i>, argument moins fort que pdv_1</p>

enfin

Stratégie discursive	Rapprochement discursif du locuteur vis-à-vis de la communauté linguistique
----------------------	---

<i>Propriétés</i>	enfin₁	enfin₂	enfin₃
Stratégie spécifique	X satisfait un pré-supposé véhiculé par Y	remplace Y par X, dont la conclusion est présentée comme plus appropriée	s'oppose à une parole antérieure qui contrevient un savoir collectif
rattaché à structures diverses	oui	non	non
position dans la phrase	initiale / intérieur d'énoncé / finale / en incise	initiale / intérieur d'énoncé	initiale / finale
type de phrase	déclarative exclamative	déclarative	interrogative impérative exclamative
admet négation	oui	non	non
extraction par <i>c'est...que</i> avec focus	oui	non	non
se combine avec	<i>et, bref</i>	–	<i>mais</i>
lien temporel entre X et Y	oui	non	non
repose sur un pré-supposé	oui	non	non
lien argumentatif	non	oui	non
convoque un savoir partagé	non	non	oui
réaction à une parole précédente	non	oui	oui
manifeste une opposition	non	non	oui
commute avec	<i> finalement</i>	<i>ou plutôt / bon</i>	<i>Voyons!</i>
emploi monologal	oui	oui	non
emploi dialogal	oui	non	oui
Modélisation polyphonique	– <i>pdv</i> ₁ [<i>ind</i>] { <i>p</i> } pré-supposé – <i>pdv</i> ₂ [<i>L</i>] { <i>q</i> ₁ } focalise <i>q</i> – <i>pdv</i> ₃ [<i>L</i>] { <i>q</i> ₂ } <i>q</i> satisfait <i>p</i>	– <i>pdv</i> ₁ [<i>ex-L</i>] { <i>p</i> ₁ } pose <i>p</i> – <i>pdv</i> ₂ [<i>ON-L</i>] { <i>p</i> ₂ } de <i>p</i> ₁ on tire <i>r</i> ₁ , pris en charge par <i>L</i> – <i>pdv</i> ₃ [<i>L</i>] { <i>q</i> ₁ } s'oppose à <i>r</i> ₁ – <i>pdv</i> ₄ [<i>L</i>] { <i>q</i> ₂ } de <i>q</i> ₂ on tire <i>r</i> ₂	– <i>pdv</i> ₁ [<i>ex-L</i>] { <i>p</i> ₁ } – <i>pdv</i> ₂ [<i>ON-L</i>] { <i>p</i> ₂ } savoir partagé, pris en charge par <i>L</i> – <i>pdv</i> ₃ [<i>L</i>] { <i>q</i> } a = (monstration) opposition à <i>p</i> ₁

en tout cas

Stratégie discursive	Introduit le point de vue retenu par le locuteur en tenant compte d'un autre
----------------------	--

<i>Propriétés</i>	en tout cas₁	en tout cas₂
Stratégie spécifique	on affirme X sans se prononcer quant à sa validité, puis on dit Y	on affirme X dont la portée est restreinte après coup par Y
mobilité	pas de contraintes syntaxiques	pas de contraintes syntaxiques
commute avec	<i>quoi qu'il en soit</i>	<i>du moins</i>
en tout cas Y peut s'insérer dans le segment X	non	oui
présence de construction épistémique dans X	oui	non
se combine avec la construction <i>c'est ce que</i> + verbe de dire	non	oui
Modélisation polyphonique	<p>$-pdv_1$ [ind] favorise une conclusion <i>r</i></p> <p>$-pdv_2$ [ind] favorise une conclusion <i>non-r</i></p> <p>$-pdv_3$ [L] permet d'admettre tant <i>r</i> que <i>non-r</i></p>	<p>$-pdv_1$ [L] favorise une conclusion <i>r</i></p> <p>$-pdv_2$ [L] satisfait mieux la conclusion <i>r</i></p>

et encore

Stratégie discursive	S'oppose à conclure que la valeur de A soit supérieure ou inférieure à B
----------------------	--

<i>Propriétés</i>	et encore₁
structure	X et encore Y, X et encore, et encore Y, et encore
paramètre 1	orientation argumentative de ce qui précède
paramètre 2	caractère révisable ou non révisable de ce qui précède
enchaine avec	un argument en faveur d'une certaine conclusion
Modélisation polyphonique	<p>$-pdv_1$ pris en charge par <i>L</i>, argument à partir duquel on conclut pdv_2</p> <p>$-pdv_2$ pris en charge par <i>L</i></p> <p>$-pdv_3$ [<i>ind</i>] contredit pdv_1</p> <p>$-pdv_4$ [<i>L</i>] s'oppose à pdv_3</p>

particulièrement

Stratégie discursive	Introduit un point de vue qui signale la singularité de Y
----------------------	---

<i>Propriétés</i>	particulièrement₁	particulièrement₂
Stratégie spécifique	attribue à Y un degré élevé par rapport à X	considère Y singulier par rapport à l'ensemble présenté dans X dont Y fait partie
distribution	devant adjectif, participe ou adverbe	devant syntagme nominal, ou avec syntagme prépositionnel, proposition subordonnée
mobilité	non	oui
précédé de <i>pas</i>	oui	non
se combine avec (<i>et</i>) <i>tout / plus</i>	non	oui
commute avec	<i>très, beaucoup</i> / adverbes en <i>-ment</i> type: <i>exceptionnellement, extrêmement</i>	<i>en particulier, spécialement et surtout</i>
Modélisation polyphonique	$-pdv_1 [ind]$, pris en charge par L , introduit un élément susceptible de degré $-pdv_2 [L]$ commente la singularité de l'élément concerné	$-pdv_1 [L]$ attribue une propriété à un ensemble A $-pdv_2 [ind]$ considère un certain nombre d'éléments comme appartenant à l'ensemble A $-pdv_3 [L]$ attribue la propriété à un degré plus élevé

puisque

Stratégie discursive	Fait admettre un point de vue Y à partir de X présenté comme préexistant
----------------------	--

<i>Propriétés</i>	puisque₁	puisque₂
Stratégie spécifique	visé à faire admettre Y en s'appuyant sur un principe admis par la communauté linguistique	visé à faire admettre Y s'opposant à la mise en question de X
position dans la phrase	initiale / à l'intérieur de l'énoncé / finale	initiale
n'apparaît qu'en dialogue	non	oui
admet extraction par <i>c'est...que</i>	non	non
réponse à <i>pourquoi</i>	non	non
commute avec <i>vu que</i>	oui	non
commute avec <i>mais enfin!</i> / <i>mais bien sûr que oui!</i> / <i>mais bien sûr que non!</i>	non	oui
application d'un stéréotype	oui	non
relation entre X et le co(n)texte gauche	reprise	reprise et opposition
Modélisation polyphonique	- <i>pdv</i> ₁ [L] assertion - <i>pdv</i> ₂ [ind], pris en charge par L, appuie <i>pdv</i> ₁ - <i>pdv</i> ₃ [ON-L], fournit le cadre pour <i>pdv</i> ₁ et <i>pdv</i> ₂	- <i>pdv</i> ₁ [L ₂] domine <i>pdv</i> ₂ - <i>pdv</i> ₂ [ex-L] l'interlocuteur met en doute <i>pdv</i> ₁ , domine <i>pdv</i> ₃ - <i>pdv</i> ₃ [L ₁] s'oppose à <i>pdv</i> ₂

seulement

Stratégie discursive	Signale une restriction
----------------------	-------------------------

<i>Propriétés</i>	seulement₁	seulement₂	seulement₃
Stratégie spécifique	Y introduit une restriction concernant X présupposé	exclut la conclusion déductible de Y et la remplace par celle qui dérive de X	X est un commentaire à propos de Y qui fait obstacle à l'argumentation
position dans la phrase	initiale / intérieur d'énoncé / finale	initiale / intérieur d'énoncé / en incise	initiale / intérieur d'énoncé
se combine avec négation	oui	non	non
extraction par <i>c'est...que</i>	avec focus	non	non
se combine avec en tête d'une réponse	<i>mais</i>	<i>voilà</i>	–
véhicule un présupposé	oui	non (X est nié)	non (X est posé)
exige cotexte gauche auquel il s'oppose	non	oui	non
sens négatif	oui	non	oui
convoque un savoir partagé	non	oui	oui
introduit une exception	non	non	oui
valeur comparative	oui	non	non
commute avec	<i>ne...que / uniquement et même</i>	<i>mais, cependant</i>	<i>au moins</i>
enchaine avec «et pas plus»	oui	non	non
admet l'insertion de <i>en plus, et surtout</i>	oui	non	non
Modélisation polyphonique	<p>–<i>pdv</i>₁ [<i>ind</i>] thème</p> <p>–<i>pdv</i>₂ [<i>ON-L</i>] présupposé</p> <p>–<i>pdv</i>₃ [<i>L</i>] l'entité considérée présente une valeur inférieure à celle possible pour <i>pdv</i>₁ et <i>pdv</i>₂</p>	<p>–<i>pdv</i>₁ [<i>ind</i>] cadre du discours</p> <p>–<i>pdv</i>₂ [<i>ON-L</i>] de <i>pdv</i>₁ on tire <i>r</i>, pris en charge par <i>L</i></p> <p>–<i>pdv</i>₃ [<i>ON-L</i>] savoir collectif qui conduit vers conclusion <i>non-r</i></p> <p>–<i>pdv</i>₄ [<i>L</i>] conclusion <i>r</i> considérée comme non pertinente</p>	<p>–<i>pdv</i>₁ [<i>ind</i>]</p> <p>–<i>pdv</i>₂ [<i>ON-L</i>] permet de tirer de <i>pdv</i>₁ une conclusion <i>r</i></p> <p>–<i>pdv</i>₃ [<i>ind</i>] pas pris en charge par <i>L</i>, permet de conclure <i>non-r</i></p> <p>–<i>pdv</i>₄ [<i>L</i>] considère <i>pdv</i>₃ un obstacle pour <i>pdv</i>₂</p>

spécialement

Stratégie discursive	Introduit un point de vue qui signale la singularité d'un élément ou d'un événement
----------------------	---

<i>Propriétés</i>	spécialement₁	spécialement₂
Stratégie spécifique	considère B singulier par rapport à l'ensemble A dont il fait partie	présente l'événement considéré comme exception à l'application à un haut degré du principe contenu dans une phrase générique
distribution	devant syntagme ou proposition subordonnée	en contexte négatif
mobilité	oui	non
polarité négative	non	oui
combinaison avec <i>(et) tout / plus</i>	oui	non
commute avec	<i>de façon/manière singulière</i>	–
Modélisation polyphonique	<p>$-pdv_1 [L]$ attribue une propriété à un ensemble A</p> <p>$-pdv_2 [ON-L]$ considère un certain nombre d'éléments comme appartenant à l'ensemble A</p> <p>$-pdv_3 [L]$ attribue la propriété à un degré singulier</p>	<p>$-pdv_1 [ind]$ applique un haut degré de la loi générale sous pdv_2</p> <p>$-pdv_2 [ON-L]$ loi générale</p> <p>$-pdv_3 [L]$ introduit une exception à pdv_1</p>

voilà

Stratégie discursive	Attire l'attention sur un référent donné par la situation d'énonciation. Attitude de monstration
----------------------	--

Propriétés	voilà ₁	voilà ₂	voilà ₃
Stratégie spécifique	attire l'attention sur X donné par le contexte immédiat	attire l'attention sur X considéré comme prévisible	attire l'attention sur X en tant qu'opposé à ce que l'on aurait pu prévoir de Y
structure de surface	Voilà X	Voilà Ø	Y et voilà que X Y et ne voilà-t-il pas que X
admet comme insertion	–	<i>donc</i> (à gauche) marques de savoir partagé: «vous avez compris», «vous voyez ce que je veux dire»	<i>et</i> (à gauche)
en dialogue	non	oui	non
phrase exclamative	oui	oui	oui
commute avec	<i>C'est X</i>	<i>C'est ça, C'est + nom résumptif</i>	–
propriétés de X	référence déictique	référence déictique et congruence avec une assertion préalable tirée de Y	opposé à une assertion préalable tirée de Y
propriétés de Y	–	convoque une relation stéréotypique	convoque une relation stéréotypique
relation entre X et Y	–	Y aboutit à X en vertu d'une loi générale admise par la communauté linguistique	relation d'opposition
Modélisation polyphonique	– <i>pdv</i> ₁ [L] { <i>p</i> ₁ } monstration – <i>pdv</i> ₂ [L] assertion, appel à voir <i>p</i> ₁ en direction de l'allocutaire	– <i>pdv</i> ₁ [L] { <i>p</i> ₁ } monstration – <i>pdv</i> ₂ [L] { <i>p</i> ₂ } assertion préalable, <i>p</i> ₂ laisse prévoir <i>p</i> ₁ – <i>pdv</i> ₃ [ON-L], assertion préalable, principe général selon lequel <i>pdv</i> ₂ conduit à <i>pdv</i> ₁ – <i>pdv</i> ₄ [L] assertion préalable, <i>L</i> fait comme si l'allocutaire faisait partie de ON-L	– <i>pdv</i> ₁ [L] { <i>p</i> ₁ } monstration – <i>pdv</i> ₂ [L] { <i>p</i> ₂ } assertion préalable, <i>p</i> ₂ aboutit à <i>p</i> ₃ et s'oppose à <i>p</i> ₁ – <i>pdv</i> ₃ [L] { <i>p</i> ₃ } assertion préalable virtuelle, <i>p</i> ₃ opposé à <i>p</i> ₁ – <i>pdv</i> ₄ [ON-L] { <i>p</i> ₄ } assertion préalable, principe général selon lequel <i>pdv</i> ₂ conduit à <i>pdv</i> ₃ et s'oppose à <i>pdv</i> ₁ – <i>pdv</i> ₅ [L], assertion préalable, <i>L</i> fait comme si l'allocutaire faisait partie de ON-L

Références bibliographiques

- Abouda, L. (2004): «Deux types d'imparfait atténuatif», *Langue Française*, 142, pp. 58-74.
- , (1990): *Eléments de linguistique textuelle*, Liège, Mardaga.
- , (1986): «Puisque tu m'aimes un peu quand même... Orientation argumentative, cohésion et progression du texte», *Cahiers de Linguistique Française*, 7, pp. 295-320.
- Adam, J.-M. et Revaz, F. (1989): «Aspects de la structuration du texte descriptif: les marqueurs d'énumération et de reformulation», *Langue Française*, 81, pp. 59-98.
- Alvarez Castro, C. et Donaire, M.L. (2011): «Deux marqueurs en cause: *puisque* et *pues-to que*», *Langages*, 184, pp. 35-49.
- Alvarez-Prendes, E. (à paraître): «*De toute façon*: particularités morphologiques, syntaxiques et sémantico-pragmatiques de ses emplois», *Revue de Sémantique et Pragmatique*.
- Anscombe, J.-C. (1980): «Marqueurs et hypermarqueurs de dérivation illocutoire: notions et problèmes», *Cahiers de Linguistique Française*, 3, pp. 75-124.
- , (1983): «*Pour autant, pourtant* (et comment): à petites causes, grands effets», *Cahiers de Linguistique Française*, 5, pp. 37-85.
- , (1984): «La représentation de la notion de cause dans la langue», *Cahiers de Grammaire*, 8, pp. 1-53.
- , (1985a): «De l'énonciation au lexique: mention, citativité et délocutivité», *Langages*, 80, pp. 9-34.
- , (1985b): «Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession», *Revue Internationale de Philosophie*, 155, pp. 333-350.
- , (1985c): «Introduction: de l'énonciation au lexique», *Langages*, 80, pp. 5-8.
- , (1990): «Thème, espaces discursifs et représentation événementielle», in Anscombe, J.-C. et Zaccaria, G. (éds.), *Fonctionnalisme et Pragmatique, à propos de la notion de thème*, Milan, Edizioni Unicopli, pp. 43-150.
- , (1992): «Espaces discursifs et contraintes adjectivales sur les groupes nominaux à article zéro», in Mulder, W. de, Schuerewegen, F. et Tasmowski, L. (éds.), *Enonciation et parti pris*, Amsterdam, Rodopi, pp. 17-33.
- , (dir.) (1995): *Théorie des topoï*, Paris, Kimé.
- , (1995-1996): «La semántica y las frases genéricas: viejos problemas y nuevos enfoques», *Cuadernos de Filología Francesa*, 9, pp. 7-22.
- , (1996): «L'opposition *surtout/particulièrement* et la structuration discursive», in Muller, C. (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1996, pp. 245-256.
- , (1998): «*Pero/sin embargo* en la contra-argumentación directa: razonamiento, genericidad y léxico», *Signo y Seña*, 9, pp. 75-104.
- , (2000): «Parole proverbiale et structures métriques», *Langages*, 139, pp. 6-26.

- , (2001): «Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes», *Langages*, 142, pp. 57-76.
 - , (2001a): «*A coup sûr / Bien sûr*: des différentes manières d'être sûr de quelque chose», *Recherches en linguistique et psychologie cognitive*, 16, pp.135-160.
 - , (2001b): «*Surtout et particulièrement*: le traitement des particules pragmatiques dans le cadre de la théorie des stéréotypes», *Quaderns de Filologia. Estudis linguistics*, VI, pp. 1-22.
 - , (2002a): «*Mais/pourtant* dans la contre-argumentation directe: raisonnement, généralité et lexique», *Linx*, 46, pp. 115-131.
 - , (2002b): «La nuit, certains chats sont gris, ou la généralité sans syntagme générique», *Linx*, 47, pp. 13-30.
 - , (2004): «Quelques remarques sur l'existence et le fonctionnement d'un *si* concessif en français contemporain», in Donaire, M.L. (éd.), *Dinámicas concessivas / Dinámicas concesivas*, Madrid, Arrecife, pp. 41-74.
 - , (2005a): «Linguistic Polyphony: Notions and Problems (and some Solutions)», *Sprogligt polyfoninetvoerk*, 3, pp. 3-21.
 - , (2005b): «Le ON-locuteur: une entité aux multiples visages», in Bres, J. et al. (éds.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, pp. 75-94.
 - , (2006a): «Polyphonie et classification des énoncés sentencieux», *Le Français Moderne*, 74, 1, pp. 87-99.
 - , (2006b): «Stéréotypes, gnomicité et polyphonie: la voix de son maître», in Perrin, L. (éd.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours, Recherches linguistiques*, 28, pp. 349-378.
 - , (2006c): «Polyphonie et classification des énoncés sentencieux», *Le Français Moderne*, 74, 1, pp. 87-99.
 - , (2009): «Des adverbes d'énonciation aux marqueurs d'attitude énonciative: le cas de la construction *tout* + Adjectif», *Langue Française*, 161, pp. 59-81.
 - , (2010a): «La polifonía: nociones y problemas», *Archivum*, LVIII-LIX, pp. 21-51.
 - , (2010b): «Las formas sentenciosas: un fenómeno lingüístico», *Revista de Investigación Lingüística*, 13, pp. 17-43.
 - , (2010c): «Autour d'une définition linguistique des notions de voix collective et de on-locuteur», in Colas-Blaise, M. et al. (éds.), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage, Recherches Linguistiques*, 31, pp. 39-64.
- Anscombre, J.-C., Arroyo, A., Foullieux, C., Gómez-Jordana, S., Rodríguez Somolinos, A.R., Rouanne, L. et Saló, M.J. (2009): «Apparences, indices et attitude énonciative», *Langue Française*, 161, pp. 39-58.
- Anscombre, J.-C. et Ducrot, O. (1976): «L'argumentation dans la langue», *Langages*, 42, pp. 5-27.
- , (1977): «Deux *mais* en français?», *Lingua*, 43, pp. 23-40.
 - , (1981): «Interrogation et argumentation», *Langue Française*, 52, pp. 5-22.
 - , (1983): *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.

- Authier-Revuz, J. (1992): «Repères dans le champ du discours rapporté I», *L'information grammaticale*, 55, pp. 38-42.
- , (1993): «Repères dans le champ du discours rapporté II», *L'information grammaticale*, 56, pp. 10-15.
- Banfield, A. (1979): «Où l'épistémologie, le style et la grammaire rencontrent l'histoire littéraire», *Langue Française*, 44, pp. 9-26.
- , (1982): *Unspeakable Sentences. Narration and Representation in the Language of Fiction*, Londres, Routledge & Kegan Paul.
- Bango, F. (2004): «Les connecteurs concessifs sous une optique argumentative», in Donaire, M.L. (éd.), *Dinámicas concessivas / Dinámicas concessivas*, Madrid, Arrecife, pp. 15-40.
- Barbault-Nogier, M.C. (1975): «Etude comparée syntaxique et sémantique de *parce que*, *car*, *puisque*», *Rééducation Orthophonique*, 13, 86, pp. 511-523.
- Beeching, K. (2007): «La co-variation des marqueurs discursifs *bon*, *c'est-à-dire*, *enfin*, *hein*, *quand même*, *quoi* et *si vous voulez*: une question d'identité?», *Langue Française*, 154, pp.78-93.
- Bellert, I. (1977): «On semantic and distributional properties of sentential adverbs», *Linguistic Inquiry*, 8, pp. 337-351.
- Berrendonner, A. (1981): *Eléments de pragmatique linguistique*, Paris, Ed. de Minit.
- Bertin, A. (1988): «Les connecteurs *car-que-puisque* et la justification en ancien français», *Revue de linguistique romane*, 52, pp. 207-208.
- Besse, H. (1973): «*Parce que* et *puisque*», *Voix et Images du Créatif*, 18, pp. 26-32.
- Beyssade, C. (2010): «*Seulement* et ses usages scalaires», *Langue Française*, 165, pp. 103-124.
- Blumenthal, P. (2007): «La combinatoire des conjonctions causales», *Cahiers de Lexicologie*, 90, 1, pp. 27-40.
- Bonnard, H. et Régnier, C. (1997): *Petite grammaire de l'ancien français*, Paris, Editions Magnard.
- Borillo, A. (1976): «Les adverbess et la modalisation de l'assertion», *Langue Française*, 30, pp. 74-89.
- , (2004): «Les <Adverbess d'opinion forte> *selon moi*, *à mes yeux*, *à mon avis*,...: point de vue subjectif et effet d'atténuation», *Langue Française*, 142, pp. 31-40.
- Bres, J. (2005): «Savoir de quoi on parle: dialogue, dialogal, dialogique; dialogisme, polyphonie...», in Bres, J., Haillet, P.P., Mellet, S., Nölke, H. et Rosier, L. (éds.), *Actes du Colloque de Cerisy* (2-8 septembre 2004), 'Dialogisme, polyphonie: approches linguistiques', Bruxelles, De Boeck-Duculot, pp. 47-61.
- Brunot, C. et Bruneau, C. (1969): *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson et Cie.
- Bruxelles, S. et Traverso, V. (2006): «Usages de la particule *voilà* dans une réunion de travail: analyse multimodale», in Drescher, M. et Frank-Job, B. (éds.), *Les marqueurs discursifs dans les langues romanes. Approches théoriques et méthodologiques*, Berne, Peter Lang, pp. 71-92.
- Buridant, C. (2000): *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes.

- Caddéo, S. (2005): «Rôle et fonctionnement d'en particulier dans les séquences glosantes», in Douay, F. et Steuckardt, A. (éds.), *Les marqueurs de glose*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, pp. 189-202.
- Cadiot, A. et al. (1985): «Enfin, marqueur métalinguistique», *Journal of Pragmatics*, 9, 2/3, pp. 199-239.
- Charolles, M. (1986): «La gestion des orientations argumentatives dans une activité rédactionnelle», *Pratiques*, 49, pp. 87-89.
- Charolles, M. et Lamiroy, B. (2007): «Du lexique à la grammaire: seulement, simplement, uniquement», *Cahiers de Lexicologie*, 90, 1, pp. 1-24.
- Coltier, D. (2006): «Selon, lexique et polyphonie», *Le Français Moderne*, 74, 1, pp. 74-86.
- Coltier, D. et Dendale, P. (2004): «La modalisation du discours de soi: éléments de description sémantique des expressions pour moi, selon moi, et à mon avis», *Langue Française*, 142, pp. 41-57.
- , (2006): «Eléments de comparaison de trois théories linguistiques de la polyphonie et du dialogisme», in Perrin, L. (éd.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, *Recherches linguistiques*, 28, pp. 271-299.
- Combettes, B. (1994): «Une approche diachronique des connecteurs et des modalisateurs», *Pratiques*, 84, pp. 55-67.
- Danjou-Flaux, N. et Gary-Prieur, M.N. (1982): *Adverbes en -ment, manière, discours, Lexique*, 1.
- De Cesare, A.-M. (2011): «L'italien ecco et les français voici, voilà. Regards croisés sur leurs emplois dans les textes écrits», *Langue Française*, 184, pp. 51-68.
- Delbey, A. (1988): «Les connecteurs car-puis-puisque et la justification en ancien français», *Revue de linguistique romane*, 207-208, pp. 397-419.
- Delahaie, J. (2009): «Voilà le facteur ou voici le facteur? Etude syntaxique et sémantique de voilà», *Cahiers de Lexicologie*, 95, pp. 43-58.
- Deléchelle, G. (2001): «Les connecteurs de cause en français et en anglais», *Syntaxe & Sémantique*, 3, pp. 99-115.
- Deloor, S. (à paraître): «Relations transphrastiques et connecteurs: la locution et encore», *Revue de Sémantique et Pragmatique*.
- Dendale, P. (2006): «Three linguistic theories of polyphony: an external point of view and comparison», *Sproglig polyphony*, 5, pp. 3-32.
- Descless, J.P. et Guentcheva, Z. (2000): «Enonciateur, locuteur, médiateur», in Monod-Becquelin, A. et Erikson, P. (éds.), *Les rituels du dialogue*, Paris, L'Harmattan, pp. 79-112.
- Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (1970), Paris, Le Robert.
- Dictionnaire de l'Académie française* (1694, 1762, 1798, 1835, 1932), (édition informatisée).
- Donaire, M.L. (2001): *Subjuntivo y polifonía*, Madrid, Arrecife.
- , (éd.) (2004): *Dinámicas concessivas / Dinámicas concesivas*, Madrid, Arrecife.

- , (2004): «Dynamiques *que-concessives*: argumentation et polyphonie», in Donaire, M.L. (éd.), *Dynamiques concessives / Dinámicas concesivas*, Madrid, Arrecife, pp.75-94.
- , (2006): «Les dialogues intérieurs à la langue», *Le Français Moderne*, 24, 1, pp. 61-73.
- , (2011): «La (non) prise en charge, une dynamique polyphonique. Le cas de la stratégie concessive», in Dendale, P. et Coltier, D. (dir.), *La prise en charge énonciative. Etudes théoriques et empiriques*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, pp. 55-74.
- , (2012): «*Seulement*: la construction du sens par exclusion de points de vue», *Cuadernos de Filología Francesa*, 23, pp. 55-74.
- , (à paraître): «*Enfin*, quelle(s) stratégie(s) énonciative(s)?», *Revue de Sémantique et Pragmatique*.
- , (à paraître): «La raison du plus fort: *et pour cause*», *Cahiers de Lexicologie*.
- , (à paraître): «*De puis que à puisque*: un parcours polyphonique», *Les marqueurs du discours: polyphonie, modalité et médiativité en français*, Madrid, 2013.
- Druetta, R. (1993): *Etude de voilà non-constructeur*, Tesi di Laurea, Università di Torino, (manuscrit dactylographié).
- Ducrot, O. (1969): «Pré-supposés et sous-entendus», *Langue Française*, 4, pp. 30-43.
- , (1972): *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.
- , (1973): *La preuve et le dire*, Paris, Repères-Mame.
- , (1975): «Je trouve que», *Semantikos*, 1, pp. 62-88.
- , (1980): «Analyse de textes et linguistique de l'énonciation», in Ducrot, O. et al., *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- , (1980): «Analyses pragmatiques», *Communications*, 32, pp.11-60.
- , (1983): «*Puisque*, essai de description polyphonique», *Revue Romane*, 24, pp. 166-185.
- , (1984): *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- , (1989): *Logique, structure, énonciation*, Paris, Minuit.
- Ducrot, O. et al. (1980): *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- Estienne, R. (1552): *Dictionarium latinogallicum*, (édition informatisée).
- Faïk, S. (1978): «*Car, parce que et puisque* dans les dictionnaires de fréquence», *Le Français Moderne*, 46, 1, 143-157.
- Féraud, F. (1787): *Dictionnaire critique de la langue française*, (édition informatisée).
- Fernández, M.M.J. (1994): *Les particules énonciatives*, Paris, P.U.F.
- Forsgren, M. (2002): «Les connecteurs *encore, parce que...*», in Andersen, H.L. et Nølke, H. (éds.), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne, Peter Lang, pp. 323-335.
- Foullioux, C. (à paraître): «*Certes*: une évidence insuffisante», *Revue de Sémantique et Pragmatique*.
- Franckel, J.-J. (1987): «Fin en perspective: *finalement, enfin, à la fin*», *Cahiers de Linguistique Française*, 8, pp. 43-69.
- , (1989): *Etudes de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève, Droz.

- Franken, N. (1996): «Pour une nouvelle description de *puisque*», *Revue Romane*, 31-1, pp. 3-18.
- Fuentes Rodríguez, C. (2009): *Diccionario de conectores y operadores del español*, Madrid, Arco Libros.
- Garnier, S. et Sitri, F. (2009): «*Certes*, un marqueur dialogique?», *Langue Française*, 161, pp. 121-36.
- Gezundajt, H. (2000): *Adverbes en –ment et opérations énonciatives*, Berne, Peter Lang.
- Godefroy, F. (1881): *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, F. Vieweg, Libraire-Editeur.
- Goes, J. (éd.) (2005): *L'adverbe, un pervers polymorphe*, Arras, Artois Presses Université.
- Greenbaum, S. (1970): *Studies in English Adverbial Usage*, Londres, Longman.
- Greimas, A.J. (1968): *Dictionnaire de l'ancien français*, Paris, Larousse.
- Gross, G. (1986): *Grammaire transformationnelle du français: l'adverbe*, Paris, Asstril.
- , (1996): «Une typologie sémantique des connecteurs: l'exemple de la cause», *Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata*, XXV-1, pp. 153-179.
- , (2009): *Sémantique de la cause*, avec la collaboration de R. Pauna et F. Valetopoulos, Louvain-Paris, Peeters.
- Groupe λ-1 (1975): «*Car, parce que, puisque*», *Le Français Moderne*, 10, 2, pp. 248-280.
- Guentcheva, Z. (1996): *L'énonciation médiatisée*, Louvain-Paris, Peeters.
- Guillot, C. (2006): «Démonstratif et déixis discursive: analyse comparée d'un corpus écrit de français médiéval et d'un corpus oral de français contemporain», *Langue Française*, 156, pp. 56-69.
- Guimier, C. (1996): *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en –ment*, Paris, Ophrys.
- Güllich, E. et Köstsch, T. (1983): «Les marqueurs de la reformulation paraphrastique», *Cahiers de Linguistique Française*, 5, pp. 305-351.
- Haillet, P.P. (2000): «*Or, en tout cas, de toute façon*: contribution de la «théorie de l'argumentation dans la langue» à la pratique de la traduction», in Delas, D. (éd.), *Traduire 1*, Amiens, CRTH, Encrege Edition, pp. 187-209.
- , (2002): *Le conditionnel en français: une approche polyphonique*, Paris, Ophrys.
- , (2003): «Polyphonie et modalisation», in Rodríguez Somolinos, A. (dir.), *Des mots au discours. Etudes de linguistique française*, n° spécial de *Thélème*, Madrid, Servicio de Publicaciones de la Universidad Complutense de Madrid, pp. 95-108.
- , (2004a): «Cadres hypothétiques au conditionnel et stratégie concessive», in Donaire, M.L. (éd.), *Dynamiques concessives / Dinámicas concesivas*, Madrid, Arrecife, pp. 95-116.
- , (2004b): «Présentation», in Haillet, P.P. (dir.), «Procédés de modalisation: l'atténuation», *Langue Française*, 142, pp. 3-6.
- , (2004c): «Nature et fonction des représentations discursives: le cas de la *stratégie de la version bémolisée*», *Langue Française*, 142, pp. 7-16.
- , (2006): «Les représentations discursives: une approche polyphonique», *Le Français Moderne*, 74, 1, pp. 43-60.

- , (2007): *Pour une linguistique des représentations discursives*, Bruxelles, De Boeck & Larcier.
- , (2009a): «Approche polyphonique des attitudes du locuteur: constructions de type comme si A», in Anscombe, J.-C. (dir.), *Les marqueurs d'attitude énonciative, Langue Française*, 161, pp. 135-145.
- , (2009b): «Repérages temporels construits par le discours et approche polyphonique des énoncés», *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 25-26, pp. 189-204.
- , (2010a): «Lexique et pragmatique: vers une approche polyphonique des emplois du terme genre comme modalisateur», *Cahiers de Lexicologie*, 96, pp. 117-128.
- , (2010b): «Du moins et au moins: fondements d'une approche contrastive», *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 28, pp. 47-72.
- Hamma, B. et Haillet, P.P. (2002): «Par contre: un type particulier de dynamique discursive», in Leeman, D. (dir.), *Les connecteurs, Linx*, 46, pp. 103-113.
- Hamon, S. (2004): «Propriétés syntaxiques et valeurs argumentatives des conjonctions parce que et puisque», in Tenchea, M. et Tihu, A. (éds.), *Prépositions et conjonctions de subordination*, Timisoara, Excelsior art, pp. 145-158.
- Hanse, J. (1973): «Car, comme, parce que, puisque», *Bulletin de l'Académie Royale de langue et de littérature française*, 51, 3-4, pp. 195-225.
- Hansen, I. (1976): «Quelques réflexions sur le mot puisque et la notion d'adverbe de phrase», *Studia neophilologica*, 48, pp. 152-154.
- Hermoso, A. (2005): «Deux marqueurs de polyphonie dans les textes littéraires», in Bres, J., Haillet, P.P., Mellet, S., Nølke, H. et Rosier, L. (éds.), *Actes du Colloque de Cerisy (2-8 septembre 2004) 'Dialogisme, polyphonie: approches linguistiques'*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, pp. 281-295.
- , (2009): «Franchement et personnellement: deux attitudes énonciatives, deux moments de l'énonciation», *Langue Française*, 161, pp. 23-38.
- , (à paraître): «Etude de l'adverbe spécialement en tant qu'opérateur sémantico-pragmatique», *Revue de Sémantique et Pragmatique*.
- Himmelman, N. (1996): «Demonstratives in narrative discourse: a taxonomy of universal uses», in Fox, B. (éd.), *Studies in Anaphora*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, pp. 205-254.
- Iordanskaja, L. (1993): «Pour une description lexicographique des conjonctions du français contemporain», *Le Français Moderne*, 61, 2, pp. 159-190.
- Jonasson, K. (2005): «Deux marqueurs de polyphonie dans les textes littéraires», in Bres, J., Haillet, P.P., Mellet, S., Nølke, H. et Rosier, L. (éds.), *Actes du Colloque de Cerisy (2-8 septembre 2004) 'Dialogisme, polyphonie: approches linguistiques'*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, pp. 281-295.
- Kaheraoui, M. (2006): «Les connecteurs de cause en arabe classique et en français li-anna/parce que, fa-inna/car, mā-dāma/puisque», in Chuquet, H. et Paillard, M. (dir.), *Causalité et contrastivité. Etudes de corpus*, Rennes, PUR, pp. 147-167.
- Kleiber, G. (1986): «Déictiques, embrayeurs, 'token-reflexives', symboles indexicaux, etc.: comment les définir?», *L'information grammaticale*, 30, pp. 3-22.

- , (1987): «L'opposition CIST/CIL en ancien français ou comment analyser les démonstratifs?», *Revue de linguistique romane*, 51, 201-202, pp. 5-35.
- Korzen, H. et Nølke, H. (1990): «Projet pour une théorie des emplois du conditionnel», in Halmøy, O., Halvorsen, A. et Lorentzen, L. (éds.), *Actes du 11e Congrès des Romanistes Scandinaves*, Université de Trondheim, pp. 273-300.
- Kötschi, T. (2004): «Adverbes et connecteurs. Le cas de *apparemment* et de *apparemment que*», in Auchlin, A. et al. (éds.), *Structures et discours. Mélanges offerts à Eddy Roulet*, Québec, Editions Nota bene, pp. 247-266.
- Kripke, S. (1981[1972]): *Naming and Necessity*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.
- Kronning, H. (1997): «Modalité, causation et argumentation. Les conjonctions causales *parce que/car/puisque* et l'interprétation du verbe modal *devoir*», in Lorenzo, R. (éd.), *Actas do XIX Congreso Internacional de Lingüística e Filoloxía Románicas*, Santiago de Compostela, Université de Santiago de Compostela, pp. 799-812.
- , (2005): «Polyphonie, médiation et modalisation: le cas du conditionnel épistémique», in Bres, J., Haillet, P.P., Mellet, S., Nølke, H. et Rosier, L. (éds.), *Actes du Colloque de Cerisy (2-8 septembre 2004) 'Dialogisme, polyphonie: approches linguistiques'*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, pp. 297-312.
- Lakoff, R. (1974): «Remarks on *this* and *that*», *Proceedings of the Chicago Linguistics Society*, pp. 345-356.
- Lamiroy, B. et Charolles, M. (2004): «Simplement, seulement, malheureusement, heureusement», *Travaux de Linguistique*, 49, 2, pp. 57-79.
- Leeman, D. (1992): «Remarques sur *puisque* et sur *car*», in Flamant-Boistrancourt, D. (éd.), *Travaux et recherches. Théories, données et pratiques en français langue étrangère*, Lille, Presses Universitaires de Lille, pp. 113-128.
- , (2004): «L'emploi de *juste* comme adverbe d'énonciation», *Langue Française*, 142, pp. 17-30.
- Le Monde (1939-2002). L'histoire au jour le jour*, CD, Emme édition [LM].
- Le Monde Diplomatique 28 années*, CD, 1978 [LMD].
- Littré, E. (1872): *Dictionnaire de la langue française*, (édition informatisée).
- Luscher, J.M. et Moeschler, J. (1990): «Approches dérivationnelles et procédurales, les exemples de *et* et de *enfin*», *Cahiers de Linguistique Française*, 11, pp. 77-104.
- Maingueneau, D. (1981): *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- Marchello-Nizia, C. (1979): *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Bordas.
- , (2006): «Du subjectif au spatial: l'évolution des formes et du sens des démonstratifs en français», *Langue Française*, 152, pp. 114-126.
- Marque-Pucheu, C. (1999): «Source, inférence et position du locuteur dans les énoncés comportant *selon*», *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 6, pp. 111-121.
- Martin, R. (1973): «Le mot *puisque*: notions d'adverbe de phrase et de présupposition sémantique», *Studia neophilologica*, 45, pp. 104-114.

- , (1987): «Le mot *puisque* et le ‘prérequis’», in Mellet, S. (éd.), *Etudes de linguistique générale et de linguistique latine offertes en hommage à Guy Serbat*, Paris, Société pour l’Information grammaticale, pp. 271-278.
- Martin, R. et Wilmet, M. (1980): *Syntaxe du moyen français*, Bordeaux, Sobodi.
- Ménard, P. (1976): *Syntaxe de l’ancien français*, Bordeaux, Sobodi.
- Moignet, G. (1981): *Grammaire de l’ancien français*, Paris, Klincksieck.
- Molinier, C. (1990): «Une classification des adverbes en *–ment*», *Langue Française*, 142, pp. 28-40.
- , (2009): «Les adverbes d’énonciation. Comment les définir et les sous-classifier?», *Langue Française*, 161, pp. 9-21.
- Molinier, C. et Lévrier, F. (2000): *Grammaire des adverbes. Description des formes en *–ment**, Genève, Droz.
- Mørdrup, O. (1976): *Une analyse non transformationnelle des adverbes en *–ment**, *Revue Romane*, numéro spécial 11.
- Morel, M.-A. (1996): *La concession en français*, Paris, Ophrys.
- Mosegaard Hansen, M.-B. (2002): «La polysémie de l’adverbe *encore*», *Travaux de Linguistique*, 44, pp. 143-166.
- , (2005): «From prepositional phrase to hesitation marker. The semantic and pragmatic evolution of *enfin*», *Journal of Historical Pragmatics*, 6, 1, pp. 37-65.
- Mourelatos, P.D. (1978): «Events, Processes and States», *Linguistics and Philosophy*, 2, 3, pp. 415-434.
- Muller, C. (1975): «Remarques syntactico-sémantiques sur certains adverbes de temps», *Le Français Moderne*, 43, 1, pp. 12-38.
- , (2006): «Polarité négative et *free choice* dans les indéfinis de type *que ce soit* et *n’importe*», *Langages*, 162, pp. 7-31.
- Muñoz Romero, M. (2002): «Reevaluación y distanciamiento modal: el caso de *en tout cas* y de *toute façon*», in Figuerola, C. et al. (éds.), *La Lingüística Francesa en el Nuevo Milenio*, Lérida, Milenio, pp. 511-527.
- Nazarenko, A. (2000): «*Parce que* et *puisque*», in *La cause et son expression en français*, Paris, Ophrys, pp. 90-93.
- Nebig-Torck, D. (1988): «*Puisque* ou la contrainte (non) dissimulée», *Rapports Het Franse Boek*, 58, 1, pp. 9-20.
- Némo, F. (2000): «*Enfin, encore, toujours* entre indexicalité et emplois», in Englebert, A., Pierrard, M., Rosier, L. et Van Raemdonck, D. (éds.), *Actes du XXII^e Congrès International de linguistique et de Philologie Romanes*, VII, *Sens et fonctions*, Tübingen, Max Niemeyer, pp. 499-511.
- Nicot, J. (1606): *Le Thresor de la langue francoyse*, (édition informatisée).
- Nøjgaard, M. (1993): *Les adverbes français. Essai de description fonctionnelle*, Copenhague, Munksgaard.
- Nölke, H. (1983): *Les adverbes paradigmatiques: fonction et analyse*, *Revue Romane*, numéro spécial 23.
- , (1987): «Modality and polyphony. A study of some French adverbials», *Travaux du Cercle Linguistique de Copenhague*, 23, pp. 45-63.

- , (1990): «Les adverbiaux contextuels: problèmes de classification», *Langue Française*, 142, pp. 12-27.
- , (1993): *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Kimé.
- , (1994): *Linguistique modulaire, de la forme au sens*, Louvain, Peeters.
- , (2001): *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Kimé.
- , (2005): «Le locuteur comme constructeur du sens», in Bres, J., Haillet, P.P., Mellet, S., Nølke, H. et Rosier, L. (éds.), *Actes du Colloque de Cerisy (2-8 septembre 2004) 'Dialogisme, polyphonie: approches linguistiques'*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, pp. 111-124.
- , (2006): «Pour une théorie linguistique de la polyphonie: problèmes, avantages, perspectives», in Perrin, L. (éd.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours, Recherches linguistiques*, 28, pp. 243-269.
- Nølke, H., Fløttum, K. et Norén, C. (2004): *Scapoline. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Kimé.
- Nølke, H. et Olsen, M. (2002): «Puisque: indice de polyphonie?», *Faits de Langues*, 19, pp. 135-146.
- Nowakowska, A. (2005): «Dialogisme, polyphonie: des textes russes de M. Bakhtine à la linguistique contemporaine», in Bres, J., Haillet, P.P., Mellet, S., Nølke, H. et Rosier, L. (éds.), *Actes du Colloque de Cerisy (2-8 septembre 2004) 'Dialogisme, polyphonie: approches linguistiques'*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, pp. 19-32.
- Olivares, M.A. (2001): «Marcadores de reformulación en francés y construcción de sentido», in Ferrer, H. et Pons, S. (éds.), *La pragmática de los conectores y partículas modales, Quaderns de Filologia, Estudis Linguistics*, VI, pp. 149-174.
- Olivier, C. (1985): «L'art et la manière: comment dans les stratégies discursives», *Langages*, 80, pp. 71-98.
- Olsen, M. (2001), «Puisque: syllogisme caché», *Revue Romane*, 36, 1, pp. 41-58.
- Oppermann-Marsaux, E. (2006): «Les origines du présentatif *voici/voilà* et son évolution jusqu'à la fin du XVI^e siècle», *Langue Française*, 149, pp. 77-91.
- , (2008): «Le verbe *voici/voilà* et son éclatement catégoriel en français préclassique et classique», in Combettes, B. et al. (éds.), *Le changement en français. Etudes de linguistique diachronique*, Berne, Peter Lang, pp. 317-328.
- Palma, S. (2006): «Les locutions à polarité négative: une approche stéréotypique», *Langages*, 162, pp. 61-72.
- Perrin, L. (2004): «Polyphonie et autres formes d'hétérogénéité énonciative», *Pratiques*, 123-124, pp. 7-26.
- , (2005): «Polyphonie et séquence écho», in Bres, J., Haillet, P.P., Mellet, S., Nølke, H. et Rosier, L. (éds.), *Actes du Colloque de Cerisy (2-8 septembre 2004) 'Dialogisme, polyphonie: approches linguistiques'*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, pp. 173-186.
- , (2006): «Voix et points de vue étrangers dans le discours», *Le Français Moderne*, 74, 1, pp. 22-31.

- , (éd.) (2006): *Le sens et ses voix, Recherches linguistiques*, 28.
- Piot, M. (1998): «L’adverbe conjonctif *seulement*», in Bilger, M. et al., *Analyse linguistique et approches de l’oral. Recueil d’études offert en hommage à Claire Blanche Benveniste*, Louvain-Paris, Peeters, pp. 249-256.
- Plénat, M. (1978): «Sur la grammaire du style indirect libre», *Cahiers de Grammaire*, 1, pp. 95-137.
- Porhiel, S. (2010): «Analyse multicomponentielle de la combinaison *Voilà pour* en français moderne», *Revue Romane*, 45, 1, pp. 16-44.
- Putnam, H. (1975): «The Meaning of ‘Meaning’», *Philosophical Papers*, 2, pp. 215-271.
- Razgouliaeva, A. (2002): «Combinaisons de connecteurs *mais enfin*», *Cahiers de Linguistique Française*, 24, pp. 143-167.
- Rey, A. (dir.) (1970): *Le Robert dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. et Rioul, R. (1994): *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Rodríguez Somolinos, A. (1992): «¿*Certes* un conector asertivo o concesivo?», *Revista de Filología Romanica*, 9, pp. 125-29.
- , (2010): «L’évolution de apparemment en français: la formation d’un marqueur d’attitude énonciative», in Combettes, B. et al. (éds.), *Le changement en français. Etudes de linguistique diachronique*, Berne, Peter Lang, pp. 345-361.
- Roitman, M. (2006): *Polyphonie argumentative. Etude de la négation dans des éditoriaux du Figaro, de Libération et du Monde*, *Cahiers de la Recherche*, 31, Stockholm, Stockholms University.
- Rossari, C. (1990): «Projet pour une typologie des opérations de reformulation», *Cahiers de Linguistique Française*, 11, pp. 345-359.
- , (1994): *Opérations de reformulation*, Berne, Peter Lang.
- , (2000): *Connecteurs et relations de discours: des liens entre cognition et signification*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- , (2003): «L’expression des attitudes et les opérateurs de cause», *Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses*, 35, pp. 35-53.
- , (2004): *Autour des connecteurs: réflexions sur l’énonciation et la portée*, Berne, Peter Lang.
- Roulet, E. (1987a): «Complétude interactive et connecteurs reformulatifs», *Cahiers de Linguistique Française*, 8, pp. 111-140.
- , (1987b): «Approche pragmatique de quelques locutions adverbiales données comme synonymes par les dictionnaires du français contemporain», *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 41, pp. 177-184.
- Roulet, E. et al. (1985): *L’articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- Saló, M.J. (2001): «Interpretaciones posibles del enunciado *enfin* X. Diferencias y semejanzas con otros conectores», in Real, E., Jiménez, D., Pujante, D. et Cortijo, A. (éds.), *Ecrire, traduire et représenter la fête*, Valencia, Universitat de Valencia, pp. 665-674.

- , (2004): «Combinación de conectores en textos del siglo XVIII (I parte)», *Thélème. Revista complutense de estudios franceses*, 19, pp. 161-169.
- , (2006a): «Estudio argumentativo de las expresiones *mais enfin* en francés preclásico y clásico», in Villayandre Llamazares, M. (éd.), *Actas del XXXV Simposio Internacional de la Sociedad Española de Lingüística*, Universidad de León, pp. 1626-1640 <<http://www3.unileon.es/dp/dfh/SEL/actas.htm>>.
- , (2006b): «Combinación de conectores en textos del siglo XVIII (II parte)», *Thélème. Revista complutense de estudios franceses*, 20, pp. 183-193.
- Sandfeld, K. (1977): *Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées*, Genève, Droz.
- Saussure, L. de (2007): «Expressions temporelles et usage argumentatif», <<http://www.slideshare.net/louisdesaussure/expressions-temporelles-et-usage-argumentatif>>.
- Schlyter, S. (1977): *La place des adverbes en –ment*, Thèse, Constanze.
- Steuckardt, A. et Niklas-Salminen, A. (2005): *Les marqueurs de glose*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- Tejedor, D. (à paraître): «Propriétés linguistiques et modélisation polyphonique: le cas de *en tout cas* – modalisateur», *Revue de Sémantique et Pragmatique*.
- Traugott, E. et Heine, B. (1991): *Approaches to grammaticalization*, Amsterdam, J. Benjamins.
- Traverso, S. (1999): *L'analyse des conversations*, Paris, Nathan.
- Trésor de la Langue Française* informatisé, <atilf.atilf.fr>, [TLF].
- Van Der Wouden, T. (1997): *Negative contexts: collocation, polarity and multiple negation*, Londres, Routledge.
- Vázquez Molina, J. (2012): «*Particulièrement beau / particulièrement au printemps*: caractérisation sémantique d'un adverbe en *–ment*», in Bermejo, E., Corcuera, J.F. et Muela, J. (éds.), *Communication et écritures. Autour de la linguistique et de la littérature françaises*, Zaragoza, Prensas de la Universidad de Zaragoza, pp. 193-201.
- , (à paraître): «Les particularités de *particulièrement*», *Revue de Sémantique et Pragmatique*.
- Vendler, Z. (1967): «Verbs and times», in *Linguistics and Philosophy*, Ithaca-New York, Cornell University Press, pp. 97-121.
- Vet, Co (1980): *Temps, aspects et adverbes de temps en français contemporain. Essai de sémantique formelle*, Genève, Droz.
- Victorri, B. et Fuchs, C. (1996): *La polysémie. Construction dynamique du sens*, Paris, Hermès.
- Vion, R. (2006): «Les dimensions polyphonique et dialogique de la modalisation», *Le Français Moderne*, 74, 1, pp.1-10.
- Yahia, F. (1982): «Quelques modalités de clôture, les conclusifs: *finalement, en somme, au fond, de toute façon*», *Linx*, 4, pp. 63-106.
- Zaccaria, G. (1986): «Analisi argomentativa: pragmatica del connettore 'in ogni caso'», in *Scritti in onore di Francesco Brambilla*, vol. 2, Milan, Edizioni di «Bocconi Comunicazione».

ANNEXE

Index des notions

adverbe de constituant:

1, 40, 41, 47, 48, 50, 51, 58, 60, 62

adverbe d'énonciation:

1, 24, 40, 46, 47, 48, 55, 57, 61, 81

assertion:

19, 20, 21, 23, 26, 61, 103, 125, 165, 214, 216, 217, 220, 221, 236, 239

connecteur:

3, 5, **28-32**, 46, 164

contexte:

23, 24, 25, 30, 49, 50, 51, 53, 141, 144, 145, 153, 156, 168, 175, 197, 206, 207, 211, 212, 213, 226, 229, 238, 239

cotexte:

6, 34, 65, 68, 98, 109, 111, 127, 128, 129, 134, 165, 167, 183, 207, 227, 237

enchaînement (critère de):

2, 20, 21, 23, **25-26**, 35, 36, 53, 68, 86, 87, 126, 142, 144, 145, 146, 153, 164, 168, 178, 184, 186, 198, 229

énonciateur:

12, 13, 14, 15

énonciation:

4, 27, 77, 80, 92, 110, 112, 113, 114, 115, 118, 119, 141, 162, 168, 169, 170, 186, 204, 206, 207, 208, 221, 239

ex-locuteur (ex-L):

21, **27**, 115, 120, 169

locuteur (L):

12-13, 14-21, 26-28, 30, 31, 43, 45, 46, 54, 55, 57, 58, 59, 60, 61, 66, 69, 70, 75, 76, 77, 78, 80, 81, 86, 88, 95, 101, 106, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 128, 130, 134, 135, 138, 139, 140, 144, 146, 147, 153, 156, 165, 166, 167, 169, 180, 184, 188, 194, 199, 204, 206, 208, 211, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 225, 226, 229, 232, 233

locuteur en tant qu'être du monde (λ):

27-28, 169

marqueur:

3, 20, 21, 22, 23, 26, **28-29**, 31, 45, 79, 87, 133

médiativité:

11, **20-21**, 26, 27

modalisateur:

29, 31, 32

monstration:

19, 208, 216, 217, 220, 232, 239

objet construit:

15-16, 18-21, 27, 33-36, 46, 54, 57, 58, 66, 69, 78, 88, 95, 101, 112, 115, 116, 120, 130, 146, 153, 156, 157, 165, 169, 180, 184, 185, 188, 195, 199, 208, 217, 220, 221, 230

ON-locuteur (ON-L):

13, **17**, 26, 46, 54, 57, 58, 77, 78, 81, 87, 88, 95, 115, 120, 165, 166, 180, 188, 195, 199, 217, 220, 221, 225, 226, 228, 229, 230, 232, 236, 237, 238, 239

paraphrase:

2, 45, 51, 52, 53, 56, 57, 68, 95, 101, 110, 119, 152, 226, 231

point de vue (pdv):

4, 13, 14, **15**, 17, 18, 19, 20, 21, 22-24, 25, 26, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 46, 54, 56, 57, 58, 66, 68, 69, 77, 78, 81, 86, 87, 88, 95, 101, 106, 112, 115, 116, 120, 127, 128, 130, 133, 134, 135, 146, 147, 150, 153, 154, 156, 157, 165, 166, 169, 180, 184, 185, 188, 192, 194, 195, 199, 208, 217, 220, 221, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239

polyphonie (modélisation polyphonique):

2, 3, 4, 6, 8, 9, **11-32**, 42, 46, 51, 54, 57, 66, 69, 77, 80, 87, 95, 101, 112, 115, 120, 130, 134, 147, 153, 156, 165, 169, 180, 184, 188, 194, 199, 208, 217, 220, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239

savoir partagé:

45, 46, 119, 120, 183, 216, 232, 237, 239

source:

15, **17-22**, **26-27**, 30, 43, 46, 54, 57, 58, 69, 77, 78, 81, 87, 88, 95, 112, 115, 116, 120, 133, 146, 147, 153, 154, 156, 165, 166, 169, 180, 184, 185, 188, 194, 195, 199, 208, 217, 220, 221

stéréotype:

2, 16, 45, 46, 54, 135, 164, 165, 166, 236, 239

stratégie discursive:

2, 3, 5, 8, 9, **33-36**, 87, 157, 195, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239

Favoriser la confrontation interdisciplinaire et internationale de toutes les formes de recherches consacrées à la communication humaine, en publiant sans délai des travaux scientifiques d'actualité: tel est le rôle de la collection *Sciences pour la communication*. Elle se propose de réunir des études portant sur tous les langages, naturels ou artificiels, et relevant de toutes les disciplines sémiologiques: linguistique, psychologie ou sociologie du langage, sémiotiques diverses, logique, traitement automatique, systèmes formels, etc. Ces textes s'adressent à tous ceux qui voudront, à quelque titre que ce soit et où que ce soit, se tenir au courant des développements les plus récents des sciences du langage.

Ouvrages parus

SC!

1. Alain Berrendonner – L'éternel grammairien Etude du discours normatif, 1982 (épuisé)
2. Jacques Moeschler – Dire et contredire Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation, 1982 (épuisé)
3. C. Bertaux / J.-P. Desclés / D. Dubarle / Y. Gentilhomme / J.-B. Grize / I. Mel'cuk / P. Scheurer / R. Thom – Linguistique et mathématiques · Peut-on construire un discours cohérent en linguistique? · Table ronde organisée par l'ATALA, le Séminaire de philosophie et mathématiques de l'Ecole Normale Supérieure de Paris et le Centre de recherches sémiologiques de Neuchâtel (Neuchâtel, 29-31 mai 1980), 1982
4. Marie-Jeanne Borel / Jean-Blaise Grize / Denis Miéville – Essai de logique naturelle, 1983, 1992
5. P. Bange / A. Bannour / A. Berrendonner / O. Ducrot / J. Kohler-Chesny / G. Lüdi / Ch. Perelman / B. Py / E. Roulet – Logique, argumentation, conversation · Actes du Colloque de pragmatique (Fribourg, 1981), 1983
6. Alphonse Costadau: Traité des signes (tome I) – Edition établie, présentée et annotée par Odile Le Guern-Forel, 1983
7. Abdelmajid Ali Bouacha – Le discours universitaire · La rhétorique et ses pouvoirs, 1984
8. Maurice de Montmollin – L'intelligence de la tâche · Eléments d'ergonomie cognitive, 1984, 1986 (épuisé)
9. Jean-Blaise Grize (éd.) – Sémiologie du raisonnement · Textes de D. Apothélos, M.-J. Borel, J.-B. Grize, D. Miéville, C. Péquegnat, 1984
10. Catherine Fuchs (éd.) – Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles Textes de G. Bès, G. Boulakia, N. Catach, F. François, J.-B. Grize, R. Martin, D. Slakta, 1985
11. E. Roulet / A. Auchlin / J. Moeschler / C. Rubattel / M. Schelling – L'articulation du discours en français contemporain, 1985, 1987, 1991 (épuisé)
12. Norbert Dupont – Linguistique du détachement en français, 1985
13. Yves Gentilhomme – Essai d'approche microsystemique · Théorie et pratique · Application dans le domaine des sciences du langage, 1985
14. Thomas Bearth – L'articulation du temps et de l'aspect dans le discours toura, 1986
15. Herman Parret – Prolégomènes à la théorie de l'énonciation · De Husserl à la pragmatique, 1987
16. Marc Bonhomme – Linguistique de la métonymie · Préface de M. Le Guern, 1987 (épuisé)
17. Jacques Rouault – Linguistique automatique · Applications documentaires, 1987
18. Pierre Bange (éd.) – L'analyse des interactions verbales: «La dame de Caluire. Une consultation» · Actes du Colloque tenu à l'Université Lyon II (13-15 décembre 1985), 1987
19. Georges Kleiber – Du côté de la référence verbale · Les phrases habituelles, 1987

20. Marianne Kilani-Schoch – Introduction à la morphologie naturelle, 1988
21. Claudine Jacquenod – Contribution à une étude du concept de fiction, 1988
22. Jean-Claude Beacco – La rhétorique de l'historien · Une analyse linguistique du discours, 1988
23. Bruno de Foucault – Les structures linguistiques de la genèse des jeux de mots, 1988
24. Inge Egner – Analyse conversationnelle de l'échange réparateur en wobé · Parler WEE de Côte d'Ivoire, 1988
25. Daniel Peraya – La communication scalène · Une analyse sociosémiotique de situations pédagogiques, 1989
26. Christian Rubattel (éd.) – Modèles du discours · Recherches actuelles en Suisse romande · Actes des Rencontres de linguistique française (Crêt-Bérard, 1988), 1989
27. Emilio Gattico – Logica e psicologia · Studi piagetiani e postpiagetiani, 1989
28. Marie-José Reichler-Béguelin (éd.) – Perspectives méthodologiques et épistémologiques dans les sciences du langage · Actes du Colloque de Fribourg (11-12 mars 1988), 1989
29. Pierre Dupont – Eléments logico-sémantiques pour l'analyse de la proposition, 1990
30. Jacques Wittwer – L'analyse relationnelle · Une physique de la phrase écrite · Introduction à la psychosyntaxique, 1990
31. Michel Chambreuil / Jean-Claude Pariente – Langue naturelle et logique · La sémantique intentionnelle de Richard Montague, 1990
32. Alain Berrendonner / Herman Parret (éds) – L'interaction communicative, 1990 (épuisé)
33. Jacqueline Bideaud / Olivier Houdé – Cognition et développement · Boîte à outils théoriques · Préface de Jean-Blaise Grize, 1991 (épuisé)
34. Beat Münch – Les constructions référentielles dans les actualités télévisées · Essai de typologie discursive, 1992
35. Jacques Theureau – Le cours d'action · Analyse sémio-logique · Essai d'une anthropologie cognitive située, 1992 (épuisé)
36. Léonardo Pinsky (†) – Concevoir pour l'action et la communication · Essais d'ergonomie cognitive · Textes rassemblés par Jacques Theureau et collab., 1992
37. Jean-Paul Bernié – Raisonner pour résumer · Une approche systémique du texte, 1993
38. Antoine Auchlin – Faire, montrer, dire – Pragmatique comparée de l'énonciation en français et en chinois, 1993
39. Zlatka Guentcheva – Thématization de l'objet en bulgare, 1993
40. Corinne Rossari – Les opérations de reformulation · Analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français – italien, 1993, 1997
41. Sophie Moirand / Abdelmadjid Ali Bouacha / Jean-Claude Beacco / André Collinot (éds) – Parcours linguistiques de discours spécialisés · Colloque en Sorbonne les 23-24-25 septembre 1992, 1994, 1995

42. Josiane Boutet – Construire le sens · Préface de Jean-Blaise Grize, 1994, 1997
43. Michel Goyens – Emergence et évolution du syntagme nominal en français, 1994
44. Daniel Duprey – L'universalité de «bien» · Linguistique et philosophie du langage, 1995
45. Chantal Rittaud-Hutinet – La phonopragmatique, 1995
46. Stéphane Robert (éd.) – Langage et sciences humaines: propos croisés · Actes du colloque «Langues et langages» en hommage à Antoine Culioli (Ecole normale supérieure, Paris, 11 décembre 1992), 1995
47. Gisèle Holtzer – La page et le petit écran: culture et télévision · Le cas d'Apostrophes, 1996
48. Jean Wirtz – Métadiscours et déceptivité · Julien Torma vu par le Collège de 'Pataphysique, 1996
49. Vlad Alexandrescu – Le paradoxe chez Blaise Pascal · Préface de Oswald Ducrot, 1997
50. Michèle Grossen, Bernard Py (éds) – Pratiques sociales et médiations symboliques, 1997
51. Daniel Luzzati / Jean-Claude Beacco / Reza Mir-Samii / Michel Murat / Martial Vivet (éds) – Le Dialogique · Colloque international sur les formes philosophiques, linguistiques, littéraires, et cognitives du dialogue (Université du Maine, 15-16 septembre 1994), 1997
52. Denis Miéville / Alain Berrendonner (éds) – Logique, discours et pensée · Mélanges offerts à Jean-Blaise Grize, 1997, 1999
53. Claude Guimier (éd.) – La thématization dans les langues · Actes du colloque de Caen, 9-11 octobre 1997, 1999, 2000
54. Jean-Philippe Babin – Lexique mental et morphologie lexicale, 1998, 2000
55. Thérèse Jeanneret – La coénonciation en français · Approches discursive, conversationnelle et syntaxique, 1999
56. Pierre Boudon – Le réseau du sens · Une approche monadologique pour la compréhension du discours, 1999 (épuisé)
58. Jacques Moeschler, Marie-José Béguelin (éds) – Référence temporelle et nominale. Actes du 3^e cycle romand de Sciences du langage, Cluny (15–20 avril 1996), 2000
59. Henriette Gezundhajt – Adverbes en *-ment* et opérations énonciatives · Analyse linguistique et discursive, 2000
60. Christa Thomsen – Stratégies d'argumentation et de politesse dans les conversations d'affaires · La séquence de requête, 2000
61. Anne-Claude Berthoud, Lorenza Mondada (éds) – Modèles du discours en confrontation, 2000
62. Eddy Roulet, Anne Grobet, Laurent Filliettaz, avec la collaboration de Marcel Burger – Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours, 2001
63. Annie Kuyumcuyan – Diction et mention · Pour une pragmatique du discours narratif, 2002

64. Patrizia Giuliano – La négation linguistique dans l’acquisition d’une langue étrangère · Un débat conclu? 2004
65. Pierre Boudon – Le réseau du sens II · Extension d’un principe monadologique à l’ensemble du discours, 2002
66. Pascal Singy (éd.) – Le français parlé dans le domaine francoprovençal · Une réalité plurinationale, 2002
67. Violaine de Nuchèze, Jean-Marc Colletta (éds) – Guide terminologique pour l’analyse des discours · Lexique des approches pragmatiques du langage, 2002
68. Hanne Leth Andersen, Henning Nølke – Macro-syntaxe et macro-sémantique · Actes du colloque international d’Århus, 17-19 mai 2001, 2002
69. Jean Charconnet – Analogie et logique naturelle · Une étude des traces linguistiques du raisonnement analogique à travers différents discours, 2003
70. Christopher Laenzlinger – Initiation à la Syntaxe formelle du français · Le modèle *Principes et Paramètres* de la Grammaire Générative Transformationnelle, 2003
71. Hanne Leth Andersen, Christa Thomsen (éds) – Sept approches à un corpus · Analyses du français parlé, 2004
72. Patricia Schulz – Description critique du concept traditionnel de «métaphore», 2004
73. Joël Gapany – Formes et fonctions des relatives en français · Etude syntaxique et sémantique, 2004
74. Anne Catherine Simon – La structuration prosodique du discours en français · Une approche multidimensionnelle et expérientielle, 2004
75. Corinne Rossari, Anne Beaulieu-Masson, Corina Cojocariu, Anna Razgouliaeva – Autour des connecteurs · Réflexions sur l’énonciation et la portée, 2004
76. Pascal Singy (éd.) – Identités de genre, identités de classe et insécurité linguistique, 2004
77. Liana Pop – La grammaire graduelle, à une virgule près, 2005
78. Injoo Choi-Jonin, Myriam Bras, Anne Dagnac, Magali Rouquier (éds) – Questions de classification en linguistique: méthodes et descriptions · Mélanges offerts au Professeur Christian Molinier, 2005
79. Marc Bonhomme – Le discours métonymique, 2005
80. Jasmina Milićević – La paraphrase · Modélisation de la paraphrase langagière, 2007
81. Gilles Siouffi, Agnès Steuckardt (éds) – Les linguistes et la norme · Aspects normatifs du discours linguistique, 2007
82. Agnès Celle, Stéphane Gresset, Ruth Huart (éds) – Les connecteurs, jalons du discours, 2007
83. Nicolas Pepin – Identités fragmentées · Eléments pour une grammaire de l’identité, 2007
84. Olivier Bertrand, Sophie Prévost, Michel Charolles, Jacques François, Catherine Schnedecker (éds) – Discours, diachronie, stylistique du français · Etudes en hommage à Bernard Combettes, 2008

85. Sylvie Mellet (dir.) – Concession et dialogisme · Les connecteurs concessifs à l'épreuve des corpus, 2008
86. Benjamin Fagard, Sophie Prévost, Bernard Combettes, Olivier Bertrand (éds) – Evolutions en français · Etudes de linguistique diachronique, 2008
87. Denis Apothéloz, Bernard Combettes, Franck Neveu (éds) – Les linguistiques du détachement · Actes du colloque international de Nancy (7-9 juin 2006), 2009
88. Aris Xanthos – Apprentissage automatique de la morphologie · Le cas des structures racine–schème, 2008
89. Bernard Combettes, Céline Guillot, Evelyne Oppermann-Marsaux, Sophie Prévost, Amalia Rodríguez Somolinos (éds) – Le changement en français · Etudes de linguistique diachronique, 2010
90. Camino Álvarez Castro, Flor M^a Bango de la Campa, María Luisa Donaire (éds.) – Liens linguistiques · Etudes sur la combinatoire et la hiérarchie des composants, 2010
91. Marie-José Béguelin, Mathieu Avanzi, Gilles Corminboeuf (éds) – La Parataxe · Entre dépendance et intégration; Tome 1, 2010
92. Marie-José Béguelin, Mathieu Avanzi, Gilles Corminboeuf (éds) – La Parataxe · Structures, marquages et exploitations discursives; Tome 2, 2010
93. Nelly Flaux, Dejan Stosic, Co Vet (éds) – Interpréter les temps verbaux, 2010
94. Christian Plantin – Les bonnes raisons des émotions · Principes et méthode pour l'étude du discours *émotionné*, 2011
95. Dany Amiot, Walter De Mulder, Estelle Moline et Dejan Stosic (éds) – *Ars Grammatica* · Hommages à Nelly Flaux, 2011.
96. André Horak (éd.) – La litote · Hommage à Marc Bonhomme, 2011.
97. Franck Neveu, Nicole Le Querler et Peter Blumenthal (éds) – Au commencement était le verbe. Syntaxe, sémantique et cognition · Mélanges en l'honneur du Professeur Jacques François, 2011.
98. Louis de Saussure et Alain Rihs (éds) – Etudes de sémantique et pragmatique françaises, 2012.
99. L. de Saussure, A. Borillo, M. Vuillaume (éds) – Grammaire, lexique, référence. Regards sur le sens · Mélanges offerts à Georges Kleiber pour ses quarante ans de carrière, 2012.
100. Groupe de Fribourg – Grammaire de la période, 2012
101. C. Guillot, B. Combettes, A. Lavrentiev, E. Oppermann-Marsaux, S. Prévost (éd.) – Le changement en français · Etudes de linguistique diachronique, 2012.
102. Gudrun Vanderbauwhede – Le déterminant démonstratif en français et en néerlandais · Théorie, description, acquisition, 2012.
103. Genoveva Puskás – Initiation au Programme Minimaliste · Eléments de syntaxe comparative, 2013.
104. Coco Norén, Kerstin Jonasson, Henning Nølke et Maria Svensson (éds) – Modalité, évidentialité et autres friandises langagières · Mélanges offerts à Hans Kronning à l'occasion de ses soixante ans, 2013.

105. Jean-Claude Anscombe, María Luisa Donaire, Pierre Patrick Haillet (éds.) – Opérateurs discursifs du français · Eléments de description sémantique et pragmatique, 2013.